This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

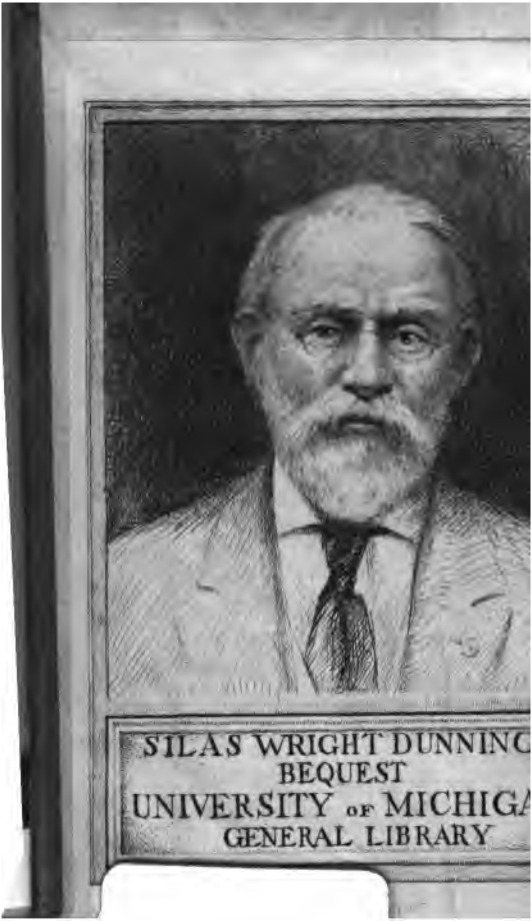
SILAS WRIGHT DUNNIN
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIG
GENERAL LIBRARY

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

JANVIER, 1759. I. vol.

AVIS.

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1759, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1759, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. in-12. trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché, Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in*-12. Par M. l'Abbé Gauchat, Docteur en Théologie, Prieur de S. André, Abbé Commendataire de S. Jean de Falaiſe & de l'Académie de Villefranche. On reçoit en s'abonnant les onze premiers Volumes, reliés en veau, 27 liv. 10 ſol.

On publiera dans les mois de Janvier, Mai & Septembre 1759, les XII. XIII. & XIV. Vol. reliés en veau, 7 liv. 10 ſ.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année juſqu'à la fin de l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ceux qui ne ſe ſeront point abonnés, payeront tout l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

MOIRES
POUR
ISTOIRE
DES
ES ET BEAUX-ARTS,

és d'être imprimés l'an
Trévoux, & dédiés à son
Sérénissime Monseigneur
RINCE SOUVERAIN
OMBES.

IVIER, 1759. I. vol.

A PARIS,
AUBERT, Quai des
Augustins, à la Renommée.
RISSANT Imprimeur, rue
lotre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LIX.
obation, & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment compris celui-ci) 741 volumes Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1731.	12.
1702.	12.	1732.	12.
1703.	12.	1733.	12.
1704.	13.	1734.	12.
1705.	12.	1735.	14.
1706.	12.	1736.	15.
1707.	12.	1737.	13.
1708.	12.	1738.	13.
1709.	12.	1739.	14
1710.	12.	1740.	13.
1711	12.	1741	12.
1712.	12.	1742.	12.
1713.	12.	1743.	12.
1714.	12	1744.	12.
1715.	12.	1745.	12.
1716.	12.	1746.	15.
1717.	12.	1747.	14.
1718.	12.	1748.	15.
1719.	12.	1749.	14.
1720.	5.	1750.	15.
1721.	12.	1751.	14.
1722.	12.	1752.	15.
1723.	12.	1753.	16.
1724	12.	1754.	16.
1725.	12.	1755.	16.
1726.	13.	1756.	16.
1727.	12.	1757.	16.
1728.	12.	1758.	16.
1729.	12.	1759.	1.
1730.	12.		

Chacun de ces volumes se vend 15 s en feuilles, & 16 sols broché.

Printed in France.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
CIENCES ET BEAUX-ARTS.

JANVIER, 1759. I. vol.

ARTICLE I.

LA RÉGLE DES DEVOIRS que la Nature inſpire à tous les hommes. (Quatre Volumes *in*-12.) A Paris, chez Briaſ-

ſon, rue Saint-Jacques, &c. M. DCC. LVIII.

SI nous voulions rendre compte en détail de ces quatre gros Volumes, notre Analyſe ſeroit fort longue & probablement encore fort ſuperficielle. Un Livre tel que celui-ci eſt fait pour être lû tout entier : ce qui ſuppoſe néanmoins du temps & de la patience : car il y a plus de 2200 pages d'impreſſion & les matières qu'on y traite, ne ſe bruſquent point comme celles des Brochures d'amuſement ; ſans compter que le ton de précepte & d'inſtruction, qui regne dans tout le Livre, ſubjugue un Lecteur & le tient comme dans la dépendance : ce qui eſt encore une épreuve pour l'amour propre.

Nous n'avons pas omis une ligne de ce ſingulier Ouvrage. Nous n'e parlerons qu'en gros & ſans dé'

gner l'Auteur qui nous est totalement inconnu. Quel qu'il soit, il doit avoir beaucoup d'esprit. Nous faisons cas de son projet, de sa méthode, de sa façon d'écrire; mais nous ne l'approuvons pas en tout; & nous entrerons dans une sorte de critique après le sommaire que voici.

Des quatre Volumes que nous annonçons, le premier contient les Principes généraux des Devoirs; les trois autres Tomes font l'application de ces Principes aux Devoirs de l'homme par rapport à lui-même, par rapport à la société, par rapport à Dieu. Ce sujet n'est pas neuf: on l'a même traité quelquefois dans la Chaire; mais il n'est point ordinaire de le voir manié & développé comme il l'est ici.

Cependant l'Auteur nous dit d'abord que, pour bien parler des Devoirs de l'homme, *il n'y a*

point de syſtême à faire, & qu'il ſuffit de conſulter notre être, nos premiers penchants, nos affections, nos ſentiments, nos connoiſſances naturelles. Que nous apprend donc ce coup-d'œil ſur nous-mêmes ? D'abord cette vérité eſſentielle & fondamentale, qu'il y a, dans nous & dans chacun de nous, l'*amour de la juſtice & le deſir de la gloire* : l'amour de la juſtice qui nous avertit que nous ſommes nés pour être juſtes, & le deſir de la gloire qui nous empêche d'oublier que nous ſommes faits pour elle.

Ce qui prouve bien qu'il y a toujours dans l'homme des idées de juſtice, c'eſt que les plus libertins même ſe déclarent contre ceux qui nient l'exiſtence des Loix naturelles ; qui égalent le crime aux bonnes actions ; qui diſent qu'il n'eſt nullement néceſſaire de garder la pudeur, la tempérance, la

fidélité, la probité &c. *Un Maître déclaré de mauvaiſes mœurs ouvriroit en vain ſon école, il n'auroit point de diſciples, ou ne les perſuaderoit point.* L'impie Lucrèce craignoit fort qu'on ne ſoupçonnât ſon ſyſtême de tendre au renverſement des mœurs; il louoit les vertus, quoiqu'il en détruisît les principes &c.

Les notions du bien & du mal ſont donc communes & naturelles à tous les hommes; elles précédent toutes les Loix humaines, & les Loix humaines les ſuppoſent; elles commandent à l'homme avec un tel empire que, quand l'homme les rejette ou les mépriſe, il ſe tient lui-même pour coupable, il ſe condamne, & toute ſon attention ſe porte à cacher ou à pallier le déſordre de ſa conduite. On objecte contre l'univerſalité de ces notions que certains Peuples les méconnoiſſent totalement; que

d'autres regardent comme *bien* ce qui est *mal* &c. La réponse à cette objection est excellente chez notre Auteur. 1° Il est faux qu'aucune Nation ait méconnu les premiers principes au point, par exemple d'être insensible à la bienfaisance à l'affabilité, à la compassion pour les malheureux &c. 2° Il est arrivé quelquefois que des Peuples ont autorisé des vices ou des crimes en voulant pousser trop loin quelques vertus: tels furent ceux chez qui l'usage s'établit d'accélérer la mort des vieillards, pour leur épargner les douleurs & l'ennui inséparables de leur âge; ceux encore qui se persuaderent que, pour honorer les Dieux, il falloit leur immoler des victimes humaines. Mais ces actions supposoient toujours la connoissance du juste & de l'injuste: l'injuste ne disparoissoit qu'à la présence & dans le concours d'un motif qui paroisso

plus fort & plus juste : dès qu'on dissipoit le préjugé de ces peuples, ils rentroient d'eux-mêmes dans la route unique que leur traçoit la Loi naturelle &c.

Le *desir de la gloire* est tout aussi universel & imprescriptible que l'amour de la justice. Il nous a été donné comme le cri perpétuel qui nous avertit de tendre à la vie future, qui nous la fait envisager comme l'unique fin digne de nous. Nous abusons bien de ce desir. L'idée de notre propre excellence, l'impatience de jouir de l'estime publique, la recherche des distinctions, les sollicitudes de notre vanité, les allarmes de notre amour-propre lezé, les transports de notre orgueil ; telles sont les misères de ce desir qui nous porte à la gloire. Nous ne nous rendons méprisables qu'en prenant le change sur les objets de ce sentiment intime, qui est un don du

Créateur, & la preuve subsistante de l'immortalité qu'il nous destine.

L'amour de la justice & le desir de la gloire, bien connus, fondent, en quelque sorte, toute la connoissance de l'homme & de-là il est aisé de passer à la connoissance de Dieu. L'existence de cet Etre suprême se démontre par mille autres arguments tous très-sensibles, & que notre Auteur développe encore avec étendue ; mais celui qu'on tire des notions morales de l'homme, de cet *amour de la justice* & de ce *desir de la gloire* qu'on ne peut méconnoître, forme une démonstration propre de ce Traité. S'il n'existoit point de Dieu, l'homme n'auroit ni sentiments de justice, ni tendance à la gloire. Le premier de ces sentiments porte toujours avec soi, & intime une obligation : d'où viendra-t-elle s'il n'existe pas un Etre suprême qui

impose la Loi, qui imprime la terreur, qui parle à la conscience? Le second sentiment, bien approfondi, nous fait connoître que rien sur la terre ne peut satisfaire ce desir d'excellence qui se manifeste sans cesse. Quelle fin nous est donc destinée? sinon celle où se trouve l'ensemble de tous les biens & de tous les honneurs: & cette fin quelle est-elle? sinon la possession de l'Etre infiniment parfait.

Mais dè là vient donc aussi la connoissance des attributs de Dieu: de sa *sagesse*, qui éclate dans le don qu'il nous a fait de ces deux sentiments, *amour de la justice*, *desir de la gloire*: de sa *puissance*, qui exerce sur nous & sur toutes nos facultés l'empire le plus absolu: de sa *justice*, qui annonce déja par la voix de notre conscience, le compte exact & rigoureux qu'il doit exiger de nous &c. Ces *attributs*, cette *conscience*, ce

compte que nous devons rendre ; démontrent l'immortalité de nos ames, le principe du mérite & du démérite qui est en nous, les récompenses assûrées pour le mérite, & les châtiments certains pour le démérite : d'où l'on conclut que notre vie sur la terre n'est que l'attente d'une meilleure ; que *notre véritable établissement est celui de notre éternité ;* que *c'est-là l'objet de toute notre prudence dans l'usage de nos facultés & de nos penchants.*

Tels sont les principes : on en fait l'application d'abord aux devoirs de l'homme : ce qui est la matière du second Volume comprenant plus de 500 pages & distribué en dix-huit Chapitres. On commence par un Article très-nécessaire : c'est la réfutation de quelques Moralistes ou Politiques modernes, qui ont fait entendre que tous les devoirs de l'homme

émanent directement du principe de la sociabilité; c'est-à-dire que, si nous vivions séparés de toute société, nous n'aurions point de devoirs. Cette doctrine est détestable : il en résulte, qu'il n'y a point originairement de notions du bien & du mal, point de Loi naturelle; que les Législateurs, qui ont formé les Sociétés, sont les Auteurs de tous les principes & de toutes les obligations; qu'ainsi il ne doit y avoir nulle loi de conscience, nul lien pour l'intérieur, & de-là toute destruction de morale, de justice, de culte, &c.

Il y a donc antérieurement à tout des devoirs pour l'homme solitairement pris, & considéré sans ses rapports à la Société. La Loi divine, qui porte qu'on doit *aimer son prochain comme soi-même*, énonce assez que l'homme doit commencer par s'aimer avant que d'aimer ses semblables; mais

cet amour que l'homme se doit à lui-même, est justement la source de ses devoirs : il n'est plus question que de savoir en quoi & comment on doit s'aimer.

L'Auteur envisage les deux grands objets qui constituent tout l'homme, le corps & l'ame ; il développe avec une étendue qui ne laisse rien à désirer, tout ce que l'homme doit à ces deux parties si essentielles. A son corps il doit les soins raisonnables qui ont pour but de conserver la santé, de pourvoir à la nourriture, au vêtement, au logement &c. De-là dérive l'obligation d'éviter les excès en tout genre : sur quoi l'Auteur observe très-bien que *tous nos desirs naturels sont aveugles*, & qu'*ils ne connoissent point d'autre mesure que celle que la raison leur prescrit* ; c'est-à-dire qu'abandonnés à eux-mêmes, ces *desirs* sont capables de tous les écarts & inca-

pables de toute modération ; qu'il eſt néceſſaire, pour les diriger & les réduire, de laiſſer toujours l'empire à la raiſon : & voilà ce gouvernement de l'ame oppoſé à l'anarchie des paſſions.

L'homme doit à ſon ame tous les ſoins qui peuvent la perfectionner : ce qui comprend les connoiſſances, ſur-tout celle de la Morale qui eſt de toutes les ſciences la plus néceſſaire, & ſouvent la plus négligée. Cette ſcience apprend à régler le deſir des richeſſes, de l'honneur, de la liberté, à ſupporter patiemment les maux de la vie, à former le plan d'un établiſſement convenable, à modérer les craintes de la mort, & à ne point oublier l'importance de ce dernier moment.

Il y a, dans cette vaſte inſtruction, toute eſpèce de détails, les uns pour le corps, les autres pour l'ame, tous pour la perfection de

l'homme. On prévoit tout, & les excès en plus & en moins, & les fautes qui se glissent dans l'exercice des sciences, & l'illusion du luxe, & la bassesse de l'ambition, & l'infamie de l'avarice, & le désordre de la colère, & le déréglement de l'intempérance, & la dépravation de l'hypocrisie, & la honte de l'oisiveté &c. Cette instruction est d'une abondance qu'on appelleroit peut-être du luxe en matière de morale & de bons préceptes.

TROISIÉME VOLUME. Il s'agit des devoirs de l'homme relativement à la Société. C'est une imagination de l'impie Hobbes, que l'état de la nature étoit un *état de guerre*, qui rendoit les hommes ennemis les uns des autres. Notre Auteur réfute cette fausseté que toute l'Histoire de Moyse condamne. Il fut toujours vrai que l'homme a dû aimer son sembla-

ble comme il s'aime lui-même. Mais nous vivons dans un siècle qui tend à faire de nos Mœurs, de nos Littératures, de nos Loix, de nos Villes, peut-être de nos Familles, des *états de guerre.* On brouille toutes nos idées primitives, pour détruire le vrai bien qui est celui de la sagesse, de la vertu, de la Religion. L'Auteur de la *Règle des Devoirs* conserve encore & propose les vrais principes: il parle de toutes les situations de l'homme par rapport à la Société; de ce que les pères & les enfants se doivent mutuellement; de l'éducation, ce bien si précieux & souvent si ignoré; de la cordialité qui doit être l'ame de la Société; de la bienfaisance, qui en est la douceur & le nœud; de la patience si nécessaire dans les rapports qu'on entretient avec les autres hommes; des Loix de tout Gouvernement; des obligations

qu'imposent la puissance & la dépendance ; du véritable amour de la patrie &c. Il y a encore-là cent choses bonnes à lire & à retenir. Une des principales est l'avis que l'Auteur donne, de s'attendre toujours & par-tout aux inconvéniens ; de ne point se troubler ni se fâcher pour les défauts, les travers, les oppositions, les négligences, les omissions, le concours, en un mot, des autres hommes. Car *la société n'est qu'une foule d'incommodes. On interrompt votre sommeil & vous interrompez celui des autres : on fait du bruit au-dessus de vous & vous en faites au-dessous. A côté de vous, les domestiques & les enfants font un vacarme continuel ; & chez vous ce sont les chiens, les oiseaux ou des instruments aussi désagréables qu'importuns. Un Ouvrier vous rompt la tête, par le fracas de son métier, & vous l'empestez par*

la mauvaise odeur du vôtre. Toute la vie se passe dans ces plaintes retorquées, & des deux côtés également injustes.

Le quatrième Volume énonce les devoirs de l'homme à l'égard de Dieu ; & c'est un grand développement des attributs divins, sagesse, puissance, bonté, science, providence, justice. La considération de ces grands objets nous inspire des sentiments de dépendance & de confiance : d'où nous concluons la nécessité de recourir à Dieu par la prière. On explique ici les qualités qu'elle doit avoir, & ce morceau très-détaillé comprend même les observations des Philosophes sur le recours à la Divinité. En général, c'est assez la marche de ce Livre d'unir les suffrages de la Philosophie à ceux de la Religion Chrétienne. Cela n'est peut être pas mal ; il y a eu, dans la Philosophie, quelques restes

de lumières, quelques hommes dont les penſées & les actions condamnoient la corruption de tout le genre humain. Cependant on trouve auſſi, parmi les Philoſophes, des idées ſi baſſes & ſi fauſſes, tant en matière de morale que de doctrine ſpéculative, qu'on eſt toujours dans la défiance quand cette Antiquité Payenne ſe préſente pour nous inſtruire.

Et ici commencent les petites difficultés que nous avons à former ſur la *Régle des Devoirs*. Si l'on demande aujourd'hui à un Payen, à un Chinois, par exemple, quelle eſt la *Régle des Devoirs*, il pourra répondre ſuivant le plan & la plûpart des détails contenus dans le Livre que nous annonçons. La raiſon en eſt ſenſible : ce Payen a les lumières naturelles, il eſt même borné à ces lumières, & le Livre de notre Auteur peut beaucoup ſervir à

mettre ces lumières dans un grand jour. Mais si l'on demande à un Chrétien quelle est *Régle des Devoirs*, il ne lui suffira pas de s'appuyer sur les documents des Philosophes ; il sera même obligé de s'en défier, de les abandonner en beaucoup de points : en un mot, sans détruire absolument la Philosophie, il répondra l'Evangile à la main, & la question sera résolue par rapport à lui. Il n'ira point s'appuyer sur Socrate quand Jesus-Christ aura parlé. On lit ceci au second Volume de la *Régle des Devoirs* (p. 403) : *Qu'est-ce que la liberté ? Comment peut-on la rendre parfaite ?... Vous connoîtrez la vérité, dit Jesus-Christ ; & la vérité vous rendra libres. Nous avons vu, dans le Chap. X. de la première Partie, que Socrate & quelques autres Philosophes s'étoient exprimés de la même ma-*

nière, &c. Or nous n'aimons point ce mêlange de Socrate avec Jesus-Christ. Nous sommes sûrs, sans autre examen, que Socrate & tous les Philosophes n'ont été que des aveugles & des séducteurs en comparaison de Jesus-Christ.

On trouve au premier Volume (p. 470) qu'on est coupable de vol, d'adultère, d'homicide, quand on en a formé le desir : puis cette question se présente avec la réponse : *Où trouve-t-on ces maximes? Dans l'Evangile, chez les Philosophes, chez les Poëtes.* Or nous croyons encore qu'il ne faut point faire de ces sortes d'alliages du plus saint des Livres avec les productions des Philosophes & les chansons des Poëtes.

Quoïque ce Livre *des Devoirs* soit communément écrit d'un style noble & soûtenu, l'Auteur s'est néanmoins permis des détails qui le déparent quelquefois. Pour dire

que

que la vanité regne par-tout, on nous fait cette peinture (T. I. pag. 253, 254.) » Là première » tonſure d'un jeune Clerc n'eſt » pas plus grande qu'un écu, mais » il eſt auſſi flatté que s'il portoit » une couronne royale : vous le » voyez y porter ſouvent la main » comme pour en meſurer la gran- » deur : il la couvre d'une calotte, » pour la faire imaginer plus gran- » de « &c. Ces détails minucieux ne ſont point rares dans cette *Régle des Devoirs.*

On peut croire qu'en quelques endroits l'Auteur donne trop aux forces de l'homme. Il croit, par exemple, (I. Vol. pag. 496) que *les ſeules notions naturelles* nous conduiſent à connoître l'obligation qui eſt en nous, *d'aſpirer à la perfection de la juſtice de Dieu :* ſur quoi on cite les Philoſophes, ébauchant le portrait du Sage. Or il ſemble qu'on doit rabattre beau-

coup des imaginations philoſophiques de ces Anciens. Ils s'étoient mis dans la tête que le Sage avoit toutes les qualités, qu'il ne ſouffroit point, qu'il n'avoit nuls beſoins, & mille autres fauſſetés ſemblables. Et ce Senèque, dont on nous vante l'axiome, que *l'homme, au milieu des maux, doit être immobile dans le bien comme Dieu même, autant qu'il eſt poſſible à l'homme*; ce Senèque loue, immédiatement après, comme un modèle de perfection, l'Epicurien Diodore, qui étoit ſorti de ce monde en ſe tuant lui-même. Voilà les Héros de la Philoſophie: quel cas doit-on en faire depuis la venue de celui qui à dit: *Je vous ai donné l'exemple, faites ce que vous m'avez vu faire?*

Nous ne croyons pas non plus ce qui eſt dit (même Vol. p. 582) que *l'éducation, les réflexions des efforts aſſidus ramenent, ſou*

l'empire de la raiſon, les inclinations les plus diſpoſées à s'y ſouſtraire. Ces choſes ſont utiles, & il ne faut jamais les négliger, mais, dans l'état de foibleſſe où nous ſommes, nous avons beſoin de ſecours d'un ordre bien ſupérieur. On nous cite encore ici Ariſtote & Socrate, comme ayant réuſſi à vaincre tous leurs mauvais penchants; mais ces Philoſophes ſe vantoient de leurs proueſſes en ce genre, & il n'en faut pas davantage pour croire qu'il y avoit en eux plus d'orgueil que de vraie perfection. On reconnoît bien (pag. 594) que nous devons nous adreſſer à notre Auteur & implorer ſon ſecours, mais voici comme on s'exprime : *Quelle penſée doit donc nous venir quand, après avoir fait ſincèrement ce que nous pouvons pour remplir les obligations que l'Auteur de notre être nous impoſe, nous ſentons une*

espèce d'impuissance pour les accomplir plus parfaitement? Adressons-nous à lui : il peut nous secourir, &c. 1° La pensée de nous adresser à l'Auteur de notre être, ne doit pas être ainsi retardée ou rejettée après l'essai de nos forces : il faut d'abord sentir nos besoins, & recourir à la main qui seule peut nous soûtenir dans la carrière *des devoirs.* 2° Il sembleroit que nous aurions simplement besoin de secours pour accomplir *plus parfaitement les obligations que Dieu nous impose*, & que leur accomplissement précis, essentiel & nécessaire seroit d'ailleurs en notre puissance : ce qui, entendu généralement & absolument, est tout-à-fait contraire à la vérité.

Il est aisé de remarquer que l'Auteur *des Devoirs* est prévenu contre les pratiques extérieures de la Religion : ce n'est pas qu'il les condamne absolument, il se borne

à obſerver ou plutôt à ſuppoſer que bien des perſonnes regardent ces pratiques comme *opérant par elles-mêmes ſur les ames.* Sur quoi il ſe récrie beaucoup, il regarde cette penſée comme une illuſion. Il ajoûte que, *par cette fauſſe perſuaſion, les Religions les plus ſagement établies dégénèrent preſque toutes inſenſiblement en pure ſuperſtition.* Il ne craint point ailleurs d'appeller ces pratiques des *obſervances frivoles.* On peut voir le premier Volume (p. 482 & ſuiv.) & le quatrième (p. 352, 362 & ſuiv.) Or il y auroit auſſi des obſervations à faire ſur l'extrême délicateſſe de ce Moraliſte.

1°. Comme il ne diſtingue aucune Religion, il eſt cenſé parler de la vraie comme de toutes les autres, & c'eſt même de la vraie qu'il s'occupe principalement dans les endroits cités ; mais cette ſainte

Religion a d'abord ſes Sacrements qui ſont des pratiques extérieures, efficaces par elles-mêmes. Enſuite, nulle *obſervance* ordonnée ou autoriſée par cette Religion ne peut être regardée comme *frivole*. En troiſième lieu ſe trouve-t il beaucoup de perſonnes qui croient qu'elles feront leur ſalut, préciſément parce qu'elles s'abſtiennent d'une telle viande, ou qu'elles ſont fidèles à une telle obſervance ? S'il s'en trouve, il faut les détromper doucement, & leur inſpirer le véritable eſprit de ces pratiques extérieures, ſans entrer dans de longues critiques de morale à ce ſujet. Enfin on ne peut tolérer en aucun ſens la propoſition qui énonce que *les Religions les plus ſagement établies dégénèrent preſque toutes en pure ſuperſtition*. Il n'y a aujourd'hui dans le monde qu'une *Religion ſagement établie*, & cette Religion ne peut jamais

dégénérer en pure superstition, en Religion comme purement théâtrale, expression dont on se sert à la page 352 du 4e Volume.

Notre Auteur est extrêmement difficultueux, quand il s'agit des engagements de Célibat ou de Religion. Ses avis, à cet égard, pourroient être tempérés & n'en seroient pas moins utiles. Il est au contraire trop hardi en raisonnant sur le pouvoir qu'ont les hommes de faire des Loix. Au premier Volume (p. 339) il avance ou approuve ces propositions, que *ce pouvoir n'est jamais juste qu'autant qu'il n'est qu'un pouvoir précaire & de convention qui suppose que les Loix seront consenties de la part* des Peuples..... que ceux-ci *ont toujours le droit d'examiner les Loix qu'on leur propose, & de ne s'y soumettre que quand ils les ont approuvées.* Ces mêmes principes se rencon-

trent en d'autres endroits de cet Ouvrage, & ſont fort dangereux par les conſéquences qu'on en peut tirer. La régle divine qui ordonne d'obéir aux Puiſſances légitimes, fuſſent-elles même *fâcheuſes & difficiles*, ne laiſſe point lieu à la diſcuſſion publique & générale des Loix, telle que l'Auteur *des Devoirs* ſemble l'autoriſer.

Mais c'en eſt aſſez ſur cet Ouvrage, qui contient tant de choſes utiles qu'on eſt fâché d'y trouver des défauts. Il faudroit l'abréger. Quoique fort bien écrit, il eſt trop long, trop compaſſé, trop environné d'une ſorte d'appareil, qu'on ſeroit tenté de prendre pour de la pédanterie, quoique ce terme auſſi ſoit trop fort. Il mêle trop la Philoſophie profane au Chriſtianiſme. Il ſe butte quelquefois contre de petits défauts, & fait peut-être trop de grace à de

plus grands. Il eſt ſi diffus que les mêmes documents ſe rencontrent & ſe repréſentent pluſieurs fois. Enfin nous croyons qu'il manque d'exactitude, & les exemples cités plus haut en ſont la preuve : ſur quoi néanmoins il faut obſerver encore que ſa méthode eſt toujours circonſpecte. Ce qui n'eſt pas trop bien dit, eſt entouré de circonſtances qui pallient ou excuſent le défaut des expreſſions. En un mot on pourroit tirer deux Volumes très-excellents de ces quatre qui ne ſont pas exempts de reproches, & qu'on pourroit même cenſurer plus fortement que nous n'avons fait dans cette courte Analyſe.

ARTICLE II.

*LETTRE A M*** contenant quelques Obſervations ſur les Pierres gravées.*

JE vais vous faire part, Monſieur, de quelques Obſervations ſur cette partie des Arts, qui vous a toujours paru ſi aimable & ſi picquante; je veux dire ſur les Gravures en Pierres fines ou ſur les Pierres gravées. Vous vous reſſouvenez qu'étant à Paris, en 1750, & liſant enſemble le beau Traité de M. Mariette, nous fumes frappés d'une de ſes conjectures, (pages 36 & 37 de ſon premier Volume.) Je vous la remets ſous les yeux, parce que c'eſt comme le texte dont mes Obſervations ne feront que le Commentaire.

» Il eſt bien conſolant, *dit cet*

» *ingénieux & ſavant Auteur*, de
» pouvoir imaginer que ces Sta-
» tues, ces Grouppes, & peut-
» être quelques-uns de ces Bas-
» reliefs qui firent autrefois le ſujet
» de l'admiration d'Athènes & de
» Rome, & qui ſont aujourd'hui
» l'objet de nos juſtes regrets, ſe
» retrouvent ſur les Pierres gra-
» vées. Ce n'eſt point ici une vaine
» conjecture, on a ſur des Pierres
» gravées, indubitablement anti-
» ques, la repréſentation de plu-
» ſieurs belles Statues Grecques
» qui ſubſiſtent encore. Sans ſortir
» du Cabinet du Roi, on y peut
» voir ſur des Cornalines, la Sta-
» tue de l'Hercule de Farnèſe,
» un des chevaux de *Monte-Ca-*
» *vallo*, & le Grouppe du Lao-
» coon; & par conſéquent il eſt
» très-probable qu'un aſſez grand
» nombre de ces excellents mor-
» ceaux de Sculpture ſi vantés, que
» le temps a détruits, ont été pa-

» reillement mis ſur les Pierres
» gravées. On ne me diſputera
» pas du moins qu'il n'y ait un
» grand rapport entre certaines
» figures gravées ſur les Pierres
» fines & quelques Statues anti-
» ques qui ont péri, mais dont il
» nous reſte des Deſcriptions, &
» cela me paroît donner un grand
» poids à ma conjecture « &c.
Toute la ſuite, Monſieur, appuie cette même penſée : vous pourrez reprendre le morceau entier. Je viens à mes Obſervations.

Dès les premiers jours que je parcourus, dans Rome, les divers monuments de cette Capitale ; que je viſitai, avec quelque deſir de m'inſtruire, les Palais & les Vignes des Grands, je fus frappé des rapports qui ſe manifeſtoient, comme au coup-d'œil, entre certains morceaux de Sculpture, & quelques Pierres gravées que j'avois vuës dans le Livre de M. Mariette. Je

ſus aſſez heureux pour trouver cet Ouvrage chez M. Nattoire, Chef & Directeur de notre célèbre Ecole de France. Il eut la complaiſance de me le prêter, avec l'*Agoſtini* de l'Edition de 1686, & alors je ne fis plus un pas dans Rome, ſans rapprocher de mes Pierres gravées, les Bas-reliefs & les Statues qui ſe préſentoient à ma vuë. Dès ce moment auſſi je me perſuadai que la penſée de M. Mariette ne devoit pas être énoncée comme une ſimple opinion, mais comme une vérité très-ſenſible & très-intéreſſante pour cette partie des Arts.

Je vais, Monſieur, vous citer quelques morceaux de comparaiſon; vous verrez au moins qu'à cet égard j'ai mis à profit mon ſéjour de Rome.

1°. Le Dieu Mithra qu'on voit au N°. 77. de la ſeconde Partie de l'Agoſtini (Edition de 1686) ſe

trouve dans plusieurs endroits de Rome ; à la *Villa* Borghèse deux fois (l'Agostini lui-même en parle) au Palais Barberin, à la *Villa* Albani, dans la Galerie de Kircher &c. Il y a des différences entre ces morceaux, mais peu considérables ; le fond est le même quant aux figures principales & à leur attitude. Ces figures, au reste, sont, comme vous le savez, celle du Dieu Mithra, vêtu & coëffé à la Persanne ; le Taureau qu'il tient terrassé & percé d'un poignard ; les Bustes du Soleil & de la Lune, l'Aigle de Jupiter, le Corbeau d'Apollon &c. Les Bas-reliefs, représentant le Dieu Mithra & ses accompagnements, n'étoient que des emblêmes du Soleil & des effets qu'il opère dans les diverses saisons de l'année : sur les Pierres gravées on en a fait des *Abraxas*, espèce de Talismans que les Basilidiens & les

autres Gnostiques rendirent si communs parmi les gens de leur secte.

2°. Sur un grand vase de la Vigne Borghèse, un Bacchant parfaitement semblable à celui de l'Agostini N°. 17. seconde Partie.

3°. A la *Villa* Médicis, dans un grand Bas-relief, appliqué à la façade qui regarde le Jardin, Hercule serrant entre ses cuisses le Lion de la Forêt de Némée : morceau excellent & très-bien rendu dans la Pierre gravée du Cabinet du Roi, (N°. LXXX. du Recueil de M. Mariette.) Ici néanmoins, c'est-à-dire sur cette Pierre qui est un Jaspe sanguin, au lieu du Lion de Némée, on voit Cerbère qu'Hercule serre & enchaîne : mais l'attitude, l'expression, le dessein sont absolument les mêmes.

4°. A la *Villa* Albani, Ganymède présentant à boire dans une Patère à Jupiter changé en Aigle :

ſujet preſque ſemblable à celui de la Cornaline du Cabinet du Roi, (N°. LII. de M. Mariette.) L'attitude de Ganymède eſt la même dans l'un & l'autre morceau : celle de l'Aigle eſt un peu différente. Dans le premier, l'Aigle a les aîles traînantes, & porte une de ſes ſerres ſur la Patère : dans le ſecond, l'Aigle a les aîles éployées & appuie une de ſes ſerres ſur le génouil de Ganymède. Dans le Bas-relief, Ganymède ſoûtient la tête de l'Aigle en lui paſſant la main ſous le bec : dans la Gravure en Pierre fine, Ganymède étend ſa main ſur le col de l'Aigle. Ces différences, comme vous voyez, ſont légères & n'empêchent pas que l'idée ne ſoit toujours la même.

5°. A la *Villa* Albani encore, Trajan & Plotine, Bas-relief parfaitement ſemblable à la Pierre gravée de l'Agoſtini, N°. 119. ſeconde Partie.

6°. Encore au même endroit une jolie Statue d'Iſis, poſitivement la même que celle du Cabinet du Roi, N°. IX.

7°. Apollon en marbre blanc dans la Vigne Borghèſe, & en Baſalte dans la Galerie du grand Palais Farnèſe, le même que celui du Cabinet du Roi, N°. XI.

Il y a, ſans doute, à Rome bien d'autres Statues, d'autres Grouppes, d'autres Bas-reliefs qu'on retrouve ſur les Pierres gravées; mais le peu que je viens de vous dire ſuffit pour montrer que M. Mariette a raiſon de croire que les Pierres gravées nous ont conſervé les plus beaux morceaux de Sculpture antique. Cela me paroît vrai, ſur-tout par rapport aux ſujets badins & d'imagination. Je croirois que les traits d'Hiſtoire ont été moins imités ſur les Pierres fines, parce qu'ils appartenoient directement aux Médailles

& qu'ils exigeoient plus de figures.

Il eſt bon de vous faire obſerver que les petits ſujets, les ſujets agréables qui ont ſervi de modèles aux Graveurs, ſe trouvent ordinairement ſur le dé d'un piédeſtal, ſur les faces de ces grands candelabres triangulaires de marbre, en uſage chez les Anciens, ſur les vaſes, les urnes, les trépieds & autres uſtenſiles de cette eſpèce.

Mais voici préſentement, Monſieur, une autre idée qui étend & généraliſe beaucoup celle de M. Mariette. Dans le premier Volume des Antiquités d'*Herculanum*, Ouvrage qui a paru depuis cinq ou ſix mois, on voit des morceaux de Peinture, où ſont repréſentés des grouppes de Génies, qui folatrent en mille manières différentes. Or, parmi ces grouppes, combien ſont exécutés en marbre, & combien ſe voient auſſi ſur les

Pierres gravées ! Voilà donc des ſujets devenus communs aux trois Arts ; mais lequel de ces trois Arts a fourni le modèle aux deux autres ? C'eſt une queſtion qu'il n'eſt pas aiſé de décider. En mon particulier, je pencherois aſſez en faveur de la Sculpture ; mais pour ne pas me faire une querelle avec les Peintres, dont j'honore plus que perſonne les travaux & la profeſſion, je me borne à comparer la Sculpture avec la Gravure, & il me ſemble qu'on peut ne donner à ce dernier Art que le mérite de la plus parfaite imitation. Le Sculpteur Diogène exécutoit pour Agrippa une jolie idée ſur le contour d'un vaſe. Agrippa, enchanté du chef-d'œuvre, le faiſoit répéter ſur une Agathe par Solon ou par Dioſcoride, afin que le portant au doigt, il pût ſe procurer le plaiſir de le contempler plus ſouvent. Vous

jugerez, Monsieur, de cette conjecture & de toute ma Lettre que je finis en vous assûrant que je suis Votre, &c.

4. Octobre 1758.

ARTICLE III.

HISTOIRE POLITIQUE du siècle, où se trouvent en ordre & sous tous leurs rapports différents, les intérêts, les vuës & la conduite des principales Puissances de l'Europe, depuis la Paix de Westphalie en 1648 jusqu'à la Paix d'Aix-la-Chapelle en 1748 inclusivement, avec le détail des opérations des plus habiles Négociateurs, le caractère & le manège des plus fameux Politiques; & le Précis de tous les Traités négociés entre les Cours

depuis cent ans ; le tout appuyé des preuves de fait & de raisonnement, & de la citation des Actes, Mémoires & Relations sur les points contestés ou peu connus. (Tome premier, *in*-8°. pag. 634, sans le Discours préliminaire qui en contient XVI.) A Leipsic, chez la Veuve Gaspard Fritsch ; & se trouve à Paris chez Cavelier, rue S. Jacques, &c. M. DCC. LVIII.

LE titre qu'on transcrit ici expose tous les caractères de l'Ouvrage. C'est une Histoire où l'on rend compte des mouvements qui ont agité les Cours de l'Europe depuis cent ans : mouvements d'où sont émanées des ruptures, des déclarations de guerre, des expéditions militaires, des négociations, des intrigues de Cabinet, des pacifications.

Une Hiſtoire Politique * démontre, en quelque ſorte, tous les reſſorts des grandes affaires, elle fait voir leurs forces reſpectives, leurs rapports ſecrets, leurs combinaiſons réfléchies. Quelquefois elle devine encore plus de choſes qu'il n'y en a eu; elle donne des vûës à tel homme qui en avoit peu; elle met des détours dans telle affaire qui étoit toute ſimple; elle ſuppoſe des intérêts auxquels on n'avoit point penſé. D'autresfois auſſi elle ne fait qu'entrevoir la profondeur des ſyſtêmes d'Etat; elle ne pénétre pas au-delà des premiéres cauſes & de la ſuperficie des évènements; elle effleure ſimplement le caractère des Miniſtres & des Négociateurs. Ce ſont des abyſmes que l'eſprit, le cœur, les deſſeins, les deſirs, les démarches, les diſcours, le clin-d'œil même de ceux qui gouvernent en premier, ou qui agiſ-

ſent en ſous-ordre. Il n'y a guères qu'un point où l'Auteur d'une Hiſtoire Politique ſaiſit preſque toujours le vrai, c'eſt en ſuppoſant de l'artifice par-tout ; en peignant les hommes d'Etat comme des eſprits pleins de diſſimulation, de ruſes, de ſoupleſſe ; en apprenant au genre humain qu'il doit être bien méchant, puiſque, pour le gouverner, on ſe perſuade, en quelque ſorte, que la vertu ne ſuffit pas, & qu'il eſt néceſſaire d'appeller au ſecours la fraude, le menſonge, le vice, le crime & tout leur cortège.

Après avoir lu un Livre tel que celui-ci, on ſeroit tenté de s'applaudir d'être né hors du tourbillon des grandes affaires ; mais ſi, par malheur, on y étoit engagé, il faudroit profiter de ce qu'il y a de bon dans ce Volume. L'Auteur, que nous ne connoiſſons pas, a voulu donner une

esquisse, ou, comme il parle lui-même, un *croquis exact & bien lavé de toutes les opérations politiques*, qui ont occupé l'Europe depuis cent ans. Il ne devroit commencer, en rigueur, qu'aux Traités de Westphalie en 1648, mais la liaison des évènements l'engage à préluder par deux Chapitres, qui annoncent & préparent cette grande pacification.

On a de plus dix-huit Chapitres pour le cours des affaires, depuis les préliminaires de cette paix jusqu'à la fin du siècle, c'est-à-dire jusqu'en 1699 : car, du projet de l'Auteur, il n'y a encore d'exécuté que la premiére Partie ou le premier Volume. Or ces dix-huit Chapitres sont comme autant de scènes qui servent à l'*intrigue*, qui occupent & suspendent l'esprit du Lecteur jusqu'à l'*évènement*; bien entendu qu'on y joindra encore les Chapitres du second Tome qui est

du ; & à la fin duquel on
ouver le dénouement de la
, l'évènement.
elle est, en effet, l'idée de
l'Auteur : on jugera de ce qu'elle
vaut & de ce qu'elle peut produire
de bon. Il considère l'Etat présent
de l'Europe comme le résultat de
ce qui a été préparé, négocié,
traité, conclu depuis cent ans :
c'est l'évènement, en un mot, &
l'intrigue consiste dans tout ce qui a
précédé. Intrigue, au reste, qui ne
procède que par des faits, qui
ne suppose point de systême, qui
se développe de proche en proche
par les rapports qu'ont eus les gran-
des affaires entre elles, par les rôles
divers qu'ont joués les premiers
personnages de l'Europe.

Il y auroit à parier que cette
allégorie, tirée des Spectacles &
du Genre Dramatique, pourroit
s'appliquer à tous les siècles. Quand
Jules-César assujettit sa patrie, ce

fut le dénouement de plusieurs grandes intrigues qui avoient précédé. Quand Pépin fonda notre seconde race, ce fut la fin & comme le résultat de quantité d'opérations, qui avoient rendu les Maires du Palais indépendants du Souverain légitime. On pourroit dire de même que l'état de l'Europe, sous Charles-Quint & François I^er^, fut l'*événement* par rapport à ce qui s'étoit passé & traité de plus important, depuis l'extinction de la maison de Bourgogne. Et il en est de même de toutes les autres situations du monde présent & futur. Nous préparons aujourd'hui l'état du 19^e^ Siècle, qui sera aussi le germe du 20^e^ & ainsi de suite, toujours en vérifiant le mot d'Horace : *Ætas parentum pejor avis, tulit nos nequiores, &c.*

Tout Chapitre de cette Histoire forme une sorte de groupe, c'est-à-dire que, sous un titre ou un

point de vue général, l'Auteur rassemble toutes les affaires respectives à un même but. Ainsi, dans le second Chapitre, on a tout ce qui concerne la guerre de trente ans, préliminaire aux Traités de Westphalie. Dans le troisième & le quatrième, on voit les Négociations qui ménagèrent ces fameux Traités. Dans le cinquième, le sixième & le septième, on apprend à bien connoître l'état des sept Provinces-Unies, soit en elles-mêmes, soit par rapport à leurs Stadhouders. Dans le Chapitre X. c'est le rétablissement de la Monarchie en Angleterre, le caractère de Charles II. &c. Dans presque tous les Chapitres, la Politique du feu Roi Louis XIV. paroît en chef, & donne le branle à tout, &c.

Il seroit long & même impossible de remettre sous les yeux du Lecteur tous ces grouppes déja

bien connus par nos Histoires modernes. Il nous suffira de présenter quelques morceaux où l'on remarque de la vérité & de la force, & d'ajoûter quelques observations sur la manière dont ce Livre est exécuté, parce qu'on peut y désirer des degrés de perfection.

Portrait de Jacques I. Roi d'Angleterre et d'Ecosse. » Jac-
» ques étoit mieux formé pour
» régenter un Collège, que pour
» régir un puissant Empire. Pédant
» opiniâtre & vain, il se picquoit
» de savoir & de bel-esprit. Prince
» timide & soupçonneux, jaloux,
» jusqu'à la puérilité, d'une auto-
» rité dont il ne connoissoit ni
» l'usage, ni les bornes, il étoit
» également incapable de gouver-
» ner par lui-même, & de se
» laisser gouverner par d'habiles
» gens. L'émulation n'avoit prise
» sur lui que par boutades ; &

» rendu à la réflexion, il n'étoit
» pas même ſuſceptible de la honte.
» Toujours Sophiſte avec ſoi-
» même, pour ſe juſtifier le plus
» mauvais parti qu'il manquoit
» rarement de choiſir ; il n'eut
» jamais le courage de prendre le
» meilleur, dès qu'il faiſoit vio-
» lence à ſon goût aveugle pour
» la paix. Henri IV. qui eut bien-
» tôt priſé ce foible Prince ce qu'il
» valoit, diſoit que la Reine Jac-
» ques avoit ſuccédé au Roi Eli-
» ſabeth. « S'il y a quelques traits
de force dans ce caractère, il s'y
trouve auſſi des nuances ſombres
& de l'embarras dans le ſtyle.
En général, l'Auteur de cette Hiſ-
toire écrit comme un Etranger,
qui n'auroit appris notre Langue
que ſur le retour de l'âge & dans
les Livres.

PORTRAIT DE CHRISTINE, REINE DE SUÉDE. » Chriſtine, fille uni-
» que de Guſtave-Adolphe, ...

» entra dans sa majorité, & parut
» à la tête des affaires en 1664....
» *Sous cette Reine*, la Cour de
» Suède se remplit de Littérateurs
» Etrangers de toute espèce. Les
» déniers de l'épargne furent pro-
» digués pour l'achat de manus-
» crits souvent plus rares qu'uti-
» les. La Reine fit de son Palais
» un Collège, où les Commenta-
» teurs du Grec & de l'Hébreu,
» les Grammairiens, les Etymolo-
» gistes, les Théologiens Esprits-
» forts eurent le premier rang.
» Elle effleura les genres de Lit-
» térature les plus épineux, &
» bientôt elle eut la présomption
» d'un demi-Savant. Elle se crut
» élevée par ses connoissances au-
» dessus de son sexe..... Elle en
» quitta les bienséances avec plu-
» sieurs des vertus qui le rendent
» aimable, sans se défaire d'au-
» cune de ses foiblesses. Ses ca-
» prices furent continuels, & n'en-

» cepterent point les grands objets
» du Gouvernement. Sa bizarrerie
» s'accrut avec ſon ſavoir, & ſon
» inconſtance n'eut aucune régle.
» Pluſieurs fois les Voſſius & les
» Saumaiſes perdirent, dans ſon
» eſprit, leur mérite & leur répu-
» tation. Rebutée de leurs *Dia-
» tribes*, *Animadverſions*, *Exer-
» citations*, elle ne vit plus dans
» leurs écrits que les épines & le
» jargon de la Science ; & leur
» érudition pédanteſque lui parut
» une charlatanerie peu digne de
» l'occuper. Mais ou ces retours
» étoient de peu de durée, ou d'au-
» tres fantaiſies profitoient de ſon
» dégoût pour celle-là « &c. La
ſuite du portrait n'eſt pas avanta-
geuſe aux mœurs de Chriſtine,
mais quoiqu'il en ſoit de la vérité
des faits, l'Auteur ſe trompe ma-
nifeſtement, quand il dit que cette
Reine *entra dans ſa majorité*, *&
parut à la tête des affaires en*

1664. Il est certain que Christine abdiqua la Couronne en faveur de son cousin Charles-Gustave dès l'an 1654, qu'elle avoit alors vingt-huit ans, & trente-huit en 1664 : terme qui outrepasse de beaucoup celui de la majorité. Dans cette façon de parler, *d'autres fantaisies profitoient de son dégoût pour celle-là*, on entrevoit la pensée de l'Auteur : il veut dire que *Christine passoit d'une fantaisie à une autre* ; mais l'expression, dont il se sert, manque de naturel & de facilité : elle n'est point dans l'usage de la Langue.

L'Auteur se picque d'impartialité, & voici une des preuves qu'il en donne ; c'est quand il s'agit d'apprécier au juste le caractère de Charles II. Roi de la Grande-Bretagne. » Malheur, *dit-il*, à la » mémoire d'un Prince haï d'un » parti qui devient le dominant : » les Historiens lui enleveront jus-

» qu'à l'intention de faire le bien
» qu'il aura fait. Charles II. enne-
» mi des Presbytériens, Fauteur
» des Catholiques, Précurseur d'un
» frère dont l'expulsion a paru né-
» cessaire à la conservation de la
» Religion & de la liberté, est à
» peine estimé en Angleterre par
» les Soldats Invalides dont il a
» fondé l'Hôtel. Ses foiblesses sont,
» dans l'Historien Anglois, des
» crimes énormes. Ses bonnes qua-
» lités & ses vertus n'y sont que
» des vices médiocres qui ser-
» voient de correctif aux plus
» grands vices. Il est jugé sans
» égard aux circonstances. On lui
» reproche d'avoir omis ce qu'il
» étoit dans l'impuissance de faire,
» d'avoir tenté ce qu'on l'avoit mis
» en droit d'exécuter. On le rend
» comptable de la peste, des effets
» d'une incendie, & du succès de
» l'heureuse témérité de ses enne-
» mis. On exagère ses fautes

» envers la Nation ; & l'on ne
» parle point à la Nation des fautes
» énormes qu'elle commit envers
» elle-même & envers lui. L'Hif-
» toire n'admet ni le Panégyrique,
» ni la Satyre ; & celle d'un Prince,
» dont la conduite quelle qu'elle
» ait été, décida de la balance du
» Commerce & du pouvoir en
» Europe, mérite d'être ramenée
» à la vérité. « Ce morceau eft d'un bon efprit, il eft même écrit avec intérêt : on devroit y fuppofer le mot *incendie* au mafculin.

L'Auteur auroit pu auffi conferver pour Jacques II. une partie de la juftice qu'il rend à Charles fon frere. Jacques eft fort maltraité aux pages 573, 574, 575 &c. Sans doute que la Catholicité de ce Prince contribue à la mauvaife humeur de l'Hiftorien Politique ; mais cet Auteur auroit pû & dû s'abftenir d'imputer à l'*Eglife Ro-*

maine en général, ce qu'il appelle *l'injuste doctrine sur l'obéissance des Sujets à un Prince hérétique.* Il entend apparemment que le sentiment de cette Eglise est que les Sujets ne doivent point *obéir à un Prince hérétique* : or ceci est une fausseté démentie par l'enseignement public de la même Eglise, & par le sentiment non-équivoque de tout ce qu'elle a d'habiles gens. Au reste, on ne démêle pas trop quelle est la Religion de ce Politique. S'il attaque les Catholiques en quelques endroits, il ne ménage guères plus les prétendus Réformés dans d'autres. Tout ceci pourroit bien être l'effet & la preuve d'une façon de penser, dont la Politique seule auroit formé le plan & dressé les articles peu nombreux. C'est, sans doute, aussi en vertu de ce Symbole abrégé que l'Auteur marque tant de mépris ou d'aversion pour

le Roi Louis XIV ; qu'il traite de *nombreux préjugés* les maximes de Religion que ce Prince avoit reçues de la *pieuſe Reine ſa mère ;* qu'il l'accuſe d'avoir eu *peu de lumières ;* qu'il lui reproche comme une *foibleſſe* le temps de ſon Regne, où il pratiqua les exercices de la *piété*, &c. Toutes ces choſes & quelques autres répandues dans ce Volume, ſont écrites ſans preuves, ſans préciſion, avec des ſarcaſmes contre le Clergé & le Deſpotiſme prétendu. Il ne falloit plus qu'exalter la Philoſophie & les Paſſions, décrier le célibat des Prêtres, & ſaupoudrer le tout de Matérialiſme : cela eût fait, dans le goût du temps, un Livre *bien ſcandaleux, bien bon*, comme dit la Comédie du Méchant.

Il y a de plus quelques défauts que nos curieux Littérateurs n'excuſeront point, ſavoir la dureté & l'obſcurité du ſtyle, avec une

multitude d'expreſſions toutes ſingulières.

Par exemple, l'Auteur dit toujours *décréter une guerre, décréter une députation, décréter une armée*; tandis que ce mot ne s'employe que dans les procédures du Barreau. On dit *décréter* une priſe de corps, un ajournement perſonnel, un héritage, une terre. On dit auſſi *décréter* quelqu'un de priſe de corps, d'ajournement &c. mais point du tout *décréter* une guerre, une armée, une députation &c. Il faut dire *décerner*, qui ne ſeroit pas encore généralement bon dans tous ces exemples : on ne dit guères *décerner une armée*, pour ſignifier l'ordre de faire une levée de troupes, & de commencer des expéditions militaires.

Voici d'autres expreſſions vicieuſes : *l'imparité du génie*, pour, *la différence, l'inégalité.*

Retenir de chercher, pour, *empêcher de chercher.*

Il *se trouva l'Empereur & l'Empire pour ennemis*, au-lieu de, il *trouva que l'Empereur & l'Empire étoient ses ennemis.*

Il *avoit projetté à l'avance*, pour, il *avoit projetté d'avance.*

Il *l'en refusa*, pour, il *lui refusa* cette grace, &c.

Tous ces défauts font d'autant plus de peine au Lecteur, que notre Historien Politique étoit capable de donner un Ouvrage curieux, réfléchi, agréable. Il y a des vuës dans cette médiocre production, & un ton de Politique vraiment soûtenu, parmi les embarras du style & les pesantes discussions où est entré l'Auteur. Nous désirons que son second Volume réponde mieux à l'attente du Public.

ARTICLE IV.

RACCOLTA DI TRATTATI di diversi Autori concernenti alla Religion Naturale e alla Morale Filosofia de' Cristiani, e degli Stoïci.

Volume primo che contiene 1. Saggio di Filosofia Morale del Sig. di Maupertuis. 2. Ragionamento del Sig. Francesco M. Zanotti. 3. Difesa del Sig. di Maupertuis del P. Ansaldi. 4. Parere del P. Schiara sopra la Difesa suddetta.

Volume secondo che contiene 1. Discorsi tre del Sig. Francesco M. Zanotti. 2. Lettera del Padre Casto Innocente Ansaldi. 3. Lettere del Sig. Giuseppe Antonelli. 4. Dissertazione del Sig. Conte Lodovico Barbieri. 5. Lettere diverse

colle loro riſpoſte. 6. Appendice e Diceocriſia del Sig. Canon. Giuſeppe Guerreri. (*In*-4°.) In Venezia, Appreſſo Pietro Valvaſenſe, &c. M. DCC. LVII.

Recueil de Traités compoſés par divers Auteurs touchant la Religion Naturelle & la Philoſophie Morale des Chrétiens & des Stoïciens, &c. (Deux Volumes *in*-4°.) A Veniſe, &c.

IL y a environ dix ans que M. de Maupertuis donna ſon *Eſſai de Philoſophie Morale :* Ouvrage deſtiné à calculer le bonheur & le malheur de la vie, & à faire voir que le Chriſtianiſme ſeul, non la Philoſophie Stoïcienne, peut diminuer la ſomme de nos maux. Cette Diſſertation portée en Italie, y a excité une fort grande controverſe, dont toutes les pièces ſont raſſemblées dans

les deux Volumes que nous annonçons. On commence par y donner, en Italien, l'*Essai* de M. de Maupertuis, & l'on finit par une sorte de récapitulation, ou même de jugement tout en faveur de notre Auteur François & de sa doctrine.

Le premier qui s'est élevé contre l'*Essai*, est M. Zanotti, Secrétaire de l'Académie de Bologne, homme très-connu & très-estimé en Italie. On a de lui une Dissertation, sous le titre de *Ragionamento*, distribuée en six Chapitres, où il attaque presque tous les Articles du Traité de M. de Maupertuis. Il combat la définition que cet Académicien-Philosophe donne du bonheur. Il ne peut souffrir qu'on dise que, dans cette vie, la somme des maux l'emporte sur la somme des biens. Il n'approuve point la différence que l'*Essai* assigne entre les Epicuriens

& les Stoïciens : différence qu
consiste, selon M. de Maupertuis
en ce que les premiers s'atta
choient à augmenter la somm
des biens, & les seconds à dimi
nuer la somme des maux.

Mais ce qui déplaît le plus
M. Zanotti dans la Dissertatio
de notre Auteur François, c'e
le portrait désavantageux qu'ell
fait du systême des Stoïciens
Elle représente, en effet, ces Phi
losophes comme n'ayant eu au
cune idée fixe & lumineuse su
l'existence de Dieu, sur la Prov
dence, sur l'immortalité de l'ame
comme n'ayant enseigné que d
belles chimères sur l'insensibilit
aux peines du corps, sur l'équili
bre des passions, sur la perfectio
sublime du Sage ; enfin comm
s'étant déclarés hautement pour l
doctrine du Suicide : car tel étoit
dans cette Ecole, l'Antidote géné
ral contre tous les maux. Dè

qu'un Stoïcien ſe ſentoit malheureux, ſes Maîtres lui apprenoient à implorer le ſecours d'une mort volontaire ; & l'on ne peut pas dire que cette maxime ou cette pratique fût déraiſonnable dans un ſyſtême où l'on n'étoit retenu ni par la crainte des Dieux, ni par les intérêts de la Société : ſyſtême dont le but étoit de ſe garantir du mal à quelque prix que ce fût. *Sors de la vie*, diſoit Marc-Aurèle, *ſi elle te devient à charge. Pour ſavoir mourir*, diſoit Senèque, *il ſuffit d'être ennuyé de la vie.*

Voilà l'expoſition abrégée que M. de Maupertuis fait de la Philoſophie Stoïcienne. Il met en contraſte la Morale du Chriſtianiſme, & il démontre que celle-ci eſt bien plus propre à faire des heureux, ou plutôt qu'elle ſeule eſt capable de conduire les hommes au bonheur ; que d'elle ſeule auſſi dépendent la paix & la dou-

ceur de la Société &c. Ce Tableau de la Religion Chrétienne, quoique ſuſceptible de plus d'ornements qu'on n'en remarque dans l'*Eſſai* de notre Philoſophe, ſe préſente néanmoins avec grace, & attache un Lecteur qui ſait réfléchir, & préférer le vrai aux pompeuſes inutilités d'une fauſſe Philoſophie.

M. Zanotti ne reſſemble point à nos Incrédules qui blaſphêment ouvertement la Religion, ou qui ſemblent ne lui rendre hommage que pour la combattre plus ſûrement. Cet Italien eſt intimement perſuadé de la beauté, de l'excellence, de la néceſſité du Chriſtianiſme ; mais il aime auſſi les Stoïciens. Il croit que ces Philoſophes avoient quelques notions de la vie future, ſans néanmoins être bien perſuadés des dogmes de l'exiſtence de Dieu, de la Providence, de l'immortalité de l'ame ; il trouve,

dans cette Philoſophie, l'idée de l'*honnête* qu'il eſtime avoir été fort puiſſante pour guider les hommes dans la carrière de la vertu; il ſoûtient qu'à l'aide de cette idée de l'*honnête*, le Stoïcien pouvoit parvenir à une grande perfection, s'établir dans un état de paix très-poſitif & très-réel, s'exempter des maux de la vie ou en diminuer extrêmement l'impreſſion, s'intéreſſer enfin au bonheur de la Société & accomplir tous les devoirs du Citoyen. Quant au Suicide, M. Zanotti ne nie pas qu'il ne fît partie de la doctrine Stoïcienne, mais ce n'étoit pas, *dit-il*, par déſeſpoir que les bons Stoïciens ſe donnoient la mort : ils ne vouloient pas même, en uſant de ce remède, s'épargner les maux de la vie : leur but étoit de ſe ſouſtraire aux inſultes de la fortune, de conſerver leur dignité, & de tirer de preſſe leur vertu. Cette inter-

prétation prouve qu'on dit tout ce qu'on veut en philosophant sur le papier. Le Suicide, quoiqu'en dise le docte Académicien, fut toujours une action de fanatique, une entreprise contraire aux vraies lumières de la raison. Mais ne prévenons pas la très-ample réfutation qu'on a faite du *Ragionamento* de M. Zanotti.

Il y a, dans l'Université de Ferrare, un Professeur célèbre nommé le P. Ansaldi, Dominicain, Auteur de quantité d'Ouvrages dont quelques-uns paroîtront encore dans nos Mémoires. Ce docte & zélé Théologien a remarqué que, depuis quelques années, les *petits Livres* de nos *Déistes*, de France & d'Angleterre, (Libercoli pieni di Deismo) passent au-delà des monts, y sont accueillis de la jeunesse, y répandent le goût d'une Philosophie toute Payenne. Il a craint que la Dissertation de

M. Zanotti n'eût, à-peu-près, le même effet, quoique composée par un homme qui respecte la Religion. Il a pris le parti de la combattre, non absolument dans toutes ses parties : selon lui, quelques-unes des critiques publiées contre l'*Essai* de M. de Maupertuis, peuvent subsister ; mais il attaque fort les principes du système ; il soûtient que cette Philosophie n'est nullement capable de diminuer nos maux en cette vie, & que le Christianisme seul a cet avantage. L'Ecrit est en Latin, sous le titre de *Vindiciæ Maupertuisianæ* : on l'a donné depuis en Italien, & c'est, dans cette Langue, qu'il fait partie du Recueil que nous annonçons.

Le P. Ansaldi se propose trois questions, dont l'examen & la solution remplissent tout son Livre, qui est un petit *in*-4°. de 250 pages.

vie future, tantôt incertains cette vérité, la traitant d'une ma-nière problématique, la soumet-tant à toutes les vicissitudes d opinions les plus chancélantes.

La seconde question, proposé par le P. Ansaldi, est, *si l'idée Stoïcienne de l'honnête suffit pour diriger l'homme dans la route de la vertu, pour le rendre heureux en cette vie, ou du moins pour diminuer le sentiment de ses maux.* Et la réponse est encore une forte & absolue négative. L'Auteur fait voir que cette idée de l'honnête & de son empire sur l'homme, n'a jamais pû être qu'une imagination ou une entité abstraite : idée de l'honnête, en effet, qui, dans ce systême des Stoïciens, n'étoit émanée d'aucun Etre subsistant, éternel & souverainement parfait; qui, par elle-même, n'intimoit ni récompenses, ni châtiments; qui, par cette raison, ne devoit

arrêter ni les fougues de la colère, ni les attentats de l'ambition, ni les fourberies de l'avarice, ni les folies du libertinage. Cette belle fantaisie de l'honnête, *dit notre Auteur d'après un Anglois*, cette fille du Ciel, dont on exalte les charmes & les vertus, n'étoit pourtant recherchée de personne, *parce que les Philosophes ne lui avoient point donné de dot*, c'est-à-dire, parce que la Philosophie s'étoit contentée de la louer sans lui départir le moindre attribut réel, actif & efficace. Le P. Ansaldi combat par toutes sortes d'arguments ce principe Stoïcien de l'*honnête*; il fait voir que ce n'est qu'un fantôme, tandis qu'on le sépare des dogmes essentiels de l'existence de Dieu, de la Providence, de l'immortalité de l'ame. Il montre qu'après l'Epicuréisme & l'Hobbésianisme qui n'admettent aucune Loi naturelle, aucune

notion primitive du juſte & de l'injuſte, le Stoïciſme eſt le plus mauvais ſyſtême qui ait pû être propoſé aux hommes & enſeigné dans les Ecoles de l'Antiquité ; qu'il détruit encore plus de vérités que le Déïſme pur, puiſque ce dernier conſerve du moins l'exiſtence de Dieu, la Providence *, l'immortalité de l'ame, & qu'il ſe borne à ne point admettre la Religion révélée ; que le Stoïcien laiſſe moins de reſſources à la vertu que l'Idolâtre, puiſqu'il y a toujours, dans l'idolâtrie même, un ſyſtême de légiſlation religieuſe, un corps de devoirs à remplir, une vie future avec ſes ſuites &c. Comment ſeroit-il donc vrai que la doctrine Stoï-

* On entend ici une eſpèce de Déïſme. Car il y a un Déïſme qui nie inſolemment la Providence.

cienne peut rendre l'homme vertueux, le conduire au bonheur, lui apprendre du moins à ſe faire un ſort plus ſupportable ?

La troiſième queſtion eſt, *ſi l'attente des biens éternels eſt plus efficace que l'idée Stoïcienne de l'honnête, pour diminuer le ſentiment des maux de la vie.* Et l'Auteur affirme très-expreſſément cette propoſition, dont il démontre enſuite la vérité, mais en fort peu de mots, parce que la choſe ne peut être diſputée par un Philoſophe Chrétien tel que M. Zanotti. Tout ce que cet Académicien prétend, c'eſt qu'il ne faut pas priver non plus la doctrine Stoïcienne du privilège d'adoucir les maux de la vie : & voici un de ſes principaux arguments dont le P. Anſaldi fait ſentir très-aiſément l'abus & le foible. Il y a, *dit M. Zanotti*, dans le Chriſtianiſme, des ames généreuſes, qui

protestent qu'elles seroient prêtes à remplir leurs devoirs, même les plus difficiles, quand il n'y auroit point d'espérance pour l'autre vie : elles assûrent que la beauté seule du souverain Etre suffit pour les faire entrer & pour les soûtenir dans la carrière de la vertu : c'est même en cela que consiste la perfection de ces personnes. Pourquoi donc, *continue l'Auteur*, les Stoïciens ne se laisseroient-ils pas aussi conduire par l'idée de l'*honnête ?* Pourquoi cette vuë ne les animeroit-elle pas à supporter patiemment les traverses de cette vie, quoique d'ailleurs il n'y eût nulle récompense à espérer, soit en ce monde, soit en l'autre ? Le P. Ansaldi remarque deux défauts dans ce raisonnement.

1°. Il ne s'agit pas, dans la question présente, de Chrétiens qui se porteroient pour vouloir accomplir leurs devoirs, quand ils

n'auroient rien à espérer en l'autre vie : il est question de ceux qui s'appuient sur l'espérance Chrétienne, pour se consoler dans leurs misères présentes ; & l'on soûtient que ces personnes ont beaucoup plus de ressources que le *Stoïcien*, qui n'a que l'idée abstraite de l'honnête, ou plutôt on assûre que celui-ci est sans appui raisonnable, tandis que le Chrétien peut tirer de son espérance des consolations infinies. On voit donc manifestement que l'Académicien de Bologne est hors de l'objet qui forme la controverse.

2°. Il est très-faux que la perfection des Chrétiens consiste à pratiquer la vertu sans s'appuyer sur l'espérance des biens futurs. Lorsqu'on aime Dieu pour lui-même, on conserve cette espérance, jamais on ne peut l'abdiquer, jamais on ne peut dire ni penser que l'amour de Dieu pour

lui-même exclue l'amour de Dieu pour la récompense. Dans la façon de penser du Docteur de Bologne, il s'ensuivroit que le Chrétien parfait ne feroit pas seulement abstraction de l'espérance Chrétienne, mais qu'il y renonceroit même, ou qu'il croiroit du moins pouvoir s'en passer. En effet, tel devroit être son état pour soûtenir le parallèle du Stoïcien, qui n'auroit jamais pour motif & pour déterminant que la raison de l'*honnête*, sans espérer aucune récompense ni en cette vie, ni en l'autre.

Dans toute son Apologie du sentiment de M. de Maupertuis, le P. Ansaldi traite son Adversaire avec beaucoup de politesse, d'égards & de considération. Mais en Italie, comme en France, les Auteurs n'aiment point à être contredits. M. Zanotti a repris la plume non contre M. de Mauper-

tuis, mais contre le P. Dominicain de Ferrare. On a vu paroître trois Discours, remplis de plaintes sur le procédé de ce Professeur. Il n'est pas de notre objet d'entrer dans ces discussions polémiques. Observons seulement ce qui suit.

Dans son premier Discours, M. Zanotti se défend beaucoup de l'imputation de Stoïcisme ; il porte fort impatiemment les soupçons que l'Adversaire semble vouloir répandre sur ses façons de penser en matière de Religion.

Dans le second Discours, après avoir rappellé toutes les questions traitées dans le *Ragionamento* contre l'*Essai* de M. de Maupertuis, l'Académicien de Bologne reproche fort au P. Ansaldi la confusion & le désordre prétendu de son Apologie ; puis il s'attache à faire voir que les Philosophes ont connu l'immortalité de l'ame ; que les seules lumières de la raison ont

ſuffi pour les guider dans cette connoiſſance ; qu'il ne s'agit pas de ſavoir ſi la perſuaſion qu'ils avoient de ce dogme étoit bien forte & bien fixe ; que, pour leur conduite & ſur-tout pour appuyer la Morale Stoïcienne, c'en étoit aſſez de la ſimple probabilité qui n'exclut pas le doute & la crainte de ſe tromper : car en ſuppoſant que le Stoïcien n'eût que des ſoupçons de l'immortalité de l'ame ; qu'il ne fît qu'entrevoir les récompenſes & les peines de l'autre vie, ne devoit-il pas toujours en tirer des conſéquences pour ſon ſyſtême ? n'étoit-il pas averti, par exemple, de ne procéder point ſi aiſément au Suicide, de peur que cette démarche violente ne fût condamnée & punie après ſa mort ? Ainſi raiſonne M. Zanotti.

Dans ſon troiſième Diſcours, cet Auteur revient à la même

matière du Suicide ; il tâche d'adoucir la doctrine Stoïcienne sur ce point ; il explique la sienne propre, & il reproche au P. Ansaldi de l'avoir altérée. Après quoi il disserte sur l'espérance Chrétienne, & se plaint beaucoup de ce qui lui est imputé à ce sujet par son Adversaire. Il se retourne de bien des façons, pour faire connoître qu'en défendant les Stoïciens il n'a donné nulle atteinte aux motifs surnaturels de crainte & d'espérance que renferme & fournit le Christianisme. Il passe de-là à cette question, tant rebattue & si peu expliquée encore, de l'*honnête* Stoïcien. Il prétend que l'idée de l'*honnête* impose une véritable obligation ; que, bien-loin d'être odieuse à l'homme par l'empire qu'elle exerce sur lui, elle le remplit de douceur, elle le gagne par ses charmes. Il représente l'*honnête*, pris en général &

dans sa signification la plus étendue, comme n'étant pas distingué de Dieu même &c. La fin de ce Discours est une sorte de complainte sur le procédé du P. Ansaldi. On voit par cette conclusion que l'Auteur n'est guères accoûtumé aux guerres littéraires : il fait paroître un trouble trop peu philosophique ; il manifeste une ame ulcérée, & le tout parce qu'il a été contredit sur son zèle à défendre les Stoïciens.

Le P. Ansaldi n'est point homme à céder le champ de bataille. Aux trois Discours de l'Académicien de Bologne, il a opposé une Lettre de 118 pages *in*-4°. Et c'est bien là qu'on voit toute la vigueur, toute la finesse, tout le sang-froid d'un Combattant fort aguerri. Ce morceau est véritablement à lire, & peut servir de modèle dans les combats philosophiques ou dogmatiques. D'abord l'Auteur mon-

tre aſſez bien que M. Zanotti ne ſaiſit pas le vrai point de l'*Apologie*, publiée en faveur de M. de Maupertuis. Il rend juſtice à la bonne, franche & vraiment Chrétienne Religion de l'Académicien, mais il ne peut diſſimuler que ſon penchant à juſtifier la Philoſophie du Portique l'a entraîné trop loin. Il démontre, ce ſemble, d'une manière invincible, ce qui eſt préciſément l'objet de la queſtion, ſavoir, que le Stoïcien, dans les maux & les déplaiſirs de la vie, n'a point de motif réel, raiſonnable & efficace de conſolation. Quelle différence, à cet égard, de ce Philoſophe au Chrétien !

Le P. Anſaldi ajoûte un fort beau développement ſur les connoiſſances qu'ont eues les hommes de l'immortalité de l'ame & de la vie future. Ce n'eſt point des Philoſophes que ces lumières ſont venues ; les Philoſophes ont plus

détails où entre le P. Anfald
nous nous contentons d'ajoût
qu'ils nous ont paru très-folid
contre toutes les fubtilités de fc
Adverfaire à l'égard du Suicid
de la frivole idée de l'honnê
Stoïcien &c. Terminons notı
Extrait par un coup-d'œil génér
fur les autres Pièces contenu
dans ce Recueil.

D'abord c'eft un affez long Oı
vrage fous le titre de *Sentimeı
du P. Schiara*, Bibliothécaire c
la Cafanate à Rome, *touchant l*
Vindiciæ *du P. Anfaldi.* Il y
beaucoup d'érudition dans ce mo
ceau, mais il paroît qu'en défeı
dant les Stoïciens, l'Auteur a plı
confidéré l'état de leur fyftême
depuis l'établiffement du Chrifti
nifme, que le fond même d
opinions de Zénon & des autr
Chefs de cette Ecole. Ainfi ceı
docte Differtation pourroit bie
être étrangère à la controverfe

née entre M. de Maupertuis & M. Zanotti.

On a ensuite quatre Lettres, sous le nom de M. Antonelli, en faveur de M. Zanotti & de son *Ragionamento*. Les fins Littérateurs d'Italie disent que c'est M. Zanotti lui-même qui les a publiées sous un titre emprunté. Mais quoiqu'il en soit, ces Lettres n'ajoûtent rien d'essentiel aux Ecrits du docte Académicien de Bologne : elles ne font qu'en développer les principes, & dire de petites pointilleries au P. Ansaldi.

Vient après cela une Dissertation du Comte Barbieri de Vicenze, qui prétend que M. de Maupertuis n'a ni bien connu, ni bien attaqué les Stoïciens. Cette Dissertation est plus contre que pour le P. Ansaldi; quoiqu'elle ne témoigne pas d'ailleurs une fort grande

estime du Stoïcisme tel que l'o
enseigné les Anciens.

Suivent plusieurs Lettres écrit
à l'occasion du différend ent
M. Zanotti & le P. Ansaldi. C'e
le Libraire de Venise qui a re
cueilli ces morceaux, dont aucu
n'étoit originairement destiné
l'impression.

Parmi ces Lettres, on trouv
une pièce publiée sous le nom d
feu Cardinal Querini, qu'on su
pose décider la controverse pré
sente en faveur des Stoïciens. C
Ouvrage, qui n'est que le fru
de l'imagination, a donné lieu a
dernier morceau contenu dans c
Recueil & intitulé, *Jugement d
l'ombre du Cardinal Querini.* C'e
un Ecrit de 70 pages, fort crit
que & fort véhément contre
fausse Philosophie des Stoïcien
L'ombre prétendue *du Cardin*
y est jugée & condamnée en c
termes : *Ella è dunque rea*

falso in tutti i conti, e nel mentito nome, e nel mentito aspetto, e nel mentito stato di controversia, e nelle mentita idea delle virtù, e nella mentita nozione della felicità, e nelle mentite autorità, e ne' mentiti aggravi fatti a un religiosissimo e accreditatissimo scrittore, &c. On entend par ces dernières paroles le P. Ansaldi, qui a tout l'honneur de ce jugement, lequel n'est toutefois aussi qu'une fiction & une allégorie, mais mieux fondée que le Discours prétendu du Cardinal Querini.

ARTICLE V.

***LETTRES ÉDIFIANTES ET CURIEUSES**, écrites des Miſſions étrangères par quelques Miſſionnaires de la Compagnie de* JESUS. *XXVIII^e Recueil.* (In-12.) M. DCC. LVIII.

DEPUIS plus de deux ſiècles que le zèle du ſalut des ames a conduit des Miſſionnaires dans le Nouveau-Monde & dans pluſieurs vaſtes régions de l'Ancien, ces hommes Apoſtoliques ſe ſont fait un devoir de nous rendre compte de l'état de leurs Egliſes, des courſes qu'ils entreprennent, des dangers qu'ils courent, des obſtacles qu'ils rencontrent, des traverſes qu'ils éprouvent, des ſuccès que Dieu accorde à leurs travaux. A ce premier objet ſi précieux, pour

quiconque s'intéreſſe à la gloire & à l'accroiſſement de la Religion, ils en ont joint un ſecond d'un ordre différent, mais qui bien entendu ne peut paroître étranger au but qu'ils ſe propoſent, ni au motif qui les anime. Le deſir d'être utiles à leurs Concitoyens, la reconnoiſſance qu'ils doivent aux Princes Chrétiens, qui protégent leurs établiſſements, leur a fait ménager des moments, au milieu des fonctions pénibles du Miniſtère, pour s'inſtruire de tout ce qui concerne les pays qu'ils habitent, & pour faire paſſer enſuite juſques à nous le réſultat de leurs connoiſſances & le fruit de leurs obſervations.

C'eſt à cette correſpondance ſuivie, qu'ils n'ont ceſſé d'entretenir en Europe, que nous ſommes redevables d'une multitude de découvertes utiles au progrès des Arts, des Sciences, de la Na-

vigation, de l'Hiſtoire. Elle a rectifié nos idées ſur mille erreurs, que l'ignorance ou l'infidélité des Voyageurs avoient accréditées : elle nous a mis en état de fixer avec exactitude la poſition reſpective des pays, le cours ſuivi des fleuves & des rivières, les limites préciſes qui ſéparent les Royaumes & les Empires. Elle nous a éclairés ſur les Mœurs, les Uſages, le Gouvernement, la Religion, le génie de ces Peuples ſans nombre, qui couvrent plus de la moitié de notre globe ; & dont, ſans ce ſecours, l'Hiſtoire ſeroit pour nous enveloppée d'épaiſſes ténèbres.

Tel fut le double objet qu'embraſſerent, dès le temps de leurs premiéres courſes, les Miſſionnaires qui pénétrerent dans les immenſes contrées de l'Aſie, de l'Afrique & de l'Amérique. Ceux qui leur ont ſuccédé, n'ont pas perdu de vuë ce plan tracé par leurs pré-

deceſſeurs. Chaque année tranſmet, en Europe, l'Hiſtoire de leurs travaux Evangéliques & de leurs Opérations littéraires. Les détails ſe multiplient, s'accumulent tous les jours ; & c'eſt dans ce fonds, comme perpétuel, qu'on a puiſé pour nous donner *le XXVIII^e Recueil des Lettres édifiantes & curieuſes* que nous annonçons au Public.

L'Epître préliminaire trace d'abord une légère eſquiſſe de l'état préſent de la Religion dans la Chine. C'eſt un préambule que l'Editeur a cru néceſſaire pour l'intelligence de quelques-unes des pièces qui compoſent ce Volume.

En 1746, il s'éleva, dans l'Empire de la Chine, une cruelle perſécution contre les Chrétiens: l'orage s'eſt un peu appaiſé depuis ce temps-là : il s'en faut bien cependant que le calme ſoit parfait.

ment rétabli. A Pekin, l'ex
de la Religion se fait ave
entière liberté. La considé
dont y jouissent les Missionn
& l'estime que l'Empereur fa
leurs talents, contribuent à
procurer cet avantage. Mais
effets de cette protection ne s'é
dent pas jusques dans les Provin
les Ouvriers Evangéliques y
beaucoup à souffrir de la dur
des Mandarins.

L'arrivée d'un Ambassadeur *
Portugal à la Chine avoit fait e
pérer quelque heureux change
ment. On s'étoit flatté qu'à l
prière de ce Seigneur, & en consi
dération du Prince dont il étoit
le Ministre, la sévérité des Edits
seroit mitigée : l'évènement ne

* Dom François Xavier d'Assis Pa-
chaco Sampayo. Il arriva à Pekin le
premier Mai 1753, & en repartit le
8. Juin de la même année.

répondit

répondit pas à l'attente. L'Ambassadeur fut reçu personnellement avec toutes les distinctions duës à son rang ; mais il trouva la Cour dans des dispositions si peu favorables, qu'il ne crut pas même devoir faire aucunes tentatives sur cet objet.

Cette Ambassade toute infructueuse qu'elle avoit été, servit néanmoins à augmenter la considération qu'on avoit à la Cour de Pekin pour le P. Gaubil, célèbre Missionnaire François, qui avoit servi d'Interprète à l'Ambassadeur Portugais pendant tout le temps de son séjour à la Chine. Deux des principaux Ministres de l'Empereur, curieux de s'instruire de ce qui concerne les différentes Puissances de l'Europe, & en particulier la France, dont ils font une estime singulière *, voulurent

* Les Chinois appellent leur Empire *le Royaume du milieu.* Les deux Mi-

avoir avec ce Père quelques conférences particulières, dont celui-ci profita toujours pour leur parler de la Religion Chrétienne. Il leur en exposa en peu de mots les fondements & la morale, & prit de-là occasion de détruire les calomnies dont on cherchoit à noircir les Missionnaires. Le témoignage avantageux que le grand Empereur *Kang-Hi* leur avoit rendu, ne fut point oublié, non plus que l'Edit porté par ce Prince pour autoriser la Religion des Chrétiens dans ses Etats. Les Ministres écouterent le Père avec beaucoup de plaisir, ils parurent même persuadés de la vérité de tout ce qu'il leur disoit. Mais les temps avoient changé. La plûpart des Grands étoient occupés à pré-

[illegible]

nistres disoient, après l'Empereur *Kang-Hi*, qu'en Europe *le Royaume du milieu* [illegible] la France,

venir l'esprit de l'Empereur contre les Européens. Tout ce que le P. Gaubil put obtenir des deux Ministres, c'est qu'ils feroient leur rapport à l'Empereur des deux entretiens qu'ils venoient d'avoir avec lui, & qu'ils employeroient leur crédit pour arrêter les recherches trop rigoureuses de quelques Mandarins de Province.

Quant aux détails particuliers sur la Chine, sur les Juifs qui y sont établis, & sur plusieurs autres objets touchant ce vaste Empire, on nous renvoie au XXIXe Vol. qui ne tardera pas à paroître. La fin de cette Epître rappelle le souvenir des Missionnaires, qui ont fini leur carrière dans l'exercice du zèle. C'est un tribut d'éloges qu'on paie à leur mémoire: tribut autorisé par l'usage, & qui ne peut paroître déplacé à la tête d'un Livre destiné à représenter

l'Histoire de leurs travaux Apostoliques.

En entrant dans le corps du Volume, on trouve une Lettre écrite de Macao, par le P. Forgeot. C'est une Relation circonstanciée de la mort que les Pères Joseph-Antoine Henriqués & Tristan de Athèmis endurerent en 1748, pour avoir prêché la Religion à la Chine. Il n'y avoit que fort peu de temps que ces Missionnaires travailloient au salut des ames dans la Province de *Nang-kin*, lorsque la persécution s'y fit sentir. Les précautions qu'ils prirent pour leur sûreté, jointes au zèle des Néophytes, confiés à leurs soins, les déroberent d'abord à la vigilance du Viceroi & des Mandarins. Mais le P. Henriqués ayant enfin été dénoncé à plusieurs Tribunaux par la trahison d'un Chrétien apostat, on envoya des Satellites pour s'assûrer de sa personne. Le Père fut

instruit des ordres donnés contre lui, & déja il avoit commencé à s'éloigner du lieu de sa résidence ordinaire. Mais ayant appris, dans sa retraite, la détention du P. de Athémis, qu'une sorte de hazard avoit fait découvrir, il ne crut pas devoir abandonner son Confrère, dans le moment où son secours lui devenoit le plus nécessaire.

Il s'arrêta donc, résolu de ne se retirer qu'après avoir pris des mesures, pour lui adoucir la rigueur de sa prison. Ces délais que la charité seule avoit suggérés, donnerent aux Soldats le temps de le joindre. Il fut pris avec un Chrétien qui lui servoit de compagnon, & conduit dans la prison où le P. de Athémis avoit été renfermé. On ne tarda pas à instruire le procès des deux Missionnaires. Après différents interrogatoires, dont le P. Forgeot nous donne le détail, & où l'on s'efforça en

vain de les faire passer pour coupables de rébellion, il furent condamnés l'un & l'autre à être étranglés : ce qui fut exécuté le 12. Septembre 1748. Voici en quels termes étoit conçuë la Sentence de mort prononcée contre eux.
» Moi Basial de Votre Majesté, » instruit que *Vang-ngau-To-ni*, » (nom du P. Joseph - Antoine » Henriqués) enseigne une doc» trine erronée, & trouble le peu» ple, je l'ai fait prendre. Cet Eu» ropéen, après avoir passé la Mer, » arriva à *Tchao-ven* le 15. de la » première lune, 2e année *Kien-* » *long*. Il y a débité une Loi qui » contient divers points sur la Vie, » la Mort, le Paradis, l'Enfer, & » autres faussetés de cette nature. » Il a trompé plusieurs personnes » par cette doctrine, & les a en» gagées dans cette Loi qu'il a » prêchée dans plus de vingt Villes » ou Cités. Je donne avis qu'on

» a pris aussi *Tan-ſan-tſico*, (nom
» du P. Triſtan de Athémis) lequel
» vint demeurer au même endroit
» la 9^{e} année *Kien-long*, & a prê-
» ché aussi cette même Loi dans
» huit Villes ou Cités. Conformé-
» ment aux Loix de l'Empire, ces
» deux Européens doivent être
» étranglés. «

La ſeconde Lettre eſt du P. Vivier, Miſſionnaire dans l'Amérique Septentrionale. On y trouve des détails intéreſſants ſur les différentes contrées de la Louiſiane, depuis la Nouvelle-Orléans juſques aux Illinois, ſur les fleuves qui l'arroſent, ſur la poſition & les forces des diverſes Nations Sauvages qui l'habitent, ſur les productions de toute eſpèce dont abonde cet immenſe pays. Il y a long-temps qu'on dit que la Louiſiane, bien cultivée, pourroit animer preſque toutes les branches de notre Commerce. Le P. Vivier eſt tout-à-fait

dans ce ſentiment : » Le terroir, » *dit-il*, en eſt fort bon ; preſque » toutes eſpèces de légumes y » viennent aſſez bien ; on y a de » magnifiques orangers ; on y re- » cueille de l'indigo, du maïs en » abondance, du ris, des patates, » du coton, du tabac ; la vigne » y pourroit réuſſir ; du moins j'y » ai vu de bon muſcat. Le climat » eſt trop chaud pour le froment ; » mais le bled Sarraſin, le millet, » l'avoine y réuſſiſſent parfaite- » ment. On éleve, dans le pays, » toute eſpèce de volailles &c. Le » pays, *dit ailleurs le P. Vivier*, » produit trois fois plus de vivres » qu'il n'en peut conſommer. Nulle » part la chaſſe n'eſt plus abon- » dante : depuis la mi-Octobre juſ- » qu'à la fin de Mars, on ne vit » preſque que de gibier, ſur-tout » de bœuf-ſauvage & de che- » vreuil. « Ajoûtez à tous ces avantages, 1° les arbres, nommés

Ciriers, qui croissent en grande quantité près de la Nouvelle-Orléans, & dont la graine mise en œuvre, produit une cire peu inférieure à celle d'abeilles. 2° Plusieurs fontaines salées qu'on rencontre chez les Illinois, & si abondantes qu'une seule suffit pour fournir de sel toutes les contrées circonvoisines, & même plusieurs postes de la dépendance du Canada. 3° Grand nombre de mines de cuivre & de plomb, qui pourroient être d'un profit immense, & dont on ne retire presque rien, faute de faire les dépenses nécessaires pour les ouvrir & les travailler. Deux Espagnols & un Portugais, qui se donnent pour Connoisseurs en cette matière, ont même assûré au P. Vivier, que les mines de la Louisianne ne sont point d'une nature différente de celles du Méxique & du Pérou, & qu'en fouillant plus avant, on trou-

veroit immanquablement le minéral d'argent sous le minéral de plomb.

Quoiqu'il en soit de cette dernière conjecture, il résulte au moins des observations du Père Vivier, que la Louisianne est une possession de la plus grande importance; que le climat étant tempéré, il seroit facile d'y former des établissements considérables; que le pays des Illinois, en particulier, mérite, par sa fertilité & sur tout par sa position au centre de nos Colonies dans l'Amérique Septentrionale, que la France ne néglige rien pour se le conserver. » Il est vrai qu'il n'a pas encore » enrichi les coffres du Roi, que » les convois sont coûteux; mais » il n'est pas moins vrai que la » tranquillité du Canada & la sû- » reté de tout le bas de la Colonie » en dépendent. Certainement sans » ce poste plus de communication

» par terre entre la Louisianne &
» le Canada. Autre considération :
» Plusieurs quartiers du même Ca-
» nada, & tous ceux du bas-fleuve
» se trouveroient privés des vivres
» qu'ils tirent des Illinois, & qui
» souvent sont pour eux d'une
» grande ressource. Le Roi, en
» faisant ici un établissement so-
» lide, pare à tous ces inconvé-
» niens. Il s'assûre de la possession
» du plus vaste, du plus beau pays
» de l'Amérique Septentrionale.
» Pour s'en convaincre, il suffit
» de jetter les yeux sur la Carte
» de la Louisianne, de considérer
» la situation des Illinois, & la mul-
» titude des Nations auxquelles ce
» poste sert communément de bar-
» rière. «

Une troisième Lettre (du Père Chanseaume) représente la Religion Chrétienne cruellement persécutée dans la Cochinchine. Près de deux cents Eglises démo-

lies, les Autels renversés, les Vases sacrés profanés, les Chrétiens, de tout âge & de tout sexe, en proie à la fureur & à la violence, leurs maisons livrées au pillage, les Missionnaires mal-traités & proscrits, un troupeau nombreux sans Pasteurs & sans guides, une Mission florissante anéantie, le Christianisme aboli presque sans ressource dans un grand Royaume, offrent un tableau d'autant plus affligeant que les premiers progrès de l'Evangile, dans ce vaste pays, sembloient annoncer des succès plus heureux. Cette révolution subite & inattendue fut l'ouvrage d'un Ministre à qui le Roi avoit donné toute sa confiance, & qui s'en servit pour assouvir la haine excessive qu'il portoit aux Chrétiens. Les ressorts qu'il fit jouer, les calomnies qu'il mit en œuvre, les tentatives multipliées, auxquelles il eut recours pour faire passer son

averſion dans le cœur du Roi, & amener un Prince naturellement bon à des voies de rigueur dont ſon caractère l'éloignoit, ſont rapportés dans le plus grand détail par le P. Chanſeaume. Nous déſirerions fort pouvoir le ſuivre dans le récit qu'il en fait; mais la multitude des objets nous force, malgré nous, de paſſer avec rapidité ſur pluſieurs.

Par cette même raiſon, nous ne faiſons qu'indiquer une Lettre écrite de Cayenne en date du 10. Mai 1751, où le P. Fauque rend compte d'une ſorte d'expédition, que la charité lui fit entreprendre, & dont le ſuccès importoit au bien général de la Colonie. Il s'agiſſoit de ramener à Cayenne un aſſez grand nombre de Négres, que la dureté des traitemens avoit engagés à s'échapper de la maiſon de leurs Maîtres. Ces *Marrons* (c'eſt le nom qu'on donne

à Cayenne aux esclaves fugitifs) s'étoient attroupés dans les bois, d'où ils répandoient la terreur, & troubloient la tranquillité de la Colonie. Plus d'une fois les voies de rigueur & les menaces les plus sevères avoient été employées pour les faire rentrer dans le devoir : mais toute la vigilance du Gouvernement y avoit échoué. Le P. Fauque se persuada, que si l'on ne pouvoit se flatter de les réduire par la force, il ne seroit peut-être pas impossible d'en venir à bout par la douceur. Après avoir obtenu du Gouverneur de la Colonie une entière amnistie pour ceux qui consentiroient à le suivre, il alla les chercher lui-même au fond des bois, & sut si bien les gagner par ses fortes, mais douces représentations, qu'il en ramena une grande partie à Cayenne.

En Europe, nous n'employons guères d'autre cire que celle

d'abeilles. Cette même cire est à peine connue à la Chine. Celle dont on y fait usage, se recueille sur les arbres, où elle est travaillée par de petits insectes, appellés, dans la Langue du pays, *Pela-tchong*, ou *La-tchong*. La manière de recueillir & de mettre en œuvre cette *cire d'arbre*, que les Chinois appellent *Pe-La*, forme la matière d'un Mémoire curieux & instructif, envoyé de la Province de *Hou-quang* par le P. Chanseaume.

Le *Pe-la* ne vient pas également sur toutes sortes d'arbres. On n'en connoît, en Chine, que deux qui soient propres à le porter, savoir le *Choui la-chu* & le *Kan-la chu*. Le P. Chanseaume ne dit rien du premier, dont il ne pourroit, *dit-il*, parler que sur le rapport d'autrui. On trouve, dans son Mémoire, la description du second; à quoi ce Père ajoûte que le *Kan-la-chu*, dont il a une

connoiſſance plus particulière, ſupporte également le froid & le chaud, & croît, même ſans culture, dans un bon ou dans un mauvais terrein. De-là on peut conjecturer avec aſſez de vraiſemblance qu'il réuſſiroit en Europe & ſur-tout en France, dont le climat, quoique plus Septentrional que celui de la Province de *Hou quang*, n'éprouve pas des froids plus picquants que ceux qui ſe font ſentir dans cette partie de la Chine. Pourquoi ne tenteroit-on pas ſur cela quelques expériences, qui certainement n'auroient rien de diſpendieux, & qui, par le ſuccès, pourroient tourner au profit du Commerce?

Les *Péla-tchong* ne ſe trouvent pas naturellement ſur les *arbres de cire.* Il faut les y placer: ce qui ſe fait au commencement du printemps. Mais une fois qu'on les y a appliqués, ils s'y multi-

plient, & c'eſt pour toujours. A l'entrée de l'hyver, on apperçoit ſur les arbres de petites tumeurs qui s'enflent par degrés juſqu'à la groſſeur d'une petite noiſette. Ces tumeurs récèlent autant de nids, dont chacun contient une multitude incroyable de petits œufs : les nids reſtent dans cet état juſqu'à ce que les premiéres chaleurs du printemps faſſent éclore les inſectes. » C'eſt le 30. » de Mai, *dit le P. Chanſeaume qui, dans tout ce Mémoire, ne parle que d'après les expériences qu'il a faites lui-même*, » que je » me ſuis apperçu qu'ils (les *Péla-* » *tchong*) commençoient à éclore. » A peine ſont-ils ſortis de l'œuf, » qu'ils courent ſur les branches. » Ils vont ſe promener ſur les » feuilles, ou plutôt y chercher » une ouverture pour entrer dans » l'arbre. Ils ſe collent ſur la ſur- » face de la feuille, y font un en-

» foncement, s'y incorporent, en
» laissant au-dehors une couver-
» ture ou un manteau qui cache
» leur petit corps. «

Il ne paroît pas que ces insectes pénétrent jusques dans la moële, ni même jusques dans le bois des arbres. Les observations tendent à prouver qu'ils ne font que s'insinuer entre le bois & l'écorce : ce qui fait dire au P. Chanseaume que ce sont des insectes *intercutaires*. Quoiqu'il en soit, après avoir séjourné environ six semaines dans l'intérieur de l'arbre, ils en sortent pour travailler. C'est sur la superficie extérieure de l'écorce qu'ils déposent leur cire, en forme de filaments de laine très-fine. Peu-à-peu cette cire s'éleve en duvet, elle se consolide, & les chaleurs de l'été survenant achevent de lui donner de la consistence. Il faut avoir soin de la recueillir après les premiéres

gêlées-blanches de Septembre : si l'on la laissoit trop long-temps sur les arbres, le séjour qu'elle y feroit pourroit nuire à la multiplication des insectes qui, l'année suivante, n'y feroient pas leurs nids. La cire se détache sans peine avec les doigts, ensuite on la purifie. La manière de procéder à cette dernière opération est détaillée dans le Mémoire que nous analysons. Cette cire, au reste, est d'une blancheur & d'une transparence dont la nôtre n'approche pas. Elle est portée à la Cour, pour l'usage de l'Empereur & des principaux Mandarins. On ajoûte qu'on s'en sert comme de remède dans plusieurs maladies, & que les Chinois en font usage pour prévenir les palpitations & les défaillances de cœur, lorsqu'ils ont à parler en public.

On lira avec autant de plaisir que d'étonnement dans la Lettre

du P. Amyot, la defcription d'une Fête pompeufe qu'il eft d'ufage de célébrer à la Chine, lorfque la mère de l'Empereur entre dans fa foixantième année. Tout ce qui s'eft jamais vu en Europe de plus brillant en ce genre, n'approche pas de la magnificence de cette cérémonie, telle qu'on la décrit ici. Ce fut à une maifon de plaifance de l'Empereur que l'Impératrice fe mit en marche avec tout fon cortége. Depuis ce Château jufqu'à Pekin, tous les endroits par où elle devoit paffer, c'eft-à-dire un efpace de quatre lieuës, étoient décorés avec une richeffe & une profufion qu'il feroit difficile d'imaginer. De fuperbes édifices, élevés des deux côtés du chemin, offroient, au milieu même de la campagne, une efpèce de Ville factice, qui fembloit ne différer des Villes ordinaires que par l'éclat & la fingularité de fes em-

belliſſements. » Dans la Ville, » autre ſpectacle encore plus bril- » lant en ſon genre. Depuis la » Porte du Couchant, par où » la Cour devoit entrer, juſqu'à la » Porte du Palais de l'Empereur, » ce n'étoient que bâtiments ſu- » perbes, périſtyles, pavillons, » colonnades, galeries, amphi- » théâtres, avec des trophées & » autres ouvrages d'Architecture » Chinoiſe, auſſi éclatants les uns » que les autres. Tout cela étoit » embelli de feſtons, de guirlan- » des, & de pluſieurs autres orne- » ments ſemblables, leſquels étant » faits avec la plus belle ſoie & » de couleurs différentes, offroient » un coup-d'œil charmant. L'or, » les diamants imités, & autres » pierreries dans le même goût, » y brilloient de tous côtés. Une » grande quantité de miroirs, d'un » métal fort poli, y relevoit » infiniment ce ſpectacle. Leur

» construction & leur arrange-
» ment, en multipliant d'un côté
» les objets, les rassembloient de
» l'autre en miniature, pour en
» former un tout qui enchantoit
» les yeux. «

Il faudroit copier toute la Lettre, pour donner de cette fête une idée qui répondît à la réalité. A ne consulter que la vrai-semblance, on seroit tenté de soupçonner de l'exaggération dans le récit qu'on nous en fait : mais le P. Amyot a soin d'avertir qu'il ne raconte que ce qu'il a vu, & que le merveilleux qui s'y rencontre, ne doit pas en infirmer la vérité. Au reste, l'étonnement diminuera, quand on fera réflexion qu'il a été dépensé pour cette fête près de trois cents millions de notre monnoie, & que, pendant plus de trois mois, tout ce qu'il y avoit, à Pekin & dans les Provinces voisines, de Peintres, Sculpteurs, Archi-

tectes, Menuisiers &c. n'ont pas cessé d'être occupés, pour faire chacun des chef-d'œuvres de leur Art.

Nous passons sous silence les Extraits de quelques Lettres de Perse, de Damas & du Tongkin. Tout ce qu'on a cru capable d'intéresser, s'y trouve rassemblé en peu de mots ; & par-là ces Lettres ne nous ont paru susceptibles d'aucune abbréviation. Nous renvoyons pareillement au Livre même pour un Mémoire du P. Cœurdoux, sur les différentes manières dont les Indiens teignent en rouge ; une pareille matière n'étant du ressort que de très peu de Lecteurs. Les Connoisseurs apprécieront le mérite de ce Mémoire, & le degré d'utilité qui en pourroit résulter, pour la perfection d'un Art aussi nécessaire & d'une étendue aussi universelle que l'est la Teinture.

Il resteroit à rendre compte d'une pièce importante qui termine ce Recueil. C'est un Mémoire du P. Gaubil sur les Isles de *Lieou-kieou*, placées au nombre de trente-six entre la Corée, l'Isle Formose & le Japon. Mais cet Extrait n'a déja que trop d'étendue. Nous nous contenterons donc d'avertir que ce morceau nous a paru très-curieux, très-instructif, très-nécessaire même, quant à la partie Géographique, & qu'il est revêtu de tous les caractères d'authenticité dont ces sortes de pièces sont susceptibles.

Ce XXVIII. Volume se trouve, ainsi que les précédents, chez H. L. Guerin, & L. F. Delatour, rue S. Jacques, vis-à-vis des Mathurins.

ARTICLE

ARTICLE VI.

THE HISTORY of Great-Britain, &c. C'est-à-dire, *Histoire de la Grande-Bretagne*. (Premier Volume, contenant les Regnes de Jacques I. & de Charles I. *in*-4°. pages 473.) Par David Hume. *A Edimbourg, chez Hamilton, Balfour & Neill; & se trouve à Paris chez Cavelier, rue S. Jacques, &c.*

NOus n'annonçons ici que le premier Volume de cet Ouvrage qui en contient deux *, & l'Histoire de quatre Regnes, savoir ceux de Jacques I. de Charles I. de Charles II. & de Jac-

* Le premier a été publié en 1754, & le second en 1757.

ques II. Nous présenterons ces Regnes de suite en parcourant les Chapitres de l'Auteur sans les indiquer.

JACQUES I. Avant la mort d'Elisabeth, *dit l'Historien*, on avoit songé, en Angleterre, au successeur qu'on donneroit à cette grande Reine. Jacques VI. Roi d'Ecosse, avoit les droits les plus légitimes au Thrône d'Angleterre, puisqu'il descendoit de la fille aînée de Henri VII. dont la postérité masculine étoit éteinte. La naissance & l'éducation qu'il avoit reçues dans un Royaume étranger, aussi ennemi que voisin, formoient contre ce Prince des préjugés & des ombrages fâcheux ; mais la connoissance qu'on avoit de sa modération & de son caractère, diminuoit beaucoup la force de ces préventions. D'ailleurs l'union de l'Ecosse & de l'Angleterre, sous la même Couronne, étoient un

avantage qui contrebalançoit tout ce qu'on avoit à craindre d'un Monarque Ecossois. Ainsi les yeux & les vœux de tous les Anglois se tournoient vers ce Prince avec un empressement trop sensible pour échapper aux regards d'Elisabeth. La peine qu'elle en conçut la plongea dans la plus profonde mélancholie. La connoissance du monde & l'expérience qu'en avoit cette Princesse, ne lui avoient pas encore assez appris, *dit l'Historien*, jusqu'où va l'ingratitude des Courtisans & la légèreté du Peuple. Elle mourut le 24. Mars 1603,* après un Regne de quarante ans. » Jamais femme, *dit M. Hume*, » ne posséda tant de gloire & de » réputation : on a long-temps dis- » puté, on dispute eucore, si l'on

* M. Hume, dans toutes ses dates, suit toujours le vieux style.

» ne doit pas la mettre au nombre
» des plus grands hommes. Ce qui
» ne sera jamais douteux, c'est la
» prééminence qu'elle mérite par-
» mi les personnes de son sexe....
» A sa mort, elle laissa son
» Royaume dans un état si floris-
» sant, qu'en montant sur le Trône
» d'Angleterre, son successeur,
» sans avoir rien à désirer, n'avoit
» rien à craindre que la compa-
» raison d'un Roi avec une Reine
» si illustre. «

Après avoir décrit le voyage, l'arrivée & la réception de Jacques I. en Angleterre, après avoir rapporté les premiers Actes de son Regne, & les compliments qu'il reçut des Puissances Etrangères sur son avènement au Thrône Britannique, M. Hume présente à son Lecteur un tableau, où est retracé l'état de l'Europe tel qu'il étoit alors. » A la vuë de la puissance » de Philippe II. qui réunissoit

» sous sa domination tous les Etats
» de la Maison d'Autriche, l'Eu-
» rope, *dit l'Historien*, avoit été
» frappée de terreur : elle avoit
» craint qu'une Maison, dont l'élé-
» vation étoit l'ouvrage de la for-
» tune, n'acquît un pouvoir sans
» bornes. L'évènement montra que
» jamais allarme ne fut moins
» fondée. Une lenteur sans pru-
» dence, une ambition sans pro-
» jet, une finesse sans jugement,
» une fausseté qui ne trompoit per-
» sonne, tel fut le caractère de
» Philippe II. & de tout le Conseil
» d'Espagne, pendant la vie de ce
» Prince & même après sa mort.«
Slow without prudence, ambitious without enterprize, false without deceiving any body, and refined without any true judgment : such was the caracter of Philip, &c.

Des Provinces révoltées ou dépeuplées, des Sujets mécontents

ou indolents furent le ſpecta
qu'une Monarchie étendue d
tout l'univers, offrit à Philippe
& au Duc de Lerme, Miniſtre a
foible que ſon Maître. Quoiqu
Monarchie Eſpagnole ne fût al
qu'un corps languiſſant, il r
reſtoit pas moins une impreſſ
de frayeur qu'entretenoit l'
cienne idée de ſa puiſſance,
ſorte que toute l'Europe form
toujours des vœux pour l'abai
ment de la Maiſon d'Autric
On ne s'appercevoit pas, *dit nc*
Hiſtorien, que la France, unie
tranquille ſous le Gouvernem
du plus grand & du plus aima
des Rois, étoit en état de con
balancer tous le poids de la gr
deur Eſpagnole.

Henri IV. fit alors propoſer
Roi d'Angleterre une ligue a
Veniſe, la Hollande & les P
ſances du Nord. Jacques n'é
pas capable de goûter un ſi v

projet : la paix étoit sa passion. Rosny fut obligé de restaindre ses propositions à une alliance entre la France & l'Angleterre, pour la sûreté des Provinces-Unies. Le Monarque Anglois se faisoit un scrupule d'y entrer, il n'y consentit que par déférence pour sa Cour & pour ses Ministres.

Après la conclusion de ce Traité, dont l'Historien vante la sagesse & l'équité, il passe à la conspiration de Raleigh : elle fut découverte & dissipée, avant que d'être formée. De-là vient que M. Hume déclare qu'on n'en a point encore percé le mystère, quoique, selon les Mémoires de Sully, elle *fût avérée, & fît tout l'éclat imaginable.* Viennent ensuite les disputes des Puritains & des Anglicans, qui jettent l'Historien dans des détails curieux, où il paroît aussi animé contre l'enthousiasme des Puritains que partial contre les Catho-

liques. On en vint à des conférences dogmatiques, où le Roi présent ne fut pas si favorable aux Puritains qu'ils l'espéroient. En Ecosse, il avoit remarqué que cette secte avoit le génie plus Republicain que Monarchique.

Dans le Parlement assemblé, le Roi eut d'autres occasions de déployer son savoir & son éloquence. Parmi les membres de ce corps, l'esprit de liberté étoit encore plus sensible que parmi les Evêques & & les Théologiens. Jacques se rendit trop facile aux demandes de son Parlement. Il reconnut bientôt sa faute, & promit de s'en corriger; mais cette facilité fut un défaut dont il ne put jamais se défaire, & la source des peines qu'il éprouva pendant tout son Regne. Il eut bientôt d'autres démêlés avec la Chambre des Communes: cette Chambre réclamoit des Privilèges, dont elle n'avoit

pas joui ſous Eliſabeth. Dans ſes Requêtes, elle ſut mettre un air de modération & de fermeté qui embarraſſa tellement le Monarque, qu'il ne ſongea plus qu'à trouver les moyens de contenter cette Chambre, & de ſauver l'honneur du Roi. Notre Hiſtorien aſſigne ici le principe de ces licences qui furent autant d'atteintes portées à l'autorité royale. On ne ſauroit y faire trop d'attention pour ſuivre le fil des révolutions qui en furent la ſuite & l'effet. Une des cauſes primordiales de ces licences, & par conſéquent de ces révolutions fut, *dit M. Hume*, non pas la renaiſſance des Lettres, mais le progrès qu'elles firent dans le XVII^e^ ſiècle. Alors avec le goût des Arts & des Sciences, les genies prirent un eſſor plus étendu, & un vol plus élevé en toute ſorte de matières, & même dans la Politique. L'émulation du ſavoir

s'étant mise parmi les gens de qualité, il entra dans le plan de la bonne éducation. Ce goût d'études fut dans les esprits un nouveau levain, qui dut, *selon notre Historien*, plus qu'ailleurs fermenter en Angleterre, où l'amour de la liberté est plus naturel. Sous le Regne populaire d'Elisabeth, ce levain n'osa éclater; mais quand on vit sur son Thrône un sang nouveau, une famille étrangère, un Prince moins redouté & moins aimé, aussi-tôt ce levain de liberté & d'indépendance, qui fermentoit dans la Nation, s'annonça par des symptômes sensibles dans le Parlement & dans la Chambre des Communes. Telle est la source des embarras qui agiterent le Regne de Jacques I. & qui l'engagerent peut-être à conclure si promptement avec l'Espagne un Traité de Paix, qui fut signé cette année 1604.

Sans avoir plus de preuves que les autres Historiens, M. Hume décrit avec des détails plus circonstanciés l'horrible & fameuse conspiration des *poudres*. Quoiqu'il s'y livre à toutes ses préventions contre les Catholiques ; il avoue cependant que la Religion Romaine doit être la Religion *favorite* des Monarques, parce que, dans les principes des Catholiques, l'autorité & la personne des Rois sont bien plus sacrées & bien plus inviolables que dans les dogmes de toutes les autres Communions. Au reste, le déchaînement de l'Auteur contre l'Eglise Romaine n'est qu'une déclamation. Rien de plus aisé que de réfuter ces sortes de critiques passionnées, mais nous ne devons point entreprendre cette tâche qui feroit de notre Analyse une controverse peu assortie au genre & à la briéveté de nos Mémoires.

L'Histoire de Jacques I. comme l'obſerve M. Hume, n'eſt guères que l'Hiſtoire de ſa Cour & des intrigues qui y entretinrent une agitation continuelle. Il prenoit le moins de part qu'il pouvoit aux affaires étrangères. La Cour d'Eſpagne l'amuſa pendant pluſieurs années d'un projet qui lui avoit beaucoup plû. C'étoit le mariage de ſon fils le Prince de Galles avec l'Infante d'Eſpagne Marie. Cet objet le rendit inſenſible aux malheurs de ſon gendre l'Electeur Palatin, dépouillé de ſon Palatinat : il ne le ſecourut ſi à regret & ſi foiblement, que dans la vuë de cette alliance qui échoua enfin par les obſtacles qu'y apporta le Favori Buckingham dans le voyage qu'il fit en Eſpagne avec le Prince de Galles.

Quelque avantageux que dût paroître à l'Angleterre le Regne pacifique de Jacques I. ce Prince

n'en étoit pas plus tranquille ſur ſon Thrône : il ne pouvoit aſſembler ſon Parlement ſans en eſſuyer des plaintes & des remontrances contre ſon Gouvernement. La Nation réclamoit ſans ceſſe pour ſes privilèges qu'elle vouloit étendre, & le Roi pour les prérogatives de ſa Couronne qu'il vouloit conſerver. Le Peuple avoit toujours des proteſtations à faire contre les atteintes données à ſes droits, & le Monarque avoit toujours à ſe juſtifier des torts dont on l'accuſoit. Ces repréſentations, ces réclamations ſi publiques faiſoient à ſon autorité des plaies que ſes Apologies ne guériſſoient pas. Il avoit toujours quelque Favori, dont il devenoit l'eſclave. A Robert Carre, Comte de Sommerſet, ſuccéda George Villiers, Duc de Buckingham. Tous deux furent également indignes de la faveur dont ils jouirent.

A la Cour il n'y avoit d'autre crédit que le crédit du Favori : on ne s'y soûtenoit, on n'y parvenoit qu'en gagnant son amitié, ou en flattant son orgueil. Le Roi ne se lassoit jamais de combler de biens & d'honneurs celui qui avoit eu le bonheur de lui plaire. Les dépenses & les profusions du Monarque, le faste & la domination du Favori autorisoient les cris & les murmures publics. Le trésor du Prince étoit toujours vuide : pour le remplir, le Roi n'osoit assembler son Parlement dont il eut pu obtenir des secours, il aimoit mieux recourir à des moyens honteux & irréguliers, qui ne faisoient qu'augmenter le mécontentement de la Nation. Les ordres que la Cour donnoit pour la contenir dans le respect, sembloient l'inviter à discourir avec encore plus d'éclat & de licence. Par-tout on raisonnoit sur la situation actuelle de

l'Etat : le Monarque ſavant & les mécontens éclairés remontoient juſqu'à la ſource de la Puiſſance Monarchique. Tout le Royaume diſputoit ſur la nature de la Puiſſance Royale en Angleterre, & ſur les bornes où l'exercice de ce pouvoir devoit ſe renfermer. Les problêmes qui s'agitent parmi les Sujets ſur les droits du Souverain ſont toujours des coups mortels portés à ſon autorité : ils furent, dans la Grande-Bretagne, la ſemênce des excès affreux que nous verrons éclore ſous les Regnes ſuivants. M. Hume, comme Rapin Thoiras, dont il s'écarte peu, entre, ſur toutes ces matières, dans des détails hiſtoriques qui ſont très-intéreſſants.

Il n'a pas oublié les troubles de Religion, qui, ſous le Regne de Jacques I. ne contribuerent pas peu aux diviſions inteſtines de l'Angleterre. La haine de ce

Prince pour les Puritains, étoit ſi marquée, que tout ce qui ne plioit pas ſous ſa Loi, étoit ſuſpect de Puritaniſme. Ces Sectaires s'en vengeoient en accuſant le Roi de favoriſer le Papiſme. Il vouloit donner à l'Egliſe d'Ecoſſe, où le Puritaniſme prévaloit, une forme aſſez ſemblable à celle de l'Egliſe Anglicane : il échoua dans cette entrepriſe, & ne réuſſit guères dans aucune, ſi ce n'eſt dans le projet qu'il forma de civiliſer l'Irlande. En traitant tous ces Articles, M. Hume remonte aux temps les plus reculés. En quoi il fait paroître une abondance de doctrine, & une multitude de recherches dont on ne trouve guères d'exemples que dans les Hiſtoriens Anglois. C'eſt leur talent que celui de comparer les mœurs & les uſages anciens avec les changements qui ſont arrivés durant le cours des ſiècles.

Le projet de mariage du Prince de Galles avec l'Infante d'Espagne, n'ayant plus lieu, le Roi Jacques n'étoit plus retenu par les mêmes considérations pour la Maison d'Autriche. Cependant il ne fit que des efforts foibles & stériles pour faire restituer à son gendre le Palatinat, dont l'Empereur Ferdinand II. l'avoit dépouillé, & pour soûtenir ce malheureux Electeur sur le Thrône de Bohème, où il avoit été appellé par les Etats de ce Royaume. Après le mariage de son fils avec Henriette de France, Jacques mourut dans la 59e année de son âge, & la 22e de son Regne sur l'Angleterre. Voici le caractère de ce Monarque, traduit librement d'après M. Hume (page 114.) On pourra le comparer avec celui que nous avons transcrit dans ce même Journal d'après l'Histoire Politique du siècle.

» Jamais Prince moins entre-
» prenant & moins malfaiſant ne
» fut plus en butte aux excès con-
» traires dont la calomnie & la
» flatterie, la ſatyre & la louange
» ſont capables. Les factions qui
» commencerent de ſon temps &
» qui durent encore, n'ont jamais
» permis aux eſprits de ſe conci-
» lier ſur le compte de ce Mo-
» narque. Il faut avouer cependant
» qu'il eut bien des vertus; mais
» aucune ne fut pure ni exempte
» des vices qui en ſont voiſins. Sa
» libéralité confinoit à la prodi-
» galité; ſon ſavoir à la pédante-
» rie, ſa prudence à la fineſſe.
» Son humeur pacifique appro-
» choit fort de la puſillanimité.
» Son amitié étoit légère & fan-
» taſque dans ſes goûts, puérile
» & enfantine dans ſes ſentiments.
» Quoiqu'il s'imaginât ne ſoûte-
» nir que ſon autorité, néanmoins
» dans quelques-unes de ſes actions

» & encore plus de ſes préten-
» tions, il fut juſtement ſoupçonné
» d'entreprendre ſur les franchiſes
» de ſon peuple. En tâchant, par
» une exacte neutralité, de gagner
» la bienveillance de tous ſes voi-
» ſins, il ne ſut conſerver plei-
» nement ni l'eſtime, ni la conſi-
» dération d'aucun d'eux. *S*a capa-
» cité, quoique très-grande, le
» rendoit plus habile à diſcourir
» ſur les principes généraux qu'à
» manier les affaires difficiles. Ses
» intentions étoient juſtes, mais
» plus appropriées à la conduite
» d'un Particulier qu'au Gouver-
» nement d'un Etat. Dans ſa per-
» ſonne & dans ſes manières il
» n'avoit ni l'agrément, ni la no-
» bleſſe qui font reſpecter un Mo-
» narque. Ce n'étoit point le diſ-
» cernement, mais l'eſprit de parti
» qui régloit ſes affections; auſſi
» n'avoit-il guères le talent de ſe
» faire généralement aimer. Son

» caractère étoit plus foible que
» son jugement. Une vanité sans
» orgueil & sans arrogance, le ren-
» dit ridicule sans le rendre abso-
» lument odieux. Ainsi l'on peut
» dire que, si sa foiblesse gâtoit
» ses qualités, sa modération ne
» laissoit pas de les embellir. Il
» est certain que le courage poli-
» tique lui manquoit, & c'étoit-là
» le principal fondement des forts
» préjugés qu'on avoit contre sa
» bravoure personnelle. On ne
» sauroit disconvenir qu'il n'ait
» donné des preuves constantes
» d'une extrême fausseté &c. «

Nous croyons que la dissimulation qu'on reproche ici à Jacques I. fut moins un vice de son caractère qu'une suite de sa foiblesse, qui le fit souvent s'engager dans des partis dangereux, sans prévoir qu'il n'avoit pas les ressources nécessaires pour s'en tirer avec avantage. M. Hume termine

l'Histoire de ce Monarque par un grand Chapitre, où il rend compte de l'état de l'Angleterre pendant ce Regne, c'est-à-dire de son Gouvernement Civil & Ecclésiastique, de ses Mœurs, de ses Finances, de sa Navigation, de son Commerce, de ses Manufactures, de ses Colonies, & de son progrès dans les Sciences & dans les Arts. Ce Chapitre, où l'on compare toujours l'état ancien du Royaume à son état actuel, n'est pas le moins curieux de cette Histoire.

Nous donnerons dans un autre Article l'Abregé du Regne de Charles I.

ARTICLE VII.

HISTOIRE DU BAS-EMPIRE, en commençant à Constantin le Grand. Par M. le Beau, Professeur-Emérite en l'Université de Paris, Professeur d'Eloquence au Collège Royal, Secrétaire ordinaire de Monseigneur le Duc d'Orléans, & Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. (Tome II. *in*-12. pages 555.) *A Paris, chez Desaint & Saillant, rue Saint-Jean de Beauvais.* M. DCC. LVIII.

LE premier Volume de cette Histoire contient le Regne & les actions du grand Constantin : nous en avons parlé dans nos Mémoires d'Octobre 1757, &

ous croyons avoir rendu juftice
ux talents de l'Hiftorien, en re-
onnoiffant le fuccès de fon Ou-
rage. Le fecond Volume que
ous annonçons, préfente les trois
ils de Conftantin, partageant la
Puiffance de leur père, regnant
fur les mêmes Peuples que lui, ne
poffédant qu'un très-petit nombre
de fes bonnes qualités, copiant
affez les mauvaifes, & n'égalant
en aucune manière fa répu-
tation.

Le premier, nommé Conftantin
fecond, ne regna que deux ans
& n'en vécut que vingt-cinq. *Il
avoit de la bonté & de la valeur,
mais il étoit ambitieux, fougueux,
imprudent.* Il périt dans une guerre
mal entreprife & mal foûtenue
contre fon frère Conftant le plus
jeune des fils du grand Conftan-
tin. Il y avoit encore alors bien
de la férocité dans cette Famille
Impériale. Le père, tout grand

homme qu'il étoit, avoit donné de très-pernicieux exemples en ce genre. Les enfants ne se firent pas un scrupule de l'imiter. Le jeune Constantin avoit été tué dans le combat ; il ne laissoit point de postérité ; il abandonnoit, par sa mort, de très-vastes Etats à ses deux frères. Que de titres & de raisons pour épargner du moins la mémoire d'un Prince malheureux ! Cependant Constant, plein de la haine qu'inspirent les guerres civiles & domestiques, eut le mauvais esprit de déclarer Constantin *son ennemi & celui de l'Etat.* C'étoit poursuivre un frère au-delà même du tombeau.

Constant ne passa pas la trentième année de son âge ; il étoit *haï ou méprisé de ses Sujets :* car l'Usurpateur Magnence lui enleva aisément l'Empire & la vie. C'est une révolution dont M. le Beau raconte toutes les circonstances,

sans

ſans omettre le caractère de Conſtant, lequel n'étoit point aiſé à prendre, puiſque les Contemporains en ont dit trop de bien & trop de mal : les uns ne lui donnant que des éloges, & les autres l'accablant de reproches : ce qui prouve que tous ont jugé d'après leurs intérêts ou leurs préjugés. Il paroît que Conſtant eut du zèle pour la Religion, quelque amour de la juſtice, aſſez de bravoure, mais trop d'impétuoſité, de fierté, d'ardeur pour les plaiſirs.

L'Acteur principal, dans les grandes affaires qui rempliſſent ce ſecond Volume, eſt donc l'Empereur Conſtance, le ſecond des fils du grand Conſtantin. Seul Maître de l'Empire, à la mort de Conſtant & dans l'année 350, il fournit la plûpart des détails de cette Hiſtoire. Neuf années de ſon Regne, occupent ici plus de

400 pages ; & ce Regne ne doit encore finir que dans le Volume suivant. Constance eut le malheur d'être Arien, d'avoir successivement deux femmes Ariennes, de donner sa confiance à des Ministres & à des Evêques Ariens, de se prévenir extrêmement contre S. Athanase le fléau de l'Arianisme, de se mêler trop des affaires de l'Eglise, d'entrer dans des controverses dogmatiques qui surpassoient infiniment ses lumières, de négliger le Gouvernement de l'Empire, pour tenir des Assemblées Ecclésiastiques, où la saine doctrine perdoit toujours quelque chose, enfin d'être un esprit foible, jaloux, soupçonneux, toujours gouverné par des Favoris, Amateur des louanges, incapable d'en mériter de solides, & faisant tout ce qu'il falloit pour s'attirer le mépris de tout le monde.

M. le Beau ne supprime aucune

des foibleſſes, des bizarreries, des inconſtances de ce Prince. Il peint ſes flatteurs, ſes Conciles d'Ariens, ſes lâches Evêques, ſes Emiſſaires toujours prêts à perſécuter les Catholiques; & il n'oublie point le contraſte des grands hommes qui défendirent alors la vérité. Voici, entre pluſieurs excellents morceaux qui concernent S. Athanaſe, le portrait de ce ſaint Prélat, fuyant dans les déſerts durant la violente perſécution ſuſcitée contre lui en 356. » Il ſe retira donc » dans les ſables de l'Egypte, & » il y reſta juſqu'à la mort de » Conſtance. D'abord il vécut avec » les Moines qui habitoient ces » retraites; & ces Hommes angé» liques, conſommés dans la pra» tique des plus ſublimes vertus, » trouvoient, dans le nouvel Ana» chorète, un Maître & un mo» dèle. Athanaſe, au milieu de » ces ſolitudes, recueillit un héri-

» tage plus précieux pour lui que
» tous les trésors d'Alexandrie :
» c'étoit une tunique de peaux de
» brebis que lui avoit laissée S. An-
» toine, mort quelque temps au-
» paravant, à l'âge de 105 ans.
» Les Soldats poursuivirent le saint
» Evêque jusques dans ces affreu-
» ses contrées..... Ce Héros de la
» Foi, fuyant, poursuivi, aban-
» donné, manquant de tout, ex-
» cepté de la grace divine, for-
» geoit au fond de ces déserts
» les foudres qui alloient frapper
» George & les Ariens au milieu
» d'Alexandrie ; & dans des allar-
» mes continuelles, il trouva en
» lui-même, ou plutôt en Dieu
» qui le couvroit par-tout de ses
» aîles, assez de repos & de force,
» pour composer une grande partie
» de ces Ouvrages pleins d'onction,
» d'éloquence & de lumières, qui
» feront toujours l'instruction &
» l'admiration de l'Eglise. «

Qu'étoit-ce au contraire que ce George qui avoit envahi le siège d'Alexandrie ? Notre Auteur le fait connoître en peu de mots. » C'étoit un Cappadocien, pre-» miérement Parasite, ensuite Re-» ceveur public, enfin Banquerou-» tier..... Trente Evêques Ariens » jetterent les yeux sur lui, pour » le mettre à la place d'Athanase. » Ils le firent Prêtre avant qu'il » fût Chrétien..... & ils l'ordon-» nerent Evêque d'Alexandrie. Il » n'avoit ni connoissance des Let-» tres, ni politesse, ni même le » masque de la piété : mais il ne » manquoit d'aucun des talents » d'un persécuteur. L'argent des » pauvres & celui des Eglises, qu'il » fit passer dans la suite aux Fa-» voris & aux Eunuques, couvroit » tous ses crimes & lui tint lieu de » mille vertus. Constance, né pour » être trompé, lui prodiguoit, » dans ses Discours & dans ses

été défendus. Cet ambitieux ne fut qu'un scélérat, un tyran, & il ne laissa pas d'occuper l'Empire pendant plus de trois ans : il posséda les régions de l'Occident, c'est-à-dire presque tout le partage qu'avoit eu Constant ; il donna des batailles, il se soûtint avec divers succès contre les armées de l'Empire, enfin il succomba sous la puissance du Maître légitime ; &, après avoir égorgé ses amis, ses proches, sa propre mère, il se poignarda lui-même à Lyon dans le mois d'Août de l'an 353.

L'autre Usurpateur fut Vétranion, vieillard assez expérimenté à la guerre, & beaucoup plus honnête homme que ne le sont les Rebelles ordinaires : aussi prit-il d'abord la pourpre plutôt dans le dessein d'arrêter les progrès de Magnence le meurtrier de Constant, qu'avec le desir d'entreprendre sur les Etats de Constance,

Celui-ci néanmoins étoit trop jaloux de ſon autorité pour vouloir partager l'Empire, il arme contre Vétranion, le prévient, l'engage à une conférence, lui débauche ſes troupes, & le force à ſe dépoſer lui-même. Vétranion étoit ſimple & peu ambitieux ; il ſut ſe réduire à une vie privée, faiſant ſon bonheur de l'éloignement des affaires, &, ce qui vaut encore mieux, de la pratique des vertus. Au reſte, pour remporter cette victoire, il n'en couta qu'une harangue à Conſtance. M. le Beau en préſente quelques traits avec l'appareil du ſtyle oratoire, quoique nous ne l'ayions qu'hiſtoriquement dans Zozime & dans les autres Ecrivains qui en ont parlé. L'Empereur Julien & Thémiſtius ſe contentent auſſi de la louer beaucoup ſans en conſerver le tour ni les détails. D'où nous concluons que notre Auteur orne plus

ce fait qu'il ne l'est chez les Anciens; mais au fond il ne l'altère point, & ce qu'il y ajoûte n'est qu'un ornement de plus pour cette Histoire.

La guerre de Constance contre Sapor & les Perses, donne lieu à M. le Beau de peindre des expéditions militaires & des opérations de siège : car Sapor s'attacha longtemps à Nisibe dans la Mésopotamie, aujourd'hui le Diarbeck Il perdit vingt mille hommes devant cette Ville, & ne put la prendre : elle fut défendue, comme l'ont reconnu les Anciens, plus par les prières de S. Jacques, qui en étoit Evêque, que par la valeur de ses habitants ou par la force de ses murailles. Notre Auteur raconte, d'après Théodoret & d'autres Ecrivains, que le saint Prélat, Jacques de Nisibe, obtint de Dieu une multitude infinie de moucherons, qui *pénétrant dans la trompe*

des éléphants, dans les oreilles & dans les naseaux des chevaux, les mirent en fureur, & leur firent prendre la fuite en jettant par terre les Cavaliers. Ce même prodige est consigné dans le Ménologe des Arméniens, & dans le Synaxaire des Egyptiens. On a de plus, sur la guerre de Sapor contre Nisibe, un beau Discours de S. Jacques dans l'Edition de ses Œuvres *, donnée à Rome en Arménien & en Latin par M. Nicolas Antonelli, Chanoine de Latran; mais ce Discours regarde plutôt l'entreprise de Sapor, en 338, con-

* Cette Edition a paru en 1756, c'est un *in-fol.* contenant XIX. Sermons; la plûpart sur la vie spirituelle. Ils n'avoient jamais été donnés au public, mais annoncés simplement par M. Assemani, dans le premier Tome de sa Bibliothèque Orientale. Nous serions fort tentés d'en rendre compte dans ces Mémoires.

tre la même Ville de Nisibe, que celle de 350*, où son armée fut détruite par le fléau que nous venons d'indiquer d'après notre Historien.

Durant la guerre des Romains contre les Perses, il se donna sur les bords du Tigre une bataille

---

* Quoique nous adoptions cette date en suivant le récit de M. le Beau, il nous reste toujours néanmoins une difficulté prise de deux monuments cités par M. Assemani, dans le premier Tome de sa Bibliothèque. Le premier est la Chronique de Denys, Patriarche des Jacobites; & le second est la Chronique d'Edesse. Ces deux Ouvrages sont en Syriaque, & fort anciens. Or ils affirment que S. Jacques de Nisibe mourut en 338, par conséquent il auroit survécu fort peu de temps au premier siège de Nisibe, dont l'époque est aussi de 338. Cette difficulté ne nous paroît levée ni par le nouvel Editeur des Œuvres de S. Jacques de Nisibe, ni par les Bollandistes qui ont parlé de ce Saint dans leur quatrième Tome de Juillet.

fort ſanglante, dont le détail ſe trouve ici en ſtyle militaire, c'eſt-à-dire plus rapide & plus vif que celui de la ſimple narration. En voici quelques traits : » Les Perſes » prennent la fuite vers leur camp, » pour attirer l'ennemi à la portée » des traits prêts à partir de deſſus » la muraille & les côteaux. Les » Romains au déſeſpoir de les voir » échapper, demandent à grands » cris le ſignal du combat. En vain » Conſtance veut les arrêter ; ils » n'eſtimoient ni ſa capacité, ni ſa » valeur ; & malgré ſes ordres, ils » courent de toutes leurs forces » & arrivent au camp ſur le ſoir, » lorſque les Perſes y rentroient » en déſordre. Conſtance voyant » les ſiens fatigués d'une courſe » de quatre lieues, fait de nou-» veaux efforts pour les retenir..... » Rien n'arrête le Soldat Romain ; » il fond ſur cette Cavalerie, ren-» verſe hommes & chevaux, les

» aſſomme à coups de maſſes d'ar-
» mes. En un moment le foſſé
» (du camp) eſt comblé, les pa-
» liſſades ſont arrachées. Ils s'atta-
» chent enſuite à la muraille; elle
» s'écroule juſqu'aux fondements.
» Les uns pillent les tentes & maſ-
» ſacrent tous ceux qui ne peuvent
» fuir. Narſés (fils de Sapor) eſt
» fait priſonnier. Les autres cou-
» rent vers les hauteurs; mais à
» découvert de toutes parts, ils
» ſont accablés d'une grêle de
» traits: l'obſcurité fait égarer
» leurs coups; leurs épées déja
» rompues dans le corps des en-
» nemis, refuſent de les ſervir.
» Après avoir perdu leurs meil-
» leurs ſoldats, ils ſe rejettent
» dans le camp: là ſe croyant
» victorieux, ils allument des feux;
» & accablés de fatigue, brûlants
» de ſoif, ils cherchent de l'eau
» & ne ſongent qu'à ſe déſaltérer.
» Les vaincus profitant du déſor-

» dre, & favoriſés des ténébres
» de la nuit fondent ſur eux ; ils
» les percent de traits à la lueur
» de leurs feux & les chaſſent du
» camp « &c. La concluſion eſt que cette bataille fut extrêmement meurtrière de part & d'autre, & que les Romains, quoique vainqueurs, perdirent, par une mauvaiſe diſcipline, le fruit de leur victoire.

Conſtance avoit deux couſins-germains, Gallus & Julien ; il les fit ſucceſſivement Céſars, & le premier abuſa tellement de ſa dignité, qu'il la perdit au bout de quatre ans avec la vie. C'étoit de ſon fond un très-mauvais ſujet, & il eut le malheur d'épouſer Conſtantine, ſœur de Conſtance, Princeſſe cruelle & ſanguinaire. A quels excès ne ſe porterent-ils pas l'un & l'autre ! Notre Auteur les raconte avec la fin déplorable du Céſar Gallus, que ſon couſin &

ſon beau-frère fit décapirer.

Julien, qui fut depuis l'Apoſtat, avoit beaucoup plus d'eſprit, de modération, de ſageſſe que ſon frère Gallus, mais ſon indiſcréte curioſité & les Sophiſtes qui prirent ſoin de ſon éducation, le jetterent dans les excès que tout le monde ſait. Il devint pédant avec Libanius, Magicien avec Maxime d'Ephèſe, Theurgiſte avec Oribaſe : il étoit ſans ceſſe entouré de Philoſophes, de Rhéteurs, d'Aſtrologues, de Nécromanciens ; & quand il fut à la tête des armées ; *ſa Cour*, dit notre Auteur, *bigarée de manteaux de Philoſophes & de caſaques Militaires, offroit un ſpectacle auſſi bizarre que le Prince même : c'étoit à la fois un camp, une Académie, une Ecole de Sophiſtes.* Tout le caractère de Julien eſt extrêmement bien rendu dans ce Volume, où l'on ne voit cependant encore ce

Prince qu'au second rang. Dans le Tome suivant, il paroîtra Empereur, ennemi déclaré du Christianisme, & zélateur aussi ridicule que furieux de l'idolatrie. M. le Beau ne dissimule point les bonnes qualités de Julien, il rend justice à l'équité de son Gouvernement dans les Gaules, à son application aux affaires, à son activité dans les temps de guerre, au soin qu'il prenoit de soulager les peuples, à l'éloignement qu'il témoignoit pour le faste & pour les plaisirs. Il paroît que, quand il fut Empereur, sa Cour dégénéra beaucoup de ce grand air de vertu qu'on admira dans le César Julien. Il n'y auroit qu'à lire, pour s'en convaincre, le XIII. Article des Mémoires de M. de Tillemont sur ce Prince: mais en général on ne peut que gémir des travers où donna Julien par rapport à la Religion. Son

apostasie dénatura, en quelque sorte, toutes ses vertus & a rendu sa mémoire extrêmement odieuse. Les louanges outrées que lui donnent aujourd'hui nos Incrédules, ne manifestent que leurs préventions & leur impiété, elles n'empêchent pas qu'un Empereur apostat & persécuteur du vrai culte, ne soit & ne doive être un objet d'horreur pour la postérité. Observons que ces louanges sans réserve & sans mesure, se trouvent à point nommé dans presque toutes les productions de nos prétendus Esprits-forts, & que c'est un des caractères auxquels on peut reconnoître les Livres dont il faut se défier.

La vanité étoit comme le défaut capital & distinctif de toute la famille du grand Constantin. Ce Julien, dont nous venons de dire un mot, avoit, comme le remarque M. de Tillemont, une

passion excessive d'être loué pour les moindres choses. Constance & ses deux frères étoient pétris de présomption, Constance y ajoûta la fatuité & l'affectation. Quand il fit son entrée dans Rome en 357, » il étoit sur son char, gardant » une contenance roide & immo- » bile, & ne tournant la tête d'au- » cun côté. On remarque seule- » ment qu'il la baissoit au passage » des portes, quoiqu'elles fussent » fort élevées & qu'il fût de fort » petite taille : d'ailleurs il n'avoit » d'autre mouvement que celui de » son char. C'étoit une gravité » de maintien qu'il affecta toute » sa vie. Jaloux de sa dignité, il » l'attachoit toute entière à la fierté » de l'extérieur. « Il contenta bien sa vanité dans Rome : il y reçut les Couronnes d'or des Villes Latines & Grecques ; il entendit des éloges sans nombre & sans précision : espèce de charlatanerie

inventée pour duper les Grands, & pour les rendre inaccessibles aux leçons inestimables de la vérité. Le Rhéteur Thémistius n'auroit pas manqué de venir flatter Constance, avec tout l'appareil de son art, mais une maladie le retint à Constantinople ; il se contenta d'envoyer son Discours. L'Empereur l'en récompensa en lui faisant ériger une Statue de bronze, & » l'Orateur, pour ne pas demeurer » en reste, prononça encore dans » le Sénat, dont il étoit membre, » un autre Discours, où il n'oublia pas de prodiguer les éloges » qu'on n'épargne guères aux Princes les plus médiocres, lorsque » la vanité de l'Orateur s'évertue » à disputer contre la stérilité de » sa matière. «

Nous pourrions recueillir de ce Volume quantité d'autres traits intéressants, sur les affaires de l'Eglise, sur les Conciles qui furent

tenus pour & contre l'Arianiſme, ſur les excès des Ariens & la conſtance des Catholiques, ſur les guerres des Romains avec les Perſes, ſur celle de Julien contre les Allemands, ſur la bravoure des Gaulois qui furent employés dans les armées de l'Empire, ſur les Loix qui furent publiées par Conſtance & par ſes frères, ſur quelques évènements particuliers tels que des tremblements de terre, en particulier celui qui renverſa Nicomédie, le 24. d'Août de l'année 358. Cette cataſtrophe eſt racontée très-vivement d'après Ammien Marcellin que nous avons comparé *, ainſi que la plûpart

* Il y a dans Ammien que ce tremblement de terre commença *primo lucis exortu*. M. le Beau traduit à *la ſeconde heure du jour.* M. de Tillemont à 6 ou 7 heures. M. Fleury à 8 heures du matin. Nous croyons qu'on auroit dû diſtinguer deux termes dans le Texte

des autres ſources qu'a conſultées l'Auteur pour ſon Hiſtoire. En général cet Hiſtorien eſt exact, véridique, méthodique, point diffus, quoiqu'il diſe tout, & ſon Ouvrage attache un Lecteur qui n'eſt pas frivole & qui aime à s'inſtruire.

---

d'Ammien. 1° Il dit que le commencement du tremblement de terre fut à la pointe du jour, *primo lucis exortu.* 2° Il obſerve que deux heures après, *poſt horam ſecundam*, on vit les ruines & la grandeur du mal. Cette *ſeconde heure*, ſur la fin d'Août, ſeroit environ 7 heures du matin.

ARTICLE VIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

RUSSIE.

DE PETERSBOURG.

Prix de l'Académie des Sciences.

ELISABETA AUGUSTA; Scientiarum atque Artium Promotrix, Optima, Maxima, in legibus Academiæ Imperialis Petropolitanæ, à se instauratæ, clementissimè prudentissimeque jussit, *ut Præses publicari quotannis curet problema erudito orbi solvendum, præmio centum aureorum proposito illi, qui feliciorem præ cæteris solutionem illius argu-*

menti exhibuerit. Huic munificentiæ Scientiarum incremento insigniter profuturæ ea, qua solet, solertia responsurus *Excellentissimus Academiæ Præses, Præpotens minoris Russiæ Hetmannus,* AUGUSTÆ *Camerarius ordinarius, Legionis Prætorianæ Ismailovicæ Protribunus, Ordinum Equestrium S. Andreæ, Aquilæ Albæ, S. Alexandri & S. Annæ Eques,* CYRILLUS COMES A RASUMOWSKI ab anno 1749, quotannis quæstiones curavit proponi, sub præfata conditione Eruditis solvendas.

Accidit autem, ut neque superiori anno cIↃ IↃCC LVII. de quæstione :

Motus diurnos planetarum circum axes proprios, imprimis Veneris vertiginem, accuratius observare, & inconcussis observationibus, iisque novis, una cum positione

positione æquatorum, demonstrare atque definire.

Neque hoc CIↃ IↃCC LVIII. anno de hac:

1. *Qua prærogativa constent magnetes artificiales præ naturalibus? 2. Quæ sit optima eos conficiendi methodus? 3. Utrum phænomena nova per magnetes artificiales detecta theoriæ magneticæ adhuc propositæ satisfaciant? Si minus, ut quis novam eorum phænomenorum explicationem suppeditet.*

Tractationes scopum quæstionum exhaurientes, sufficientique 1 delectum numero, Academiæ erint exhibitæ. Hinc eædem ıæstiones in posterum quoque ınent propositæ, præmiaque eo npore conferentur, quo de quae materia dissertationes ade-

runt, quæ jure suo ad certamen concurrere possint.

Præterea in annum CIƆ IƆCC LIX. proposita est quæstio :

Sexum plantarum argumentis & experimentis novis, præter adhuc jam cognita, vel corroborare vel impugnare, præmissa expositione Historica & Physica omnium Plantæ partium, quæ aliquid ad fœcundationem & perfectionem seminis & fructus conferre creduntur. Præmium itaque, & sexum plantarum defendentibus, & impugnantibus, offertur.

In annum autem CIƆ IƆCC LX, proponitur quæstio ;

Indagare experimentis refractionem radiorum lucis in diversis corporibus, tam solidis, quam fluidis, indeque eruere, quantum

diversæ gravitati specificæ corporum, quantumque variæ particularum cohæsioni, aut principiis corpora constituentibus, magnitudo refractionis debeat, idque omne per theoriam, quæ institutis experimentis respondeat, explicare.

More autem consueto pro solutione cujusque quæstionis optima præmium centum aureorum promittitur sub iisdem conditionibus, quæ adhuc obtinuerunt.

Invitantur ergo omnium gentium Viri docti, ut æque de hac, ac de prioribus quæstionibus cogitata sua atque observata ante diem 1. Junii cujusque anni cum Academia communicent.

Publicatum in conventu Academiæ solemni die VII. Septembris CIϽ IϽCC LVIII.

ALLEMAGNE.

De Liége.

On prépare, en cette Ville, un Livre important, sous le titre de *Dictionarium Theologicum omnes quæstiones totius Theologiæ Moralis ad forum conscientiæ directè spectantes, ac casuum resolutiones summatim complectens ex sacris Litteris, sanctis Patribus, Conciliis ordine Chronologico relatis, summorum Pontificum Decretis, nec non gravissimis Auctoribus compendiosè excerptum. Laxæ pariter ac nimis rigorosæ Casuistarum opiniones ac Hæreticorum propositiones à summis Pontificibus & Conciliis proscriptæ suis locis & quæstionibus aptatæ referuntur.* Ce Dictionnaire s'imprime chez Philippart Libraire, sur le Pont d'Isle. Le papier sera

beau, le caractère neuf, & l'Edition bien ſoignée. Elle doit être en huit Volumes *in-8°*. Et l'Auteur eſt M. Tilly, Religieux de l'Abbaye de Valſery, Docteur en Théologie, Abbé & Vicaire-Général des Miſſions étrangères de l'Ordre de Prémontré, Prédicateur ordinaire du Roi de Pologne-Duc de Lorraine & de Bar. On a déja de lui un fort bon Ouvrage de Controverſe, publié en 1749.

Le Livre qu'il nous annonce aujourd'hui, ſera dans la forme alphabétique, & en même temps ſelon la méthode des Catéchiſmes, où tout procède par Demandes & par Réponſes. On aura ſur chaque queſtion les principes clairement énoncés & appuyés de tout ce qu'il y a de plus fort & de plus déciſif dans les monuments de la Religion, Ecriture, Tradition, ſaints Pères, Conciles, ſouverains Pon-

tifes, Théologiens, Canoniftes &c
Ces autorités interviendront dan
la réfolution des cas de confcience
laquelle fe trouvera vers la fin d
chaque Queftion. Nous entendon
qu'après la Réponfe à chaque De
mande l'Auteur place une fuit
de Cas ou d'Efpèces, comme o
parle, avec la décifion qui leu
convient.

On ufe, dans cet Ouvrage, d'u
langage fort clair, fans barbari
quant aux termes & aux phrafes
mais auffi fans recherche d'élé
gance, fans affectation de ftyle
On fe propofe d'inftruire tou
ceux qui font dans le miniftère
& l'on fe proportionne à tous le
Efprits. L'Auteur promet de teni
un jufte milieu entre le relâche
ment de la Morale & un rigo
rifme outré. A la fin de chaqu
Queftion, il doit auffi indique
les propofitions qui ont été con
damnées par l'autorité légitime

On l'aura *in*-12. en notre Langue, & l'on doit compter sur la bonne exécution de l'entreprise, l'Auteur étant exact, judicieux & habile Critique. Enfin le *Prospectus* de ce Dictionnaire donne une idée fort avantageuse du Livre ; & les talents de l'Auteur, bien connu par son zèle & par ses succès, préviennent déja très-favorablement le Public en sa faveur.

FRANCE.

DE PARIS.

Un homme d'esprit, nommé M. Targe, va faire paroître la Traduction de l'*Histoire d'Angleterre de M. Smollett.* Ouvrage dont nous avons beaucoup parlé.

Considérations sur le Commerce, & en particulier sur les Compagnies, Sociétés & Maîtrises.

(*In*-12. 180 pages.) A Paris ; chez Guillyn, Quai des Auguſtins. Après un Préliminaire ſur les avantages de l'Agriculture & de la Pêche, ſur la néceſſité de ſoulager les Colons, & d'encourager le Commerce, matières répétées dans une infinité de Livres ; l'Auteur s'engage dans la diſcuſſion de ce qui regarde les Corps de Métiers. Il fait connoître d'abord les abus autoriſés par ces Corps ; le préjudice qu'ils cauſent à l'Etat & aux Arts par les longs apprentiſſages, par les Réglements de Communautés, par les Privilèges excluſifs, par le découragement qui en réſulte pour les Etrangers & pour les hommes de génie &c. Il obſerve enſuite que les dettes des Communautés ſont un fardeau très-onéreux pour l'induſtrie & pour la Nation &c. Sur tous ces points, l'Auteur indique des remèdes, des diſpoſitions plus favo-

rables, & quantité de projets qui sont fort beaux en Théorie, mais qui probablement ne passeront pas au-delà. Il faut bien d'autres choses que des Livres & des Considérations pour nous faire aimer, pratiquer, répandre, multiplier le vrai bien, tant moral que physique, tant particulier que général. Nous craignons qu'à force de raisonner sur ce qui regarde les diverses parties du Gouvernement & l'intérêt de la Patrie, nous n'oubliïons nos besoins particuliers, & que l'Apologue de la *Bésace* ne nous convienne aussi à ce titre.

Quand la Poësie Latine reparoît sur notre Parnasse, il faut toujours lui faire accueil. Quoique l'aînée à tous égards, (en naissance, en agréments, en dignité,) du côté de la faveur publique, elle est aujourdhui partagée en cadette ; elle ne se présente qu'avec

modeſtie, tandis que les Muſes modernes étalent une pompe qui eſt le ſigne & la preuve de la bonne fortune & de la vogue.

On publie une Ode ſous ce titre : *Ad illuſtriſſ. DD. Ebroic. Ep. Arthurum Richardum* DILLON *cum ad ſedem Toloſanam transferretur.* Cette Pièce, quoiqu'un peu trop longue & pas aſſez claire en quelques endroits, n'eſt nullement mépriſable dans pluſieurs de ſes détails. Elle commence ainſi :

Tam brevi ſummos apices adeptum
Ergò te gentem vocat ad remotam,
Quà nites, nobis inimica penè
Splendida virtus ?

Qualis errantem dubium per æquor
Navitàm, Cœlo ſubitò nigrante,
Linquit obductâ Cynoſura luce,
Sydus amicum,

Sic fugis visus, Pater alme, noſtros,
Dum ſibi plaudit tumidus Garumna,
Et novum jam jam ciet obſtrepentûm
Murmur aquarum.

M. Dillon, ci-devant Evêque d'Evreux & aujourd'hui Archevêque de Toulouſe, a eu deux frères tués à la tête de leur Régiment, l'un à Fontenoy, l'autre à Lawfeldt. Le Poëte donne de l'éclat à ſon Poëme par cet héroïſme militaire.

Vidimus nuper, ſocio Leone,
Cum fremens Pardus fera provocaret
Fata, nutantes quateret que noſtras
Cæde cohortes,

Advolant ambo Juvenes. Suorum
Huc cient agmen, &c.

L'Auteur ſigne ainſi : *Hæc dolens exarabat Petrus-Guillelmus*

Coquillot. C'eſt un Eccléſiaſtique du Diocèſe d'Evreux.

On diſtribue, chez Prault, Quai de Gêvres, une Brochure de 24 pages, intitulée : *Eloge Hiſtorique du R. P. Laurent, Auguſtin de la Place des Victoires*. C'étoit un des plus célèbres Prédicateurs de Paris, un fort honnête homme, un beau caractère, & un bon Religieux : c'eſt ce qui réſulte de cet Eloge. On fait eſpérer ſes Sermons ; on parle d'un *Dictionnaire des Pères*, dont il avoit formé le plan & qu'il étoit capable de bien exécuter. Cet homme eſtimable eſt mort le 29. d'Août 1758, à l'âge de 57 ans.

On a publié un petit Poëme ſur la bataille de Lutzelberg, & il s'y trouve quelques Vers d'une grande beauté, entr'autres celui-ci qui s'adreſſe à M. le Maréchal-Prince

de Soubise, & à Madame la Comtesse de Marsan sa sœur.

Ta sœur forme les Rois, & ton bras
les défend.

L'Auteur est M. Sabatier, qui publia, en 1754, une Epître en Vers sur l'Eloquence sacrée.

Chronologie historique militaire, contenant l'Histoire de la création de toutes les Charges, Dignités & Grades Militaires supérieurs ; de toutes les personnes qui les ont possédés, ou qui y sont parvenues depuis leur création jusqu'à présent. Des troupes de la Maison du Roi & des Officiers supérieurs qui y ont servi. De tous les Régiments & autres Troupes, & des Colonels qui les ont commandés. Les Etats d'armées par chaque année, les Officiers Généraux qui y ont été employés de-

puis la premiére création des Régiments, & les opérations réelles de chaque armée avec leur véritable Epoque. Enfin une Table raisonnée des Ordonnances Militaires, tant imprimées que manuscrites, rendues depuis le Regne de Louis XIV. jusqu'à présent. Tirée sur les Originaux ; avec des Eclaircissements en Notes critiques des Auteurs qui ont travaillé à l'Histoire de France & Militaire &c. *Par M. Pinard, Commis au Bureau de la Guerre. Huit Volumes* in-4°. *proposée par souscription.*

Outre l'étendue de cet Ouvrage que le titre fait assez connoître, il y a tout lieu de croire qu'il sera exact, sagement écrit, plein de détails intéressants pour les familles &c. La souscription en papier ordinaire est de 96 livres, & de 144 livres en grand papier. On pourra souscrire jusqu'en Avril

1759, & les deux premiers Volumes ſeront délivrés en Juillet (même année.) *Le* PROSPECTUS *ſe voit chez Claude Hériſſant, rue Notre-Dame qui imprime ledit Livre.*

Annales Typographiques, ou Notices du progrès des connoiſſances humaines. C'eſt une feuille *in*-4°. qui ſe diſtribue tous les Samedis moyennant 4 ſols. Le deſſein de l'Auteur eſt fort bon, & perſonne ne doit lui faire plus d'accueil que les Journaliſtes, ſurtout ceux qui ſont anciens dans le Métier. Malgré leur bonne volonté, ils s'apperçoivent continuellement qu'une infinité de Livres échappent à leur connoiſſance; que d'autres qui parviennent juſqu'à eux, ne peuvent ſouvent trouver place dans leurs Ouvrages périodiques. On eſt borné à un petit nombre de feuilles; on ne parle

que rarement au Public ; on est toujours accablé de la multitude des Nouveautés ; on est obligé de satisfaire à l'empressement des Auteurs qui ont plus d'activité ou dont les Ouvrages imposent davantage. Bref on voudroit tout dire, le temps s'écoule, & l'on est en reste sur une infinité de choses. Les *Annales Typographiques* vont remédier à tout. Leur but est d'annoncer tous les Livres qui auront paru en France & dans les pays étrangers dans le cours de chaque année. Ce qu'on nous donne, par exemple, regarde 1757. Aux titres des Livres, on ajoûte de petites Notices qui ne sont point mal. Il faut encourager l'Auteur, lui recommander la sagesse, la vertu, la Religion. Car en six lignes d'Abrégé littéraire, il est fort aisé de dire très-bien ou très-mal. *Ces Annales se distribuent chez Lambert, rue de la Comédie.*

Histoire de la Ville de la Rochelle & du pays d'Aulnis &c. (*In*-4°. Tome II.) Par M. Arcère, de l'Oratoire, de l'Académie des Belles-Lettres de cette Ville. C'est la suite du fort bon Ouvrage dont le premier Tome nous a occupés sur la fin de 1757. Nous rendrons compte avec le même soin de ce second Volume. *Il a été imprimé à la Rochelle chez Desbordes; & il se trouve à Paris chez Durand, rue S. Jacques; & chez Saugrain, au Palais.*

Plan Topographique & raisonné de Paris. Ouvrage utile au Citoyen & à l'Etranger, &c. Par les Sieurs Pasquier & Denys, Graveurs. (Volume *in*-12.) C'est une espèce de Guide & de Nomenclateur pour les Rues, les Eglises, les Hôtels, les Places, les Collèges, les Hôpitaux, en un mot, pour tout ce qui peut inté-

reſſer dans Paris. On voit ici trente-quatre Planches proprement gravées, & tout l'Ouvrage eſt agréable au coup-d'œil. *On le trouve chez Paſquier, rue S. Jacques, au nom de Marie, & le prix eſt de 4 l. broché.*

PRIX propoſé par l'Académie Royale de Chirurgie, pour l'année 1760.

L'Académie Royale de Chirurgie propoſe pour le Prix de l'année 1760, le ſujet ſuivant.

Déterminer d'après une bonne théorie le traitement des Fiſtules conſidérées dans les différentes parties du corps.

L'Académie exige qu'on traite cette matière, de façon qu'après avoir établi les régles générales de la cure des Fiſtules, on déduiſe enſuite les méthodes particulières dont cette cure eſt ſuſceptible, relativement aux différentes par-

ties du corps, à la tête, à la face, dans la bouche, à la poitrine, au ventre, &c. Et pour les extrémités, aux parties molles, aux parties dures, aux jointures, &c.

Ceux qui travailleront sur le sujet proposé, pourront s'épargner la peine de traiter en détail des Fistules, Lacrimales, & du Canal salivaire, à moins qu'ils n'aient des découvertes à ajoûter à celles que l'Académie a publiées sur cela.

Ceux qui envoyeront des Mémoires, sont priés de les écrire en François ou en Latin, & d'avoir attention qu'ils soient fort lisibles.

Les Auteurs mettront simplement une devise à leurs Ouvrages; mais, pour se faire connoître, ils y joindront à part, dans un papier cacheté & écrit de leur propre main, leurs nom, demeure & qualité; & ce papier ne sera ouvert qu'en cas que la Piéce ait remporté le Prix.

Ils adresseront leurs Ouvrages, francs de port, à M. MORAND, Secrétaire-Perpétuel de l'Académie Royale de Chirurgie, à Paris, ou les lui feront remettre entre les mains.

Toutes personnes, de quelque qualité & pays qu'elles soient, pourront aspirer au Prix; on n'excepte que les Membres de l'Académie.

Le Prix est une Médaille d'or de la valeur de cinq cents livres, fondée par M. DE LA PEYRONIE, qui sera donnée à celui qui, au jugement de l'Académie, aura fait le meilleur Mémoire sur le sujet proposé.

La Médaille sera délivrée à l'Auteur même qui se sera fait connoître, ou au porteur d'une procuration de sa part; l'un ou l'autre représentant la marque distinctive, & une copie nette du Mémoire.

Les Ouvrages seront reçus jusqu'au dernier jour de Décembre 1759 inclusivement ; & l'Académie, à son Assemblée publique de 1760, qui se tiendra le Jeudi d'après la quinzaine de Pâques, proclamera la Pièce qui aura remporté le Prix.

L'Académie ayant établi qu'elle donneroit tous les ans sur les fonds qui lui ont été légués par M. DE LA PEYRONIE, *une Médaille d'or de deux cents livres, à celui des Chirurgiens Etrangers ou Regnicoles, non Membres de l'Académie, qui l'aura mérité par un Ouvrage sur quelque matière que ce soit,* au choix de l'Auteur ; *elle annonce qu'elle en aura deux à adjuger en 1759, s'il se trouve deux bons Ouvrages parmi ceux qui lui ont été envoyés en 1758. Ce Prix d'émulation sera proclamé le jour de la Séance publique.*

Le même jour elle distribuera cinq Médailles d'or de cent francs chacune, à cinq Chirurgiens, soit Académiens de la Classe des Libres, soit simplement Regnicoles, qui auront fourni dans le cours de l'année précédente un Mémoire ou trois Observations Intéressantes.

On voit *chez Poily, rue S. Jacques, à l'Espérance*, le Portrait du Pape Clément XIII.

Chez Gausseaume, rue S. Hyacinthe &c. les Portraits du Roi de Prusse & du Comte de Daun.

Chez le Sieur de Marcenay, qui est aussi homme de Lettres & Auteur d'une Dissertation estimable sur la Gravure, *Quai de Conti*, le Portrait de M. le Marquis de Mirabeau, avec ce Vers qui le caractérise bien.

IPSE HOMINUM pariter lumen, AMICUS amor.

TABLE

DES ARTICLES

Du mois de Janvier 1759.
I. Vol.

ARTICLE I. *La Règle des Devoirs, &c.* 5
ART. II. *Lettre à M*** sur les Pierres gravées.* 34
ART. III. *Histoire Politique du siècle, &c.* 44
ART. IV. Raccolta di Trattati di diversi Autori, &c. *Traités composés par divers Auteurs touchant la Religion Naturelle, &c.* 63
ART. V. *Lettres édifiantes & curieuses, &c.* 92
ART. VI. The History of Great-Britain, &c. *Histoire de la Grande-Bretagne.* Par David Hume. 121
ART. VII. *Histoire du Bas-Empire, &c.* Par M. le Beau, &c. 142

Art. VIII. Nouvelles-Littéraires. 167

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15. Déc. 1758.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'Herissant, rue N. D.
Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. Deville.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

JANVIER, 1759. II. vol.

A V I S.

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1759, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1759, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. in-12. trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché, Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in*-12. Par M. l'Abbé Gauchat, Docteur en Théologie, Prieur de S. André, Abbé Commendataire de S. Jean de Falaiſe & de l'Académie de Villefranche. On reçoit en s'abonnant les onze premiers Volumes, reliés en veau, 27 liv. 10 ſol.

On publiera dans les mois de Janvier, Mai & Septembre 1759, les XII. XIII. & XIV. Vol. reliés en veau, 7 liv. 10 ſ.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année juſqu'à la fin de l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ceux qui ne ſe ſeront point abonnés, payeront tout l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE *SOUVERAIN* DE *DOMBES.*

JANVIER, 1759. II. vol.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or. }

M. DCC. LIX.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MÉMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 742 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1731.	12.
1702.	12.	1732.	12.
1703.	12.	1733.	12.
1704.	13.	1734.	12.
1705.	12.	1735.	14.
1706.	12.	1736.	15.
1707.	12.	1737.	13.
1708.	12.	1738.	13.
1709.	12.	1739.	14
1710.	12.	1740.	13.
1711	12.	1741	12.
1712.	12.	1742.	12.
1713.	12.	1743.	12.
1714.	12	1744.	12.
1715.	12.	1745.	12.
1716.	12.	1746.	15.
1717.	12.	1747.	14.
1718.	12.	1748.	15.
1719.	12.	1749.	14.
1720.	5.	1750.	15.
1721.	12.	1751.	14.
1722.	12.	1752.	15.
1723.	12.	1753.	16.
1724.	12.	1754.	16.
1725.	12.	1755.	16.
1726.	13.	1756.	16.
1727.	12.	1757.	16.
1728.	12.	1758.	16.
1729.	12.	1759.	2.
1730.	12.		

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

JANVIER, 1759. II. vol.

ARTICLE IX.

L'ART DE PEINDRE A L'ESPRIT, Ouvrage dans lequel les préceptes sont confirmés par les exemples tirés des

meilleurs Orateurs & Poëtes François ; dédié à Monseigneur le Duc de Bourgogne. (Trois Volumes *in*-8°.) A Paris, chez Augustin-Martin-Lottin l'aîné, Libraire-Imprimeur, rue Saint Jacques, près S. Yves, au Co 1758.

LEs différents morceaux d'Eloquence & de Poësie qui composent ces trois Volumes, sont annoncés par une Préface assez étendue & bien écrite. Comme c'est la Partie la plus neuve de ce Recueil, & qu'elle appartient en propre à l'Editeur, c'est par elle que nous commencerons notre Analyse. Nous rendrons compte ensuite de la manière judicieuse dont le Recueil même est exécuté.

Pour parler avec succès à l'esprit & au cœur, il faut parler vivement à l'imagination. C'est par el

que se transmettent à notre ame ces impressions soudaines & profondes, qui nous passionnent & nous maîtrisent. Voulez-vous enlever les suffrages de ceux qui vous écoutent ? Commencez par intéresser fortement leur imagination en votre faveur : si vous venez à bout de la gagner, leur cœur & leur esprit ne vous résisteront pas long-temps : car la plûpart des hommes ne jugent & ne pensent que d'après leur imagination. Il est donc également essentiel à l'Orateur & au Poëte de s'attacher à peindre ; puisque la Peinture est le langage de l'imagination.

L'Orateur aussi-bien que le Poëte, doit peindre tout ce qu'il dit. La différence entr'eux consiste dans la manière d'employer le pinceau, dans l'application des couleurs, & dans la diversité des objets & des vuës qu'ils se pro-

posent. La Poësie se contente de peindre pour plaire & pour émouvoir : l'Eloquence doit raisonner pour convaincre & pour ébranler : mais jusques dans ses raisonnements elle doit peindre autant qu'il est possible ; c'est le plus sûr moyen d'éviter la sécheresse, & par conséquent l'ennui qui suit toujours de près les raisonnements secs & décharnés. En quoi consiste ce talent de peindre si nécessaire à l'Orateur ? Une image, *dit notre Auteur*, n'est pas simplement ce qu'on appelle un portrait composé de plusieurs phrases, où le trait qui succéde ajoûte à celui qui précède : souvent un seul mot, une métaphore juste, une application heureuse, une allusion ingénieuse offrent une grande image: ce sont de pareilles expressions qu'on peut employer dans les raisonnements les plus concis.

S'il est vrai que le Poëte qui

n'eſt pas Peintre, n'eſt qu'un verſificateur ; il n'eſt pas moins certain qu'un Orateur, qui n'a point le talent de peindre, n'eſt qu'un Diſcoureur ou tout-au-plus un froid Raiſonneur. C'eſt ce talent qui anime & qui relevé toutes les autres qualités ; il peut les remplacer toutes, & rien ne peut le remplacer. En vain un Orateur réuniroit-il d'ailleurs toutes les autres parties du Diſcours : il aura, ſi l'on veut, la juſteſſe du deſſein, la ſolidité des preuves, la force du raiſonnement, l'élégance du ſtyle, & la fineſſe des penſées ; mais s'il n'ajoûte à tout cela des images vraies, vives & ſublimes, il ne portera pas dans l'ame de l'Auditeur ces traits vainqueurs, & cette eſpèce d'enchantement qui ſuſpend preſque toutes les fonctions des ſens, qui fait oublier le lieu où l'on eſt, & l'homme qui parle, pour ne s'oc-

cuper que de ce qu'on entend.

Mais ce ſeroit abuſer de ce principe que de faire d'un diſcours comme une galerie de tableaux : leur multitude nuiroit à l'effet principal. Un pareil diſcours reſſentiroit la compoſition léchée d'un Faiſeur de Miniatures, & deviendroit inſipide par l'air de contrainte & de gêne qu'il auroit. Dans l'Eloquence comme dans la Muſique il faut des repos. Toujours de l'eſprit, n'eſt pas de l'eſprit : juſques dans les plus belles choſes, il faut ſe modérer & s'arrêter : prodiguer des portraits agréables & flatteurs, c'eſt vouloir amuſer l'oiſive curioſité des Auditeurs ; c'eſt rechercher des applaudiſſements frivoles. Tout Orateur qui, dans un ſujet important, ne fait penſer qu'à lui-même, manque ſon coup, perd ſon temps, & le fait perdre aux autres : tout ce qu'il gagne, c'eſt

de faire dire qu'il a de l'esprit. Belle récompense pour un homme chargé de porter la parole au nom de l'Eglise & de la Patrie ! *J'aimerois autant l'Eloge Ironique de M. de Harlay, qui louoit un Ministre d'Etat de ce qu'il siffloit bien.*

On doit imiter la sage conduite des grands Orateurs. Chez eux l'esprit n'ose presque se montrer, ou s'il se montre, c'est, pour ainsi dire, sans leur aveu : du moins les traits les plus ingénieux y sont-ils toujours à leur place & jamais recherchés. Ces grands hommes faits pour servir de modèles, élevent l'ame & plaisent à l'esprit tout-à-la-fois, parce qu'ils ont peint sans affecter de peindre. Dans leurs discours, pleins de force & de chaleur, on remarque le pinceau vigoureux, & la touche fière d'un grand Maître qui ne tend qu'à l'effet.

Il faut pourtant convenir qu'il eſt des ſujets où les détails deviendroient bas ou peu intéreſſants, ſi l'on ne les relevoit par cette richeſſe d'expreſſions qui ſait ennoblir juſqu'aux choſes les plus communes. C'eſt en pareilles occaſions qu'il eſt permis d'employer les ornements, l'éclat d'un ſtyle brillant & fécond.

Il ſeroit à craindre que, dans un long Diſcours, l'attention des Auditeurs ne vînt à ſe rallentir : on doit la ranimer par des traits vifs & ingénieux. On trouve de ces traits dans Cicéron & dans les plus illuſtres Orateurs. On ſent d'ailleurs que l'exactitude ſervile des préceptes ne peut regarder que ces eſprits ordinaires & médiocres qui ſont faits pour être conduits, parce qu'ils ſont incapables de ſe tracer des routes nouvelles. Quant aux Génies créateurs, ils ſont, dans l'ordre de la

Littérature, ce que les Conquérants ſont dans l'ordre Politique. Ils donnent des Loix, & n'en reçoivent pas ; ils ne ſuivent que l'impreſſion de leur génie, dont la marche rapide vaut mieux que les pas concertés de l'Art. Entraînés par la vivacité de leur imagination, ils ſemblent ſaiſis d'une inſpiration ſoudaine. Dans cette eſpèce d'enthouſiaſme, ils ſacrifient l'expreſſion à la penſée, & les régles au ſublime : ils forment comme un ordre d'eſprits à part. C'eſt dans leurs Ouvrages & d'après eux que l'on doit étudier ou réformer les régles de l'Art. Une ſeule harangue de Démoſthène fait connoître la belle Eloquence mieux que ne le feroient vingt Traités Didactiques ſur l'Art Oratoire. Dans les Traités, on ne rencontre que des préceptes inanimés ; là ſe trouvent des exemples frappants, capables d'échauf-

ser l'imagination la plus froide: tout est image, tout est peint d'après nature.

L'Auteur de cette Préface y a mis quelques portraits : en voici un qui paroît d'une grande vérité.
» Il est de nos jours un Orateur
» célèbre, à qui l'on reproche
» l'excès des ornements ; mais il
» étoit réservé à un homme
» comme lui de faire autant de
» mauvais Critiques que de mau-
» vais Imitateurs. Peu de gens ont
» assez de goût pour saisir ses véri-
» tables beautés, & moins encore
» pour le suivre même, de loin. Il
» est vrai que, dans ses discours,
» l'esprit & la délicatesse percent
» de tous côtés presque malgré
» lui ; mais que ses Censeurs nous
» donnent des peintures aussi gran-
» des, aussi nobles, aussi vraies &
» même aussi pathétiques que les
» siennes, & nous leur pardon-
» nerons la surabondance d'esprit

» qui pourroit leur échapper. «

La collection de tableaux qu'on présente ici, peut passer pour une excellente Rhétorique. Elle réunit les exemples aux préceptes ; & ces exemples, pour la plûpart, sont des plus grands Maîtres. On a préféré les Auteurs François ; & cela devoit être. En effet, pourquoi aller chercher des richesses chez l'Etranger lorsqu'on est assez riche de son propre fonds ? D'ailleurs ce Recueil est fait sur-tout pour la Nation : c'est un monument élevé à sa gloire. Enfin l'objet de cet Ouvrage est de nous faire connoître le tour & l'esprit particulier de notre Langue ; or, pour le saisir, ce tour & cet esprit, il falloit choisir des modèles parmi ceux qui l'ont parlée & écrite avec le plus de noblesse & de pureté.

C'est en lisant avec réflexion les plus excellents morceaux des Auteurs choisis qu'on se forme insen-

ſiblement à penſer, à parler, & ſur-tout à écrire noblement. L'imagination, *dit notre Auteur*, nourrie de grands objets, rendus avec dignité, n'éprouve plus, dans la compoſition, cette humiliante ſtérilité, qui n'offre rien ou qui n'offre que du médiocre. On contracte l'heureuſe habitude de travailler avec facilité, parce qu'on trouve dans ſoi-même une abondance de penſées, d'expreſſions & d'images, dont on s'eſt enrichi ſans preſque s'en appercevoir. On ne copie perſonne en particulier, & l'on peint d'après tous les grands Maîtres. On prend, chez eux, de quoi les égaler : on ſaiſit leurs traits, leurs coloris, & l'on ne laiſſe pas d'être original. En un mot, cette lecture réfléchie eſt pour l'eſprit ce qu'une nourriture ſaine & ſucculente eſt pour le corps; elle lui donne de la force, de l'embonpoint & des couleurs.

Il ne faut pas croire que l'utilité de ces peintures ainsi rassemblées soit bornée à ceux qui composent ou qui se destinent à composer : elle est beaucoup plus générale. Elle s'étend jusqu'à ceux qui jugent ou qui veulent juger des Ouvrages d'esprit. Comment en jugeront-ils sainement, s'ils n'en connoissent le mérite ? & comment en connoîtront-ils le mérite, s'ils n'ont dans la mémoire ou sous la main des pièces de comparaison, qu'ils puissent confronter avec les écrits qu'ils lisent, ou bien avec les discours qu'ils entendent ? Ces morceaux marqués de l'approbation publique sont la vraie pierre de touche pour tous les Ouvrages nouveaux. Au mérite de l'utilité, ce Recueil joint les avantages de l'agrément & du plaisir. On aime à se retracer des objets agréables ; la pompe d'une Fête, la magnificence d'un Palais,

la ſérénité du Printemps, l'émail des Prairies, la fraîcheur d'un Payſage. On trouve, dans ce Recueil, des images qui rappellent à la mémoire tous ces objets riants, & qui ſouvent les repréſentent à l'imagination ſous des couleurs ſi vives & ſi vraies, que l'eſprit eſt quelquefois plus flatté de l'imitation, que les ſens ne le ſont de la réalité. On ſe plaît encore à voir des paſſions bien exprimées; les objets, même les plus terribles & les plus affreux, bien peints & bien imités. La mer en courroux, le ciel tonnant, la terre ébranlée, les fureurs de la guerre, les horreurs de la peſte, les ravages de la famine, des batailles, des incendies &c. toutes ces images effrayantes ou lugubres frappent l'imagination, ſaiſiſſent le cœur, pénétrent l'ame d'une douce triſteſſe. Et ces émotions de douleur, de pitié, d'attendriſſement,

de frayeur sont accompagnées d'un charme secret. Le Tasse a si bien rendu le tumulte de sentimens qu'excitent dans notre ame ces spectacles d'horreurs, lorsqu'il a dit :

Bello in sì bella vista anco è l'orrore,
E di mezzo la tema esce il diletto.

Gierusal. Cant. 20.

Présentée dans cet appareil superbe l'horreur elle-même à sa beauté, & le plaisir naît du milieu de ces objets de terreur & d'effroi. *

Ce Recueil est rempli de pareilles peintures : & comme elles sont de différentes mains, on peut

---

* La Traduction Françoise du Tasse rend ainsi ces deux Vers : *Cette multitude de lances, de piques &c. offroient alors aux yeux un spectacle magnifique, mais un spectacle mêlé d'horreur & d'agrément.*

étudier & remarquer les
les traits divers sous lesq
mêmes objets sont envi
représentés par les plus
Poëtes, & par les Orat
plus illustres : car les Pei
diffèrent pas davantage
par leur manière, que les
par leur style. Les Lecteu
veront de quoi former le
& leur esprit sans risquer
rompre leur cœur. L'Ho
Lettres * qui a fait cette co
n'a choisi que des peintur
des & majestueuses, il n'e
des sujets graves & série
portraits indécents, & d
obscènes contribuent auta
trécir l'esprit qu'à dégr
talents. Ajoûtons aussi q
été offenser le trône & l
que de présenter de pa

* D. Sensaric, célèbre Béné

bleaux dans un Ouvrage dédié à l'Héritier de nos Rois.

Pour obſerver quelque ordre dans cette multitude de Peintures, l'Auteur a placé dans le premier Volume tout ce qui eſt moral, *les vices & les vertus.* Le ſecond renferme toutes les images phyſiques, diſtribuées ſelon l'ordre des matières, & par une eſpèce de gradation. Dans le troiſième, on a recueilli tout ce qui appartient aux actions, & qui participe au moral & au phyſique tout enſemble.

Nous avons lu tout ce Recueil avec attention ; & nous avons trouvé en général qu'il rempliſſoit bien ſon titre. La plûpart des exemples cités ſont de nos plus grands Auteurs : & ces morceaux ſont du genre de ces Ouvrages qu'on lit avec plaiſir lorſque le goût ſe forme, qu'on admire lorſque le goût eſt formé, & dont on

ne sent les beautés qu'à proportion que le goût s'épure. Ce n'est pas, au reste, que tous les morceaux compris dans ces trois Volumes, portent l'empreinte de la perfection. Peut-être seroit-il à souhaiter qu'une critique plus sévère eût retranché un assez grand nombre d'exemples qui ne servent qu'à grossir ce Recueil, sans le rendre plus estimable. A côté de nos plus grands Orateurs & de nos meilleurs Poëtes, on a quelquefois placé des Auteurs qui ne sont pas faits pour figurer en si bonne compagnie. Et c'est ici le lieu d'appliquer le mot d'Ovide.... *inopem me copia fecit*; la trop grande abondance nuit à la vraie richesse, & tient à la pauvreté. On ne doit pas être tenté de se pourvoir de tableaux médiocres, lorsqu'on est en état & à portée d'avoir les chef-d'œuvres de Raphaël, de Rubens & de l'Albane.

L'Editeur de ce Recueil a terminé son troisième Volume par un Discours de M. Coypel, premier Peintre du Roi & de Monseigneur le Duc d'Orléans, sur l'Eloquence & la Peinture. Nous croyons devoir donner le précis d'un Discours qui n'est point étranger à l'Art de peindre à l'Esprit. L'Eloquence, la Poësie & la Peinture tendent toutes trois au même but, quoique par un *faire* particulier: la fin qu'elles se proposent c'est d'intéresser l'ame, & d'y faire naître des mouvements analogues aux objets qu'elles lui présentent.

En comparant l'art de peindre à l'art de bien dire, M. Coypel ne prétend pas que l'un soit aussi nécessaire que l'autre à la Société. Ce qu'il entreprend de prouver, ce sont les rapports qu'ils ont entr'eux dans presque toutes leurs parties. Ces rapports saisis & dé-

mêlés avec beaucoup de finesse & d'intelligence, sont mis dans le plus grand jour. Nous en indiquons rapidement les principaux.

L'invention, la disposition & le langage, ces trois parties de la Rhétorique n'appartiennent pas moins à la Peinture qu'à l'Eloquence. L'Invention Oratoire consiste à trouver la matière, à imaginer les raisons pour prouver les choses dont on parle, & à chercher les pensées avant que de songer à l'expression. Dans la Peinture, il s'agit, *dit l'Orateur-Peintre*, de faire choix d'un sujet proportionné à nos forces, d'envisager par quels moyens nous pourrons parvenir à le traiter, de ne point penser aux beautés de détail que nous n'ayions conçu le plan qui doit les renfermer, & où elles viennent presque toujours se placer d'elles-mêmes, lorsqu'il est heureusement tracé.

L'Orateur,

L'Orateur, après avoir préparé les matières d'un Discours, doit les disposer avec ordre, & leur donner le rang que chacune d'elles demande en particulier, pour qu'il en résulte un tout qui frappe, qui entraîne & qui persuade l'Auditeur. M. Coypel développe ce que c'est que la disposition dans la Peinture. Elle consiste à mettre en régle avec réflexion ce qu'une imagination a présenté dans une sorte de désordre ; à placer les Acteurs de la Scène, que le tableau doit représenter, dans le rang qui convient à chacun d'eux ; à disposer sur-tout la lumière, de façon qu'elle attire l'œil sur l'objet principal.

Ainsi que l'Eloquence, la Peinture a son langage. Dans l'Eloquence, c'est la justesse, la propriété, le choix & l'arrangement des termes les plus propres à

exprimer le ſujet qu'on a déja inventé & diſpoſé. Sans les penſées, les plus belles expreſſions ne ſignifieroient rien ; ſans les expreſſions juſtes & convenables, les penſées les plus heureuſes perdroient de leur force ou de leur grace.

Le deſſein, la couleur & le pinceau, voilà quel eſt le langage de la Peinture. » Nous aurions beau, » *dit M. Coypel*, avoir heureuſe- » ment diſpoſé une figure de Ve- » nus, nous ne parviendrions pas » à la repréſenter telle qu'on doit » ſe la figurer ſans l'élégance, & » la nobleſſe du deſſein ſans la » fraîcheur, & la délicateſſe de la » couleur, ſans la fineſſe & les gra- » ces du pinceau. Si un Peintre » au contraire nous offroit cette » Déeſſe peinte groſſièrement, » d'une forme ignoble, avec le teint » hâlé d'une baſſe villageoiſe, » quand même cette figure ſeroit

» dans sa maussaderie, correcte,
» bien coloriée & bien peinte, ne
» pourrions-nous pas dire que
» celui qui en seroit l'Auteur au-
» roit fait un mauvais usage du
» langage de la Peinture ? «

M. Coypel continuant toujours avec succès le parallèle qu'il a établi, fait voir qu'un Tableau peut aussi-bien qu'un Discours, renfermer ce qu'on appelle les quatre parties d'Oraison, savoir l'*Exorde*, la *Narration*, la *Confirmation* & la *Conclusion* : peut-être même trouveroit-on que la Peinture a quelque avantage ici sur l'Eloquence. En effet, dans un Discours, ces quatre parties n'offrent que successivement les effets heureux qu'elles produisent à la fois & sans intervalle dans un Tableau qui les réunit.

Le style & la manière ne signifient que la même chose sous des

noms différents. Les P
les Orateurs pourroie
ment employer ces d
dans l'exposition de leu
ges, si l'usage, cet arbi
rain des termes & de le
n'eût point assigné le
manière à la Peinture,
de *style* à l'art de bien
quand on dit, *ce Tablea*
la manière de Raphaël,
sions sont, pour l'Ama
Peinture, l'équivalent de
expressions pour l'homn
tres : *ce plaidoyer est d*
de Ciceron.

Si dans l'Eloquence c
teur a son style particuli
Peinture chaque Peintr
nière propre & person
peut-être cette variét
comparable à celle des
mies. Cependant quel
que soit cette diversité
d'écrire, on a cru devo

ter, pour ainsi dire, & la borner de façon que l'on ne compte communément que trois sortes de style, le style simple, le style tempéré, le style héroïque & sublime. Cette division fondée sur l'expérience peut s'appliquer à l'art de peindre.

Savoir écrire dans le style héroïque & sublime, c'est savoir revêtir d'expressions vives, énergiques & pittoresques ce qu'on a dû penser noblement & avec enthousiasme. Un Ecrivain ne doit pas prétendre se soûtenir toujours également dans cet essor. On lui permet, & même on lui conseille d'en descendre quelquefois, mais on ne lui pardonne jamais d'en tomber. » Corneille & Michel-Ange, dans » leurs Ouvrages, *dit M. Coypel*, » nous paroissent souvent des Di- » vinités, & sur le champ de foi- » bles humains. Racine & Ra-

» phaël ne cessent point d'être
» héroïques quand ils cessent d'être
» sublimes. «

Les choses ordinaires, les actions communes sont pour les Ecrivains & pour les Peintres les matières propres au style simple. On ne doit pas croire que des trois styles généraux celui-ci soit le plus aisé à imiter, à prendre & à saisir. Jusques dans sa simplicité, il exige beaucoup de précision, une grande pureté, une élégance naturelle & ces graces naïves qui savent tout embellir. S'il n'admet pas la pompe & la magnificence des ornements superbes, l'éclat imposteur des parures recherchées, il exclut encore plus rigoureusement tout ce qui pourroit l'avilir & le dégrader. Loin qu'il doive jamais être grossier, bas & rampant ; il faut au contraire que ce style ennoblisse les choses les plus communes. On ne doit ja-

mais oublier le précepte de Despréaux, ce Maître en l'art d'écrire.

> Le style le moins noble a pourtant sa
> noblesse.
>
> *Chant. I. Art Poët.*

» Quel parti Raphaël n'a-t-il
» point tiré du style simple dans
» ses Tableaux des loges, où il a
» peint les Patriarches dans leur
» noble simplicité ? Avec quel
» succès le Carrache & Rubens
» l'ont-ils employé dans des Ta-
» bleaux qui ne représentent que
» des gens en conversation, des
» nôces de village, des danses de
» bergers, des plaisirs champê-
» tres, tels que ceux de la pêche
» & de la chasse. »

Le style tempéré tient le milieu entre le style simple & le style héroïque. S'il ne faut pas qu'il soit aussi paré que l'un, il ne doit pas être non plus aussi dépouillé

noît ces penſées fines & no
ces expreſſions délicates, ces
ments, ces fleurs qu'offre ſan
digalité le ſtyle tempéré. » A
» bal Carrache, qui ne po
» perdre de vuë le ſublime
» *M. Coypel*, eût été moins
» pre que ſon Elève à nous r
» ſenter les Amours aux forg
» Lemnos ; Diane & ſes c
» Nymphes déſarmant les
» de Cithère endormis, & p
» leurs mains timides, arm
» ciſeaux, ſur les aîles de ces r
» tables enfants. «

Si nous ne craignions pas

elquefois se permettre la raille-
: Souvent même, sans pouvoir
n dispenser, le Peintre à portrait
t de fortes épigrammes. Com-
en de gens remplissent des pla-
s qu'ils ne devroient pas occu-
r, ou embrassent des états qui
leur conviennent pas ! Ils veu-
nt cependant être peints avec
ornements qui annoncent leurs
gnités ou leurs professions. Or
contraste des mœurs & de l'état,
s talents & de la place ne forme-
l pas lui seul une satyre san-
inte ?

Nous terminerons cet Extrait
r un morceau qui nous paroît
génieusement pensé & finement
ndu. Il s'agit des défauts que le
intre, ainsi que l'Orateur, doit
iter. » J'ose comparer, dit
M. Coypel, le trop fréquent usage
les racourcis au style obscur.
Les minauderies & les tours for-
cés, voilà pour le style affecté.

» Ces expressions du visage qu
» rend inintelligibles en voul
» rendre trop fines, voilà p
» style entortillé. Les grimac
» gestes outrés, les muscle
» sensiblement prononcés, le
» d'ampleur & d'agitation de
» draperies les coloris exag
» voilà pour le style enflé.
» facilité d'autant plus dang
» qu'elle s'acquiert prompter
» cette facilité, dis-je, avec lac
» les mauvais Peintres savent
» tiplier à l'infini des idées
» trop rebattues, voilà pour le
» rampant. «

Il n'appartenoit qu'à un ho
d'esprit & à un grand Maître
l'Art de peindre, d'imagin
d'exécuter un parallèle aussi
nieux & aussi vrai entre l
quence & la Peinture.

ARTICLE X.

FABLES CHOISIES, mises en Vers par J. de la Fontaine. (Quatre Volumes *in-fol.*) Avec des Planches pour chaque Fable. *A Paris, chez Desaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais ; Durand, rue du Foin ;* & de l'Imprimerie de Jombert, rue Dauphine. M.DCC.LV. M.DCC.LVI. M.DCC.LIX.

NOus avons annoncé plusieurs fois cette belle Edition des Fables de la Fontaine * ; mais un Ouvrage de cette importance exige une Analyse un peu raison-

* Voyez nos Mémoires de Septembre 1754, de Février & de Juillet 1755.

née, & nous l'entreprenons après la publication des trois premiers Volumes, & très-peu de temps avant que le quatrième & le dernier paroiſſe: car il ne faut point oublier que ces Fables doivent occuper quatre grands *in-fol.* parés de tous les ornements de la Typographie & de la Gravure.

C'eſt même preſque uniquement de cette parure qu'il convient d'entretenir le Public. Le fond du Livre eſt ſi connu qu'on n'attend aucuns détails à cet égard. Les Fables de la Fontaine ſe retrouveroient dans la mémoire des François, s'il arrivoit que toutes les Editions qu'on en a faites, fuſſent perdues. Il ne s'agit ici que d'examiner & de dire comment & avec quel ſuccès l'eſprit de ce grand Fabuliſte a été rendu dans les belles Planches qu'on nous donne.

Ces Planches ont été gravées,

d'après les Desseins du célèbre Oudry, ce Peintre qui avoit, pour ainsi dire, dans son département, les animaux ; qui faisoit son capital d'exprimer sur la toile leur contenance, leurs couleurs, leurs jeux, leurs combats, oseroit-on dire leurs habitudes & leur caractère ? Comme la Fontaine a excellé dans le même genre, c'est-à-dire qu'en Poësie il a peint admirablement tous les Animaux depuis l'Aigle & le Lion jusqu'à l'Escarbot & l'Insecte ; Oudry le prit pour son modèle & pour son maître. Dans ces moments de loisir, où le génie est libre de tous rapports d'intérêts, de tout engagement d'affaires, il s'occupoit à traduire, s'il est permis de parler ainsi, son Recueil de Fables ; il saisissoit au crayon l'esprit de la Fontaine. N'avons-nous pas lu quelque part, qu'un nommé Aristodème rendoit en terre cuite ou

en stuc les sujets d'Esope, & qu'il contribua extrêmement, par ce travail, à étendre la gloire du Père des Fables ? Voilà notre Oudry, avec cette différence que les desseins de celui-ci ont probablement plus de vie, de naturel, d'agrément, que n'en eurent les formes encore grossières de ce vieux Sculpteur, Aristodème.

Les desseins d'Oudry n'étoient pas tellement corrects & finis qu'ils n'eussent besoin du coup-d'œil & de la main d'un habile homme, pour être mis en état de servir d'objet & de fond à la Gravure. M. Cochin s'est chargé de cette tâche : il a rectifié tout, principalement les figures qui n'étoient pas le genre où se distinguoit Oudry : il a pris soin de faire graver ces beaux sujets par les meilleurs Maîtres de Paris. Ces sujets sont au nombre de 276, & l'on en a déja 207 dans les trois premiers

Volumes qui ont paru, & qui font la matière de cette Analyse. Nous la commençons ici.

L'Apologue ou la Fable peint les mœurs des hommes dans les Animaux ou dans d'autres Etres, même insensibles, qu'on suppose avoir du sentiment & des connoissances. Toute Fable est donc une peinture, un tableau, & la Fontaine, si expert en cette matière, ne donna point les premiéres Editions de son Livre sans y joindre de petites Gravures analogues aux sujets. Nous avons sous les yeux une de ces premiéres Editions: les Gravures en sont misérables, & les desseins fort médiocres; mais la Fontaine comptoit toujours intéresser par-là ses Lecteurs. Car il faut bien retenir que, si tous les hommes aiment les récits d'histoires ou d'historiettes, (c'est la réflexion de notre aimable Fabuliste) ils ne sont pas moins

curieux d'images. A cet égard, le monde, tout vieux qu'il eſt, ne diffère pas des enfants ; il faut l'amuſer : contez-lui quelque choſe, fût-ce la barbe bleue ou peau d'âne; montrez-lui des marmouſets ſur la toile ou ſur le papier, il ſera content.

Tous les ſujets qu'emploie un Fabuliſte, ne ſont pas également pittoreſques : c'eſt ce qu'il faut bien conſidérer quand on ſe place vis-à-vis de la belle Edition que nous annonçons. Chaque Planche accompagne ſa Fable correſpondante : chaque Planche eſt comme la copie d'un original très-beau en lui-même, mais original enfin qui a plus ou moins de ſaillie, qui prête plus ou moins au génie du Peintre & du Graveur.

N'exigez pas que la rencontre d'une Cigale & d'une Fourmi frappe les yeux & l'imagination, comme le charmant Apologue du

Meunier, de son fils & de l'âne. Pour rendre le premier sujet, l'Artiste ne peut que dessiner les deux Insectes : leur conversation doit être suppléée par le Spectateur. Le second sujet est tout en action, il se produit, s'énonce, & fait tableau par-tout. Aussi trouve-t-on ici, pour cette admirable Fable, cinq Planches, qui sont comme autant de scènes vives, attachantes, instructives, faisant partie d'un tout, & terminant néanmoins, chacune en particulier, la curiosité actuelle du Spectateur.

N'allez pas égaler non plus, pour l'effet pittoresque, la Fable du RAT ET DE L'HUITRE à celle de *Simonide préservé par les Dieux.* Quel silence d'une part, quel fracas de l'autre! D'un côté, ce n'est qu'un Rat *pris comme aux lacs* dans l'Huître qui se referme, au-lieu que la protection des Dieux sur Simonide se manifeste par la

chute ſubite d'une maiſon, par le déſordre d'un grand feſtin, par les éclats des verres & des pots, par le malheur des convives qui ſe retirent *la plûpart eſtropiés.*

On pourroit produire cent contraſtes pareils. Notre la Fontaine n'a pas cherché des ſujets métaphyſiques comme M. de la Motte; il n'a point fait parler *Dom Jugement, Dame Mémoire & Demoiſelle Imagination*; il n'a point aſſocié, pour un voyage, *vertu, talent, réputation.* Quels objets pour le pinceau ou pour le burin! Tous les Artiſtes du ſiècle dernier & du nôtre y *auroient jetté leur bonnet*, s'il avoit fallu mettre ces perſonnages ſur la toile ou ſur le cuivre. Notre Fabuliſte connoiſſoit trop ſon Art pour adopter ce monde abſtrait, philoſophique, intellectuel, capable peut-être d'amuſer les ombres aux Champs Elyſées, & nullement propre à inté-

reſſer des hommes bien *vivants*, bien *mangeants*.

Mais enfin la Fontaine, tout homme de génie & de goût qu'il étoit, n'a pu choiſir tous les Acteurs de ſes Fables parmi les Etres qui peuvent opérer un grand effet ſur les yeux du Spectateur. Et cette conſidération eſt juſtement ce qui nous met en voie de reconnoître les reſſources du génie de M. Oudry, & les beautés qu'il a ſu répandre dans ſes deſſeins. Il releve les ſujets de la Fontaine tantôt par des payſages enchantés, tantôt par des monuments de la plus grande Architecture, tantôt par de riches draperies, tantôt par des perſonnages acceſſoires, introduits à propos ou avantageuſement placés &c.

Il s'agit, par exemple, de la Mouche & de la Fourmi, *conteſtant enſemble de leur prix*. Le récit du Poëte eſt agréable; mais,

dans un deſſein crayonné, deux beſtioles appointées l'une contre l'autre, font très-peu d'effet. Qu'imagine donc notre ingénieux Deſſinateur? Il place la conteſtation ſur le bord d'un baſſin, qui reçoit l'eau d'une magnifique Fontaine, & le reſte du payſage préſente de plus la décoration d'un beau jardin. Voilà un ſujet plein de feu, de graces & d'intérêt.

Dans la Fable qui traite des avantages de la Science, on n'a que deux Citadins qui *diſputent l'un contre l'autre pour le ſavoir*. Cela eſt bien ſec pour le crayon. Oudry y ſupplée par un ſite du plus beau choix. On voit la colonnade d'un Temple ou d'un Palais, & dans le lointain les reſtes d'une eſpèce d'amphithéâtre. Il n'en faut pas davantage pour animer cette diſpute & former une belle Planche.

Le Singe & le Léopard, qui

vont ſe faire voir à la Foire, ne ſont que deux Chārlatans, même de la petite eſpèce. Comment relever leur jeu ? par le concours des Curieux. Mais chez le Léopard ce *fut bientôt fait :* on ne jetta qu'un coup-d'œil, puis *on ſortit.* La Planche repréſente donc une aſſez meſquine Auberge à l'enſeigne du *Léopard.* L'Animal y paroît en cage, mais ſot, décontenancé, n'ayant pour tout mérite que ſa peau bigarrée. Les Spectateurs ſortent d'un air ennuyé, & comme ſe diſant les uns aux autres : *ce n'eſt que cela ? allons voir le Singe.* Celui-ci fournit la matière d'un ſecond Deſſein : chez lui on prend place, & tandis qu'il fait *des tours de toute ſorte*, qu'il paſſe & repaſſe dans ſes cerceaux, la plus brillante compagnie entoure ſon théâtre, lui applaudit ; & voilà donc

pour une ſeule Fable deux Deſſeins & deux Eſtampes.

Que faire encore d'un ſujet tel que *le Cierge*, créature imprudente qui alla ſe jetter dans une fournaiſe embraſée, pour y être durcie comme la brique, & acquérir par-là le pouvoir de *vaincre l'effort des ans ?* Oudry ſaiſit ce mot de la Fable, & remplit le fond de ſon deſſein d'un monument antique, ſubſiſtant dans pluſieurs de ſes parties malgré les ravages des ſiècles. De-là réſulte encore un morceau très-ſatisfaiſant au coup-d'œil.

Nous citerions quantité d'autres exemples, où le génie & l'invention de notre Artiſte ont embelli les ſujets, leur ont donné le goût pittoreſque, les ont rendus propres à figurer dans une grande collection telle que les quatre Volumes qu'on publie. Que penſeroit le bon la Fontaine à la vuë

de tant d'ornements ſurnuméraires, de tant de vie & d'action ſurajoûtée à la ſcène de chaque Fable !

Mais reprenons tout dès le frontiſpice du premier Volume. Dans une forêt & ſous un riche voile qu'une Aigle replie de ſon bec & de ſes ſerres, paroît le buſte de la Fontaine, entouré de fleurs & couronné de laurier. Il eſt poſé ſur un très haut piédeſtal, au-bas duquel on voit pluſieurs Animaux, & Eſope debout, qui leur fait admirer notre Fabuliſte François. Ces Animaux ſont le Lion, le Bœuf, le Loup, le Chien, le Mouton, & autour du buſte trois Singes ſervent à ſoûtenir la couronne, les fleurs, le voile.

Cette Planche, qui eſt auſſi de l'invention d'Oudry, annonce très-bien tout ce grand Recueil; elle eſt pleine de poëſie & de gaieté. Cependant elle n'a pas eu l'avantage de plaire à M. Gott-

ſched, ce Littérateur d'Allemagne, qui s'eſcrime ſi volontiers contre la Littérature Françoiſe, ſans trop la connoître. Et nous n'en voudrions d'autre preuve que le mot qui lui eſt échappé au ſujet de cette même Edition de la Fontaine. *Quelle entrepriſe !* dit-il. *Pauvre Eſope ! t'imprimera t-on jamais avec tant de magnificence, ou ne le mérites tu pas auſſi-bien que tes Singes ?* Or nous voudrions qu'il fût connu de M. Gottſched que la Fontaine eſt un Auteur original, & non ſimplement un *Singe* d'Eſope ; que, ſi celui-ci a donné l'exemple du genre, l'autre a ſurpaſſé ſon modèle ; qu'il en eſt de notre Fabuliſte comme de Raphaël qui apprit à deſſiner chez le Pérugin, & qui s'éleva enſuite bien au-deſſus de ſon Maître ; qu'enfin, ſi la Fontaine ſe croyoit & ſe diſoit inférieur à Eſope & à Phèdre, c'étoit par modeſtie ou

par

par bêtiſe, comme l'a obſervé M. de Fontenelle : bêtiſe après tout qui ſe trouve dans un grand homme, quand il eſt ſimple, ingénu & ſans prétentions.

Mais quoiqu'il en ſoit, voyons donc la Critique de M. Gottſched ſur le frontiſpice de ce beau Recueil. *D'où vient*, dit-il, *cet Eſope vivant à côté du buſte de la Fontaine ? La ſcène ne peut être ni dans ce monde-ci, ni dans les Champs Elyſées ; & il n'y a pas plus de bon ſens dans cette idée qu'à repréſenter Alexandre le Grand admirant Jules-Céſar..... Il eût fallu placer Eſope ſur le piédeſtal, & le faire admirer par la Fontaine.*

C'eſt-à dire qu'il y a, dans le Deſſein de M. Oudry, un Anachroniſme & un renverſement de conceptions, puiſqu'on met l'homme, qui vivoit il y a deux mille ans, aux pieds de nôtre Contem-

porain, & qu'on fait le Maître Admirateur du Disciple. Mais ce M. Gottsched, qui se dit Favori d'Apollon, ignore donc que, dans le style des Anciens & sur-tout des Poëtes, les Inventeurs de la Philosophie, des Loix, des Arts furent regardés comme autant de génies, capables de percer dans l'avenir. Esope, dont il est ici question, ne prédit-il pas le malheur des Delphiens, ses ennemis & ses persécuteurs? Ce même Législateur en Apologue, ne peut-il pas être traité en Poësie & en Peinture comme un de ces amis des Dieux, qui portent leurs regards sur toute la suite des siècles, & qui y distinguent les talents extraordinaires? C'est ce moment qu'a saisi le crayon de M. Oudry. Esope est-là montrant aux Animaux le Fabuliste François, & leur apprenant qu'un jour ce Poëte donnera aussi des Loix dans l'Art de l'Apologue.

. . . .

Le voile de la Poſtérité eſt levé ſur le buſte de ce grand homme, & laiſſe appercevoir les lauriers & les fleurs que lui mériteront un jour ſes travaux.

Cependant M. Gottſched incidente auſſi ſur ce voile & ſur l'uſage qu'en fait le Deſſinateur. *Qui a ſuſpendu*, dit-il, *ce riche tapis dans un bois, & à quelle fin s'y trouve-t-il?* Il s'y trouve, parce que le rendez-vous des Animaux ne pouvoit être ailleurs que dans un bois. *Mais*, continue le Cenſeur, *depuis quand la mode eſt-elle venue de couvrir les Statues de tapis? Eſt-ce pour garantir la perruque du Poëte des frimats & des injures de l'air?* Froide plaiſanterie qui ne fait de tort qu'à celui qui l'avance. Le voile de la Poſtérité ſe place poëtiquement au-deſſus de quiconque doit faire dans le monde la figure d'un grand homme, & quand ce grand homme

eſt deſtiné à être maître & modèle dans le genre de l'Apologue, quand ſa fonction doit l'attacher à inſtruire les hommes par la voix des Animaux, on a droit de ſuſpendre ce voile dans l'endroit qui ſert d'aſyle aux bêtes de la campagne & des bois. Enfin quand ce grand homme vient à être connu par l'évènement, ou même par la voie d'un oracle poëtique, le voile ſe lève & toute la gloire des talents eſt miſe à découvert. M. Gottſched auroit dû ſavoir tout cela, & s'épargner une obſervation qui n'eſt au fond qu'une chicane.

En voici une autre du même Auteur. A la tête de tout le Recueil des Fables ſe trouve l'Apologue de la Cigale & de la Fourmi. » On y découvre, *dit M. Gott-» ſched*, une belle urne, chargée » de bas-reliefs & une grande co-» lonne d'Ordre Corinthien. Le » Deſſinateur attache à cette co-

» lonne un riche tapis, & y re-
» préſente les deux beſtioles qui
» s'entretiennent. Quelle dépenſe
» inutile d'imagination pour raſ-
» ſembler deux Inſectes qui ſe ren-
» contrent par milliers dans tous
» les champs! « Le Critique oublie qu'il ne s'agit pas ici de ſavoir ſi les Cigales & les Fourmis ſont des animaux rares ou communs, s'ils habitent les campagnes ou les villes ; que l'objet de cette Fable & de cette Planche a été de réunir une Cigale & une Fourmi, & de les faire converſer pour déduire une grande inſtruction du travail de l'une, mis en contraſte avec la frivolité de l'autre ; que, pour cet effet, il étoit néceſſaire de les placer toutes deux en lieu remarquable, ſans quoi le Spectateur n'auroit pu les fixer aiſément, ni les diſtinguer même au coup-d'œil; qu'enfin le Burin & la Planche ne conſervant aux Etres

que leur forme extérieure, & ne leur donnant point de parole, il falloit relever ce sujet par les accessoires : & c'est-ce qu'Oudry a fait. Cette urne, cette colonne ces bas-reliefs, ce tapis magnifique animent un dessein qui ne seroit rien sans cela ; & si l'on demande pourquoi l'on suppose les *deux bestioles* sur ce beau tapis, sera-t-il difficile de répondre que le lieu de la scène est un sallon tout ouvert, dont toute cette décoration fait la beauté & le mérite ? Sera-t-il impossible de supposer que la Cigale & la Fourmi sont allées se placer sur le tapis, suspendu à l'antique par des cordons qui tiennent à deux colonnes, l'une visible, l'autre sous-entendue ? Tout ce qu'on pourroit peut-être trouver à reprendre dans cette belle Estampe, c'est que l'urne y paroît ornée de feuillages, tandis que, selon l'énonc

même de la Fable, c'étoit le temps de l'hyver : *quand la bize fut venue*, dit la Fontaine. Mais Oudry répondroit que ces feuillages sont supposés en Sculpture, comme d'autres ornements pareils sont en broderie sur le tapis.

Notre intention est de parler à charge & à décharge de ce beau & grand Recueil ; de tenir compte des critiques & des louanges qu'on lui a données ; d'ajoûter, s'il est nécessaire, aux Observations qui ont déja paru sur cet objet. Revenons donc au frontispice.

On a dit, non plus en Allemagne, mais en France, que l'Esope qui y paroît, n'étoit pas drapé [s]elon le *Costume* ; que son habille[m]ent étoit, à-peu-près, dans le [g]oût de l'ajustement des paysans [m]odernes, & que ce Père des Fa[bl]es portoit *des boucles à ses sou[lie]rs*. Mais 1° la draperie du [per]sonnage n'est qu'une simple

petite veste ou camisole, qu
bien ressembler aux habits
paysans de tous les pays
tous les temps, sans altér
Costume de Phrygie, d'Eg
de Babylone, où l'on prétend
sope a vécu. 2° Les boucles
Fabuliste ne sont peut-être
l'effet d'un rafinement de f
Voici ce que nous voulons d

Dans les Antiquités Ron
(Tome VI. pages 1010 & 11
on lit que les anciennes St
portoient des boucles ou
agraffes à leurs souliers, d
goût, à-peu-près, des nôtr
antiquis Statuis fibulæ calc
in superiore parte pedis
tur..... ad stringendum calce
hodiè fit. Ce sont des Moc
qui écrivent ainsi ; & il s'
vroit apparemment qu'il n
pas trop condamner les bo
de la chaussure d'Esope. Su
néanmoins que ce fût un dé

on voit qu'il feroit très-léger, très-excufable, en confidération fur-tout des beautés répandues dans cette Planche.

La Fable des *deux Mulets, l'un chargé d'avoine, l'autre portant l'argent de la Gabelle*, fournit deux Planches à ce Recueil. La premiére eft deftinée à la marche des deux Animaux, l'un fier & infultant; l'autre bénin, fouple, concentré dans la modeftie de fon état & de fa fonction. Le lointain laiffe appercevoir les voleurs qui fondent fur le riche Mulet; qui l'affomment pour avoir fon argent: c'eft le fujet qui fe trouve très-fidèlement rendu dans la feconde Planche. Mais ce grouppe de Voleurs eft-il bien dans la premiére? On a dit que la *plûpart de ces figures étoient en l'air, manquoient d'équilibre, & fembloient prêtes à tomber.* Nous croyons, pour nous, qu'il faudroit modifier

cette Obſervation, vû la courſe de ces hommes & l'inégalité du terrein où ils ſe trouvent : deux raiſons qui ſemblent rompre l'équilibre. Une de ces figures néanmoins paroît véritablement *en l'air* ; c'eſt celle du Voleur qui charge ſon fuſil ou qui l'arme de la bayonnette ; car on ne diſtingue pas bien l'action de ce perſonnage : mais peut-être auſſi que cette action autoriſe ou excuſe une telle attitude. Nous renvoyons à la Planche.

Une des plus belles Eſtampes de cette ſuite eſt celle qui repréſente *la Fable du Rat de ville & du Rat des champs.* Il a encore été néceſſaire ici de recourir aux acceſſoires, aux ornements de la ſcène : car quel agrément trouveroit-on, ſans cela, dans l'entretien ou dans le feſtin de deux Rats ? On voit donc une Salle bien parée, un Buffet magnifique, une

Table couverte de mets, un *Tapis de Turquie* étendu sur le Parquet. Enfin ce splendide repas est éclairé de huit bougies, que porte un vaste & très-riche Surtout. On a cependant critiqué presque tout cet appareil.

On a dit que les deux Rats devroient manger sur le Tapis même & non sur la Table; mais la Fontaine disant que *sur un Tapis de Turquie le couvert se trouva mis*, ne fait-il pas assez entendre qu'il y avoit une Table sur le Tapis, & sur la Table tout ce qu'il falloit pour le repas? Le Dessinateur a eu droit de supposer que les gens chez qui le Rat de ville attira le Rat des champs, ne mangeoient pas à platte-terre ou sur le parquet couvert d'un Tapis. Dans une des premiéres Editions, dirigées par la Fontaine même, on voit une Table éminente & les mets qui la couvrent, quoiqu'on ait repré-

ſenté les deux Rats au-bas de cette Table & mangeant ſur un coin du Tapis, ce qui n'eſt pas conſéquent à l'ordonnance du feſtin & au récit du Poëte.

On a objecté en ſecond lieu que la Salle étoit *mal éclairée*. Cependant on y voit huit groſſes bougies, bien eſpacées dans le contour d'un magnifique Surtout. N'en eſt-eſt-ce pas aſſez pour répandre la lumière dans un endroit qu'on peut bien ſuppoſer n'être pas d'une étendue immenſe ?

En troiſième lieu, comme la Fontaine dit que *quelqu'un troubla la fête, tandis que* les deux Rats *étoient en train*, Oudry fait entr'ouvrir une porte par un Laquais qui paroît à mi-corps & qui eſt d'aſſez bonne mine. Or c'eſt cette élégance qu'on a critiquée : on a trouvé ce Laquais trop à *la mode*, &c. Mais dans une maiſon telle qu'on la ſuppoſe

:i, & relativement au Buffet, à
ı Table, au Repas, on peut croire
ue les Domestiques n'étoint point
es malotrus, tel que celui qui se
ıontre dans notre vieille Edition
e 80 ans.

Dans la Fable *de l'Homme & de*
on Image, la Fontaine suppose un
omme bien laid, qu'il appelle
éanmoins *Narcisse*, par allusion
ù fol amour que le beau Narcisse
es Poëtes avoit pour lui-même.
.e Dessinateur a donc dû repré-
enter une figure désagréable; elle
ıe l'est pourtant pas trop dans la
'lanche, c'est plutôt un homme
hagrin qu'un personnage dif-
orme; & peut être trouveroit-on
à matière à critique. Cependant
ın a pris la chose tout autre-
nent, on a paru désirer que ce
aux Narcisse fût un bel homme;
ue la Planche se présentât sous
ın coup-d'œil agréable. L'idée
ı'est pas juste : on seroit par-là

hors du plan & du récit de la Fontaine. Nous ne craignons pas de renvoyer encore à cette Planche, pour instruire & convaincre le Lecteur par ses propres yeux.

Il y a deux Planches pour la Fable du *Dragon à plusieurs têtes, & du Dragon à plusieurs queues*. On a observé que ces Planches *étoient monotones & ne disoient rien*; qu'il auroit fallu représenter, dans la première, un *Voyageur* tranquille, & dans l'autre un *Voyageur* effrayé. Voilà deux reproches; de *monotonie* d'abord, & il nous semble qu'en effet ces Planches auroient pu être plus animées. Les Dragons ne sont pas mal; mais en jettant la vuë sur ces Gravures, on ne sait ce qu'elles signifient. La Fontaine place, dans son récit, un Spectateur; il falloit, ce semble, le conserver. Le second reproche n'est pas également fondé: on voudroit, dans ces Estampes, la

figure d'un *Voyageur*, dont la Fontaine ne parle point : on désireroit que ce *Voyageur* fût tranquille dans la premiére Estampe, & saisi d'effroi dans la seconde ; mais le Poëte dit que le *Chiaoux*, qui fait la fonction de Spectateur, fut effrayé vis-à-vis des deux Dragons vus successivement. Il faudroit donc que l'effroi parût dans les deux Planches.

On a critiqué aussi l'expression du *festin de Simonide ; l'Aigle qui enleve le Mouton*, &c. mais il seroit aisé de répondre à ces objections qui, au fond, sont légères ; & qui n'ont point été faites, non plus que les précédentes, sans avouer que toute l'idée qu'on avoit fait naître au Public, en proposant ce beau la Fontaine, *est remplie par l'exécution* ; que *les gravures*, *l'impression*, *le papier*, *les ornements*, que *tout*, *en un mot*, *y est également soigné*.

Voilà de grands éloges, mais nous ne sommes pas dispensés pour cela de revenir à ce magnifique Ouvrage. Nous devons l'examiner du côté de la Typographie; des Gravures en bois, qui sont des chef-d'œuvres; de la Vie nouvelle de la Fontaine, qu'on voit à la tête du premier Volume. Enfin nous dirons encore quelque chose des Planches : & quelques critiques, dont nous avons recueilli les détails, reparoîtront aussi dans un autre Article de ces Mémoires.

ARTICLE XI.

DISSERTATION *sur le phénomène de la disparition des racines des dents de lait.* *

IL y a, dans l'Art du Dentiste, comme dans tous les autres Arts, des phénomènes capables d'étonner les plus habiles Artistes. Rien n'est plus connu, dans cette Profession, que le cours de la premiére & de la seconde dentition. La premiére comprend le temps destiné à la production des *dents de lait*; la seconde embrasse les années où l'on voit naître toute la suite des *dents secondaires*, de ces dents

* L'Auteur est M. du Chemin, célèbre Dentiste.

qui sont pour l'usage de l'homme parfait.

Il est certain que les dents de lait ont des racines : ceux qui ont voulu combattre cette vérité, se sont attiré les reproches de tous les Anatomistes de profession, & de tous les Dentistes attentifs aux operations de leur Art. Ces racines disparoissent d'ordinaire au temps de la seconde Dentition, voilà le phénomène; mais que deviennent elles ? voilà l'objet d'une question assez difficile. Je tâcherai de la résoudre dans cette Dissertation dont le mérite, au défaut des autres avantages, sera du moins la clarté, la facilité, la briéveté.

Il y a eu plusieurs sentimens sur la disparition des dents de lait. Quelques Anatomistes, & même des Médecins fort célèbres, entre autres le savant Daniel Senner ont cru que les racines de ces dents servoient à la production d

ſecondes dents; qu'elles en étoient la ſource, la tige & l'origine : opinion tout-à-fait contraire à l'expérience qui nous apprend que les ſecondes dents viennent quelquefois bien des années après la deſtruction totale des dents de lait : ce qui n'arriveroit pas ſi celles-ci étoient le germe de celles-là. Car comment, après l'extinction de ce germe, la production ſe feroit-elle ? Comment, les racines des dents de lait ne ſubſiſtant plus depuis long-temps, les ſecondes dents, qu'on ſuppoſe dépendre d'elles pour exiſter, parviendroient-elles à ſe montrer & à emplir les alvéoles des maxilires ? D'ailleurs il y a, comme : l'expliquerai bientôt, des lames, es cloiſons cartilagineuſes entre s dents de lait & les ſecondes nts, preuve manifeſte que la oduction de celles-ci n'eſt pas iſée par l'efficacité de celles-là :

car, pour cette production,
droit un rapport immédiat
influence directe, sans inte
& sans milieu. Enfin peut-o
tredire le témoignage des ho
les plus expérimentés dans
tomie, d'un Eustachi, par
ple, & d'un Riolan, qui
avoir vu les germes des se
dents renfermées dans leurs
les, & produire par success
temps ces dents nouvelles:
très-indépendamment des
de lait & de leurs racines? *

D'autres Maîtres de l'A
écrit que les secondes dents
cées sous les racines des de
lait, usent & attenuent inse
ment celles-ci, & qu'elles l
peu-à-peu disparoître: ain
soit l'habile Dentiste, M. l
dont on a un fort bon Ouvr

---

* Voyez M. Bertin, Chap. 2;
second Volume.

ladies des dents, mais ce
e' ne peut encore se conci-
ec l'expérience. D'abord il
oint prouvé que les cou-
des secondes dents soient
rs placées dans la même
de direction que les dents
: on remarque même sou-
e contraire. Or, pour le
de ce frottement qu'on ima-
il seroit assûrément néces-
ue les secondes dents cor-
dissent directement aux raci-
es dents de lait. Ensuite
ent veut-on que le frotte-
de ces couronnes opère la
ction des racines des dents
t, puisqu'il y a une lame,
loison cartilagineuse entre
miéres & les secondes dents ?
la même raison qui démon-
ie les racines des dents de
e sont pas le germe des se-
s dents, prouve aussi que
condes dents ne peuvent, par

leur frottement, uſer les
miéres.

M. Bunon parle d'un autr
tême, dont il tâche même de
parti pour ſon opinion. C'eſt
la diſparition des dents de
pourroit être accélérée par l
monie de la ſalive aidée d
chaleur naturelle qui réſide
l'intérieur des alvéoles. Nou
ſentiment dénué de vrai
blance. Les racines des den
lait ſont entièrement oſſeuſe
leur ſubſtance eſt même plus
que toutes les parties oſſeuſe
entrent dans la compoſition
terne des maxillaires. Comn
ſeroit-il donc poſſible de ſup
que la ſalive & la chaleur
alvéoles produiſent la deſtru
de ces racines, tandis que
chaleur & cette ſalive ne lai
aucunes traces de leur activit
les parties des maxillaires qui
beaucoup moins dures?

ès avoir réfuté les systêmes
peuvent être admis en cette
:e, j'en viens aux réflexions
: dois à l'expérience & à
:vation. Il faut, ce me sem-
ecourir au méchanisme des
laires, & considérer atten-
ent la forme interne des
es où se fait la premiére &
onde dentition.
; maxillaires, tant l'intérieur
le supérieur, comprennent
parois extérieurs, dont l'un
d au-dehors, l'autre au-
ıs de la bouche. Ces parois
ne double contiguité entre
la premiére par le moyen
substance partie osseuse &
cartilagineuse qui est entre
ırois & les alvéoles, la se-
: par le tissu des lames ou
ns qui séparent les cellules
laires : cellules de deux sortes,
nes pour les dents de lait,
ıtres pour les secondes dents ;

celles-ci placées en dessous,
là en dessus : c'est-à-dire
alvéoles des dents de lait so
éloignées de la base des m
res, & que les alvéoles des
des dents en sont plus près
à-dire encore (car on n
trop expliquer ceci) que les
les des dents de lait couvr
sens vertical, ou à-peu-pr
alvéoles des secondes dents
faut concevoir aussi que l
cartilagineux qui forme les
ou cloisons, sépare dans le
sens ces deux rangées d'alvé
Tout ceci supposé d'ap
descriptions anatomiques
ce que nous apprend l'obse
& ce qu'il nous est perm
conclure. Les cellules alvé
supérieures, c'est-à-dire cel
s'éloignent davantage de
des maxillaires, ont plus d
fondeur & d'étendue q
alvéoles inférieures ou cel
av

avoifinent cette bafe. Mais plus l'âge éloigne un enfant du temps de la premiére dentition & l'approche de la feconde, plus cette difproportion de profondeur & d'étendue fe change en fens contraire ; je veux dire qu'à mefure que l'enfant avance en âge, la capacité des alvéoles de fes dents de lait diminue, & que celle des alvéoles de fes fecondes dents augmente. Mais quelle eft la caufe de ce changement ? finon d'une part la fortie des dents de lait hors de leurs alvéoles, & de l'autre l'accroiffement fucceffif des fecondes dents qui s'avancent auffi, & qui aggrandiffent leurs cellules aux dépens de celles des dents de lait.

L'accroiffement des fecondes dents s'opère par l'influence des fucs nourriciers que ces dents comprennent dans l'intérieur de leur conduit offeux. On conçoit

que la force de l'âge augmente la vigueur de ces sucs ; mais qu'arrive-t-il en conséquence de l'accroissement qu'ils procurent aux secondes dents ? C'est que peu-à-peu le tissu des lames ou cloisons, tendues entre les alvéoles des deux rangées, se trouve pressé, poussé, soulevé : effet naturel de l'action des secondes dents & de la fléxibilité de ce tissu cartilagineux. Du tissu des lames ou cloisons, l'effort se communique aux racines des dents de lait. A la vérité ces dents ou ces racines résistent quelque temps, soit par les secousses réïtérées que la mastication produit, soit parce que ces dents sont intimement attachées aux rebords de leurs alvéoles, dans l'endroit où commence la superficie convexe & émaillée des couronnes de ces dents ; mais cette résistance ne peut empêcher les secondes dents, qui croissent &

pressent toujours, d'opérer un grand effet : je m'explique.

Considérons les diverses formes des dents prises en général : il y a les incisives ou tranchantes, les canines ou pointues, & voilà d'abord, de la part des secondes dents, deux espèces qui s'insinuent facilement dans les alvéoles des dents de lait : sur quoi il y a deux cas qui se réduisent toutefois au même méchanisme & au même effet. Le premier cas est quand les couronnes des secondes dents, soit incisives, soit canines, correspondent directement aux racines des dents de lait (toujours néanmoins le tissu des lames ou cloisons supposé entre deux.) Alors si les racines des dents de lait contrarient la compression des secondes dents leurs antagonistes, celles-ci tranchantes & pointues ne laissent pas de rompre le tissu, & comme les dents de lait sont fort au large

dans leurs alvéoles, il se fait de leur part au moins une vacillation, un détour : les couronnes des secondes dents en profitent pour s'étendre le long de la partie latérale des racines de ces dents de lait ; & l'effort durant toujours, l'accroissement devenant de plus en plus considérable, les racines des dents de lait s'inclinent, se courbent : inclination & courbure qui se fait vers la partie opposée, c'est-à-dire vers la partie intérieure de chaque alvéole. Il en est de même pour le second cas ; savoir, quand il arrive, ce qui est le plus ordinaire, que les couronnes des secondes dents ne sont pas dans la même direction que les racines des dents de lait : car on conçoit, sans peine, que l'action des couronnes des secondes dents les porte tout naturellement à glisser le long des dents de lait ou plutôt de leurs racines. Mais

tandis que ces couronnes glissent dans le sens que je viens de dire, les racines des dents de lait s'inclinent aussi, & se détournent vers la partie intérieure de l'alvéole. Ainsi, dans les deux cas, toutes choses sont égales, & l'action des dents secondaires opère le même effet.

Il reste les dents molaires, tant de la premiére que de la seconde dentition. La couronne de ces dents est plane, & communément elles ont deux racines, quelquefois trois. Quand les secondes dents molaires croissent & s'avancent directement vers le tissu des cloisons qui les séparent des dents molaires de la premiére dentition, les deux racines de celles-ci se présentent, & l'effet des secondes dents est de comprimer peu-à-peu ce tissu dans l'entre-deux de ces racines; & comme la couronne des secondes dents est large

& plane, on conçoit qu'elle
de plus en plus à droite & à
les racines des premiéres
qu'elle les incline par consé
& les dirige vers les paroi
rieurs des alvéoles; d'autant
que l'espace de ces alvéol
vague, lâche, & que les r
de ces premiéres dents y r
en quelque sorte. Voilà
doit arriver quand les secon
les premiéres dents sont d
même direction. Que si elle
dans une situation oblique le
par rapport aux autres, l
des secondes se portera ve
seule racine, ou un seul cô
premiéres, & l'effort en
sera plus grand, plus ef
cette racine par conséquent
côté des premiéres dents
céder, se détourner de p
plus, s'incliner totalement
des parois de l'alvéole.

Mais, *dira-t-on*, tout

nous explique pas encore la disparition des racines des dents de lait, & c'est néanmoins l'objet de la Dissertation. A quoi je réponds que l'explication qu'on vient de voir, n'est aussi qu'un prélude pour parvenir à ce qu'on exige de moi. Mais ce prélude, si l'on le conçoit bien, laisse entrevoir toute la solution.

J'ai dit plus haut que les secousses, produites par la mastication, & l'inhérence des rebords alvéolaires, donnent lieu aux dents de lait de résister quelque temps à l'effort des secondes dents; que nonobstant cette résistance les secondes dents s'insinuent dans les alvéoles des premiéres, qu'elles détournent & inclinent les racines de celles-ci &c. Arrêtons-nous à ce conflit, à cette opposition de forces contradictoires: d'un côté les racines des dents de lait sont poussées vers les parties latérales,

de l'autre les couronnes de ces mêmes dents ſont pouſſées verticalement par la maſtication, & de plus elles ſont fortement retenues par les rebords des alvéoles. De-là réſulte néceſſairement une ſorte de contre-coup dans les racines, elles ne peuvent en ſoûtenir l'effort, elles ſe caſſent plus ou moins loin de leurs couronnes : après quoi elles errent quelque temps dans le vuide de leurs alvéoles. Mais les ſecondes dents ne ceſſent point de croître en volume & en longueur : peu-à-peu elles en viennent à remplir preſque toute la capacité de ces mêmes alvéoles; elles preſſent par conſéquent d'autant plus, contre les parois de ces alvéoles, les racines des premiéres dents ; elles les forcent enfin à s'agglutiner , à s'anchyloſer , à s'unir & à ſe perdre dans la ſubſtance, partie oſſeuſe, partie cartilagineuſe, qui entoure les alvéo-

:s. Alors ces racines disparoissent
out-à-fait ; leurs couronnes tou-
jours poussées par les secondes
ents, tombent d'elles-mêmes ;
s secondes dents occupent seules
s alvéoles & la seconde denti-
on se trouve complette.

Tout ce que je viens de dire
oit s'entendre de ce qui se fait
plus ordinairement, & de la ma-
ière la plus conforme aux régles
u méchanisme. Il peut y avoir
es exceptions, des singularités,
es combinaisons extraordinaires
ntre les routes que prennent les
remiéres & les secondes dents ;
nais ces cas rares n'infirment
oint l'explication de ceux qui
rrivent le plus communément.
'ai prétendu ne rendre raison
que de ceux-ci, & l'on ne peut
aisonnablement attendre autre
hose de moi.

Cette Dissertation, au reste, n'est
pas une affaire de pure curiosité.

Le Méchanisme qu'on y expose, peut contribuer à prévenir un abus très-préjudiciable à la seconde dentition. Quelquefois on se hâte trop d'extraire les dents de lait, & il arrive de-là que les secondes dents ne prennent point leur place : pourquoi ? c'est qu'après cette extraction prématurée, les alvéoles venant à réunir leurs parois, forment une espèce d'anchylose alvéolaire, qui empêche les secondes dents de pénétrer, de s'avancer suivant le méchanisme expliqué ci-dessus : elles restent donc cachées sous les alvéoles des dents de lait, & la seconde dentition n'a point lieu. On sent le désordre & les inconvénients d'un pareil défaut.

ARTICLE XII.

VERSI SCIOLTI di tre eccellenti moderni Autori con alcune Lettere non più stampate, &c. *Poëſies non-rimées de trois excellents Auteurs modernes, précédées de quelques Lettres qui n'ont point encore paru.* A Veniſe 1758. (Volume *in*-4°.) Et ſe trouve à Paris chez Tilliard, Quai des Auguſtins.

CEs trois Auteurs ſont M. le Comte Algarotti, M. l'Abbé Frugoni, & le P. Bettinelli, Jéſuite. L'Editeur, en leur donnant le titre d'*excellents*, n'a fait que ſuivre & confirmer le jugement du Public, qui a déja applaudi à d'autres productions des mêmes Auteurs. Chacun de ces trois

Poëtes pouvoit se produire séparément avec avantage, & briller sans le concours d'aucune autre lumière. On les verra cependant avec plaisir rassemblés dans un même Volume, & on louera le goût de l'Editeur qui a réuni ces trois Muses si bien assorties. Il y a, dans les grands Ecrivains, *dit Quintilien*, un art de saisir le vrai, & d'imiter la nature qui, malgré la diversité des génies & des styles, les rapproche & les réunit: *Scias quamvis in diversis ingeniis esse quamdam judicii ac voluntatis similitudinem ac cognationem.* *

Outre ce rapport général, les trois Auteurs en ont un plus particulier, qui est d'avoir écrit, à-peu-près, dans le même genre, d'avoir suivi la même mesure de Vers, & d'avoir embrassé le même

* Dialogus de Oratoribus.

ſyſtême de Poëſie. Malgré ces traits de reſſemblance, leurs compoſitions offrent une certaine variété capable de picquer le goût des Lecteurs. Ce ſont trois Peintres qu'on reconnoît pour être de la même école, mais qui ont leur manière & leurs graces particulières, & dont on peut dire avec vérité : *Facies non omnibus una, nec diverſa tamen.*

Outre les Poëſies, ce Volume renferme une courte Préface de l'Editeur, une Epître préliminaire d'un homme de Lettres, ſous le nom de *Philomuſo Eleutherio*, & dix Lettres qu'on ſuppoſe écrites des Champs Eliſées par Virgile, & adreſſées à l'Académie des Arcadiens de Rome.

L'Auteur de l'Epître préliminaire déplore les abus qui ont dégradé la Poëſie Italienne. Il ſe plaint vivement de ce que les jeunes Auteurs, au-lieu d'envi-

ſager la nature en elle-même, & de remonter à la vraie ſource du beau, s'en tiennent à une imitation ſervile des Dante & des Pétrarque. Il prétend que c'eſt la rime ſur-tout qui ſéduit les jeunes Verſificateurs ; que, flattés du retour ſymmétrique des mêmes ſons, ils font conſiſter, dans cet agrément méchanique, l'eſſence de la Poëſie, & s'imaginent que rimer des mots, c'eſt faire des Vers.

L'Auteur, pour les ramener au vrai goût de la Poëſie, leur propoſe l'exemple de Mrs Algarotti & Frugoni, & du P. Bettinelli, qui n'ont puiſé que dans leur propre génie & au ſein de la nature, les traits vifs & ſublimes dont ils peignent les objets. Leurs Vers ne devant rien à la rime, c'eſt à l'harmonie imitative, à la force des images, à l'élévation des penſées, à la juſteſſe du deſſein, & à la vérité du coloris qu'ils

ent tout leur éclat, & par-
s donnent idée aux jeunes
es des beautés essentielles de
oésie.
n second objet de l'Auteur,
de prévenir le Lecteur sur
Lettres de Virgile aux Arca-
s, & de conjurer la tempête
les pourroient exciter dans
pire poëtique. Il faut avouer
l'objet de ces Lettres est extrê-
ment délicat. Il s'agit de dé-
e le culte superstitieux rendu
Dante & aux Pétrarque, &
ire voir que les beautés pré-
nes qu'on admire en eux, ne
souvent que des défauts con-
s par l'Antiquité, décorés par
Commentateurs, & ennoblis
Imitation. Quoique les criti-
soient adoucies par toute sorte
ménagements & déguisées sous
ile de la fiction, quoiqu'on y
gue à propos les talents per-
els d'avec les ouvrages, & ce

ſager la nature en el[illegible]ent à leur de remonter à la [illegible] faut imputer beau, s'en tie[illegible]eur ſiècle, l'Aution ſervile [illegible]pendant la préventrarque. [illegible]de quelques Lecteurs rime fr[illegible]ophes. Accoûtumés à Verſ[illegible]le Dante comme l'Hotor[illegible]de l'Italie, peut-être croi[illegible]ils la Nation intéreſſée dans [illegible]enſure qu'on fait de cet Au[illegible], & feront-ils intervenir le [illegible] patriotique dans une querelle purement littéraire. Il y a des Peuples qui n'entendent pas plus raillerie ſur le mérite de leurs Auteurs, que certaines familles ſur l'article de leur généalogie.

Le Dante, ſi nous en croyons M. Martinelli qui rapporte le fait, ayant un jour entendu, dans les rues, quelqu'un qui chantoit groſſiérement ſes Vers, ſaiſi d'une noble indignation, il lui fit le même traitement que fit Alcibiade à ce Rhéteur, qui n'avoit point chez

Ouvrages d'Homère. Quel-
'isans du Dante, à en juger
;le, paroissent avoir hé-
cette humeur impatiente,
.it, sans doute, ce qui a en-
é l'Auteur des Lettres à laisser
orer son nom, quelque intérêt
il eût à se faire connoître.
Pour nous, nous allons rendre
npte de ces Lettres sans prendre
un parti, comme simples Hif-
iens & non comme Juges. C'est
: Littérateurs Italiens à décider
les critiques qu'elles renfer-
nt sont aussi solides qu'elles pa-
ssent ingénieuses. L'Analyse de
Lettres nous a paru s'allier très-
n avec l'Extrait des Vers, puis-
elles tiennent elles-mêmes à la
:sie, par la fiction ingénieuse
y regne, par les Descriptions
mées dont elles sont remplies,
par quantité de remarques &
jugements qui décèlent un
:te, ou du moins un Connois-

que les Auteurs doivent à le
génie d'avec ce qu'il faut impu
à la barbarie de leur siècle, l'A
teur craint cependant la préve
tion aveugle de quelques Lecte
peu Philosophes. Accoûtumés
regarder le Dante comme l'H
mère de l'Italie, peut-être cr
ront-ils la Nation intéressée da
la censure qu'on fait de cet A
teur, & feront-ils intervenir
zèle patriotique dans une quere
purement littéraire. Il y a c
Peuples qui n'entendent pas p
raillerie sur le mérite de le
Auteurs, que certaines famil
sur l'article de leur généalogie.

Le Dante, si nous en croyo
M. Martinelli qui rapporte le fa
ayant un jour entendu, dans
rues, quelqu'un qui chantoit gr
sièrement ses Vers, saisi d'une r
ble indignation, il lui fit le mêi
traitement que fit Alcibiade à
Rhéteur, qui n'avoit point cl

lui les Ouvrages d'Homère. Quelques partisans du Dante, à en juger par leur style, paroissent avoir hérité de cette humeur impatiente, & c'est, sans doute, ce qui a engagé l'Auteur des Lettres à laisser ignorer son nom, quelque intérêt qu'il eût à se faire connoître.

Pour nous, nous allons rendre compte de ces Lettres sans prendre aucun parti, comme simples Historiens & non comme Juges. C'est aux Littérateurs Italiens à décider si les critiques qu'elles renferment sont aussi solides qu'elles paroissent ingénieuses. L'Analyse de ces Lettres nous a paru s'allier très-bien avec l'Extrait des Vers, puisqu'elles tiennent elles-mêmes à la Poësie, par la fiction ingénieuse qui y regne, par les Descriptions animées dont elles sont remplies, & par quantité de remarques & de jugements qui décèlent un Poëte, ou du moins un Connois-

seur très éclairé des régles & des finesses de la Poësie.

Virgile, dans la premiére Lettre, commence par se plaindre du désordre qui s'est introduit dans l'Elysée. Un monde de Poëtes Italiens, de tout âge & de tout état, descend en foule dans les demeures fortunées, & semble se relayer pour venir troubler la paix des sacrés Bosquets. Ce ne sont que Rimeurs, Versificateurs, Chansonniers, qui, possédés de la maladie des Abdéritains, courent çà & là, récitant des Vers, déclamant des Scènes, frédonnant des Chansons, distribuant des Sonnets & des Madrigaux. En vain Pindare, Tibulle & les autres vieu Poëtes Grecs & Latins s'effo cent de ramener la paix dans Royaume de l'harmonie, & guérir ces illustres Fous. Ils viennent jusqu'à reprocher à V gile d'ignorer leur Langue, &

u'à le récuser pour Juge sur leur ouveau Parnasse. Virgile, pour s satisfaire enfin, se met à étuier la Langue Italienne. Quelle eureuse surprise ! il trouve qu'il a fait presque toute entière ; la angue Italienne étant, à-peurès, la même que cette Langue ibalterne que parloit le Peuple à Rome, même du temps d'Auuste. *

Le Poëte Latin fut dabord un eu dégoûté de la mesure inégale t presque variée à l'infini des Vers Italiens. La rime lui parut n tintement ennuyeux de finales onotones, inventé pour suppléer ux vraies beautés poëtiques. *Sora tutto le rime strana cosa ci arvero, e barbara usanza, e quasi n sussidio trovato per supplire l mancamento della dolcezza, e*

* C'est ce que M. le Marquis Maffei fait voir dans ses Dissertations.

maestà del Verso. Mais que ne peut point l'habitude ! Virgile ne tarda pas à se réconcilier avec la Poësie Italienne & à goûter ses charmes. Orphée se mit à jouer des Airs Italiens sur sa Lyre, & Homère voyant ses plus belles descriptions & ses peintures les plus vives, enchassées dans une rime octave comme dans un quadre plus noble & plus heureux, *dentro un' ottava rima, quasi in piu nobil quadro*, s'imagina *être devenu* plus grave & plus harmonieux. *Quandoque bonus dormitat Homerus.*

La paix commençoit à renaître dans les Etats poëtiques : mais lorsque les Grecs & les Latins voulurent examiner les Poëtes récents, qui étoient les plus empressés de se produire, ils sentirent tout-à-coup un ennui que les Zoïles & les Mœvius de leur temps ne leur avoient jamais fait

ver. Comment, se disoient
ustres Morts, une Langue
ie en toute sorte d'expres-
harmonieuses, si variée dans
urs, & qui prête tant à
poëtique, peut-elle pro-
tant de nouveaux Codrus?
ns rapportoient ce malheur
p grand nombre de Poëtes,
es à la multitude des Aca-
s qu'on a semées jusques
les Villages : *Moltitudine*
oeti, e delle Academie, che
o in contrarsi per fin ne' Vil-
D'autres enfin à l'imitation
le des anciens Poëtes Ita-

rgile s'arrête à cette der-
cause. Plein de zèle pour
neur de sa patrie & pour la
ction de la Poësie, il entre-
l de détromper les Imita-
serviles & les Admirateurs
s du Dante & de Pétrarque,
our mieux promulguer ses

l'Italie, vous qui donnez
de Bourgeoisie sur le Parnass
Rois de l'Europe & aux N
Etrangères, & qui par-là re
les anciens Romains : *Voi*
date Colonie poetiche in
terra Italiana; voi date P
cittadinanza per fino ai Rè
Europa, e alle Nazioni stra
e in ciò sembrate antichi Ro
Mon zèle doit donc vous
agréable : si vous n'appren
vérité de la bouche des Mor
qui pouvez-vous désormais
tendre ? *Se da un morto la*
non udite, da chi la sperate
mai?

taciturne & d'un langage peu intelligible, il n'avoit pu jusqu'ici former de liaison particulière avec lui. Enfin il trouva son Livre entre les mains d'un Géomètre solitaire. Le Sénat littéraire s'assemble. On prend l'Ouvrage, & on lit dabord le titre : *La divine Comédie du Dante.* Qu'est-ce ceci ? dit Virgile. On m'avoit assûré que c'étoit un Poëme épique. * Poursuivons ;

* Un défenseur du Dante, dont l'Ouvrage est postérieur à ces Lettres, justifie le Poëte, en disant qu'il a ainsi intitulé son Poëme par une espèce d'humilité : *Quasi per humiltà.* Quelques lignes après, il ajoûte que le Dante étoit naturellement vain, (chose assez croyable dans un Poëte) & que c'est par une certaine malice poëtique & pour se déguiser qu'il a mis un pareil frontispice à son Ouvrage : *Quantunque fosse d'animo piu tosto superbo, che nò, e volentieri da sè si esaltasse, egli lo fece con un certa Poetica malizia, per celarsi quanto potea.*

l'Enfer, *le Purgatoire*, *le P*
dis; c'eſt, ſans doute, un T
ſcientifique. Virgile fut bien a
ment ſurpris, lorſqu'il s'app
que le Dante l'avoit pris
guide dans ſon voyage. La
contre qu'ils firent d'abord
Louve & d'un Lion *, parut d

* Le même Apologiſte du
trouve, dans cet endroit, des allé
admirables. La Louve eſt l'emb
de l'avarice de l'Italie, & les
animaux repréſentent d'autres
Selon cet Auteur, la queſtion ſ
mérite du Dante eſt neuve comm
Lune: *Nuova come la luna. Eſa*
chi vuole, quanto è che la Luna s'
in cielo, egli non potrà negare ch
ſia vecchia; e tutta via ſi legge ne'
di meſe in meſe: Luna nuova, &c.
examine combien il y a de temp
la lune fait ſon tour dans le ciel,
pourra pas nier qu'elle ne ſoit v

mauvais augure. Me faire dire que mes parens étoient Lombards, à moi qui, pendant ma vie, n'avois pu soupçonner l'existence de cette Nation, le trait me parut peu honnête, *dit le Poëte*, & je craignis beaucoup de faire un personnage ridicule, de compagnie avec le Dante.

Les soupçons du Poëte ne tarderent pas à se justifier. Lorsqu'il s'apperçut que le Dante avoit fait de lui tantôt un Dialecticien, tantôt un Sectateur du Paganisme, qui mêloit des mystères respectables avec des fables ridicules, & faisoit un assortiment bizarre des idées de Platon, & des rêveries des Arabes ; il se plaignit d'être devenu beaucoup plus savant, & bien moins sage qu'il n'étoit autrefois. Est-ce de moi, *dit le Poëte*, que l'Auteur Florentin a appris à entasser tant de subtilités péripatéticiennes, de fictions bizarres,

d'allusions forcées, de traits cyniques & de descriptions burlesques dans des sujets sérieux ?

Plus Virgile & son cortège s'engageoient dans la lecture du Poëme, & plus ils s'embarrassoient dans ce Dédale, quoique chaque mot fût suivi d'une explication enchassée elle-même dans un Commentaire plus obscur que le texte, & qui de tout le Volume faisoit un *in-folio*. *Quanto più si leggeva, tanto meno se n'intendeva, benchè ad ogni parola fosse un richiamo, & ad ogni richiamo un comento più oscuro del testo, ma pur così lungo, che il Tomo era in-foglio.* Un Poëme *in-folio*, s'écrioit Horace, un Poëme assaisonné de gloses, d'allégories & de citations de Calepin, est une Œuvre rare & divertissante. Lucrèce bailloit. Ovide s'égayoit à comparer le cahos qu'il a décrit avec celui que le Dante avoit réalisé. *Lu-*

crezio stesso sbadigliava, e rideva tra tutti Ovidio dicendo esser quello un caos di confusione maggiore che il descritto da lui.

Ce fut bien un autre embarras, lorsqu'il s'agit d'entendre ces Vers-ci :

Ra sel mai amech zabi almi, &c.
Di verno la Danoia in Austericch
Com' era quivi, che se Tabernicch
Vi fusse su caduto, o Pietrapana
Non avria pur dall' orlo fatto cricch.

Homère avoit mêlé différents dialectes, & cela lui avoit réussi. Mais confondre, comme le Dante, différentes Langues, l'exemple parut d'une licence insoûtenable. Peut-être eût-on trouvé à l'aide des Commentateurs quelques allusions mystérieuses dans ces passages étranges ; mais dans le moment Juvenal se mit à crier d'un ton emphatique.

Vivite lurcones, comedones vivite ventres,
Ricini auratæ cicæ, & oracria mitra
Quinque hastæ aureolo cinctu rorariu' velox.

Toute l'assemblée s'émut contre lui. Pourquoi, *lui dit-on*, ressusciter ces anciennes rapsodies des Pacuve & des Lucilius? Comment, *reprit le Poëte Satyrique*, puisque vous faites l'honneur au Dante de sommeiller sur ses Vers, ne vaut-il pas mieux rendre cet hommage à nos bisayeux sur le Parnasse? Ils ont bien autant de droit à notre vénération que les anciens Poëtes Italiens à celle de leurs descendants. Est-ce la dureté & l'obscurité de leur langage suranné qui vous rebute? Je me fais fort, malgré ce petit obstacle, de faire revivre leur réputation, & de reproduire leurs Volumes poudreux. *Io m'impegno di risuscitare la fama loro*

a dispetto della durezza, della rusticità, dell' oscurità del lor non intero linguaggio. Je semerai d'abord tant de Commentaires tout-au-tour, à la tête & aux marges, que j'en ferai un Volume immense. *Ci farò tanti comenti d'attorno, e a fronte, e a tergo, che ne verrà un gran Volume.* Les passages les plus bizarres nous les sauverons par des allégories. Les vieux mots s'éclairciront à l'aide d'un glossaire. Le titre de divin à la tête s'posera au vulgaire. *Le allegorie ne' passi più strani, un Calepino di voci antiquate alla mano, e l'oli di divina all' opera, &c.* Il nous manque plus que de nous former une Secte d'Antiquaires, Lapidaires & d'Académiciens qui veuillent être Poëtes en dépit d'une ame froide & léthargique. *Una setta di Lapidari, di Antiquarie d'Accademici che voglian Poeti malgrado un' anima*

fredda, e insensibile. Avec ce secours voilà les Editions multipliées à l'infini & les Détracteurs des Pacuves & des Ennius, traités de rebelles & déclarés criminels de léze-Antiquité. *Trattati da ribelli, da empi bestemmiatori della sacra Antichità.* Juvenal continue sur ce ton ironique. Il faut avouer que, dans l'Elysée, il n'a rien perdu de son ton déclamateur : *Curæ nec in ipsâ morte relinquunt.* Nous serions trop longs, si nous voulions rapporter toutes les sorties qu'il fait contre le Poëte infortuné. Il conclut par mettre le Dante au-dessous d'Ennius * & de Pacuve, qui du moins

* Voici un trait de ressemblance entre Ennius & le Dante, que Juvenal eût pu citer. Un mot paroissoit-il trop long à Ennius ? Pour faire son Vers, il le mutiloit ou le coupoit en deux. C'est ainsi qu'il a dit : *Replet te lætificum gau-*

n'ont jamais fait de Poëme aussi volumineux.

Le sage Virgile tempère la critique. Il distingue les talents de l'Auteur d'avec les défauts de l'Ouvrage, & rend justice au génie du Dante, l'un des plus poëtiques que la nature ait jamais produit. *S'il fût né*, *dit-il*, *dans des temps plus favorables*, *peut-être eût-il été le plus grand des Poëtes*. *Se a miglior tempi fosse vissuto, sarebbe forse il maggior de' Poeti.* Il n'a manqué au Dante que le bon goût & la connoissance des régles de l'Art. *A Dante null' altro mancò che buon gusto, e discernimento nell' Arte.* Il avoit l'ame grande & portée au sublime,

---

Saxo cere comminuit brum. Le Dante de même a dit *me'* pour *meglio*, *ca* pour *casa*. La rime ne le gênoit guères davantage : pour rimer à *voluntate*, il met *regnum cœlorum violentiam pate.*

l'esprit perçant & fécond, l'imagination vive & pittoresque : ce qui fait qu'il lui échappe de la plume des traits de génie & des Vers inimitables. *Grande ebbe l'anima, e l'ebbe sublime ; l'ingegno acuto e fecondo, la fantasia vivace, e pittoresca, onde gli cadono dalla penna de' Versi, e de' tratti mirabili.* Il fait remarquer à Homère la beauté du morceau sur le Comte Vgolin.* *Ami*, lui dit-il, *malheur à nous, si tout étoit écrit de ce style : le sceptre poëtique eût passé en d'autres mains.* Il s'arrête sur d'autres endroits, & fait admirer tantôt l'énergie, tantôt l'har-

* Ce morceau est d'une Poësie vraiment pathétique. Il a été traduit en fort beaux Vers Latins par M. le Beau, Secrétaire-Perpétuel de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres, & se trouve dans le troisième Tome de la Traduction du Paradis perdu de Milton, par M. Racine.

monie & la cadence de certains Vers où le Dante ſemble oublier la groſſièreté de ſon ſiècle, & s'élever au-deſſus de lui-même.

Lorſqu'il s'agit enfin de fixer le deſtin du Dante, on fut un peu embarraſſé. Les Grecs choqués de voir les Italiens partager leur encens entre le Dante & Homère, rebuterent le Poëte Italien. Lucrèce & les Auteurs de Poëmes philoſophiques exigerent, pour l'admettre, qu'il ſe défît de ſes fictions extravagantes. Ariſtophane & Térence le méconnurent pour leur confrère. Il avoit bien l'humeur cynique du premier, mais il n'avoit ni les graces du Poëte Latin, ni l'enjouement du Poëte Grec. Le Dante couroit riſque de ne trouver aucun aſyle, lorſque Virgile propoſa un tempérament qui concilia tous les eſprits. Ce fut d'extraire les meilleurs endroits du Dante, & d'en

composer un petit Recueil de trois ou quatre Chants vraiment poëtiques, qu'on lieroit ensemble du mieux qu'il seroit possible. A ce prix tous les Poëtes consentirent d'admettre le Dante dans leur société, & de partager avec lui le privilège de l'immortalité.

Dans les Lettres suivantes, c'est, à-peu-près, le même fond de fiction. On analyse Pétrarque : on apprécie ses défauts & ses beautés : on assigne leur juste rang à ces Poëtes subalternes, qui n'ont fait que mettre Pétrarque en pièces dans leurs Vers décousus, & l'on ordonne que leurs Ouvrages soient désormais intitulés : *Nouvelle Edition de Pétrarque.*

Dans les derniéres Lettres, Virgile raconte un voyage qu'il a fait lui-même à Rome, pour voir de ses yeux l'état de la Littérature Italienne. Epiménide, après son réveil, ne fut pas si étonné que le

fut le Poëte à la vuë des nouveautés qu'il rencontra. Le parallèle des mœurs & des coûtumes de notre temps, avec celles du temps d'Auguste, pourra paroître un hors-d'œuvre. Mais cet épisode est d'ailleurs écrit si ingénieusement, qu'on sauroit mauvais gré à l'Auteur de l'avoir supprimé. Virgile finit ses Lettres par des arrêts qu'il rend sur presque tous les Poëtes Italiens, & par un nouveau Code de Poësie. Nous allons en citer deux Loix, dont il nous semble qu'on peut appeller.

1°. Qu'on ne lise & qu'on n'entende la Poësie Latine que pour perfectionner la Poësie Italienne. Si quelqu'un étant né Italien, prétend devenir excellent Poëte Latin, qu'on le condamne à écrire au fond d'un mausolée, puisqu'il écrit pour les morts. *La Poesia Latina si legga ; ed intenda affin di perfe-*

zionare l'Italiana. Chi pretende di riuscire eccellente Poeta Latino, essendo nato Italiano, condannisi a comporre dentro d'un mausoleo, poiche scrive a i morti. Virgile paroît penser un peu trop mal de ce siècle-ci. Les excellents Poëtes Latins modernes, & en particulier les Italiens, peuvent encore trouver des Lecteurs parmi les vivants, dans leur Patrie & chez les Etrangers.

2°. Qu'on ne lise les Poëtes François ou Anglois qu'à l'âge de quarante ans, quand il n'est plus temps de faire des Vers. *Non si leggano Galli, e Britanni Poeti se non se all' età di 40 anni, quando non è più tempo di Poetare.* M. Algarotti & le P. Bettinelli ont ignoré cette régle nouvelle. Nous connoissons d'autres Poëtes Italiens, qui se sont très-bien trouvés de ne l'avoir point observée. Peut-être l'Auteur ne l'a-t-il pro-

›osée que pour précautionner ses :ompatriotes contre les plagiats rop fréquents dont ils pourroient ȩtre tentés.

Nous pourrions incidenter sur juelques autres Articles, mais les ›ornes de cet Extrait ne nous permettent pas de nous étendre davantage. Le sentiment qui nous reste ,près avoir lu cet amusement littéaire, c'est que Virgile n'aura point ı reprocher à l'Auteur, comme au Dante, de lui faire jouer un personnage indigne de lui. Par-tout e Poete de Mantoue s'exprime ıvec une grace & une sagesse qui epréſente son génie également nventif & ami des régles. Si nous ı'osons prononcer sur le fond des :hoses, nous pouvons du moins ıssûrer que la manière de les dire :st pleine de sel & d'agrément, & que l'Auteur a su, même en :ritiquant, donner une idée aussi

avantageuſe de ſon caractère que de ſon eſprit.

Nous rendrons compte dans un autre Article des Poëſies que contient ce Recueil.

ARTICLE XIII.

THE HISTORY of Great-Britain. Vol. I. (*in-4°.*) containing the Reings of James I. and Charles I. By David Hume Eſq. Edimburg, &c. *Hiſtoire de la Grande-Bretagne. Tome I.* (in-4°.) *contenant les Regnes de Jacques I. & de Charles I.* Par David Hume. *A Edimbourg; & ſe trouve à Paris chez Cavelier, rue Saint-Jacques, &c.* Suite de l'Article VI. au I. Vol. de Janv. 1759.

En montant ſur le Thrône de la Grande-Bretagne, Charles I. avoit à entreprendre contre l'Eſ-

pagne & l'Empire une guerre que toute la Nation désiroit. Assemblé pour régler les subsides nécessaires, le Parlement les borna à une somme si modique, que cette contribution étoit, *selon M. Hume*, plutôt une insulte pour le Roi, qu'un secours pour l'entretien des troupes qu'il devoit armer. En recherchant les causes d'une conduite si étrange, l'Historien convient que la plus apparente étoit la haine du Favori, le Duc de Buckingham, Ministre aussi puissant & aussi absolu sous le *modeste* Charles que sous le *foible* Jacques. Les autres causes étoient plus cachées : leur influence, pour être efficace, ne pouvoit être trop secrette ; c'étoit le projet de renverser la Monarchie & la Hiérarchie Anglicanes. Le projet avoit été formé par des Parlementaires Presbytériens, zélés pour leur secte, éclairés sur ses besoins, ca-

pables de tout tenter pour la soûtenir, & aſſez habiles pour imaginer des moyens également impénétrables & infaillibles. Deux mots, *Deſpotiſme* & *Papiſme*, furent entre leurs mains les principaux inſtruments de cette révolution.

La rivalité, ſi l'on peut s'exprimer ainſi, allumée ſous le Regne de Jacques I. entre les prérogatives de la Couronne & les privilèges de la Nation, ne fit que s'enflammer de plus en plus ſous le Regne de Charles I. Il n'étoit pas moins zélé que ſon père pour les droits de ſon ſceptre, & le Parlement étoit toujours réſolu de les reſtreindre & d'aggrandir ſon pouvoir. Tous les actes qui émanoient du Roi ſans le ſecours du Parlement, étoient regardés, par les Membres des deux Chambres, comme autant de pas vers le Deſpotiſme. Au-lieu de ſe rappro-

, le Roi & le Parlement s'éloi-
ent l'un de l'autre : le Prince
oit resserrer les nœuds de l'au-
é qu'il trouvoit relâchés ; le
:ment espéroit s'en affranchir
s les avoir affoiblis. Ces que-
s ne finissoient que par la dis-
ion des Parlements, qui, en
:tirant, laissoient toujours le
sans subsides. Forcé d'y sup-
' par des moyens qui deve-
nt toujours insuffisants, parce
s n'étoient jamais réguliers,
:les autorisoit des murmures
coup plus préjudiciables à ses
res, que les secours qu'il se
uroit ne lui étoient avanta-
. Ainsi le Monarque restoit
urs dans l'impuissance d'agir
icement hors du Royaume
les intérêts de la secte Pro-
nte, que la Nation avoit épou-
vec une chaleur qui ne s'ex-
it qu'en plaintes contre le
vernement. Le Parlement fai-

ſoit toujours au Monarque un crime de négliger la cauſe commune, ſans ſe reprocher l'impoſſibilité où il le mettoit de la ſervir utilement. Buckingham en fut la premiére victime, il périt par la main d'un aſſaſſin. Son ſucceſſeur, dans la faveur & dans le miniſtère, malgré la ſupériorité de ſes talents & de ſes vertus, eut encore une fin plus tragique: le Roi lui même fut contraint de ſouſcrire à l'injuſte ſentence qui fit périr le Comte de Straffort ſur un échaffaut. Charles en porta le remors tout le reſte de ſa vie: il ſe reprocha cette foibleſſe comme le plus grand crime qu'il eût à expier.

En ſoufflant dans toute l'Angleterre le feu de la ſédition, le Preſbytérianiſme y devint preſque auſſi dominant qu'en Ecoſſe. Les Parlements des deux Royaumes s'unirent pour abattre l'autorité

royale. Fiers de leur supériorité dans leur Parlement, les Puritains Anglois en firent proscrire les Evêques & tout le haut Clergé. Dans les assemblées des deux Chambres, ces Sectaires proposerent un doute sur la nécessité de l'Episcopat dans l'Eglise; la question fut décidée contre les Evêques. En conséquence il fut résolu de les dépouiller de leurs biens. Les Puritains *rigides* imprimoient la tache de Papisme ou de superstition, à tout ce qui s'écartoit de leur doctrine; les Puritains modérés étoient eux-mêmes taxés de foiblesse ou de penchant vers le Papisme. Tels furent les degrés par où le Puritanisme s'éleva à la plus haute indépendance dans l'Ordre Civil & dans l'Ordre Ecclésiastique.

Le Roi fut bientôt réduit à ne pouvoir que se relâcher de ses droits: en cédant sur un point, il

donnoit à ses ennemis de nouveaux titres, pour emporter un autre article qu'il eût voulu défendre. Quand il eut tout accordé, on lui demanda, pour l'avenir, des sûretés qui n'alloient à rien de moins qu'à lui lier les mains, on ne lui laissoit qu'une ombre d'autorité, encore n'en pouvoit-il jouir que sous la tutelle ou le bon plaisir du Parlement. De sorte qu'à la naissance des guerres civiles, Charles étoit moins le Chef de sa Nation que l'esclave de ses Sujets. Il essaya de gagner les Chefs de la faction, en leur prodiguant des faveurs : ils ne recevoient les dons de leur Souverain que comme des armes dont ils abusoient pour l'attaquer avec plus d'impunité. En traitant mieux ses ennemis que ses amis, il dégoûtoit les uns sans s'attirer les autres : aux yeux du Parlement d'Angleterre, il n'y avoit point de crime plus impar-

ıable que celui d'être attaché
.oi ou d'en être aimé, on n'ex-
: ce crime que par la perte de
iberté & de la vie. Voilà le
ltat de l'Histoire de Charles I.
: que M. Hume nous la donne.
s sa plume, la chaîne des trou-
& des révoltes, des négocia-
ıs & des complots, des évène-
ıts & des revers qui ont rempli
nertume les jours du malheu-
r Charles, se noue & se déve-
pe avec tant d'art & tant de
:e, que l'intérêt va toujours en
issant, attache vivement le
ƈteur, & ne le laisse pas respirer
ju'à ce qu'il soit arrivé au fatal
ıouement. Toutes les actions
tous les Acteurs sont peints
:c des couleurs qui caractérisent
ılement la singularité des dé-
ls historiques & le mérite de
ıcellent Historien.

La Chambre des Communes
t toujours le centre & le foyer

de la conspiration contre Charles I. La Chambre des Pairs avoit tâché de s'opposer au progrès de l'incendie : ses plus illustres Membres avoient été proscrits, ainsi elle fut absolument subjuguée. La secte des Puritains, qui avoit prévalu dans la Chambre des Communes, s'appropria donc à la faveur des troubles qu'elle avoit excités, toute l'autorité du Parlement & de la Nation, & l'exerça avec un despotisme plus violent que celui qu'elle pouvoit reprocher au Monarque. Accusé, calomnié, insulté par des clameurs fanatiques, ce Prince fut obligé de sortir de Londres. Il étoit fugitif & errant dans son propre Royaume, quand on y apprit que l'Irlande s'étoit révoltée & que quarante mille Anglois avoient été massacrés dans cette Isle. Le Parlement Presbytérien ne parut frappé de ce malheur que pour l'imputer à son

Roi : on lui laiſſa le ſoin d'appaiſer la révolte ; on ne ſongea qu'à pourſuivre ce Prince, dont on avoit juré la perte. Comme il avoit plus à craindre de l'Angleterre que de l'Irlande, il ſe prépara plutôt à ſe défendre des Anglois, qu'à punir & à ſoumettre les Irlandois.

Ici s'ouvre devant M. Hume le théâtre des guerres civiles, qui commencerent la dix-ſeptième année du Regne de Charles I. & durerent environ ſix ans. L'Hiſtorien nous y repréſente des Citoyens fanatiques, armés contre des Sujets fidèles, & leur propre patrie teinte du ſang des deux partis. S'il eût été poſſible au Monarque de pourvoir aſſez aux beſoins de ſes armées pour y entretenir une exacte diſcipline, il eſt probable que la victoire n'eût jamais abandonné ſes étendarts, & qu'il eût regagné par les armes ce qu'il avoit perdu par ſa modération. Le genie des divers

Généraux, leurs vuës & leurs intentions, leurs mouvements & leurs actions, leurs succès & leurs échecs sont ici retracés par la main d'un Auteur qui écrit sans prévention & qui réfléchit sans passion.

En dressant toujours leurs batteries contre le Despotisme prétendu & contre le Papisme, les Presbytériens rigides avoient anéanti l'Episcopat Anglican, & se flattoient d'abattre le Trône qu'ils avoient abaissé aux pieds du Parlement. Cependant ils ne recueillirent pas le fruit de tant d'heureux crimes. Dans leur sein germoit un secte sourde, qui n'attendoit que ce moment pour enlever aux Puritains les dépouilles qui leur avoient tant couté : c'étoit la secte des *Indépendants*. Tout ce que le Puritanisme avoit gagné contre l'Eglise & sur les droits du sceptre, ne devoit servir qu'à frayer les voies à la Réforme, dont les

Indépendants

Indépendants avoient arrangé le plan Républicain. Ils se réservoient de faire subir au Presbytérianisme le même sort qu'il avoit fait souffrir à l'Episcopat. Par un Bill qu'ils avoient fait passer., tous les Membres du Parlement s'étoient exclus du service militaire. Le Chef des Indépendants, Cromwel, par voie de fait, se dispensa d'obéir à ce Bill dont il avoit été le Promoteur. En faisant ses essais d'armes à l'âge de quarante ans, il devint en un instant un Officier-Général du plus grand mérite. Génie aussi vaste qu'entreprenant, aussi profond que dissimulé, aussi ambitieux qu'hypocrite, il établit dans les troupes du Parlement une discipline qui étoit l'image du Gouvernement dont il avoit conçu le projet, & dont il se promettoit d'introduire la forme en Angleterre. Les machines que les Presbytériens avoient fait jouer contre la Royauté &

contre l'Episcopat, n'eurent pas plutôt opéré leur effet & délivré cette secte de tout ce qui lui portoit ombrage, qu'elles furent démontées par l'enthousiasme & le fanatisme, que Cromwel savoit souffler avec autant d'adresse qu'il en avoit à manier les armes.

» Jamais, *dit M. Hume*, en » fait d'armée, on ne vit rien de » si singulier que celle du Parle» ment : la plûpart des Régimens » n'avoient point de Chapelain : » les Officiers en remplissoient les » fonctions, & présidoient au ser» vice spirituel comme au service » militaire. Pendant l'intervalle » des combats, ils occupoient leurs » Soldats à des prières, à des Ser» mons & à des Exhortations qu'ils » leur faisoient. Dans le repos du » camp, ils se picquoient d'avoir » le même zèle pour l'honneur de » Dieu, que dans le fort de la » mêlée pour la gloire de leurs

» armes : ils se livroient à des
» transports extatiques, où il n'y
» avoit rien d'étudié, ni de réflé-
» chi. Sous le casque, ces dévots
» illuminés prêchoient sans prépa-
» ration : leurs discours étoient si
» éloquents, que les Prédicants &
» & les Assistants étoient égale-
» ment surpris de la beauté & de
» l'abondance de leurs pensées :
» on les écoutoit comme des Ora-
» cles inspirés par le Saint-Esprit.
» Ces Officiers montoient dans les
» Chaires interdites aux Ministres;
» sur ces *dangereuses* Tribunes,
» ils étaloient au Soldat leurs sen-
timents avec toute l'autorité que
leur concilioient leur grade, leur
valeur, leurs glorieux exploits,
& que fortifioit admirablement
l'idée qu'on avoit de leur zèle
& de leur ferveur apparente. Le
même esprit s'étoit emparé des
simples Soldats : tous leurs mo-
ments de loisir étoient employés

» à la prière, à la lecture des ſaints
» Livres & à des conférences de
» piété. En marchant à l'ennemi,
» aux ſons des inſtruments mili-
» taires, ils mêloient le Chant des
» Pſeaumes & des Cantiques les
» plus appropriés à l'action du
» jour. Le ſentiment du danger où
» ils alloient s'expoſer, diſparoiſ-
» ſoit à la vuë de la Couronne de
» gloire où ils s'imaginoient voler.
» Convaincus qu'ils combattoient
» pour une ſainte cauſe, ils ne
» voyoient dans leurs bleſſures
» qu'un ſujet de mérite, & dans
» la mort que le bonheur du mar-
» tyre. Le bruit & le péril de la
» mêlée ne faiſoient que graver
» plus profondément dans leur
» ame ces pieuſes imaginations &c.

» Ce fanatiſme de l'armée Par-
» lementaire, *continue notre Hiſ-*
» *torien*, paroiſſoit plus riſible que
» formidable aux yeux de l'armée
» Royaliſte. Elle avoit la ſupé-

» riorité ; mais ses membres n'é-
» toient pas animés du même es-
» prit. Parmi ces troupes Roya-
» listes, le défaut de paie avoit
» introduit une licence qui étoit
» montée à un tel excès, que la pré-
» sence de cette armée étoit plus
» redoutable à ses amis qu'à ses
» ennemis. Le Prince Robert, né-
» gligeant le Peuple pour com-
» plaire au Soldat, pardonnoit à
» ses troupes les plus insupporta-
» bles désordres : Wilmot, *homme*
» *sans principes*, favorisoit tous les
» déréglements de cette armée.
» Goring, Gerard, Granville, Offi-
» ciers *licentieux*, autorisoient les
» plus énormes abus « &c. Telle
étoit la disposition des deux ar-
mées quand se donna la bataille
de Naseby, qui fut décisive contre
le parti Royaliste. Les suites hor-
ribles n'en sont que trop connues :
toute l'Europe en fut frappée &
indignée : ce juste sentiment se

renouvelle tout entier en lisant cette Histoire. Avec toutes les vertus du meilleur Roi, Charles I. y reparoît, poursuivi, saisi, captif, prisonnier. Ce Monarque, accusé sans forme de procès, jugé sans autorité, condamné sans crime, attendrit ici tous les Lecteurs, qui le retrouvent encore plus grand, plus ferme, plus généreux & plus vertueux sur l'échaffaud qu'il ne l'avoit paru dans les succès & dans les revers qui ont fait la gloire comme le malheur de son Regne. Après le tableau de son supplice, M. Hume nous trace le portrait de ce Monarque infortuné.

» Dans le mélange des vertus » & des vices, qui composoit le » caractère de Charles I. les vertus » l'emportoient extrêmement sur » les vices, ou, pour parler plus » exactement, sur les défauts : car, » dans la conduite de ce Prince, à

» peine trouvera-t-on une faute
» marquée au coin du vice. A le
» considérer dans le jour le plus
» favorable, on peut dire que
» c'étoit un Prince auguste sans
» fierté, humain sans foiblesse,
» brave sans témérité, sobre sans
» austérité, œconome sans ava-
» rice. On ne sauroit trop louer
» toutes ces vertus dans Charles I.
» parce qu'elles n'excéderent ja-
» mais les limites où elles doivent
» se contenir. Mais, pour parler
» de ce Prince avec moins de com-
» plaisance, on peut dire que
» plusieurs de ses bonnes qualités
» étoient jointes à des foiblesses
» cachées : sans paroître considé-
» rables, ces foiblesses fécondées
» par la malignité de la fortune
» suffisoient pour dépouiller de
» leur influence les vertus qui dé-
» coroient ce Monarque. Moins
» gracieuses que son caractère
» n'étoit bienfaisant, ses manières

» en obſcurciſſoient la bonté. Un
» vernis de ſuperſtition * terniſ-
» ſoit l'éclat de ſa vertu. Son bon
» ſens ſe démentoit quelquefois
» par la déférence qu'il avoit pour
» des perſonnes d'une moindre
» capacité que la ſienne. Sa mo-
» dération ne l'empêchoit pas tou-
» jours de précipiter ſes réſolu-
» tions. Ce fut plutôt un bon
» Prince qu'un grand Roi : il eut
» été plus capable de gouverner
» un Royaume dont la conſtitu-
» tion eſt fixe & réglée, qu'un
„ Etat où ſe tiennent des Aſſem-
„ blées populaires, dont il faut
„ ſavoir ou diſſimuler les entre-
„ priſes, ou réprimer les préten-
„ tions : il n'avoit ni cette ſoupleſſe
„ adroite qui gagne en cédant, ni

* Nous avons remarqué, dans cette Hiſtoire, que M. Hume applique quelquefois trop légèrement la Note de *ſuperſtition*.

» cette vigueur ferme qui triom-
» phe en résistant. Si le pouvoir
» qu'il tenoit de sa naissance eût
» été absolu, son Regne eût été
» heureux & le souvenir en seroit
» encore précieux. Si les préro-
» gatives de sa Couronne eussent
» eu des bornes bien certaines
» & bien déterminées, son inté-
» grité les eût toujours respectées
» comme des barrières sacrées &
» inviolables. Son malheur fut de
» succéder à des Souverains qui
» avoient pris *fortement* le goût
» du pouvoir arbitraire, & de
» regner sur un Peuple dont le
» génie étoit alors *violemment* en-
» traîné vers la liberté. C'étoit une
» situation dangereuse, dont il n'é-
» toit pas aisé de se tirer : sa poli-
» tique y échoua ; on n'en doit pas
» moins l'excuser, puisque, même
» après l'évènement où il est si
» facile de reconnoître les fautes
» passées, il seroit encore difficile

» de décider quelle conduite Char-
» les I. devoit tenir, pour conſer-
» ver les prérogatives de ſon ſcep-
» tre & la paix de ſa Nation. Etant
» en butte aux aſſauts d'une faction
» *bigotte* & fanatique, furieuſe &
» implacable, la moindre de ſes
» mépriſes ne pouvoit qu'avoir les
» plus funeſtes ſuites : condition
» trop rigoureuſe pour un homme
» quelque grande que puiſſe être
» ſa capacité.« Le défaut de gra-
ces qu'on reproche ici à Charles I.
fut apparemment un effet des pei-
nes qu'il eut à ſouffrir, puiſqu'au
3^e^ Chapitre de cette Hiſtoire, en
hazardant contre ce Monarque un
petit ſoupçon de *fierté* & d'*affecta-
tion*, M. Hume n'en convient pas
moins que *ſes manières étoient
convenables à ſon rang ſouverain,
& donnoient de la grace à la ré-
ſerve & à la gravité qui lui étoient
naturelles*, and gave grace to that
reſerve and gravity which vere

natural to him. Au même endroit, on peint encore Charles I. comme *un tendre époux, un père indulgent, un maître aimable, & un ami solide.*

Il ne faut que comparer cette Histoire du Regne de Charles I. avec les autres qui ont été également écrites selon les préjugés propres aux Protestants, pour sentir la supériorité de M. Hume, du côté du génie, du style, de l'exactitude & de l'impartialité. De cette comparaison, sans y comprendre aucun Ecrivain Catholique, il résulte 1° Que, depuis leur séparation de l'Eglise Romaine, les Protestants, livrés à leur propre esprit, ne peuvent avoir qu'une doctrine flottante & incertaine qui les expose aux plus affreux égarements, sans avoir aucune ressource solide pour régler leur créance, & la rappeller à une vraie uniformité. 2° Que l'influence de leur doctrine

a causé les troubles les plus horribles en Angleterre, & les attentats les plus abominables contre les Souverains. 3° Qu'à la faveur des divisions dogmatiques entre les Réformés, le Fanatisme se glissant d'abord sourdement, s'élevant ensuite avec éclat, a mis le comble aex désordres de la Nation. 4° Que ce fanatisme hérétique n'est pas seulement prompt & rapide dans ses progrès, mais fécond & intarissable en monstres dangereux, puisque les *Indépendants*, si Cromwel leur chef n'eût pas prévenu le danger, furent à la veille d'être subjugués par les *Agitateurs* ou les *Applanisseurs*, secte dont l'enthousiasme enté sur le fanatisme des mêmes *Indépendants*, aspiroit à mettre parmi les Citoyens la plus parfaite égalité, & par conséquent la confusion & l'anarchie la plus monstrueuse dans le Gouvernement. 5° Que, *comme l'insinue*

M. Hume, les questions, même spéculatives sur l'étendue ou les bornes de la puissance royale, ne doivent jamais être portées au Tribunal du Peuple; que sur ces matières on doit imposer le plus rigoureux silence, même aux Philosophes *Raisonneurs*, & qu'en général il y a moins de danger à laisser ignorer au Peuple les limites de son obéissance, qu'à l'instruire de celles où ses Souverains devroient se renfermer.

ARTICLE XIV.

BIBLIOTHÉQUE Portative des Pères de l'Eglise, qui renferme l'Histoire abrégée de leur vie ; l'Analyse de leurs principaux Ecrits ; les endroits les plus remarquables de leur doctrine sur le Dogme, la Morale & la Discipline avec leurs plus belles sentences. Ouvrage utile à M^rs les Eccléfiaftiques, & même à tous les Fidèles qui défirent s'inftruire à fond de leur Religion. Par M*** (Tome premier, *in*-8°.) contenant S. Ignace Martyr, S. Juftin, S. Irénée, S. Clément d'Alexandrie, Tertullien, Origène, S. Cyprien, Eusèbe, S. Athanafe & S. Hilaire de Poitiers. *A Paris, chez Auguftin-Martin Lottin l'aîné, Libraire-*

Imprimeur, rue S. Jacques, près S. Yves, au Coq. M.DCC. LVIII.

DANS l'Avertissement, qui précède cet Ouvrage, on nous apprend qu'il est le fruit des travaux *d'un Ecclésiastique qui s'occupe, dans la solitude où le retiennent ses infirmités habituelles, à faire des Recueils*, d'après *les Livres qu'il lit ou dont on lui fait la lecture.* Ce vertueux Auteur desire qu'on sache qu'à proprement parler il n'y a de lui, dans cette Bibliothéque, que le choix & l'arrangement des matières ; qu'il a pris le fond de l'Ouvrage dans divers Ecrivains célèbres tels que M[rs] Fleury, Dupin, D. Ceillier &c. que s'il ne nomme pas toujours ces Auteurs, il a néanmoins eu l'attention de marquer les sources qu'ils ont consultées ; & que par-là les Lec-

teurs seront toujours en état de recourir aux Textes originaux.

Cette compilation n'est qu'un abrégé, puisqu'on aura dans l'étendue de quatre ou cinq Volumes *in*-8°. tous les principaux Pères de l'Eglise depuis S. Ignace Martyr jusqu'à S. Bernard inclusivement. On trouvera cependant sous chaque Article tout ce qu'un bon Esprit & même un homme de Lettres peut être curieux de savoir touchant la vie, les écrits, la doctrine, les maximes spirituelles de ces saints Docteurs. Il y a, de plus, dans l'exécution de l'Ouvrage, une méthode, une clarté & une intelligence qui le rendent très-utile & très-agréable.

On commence, ainsi que l'annonce le titre, par *S. Ignace, Disciple des Apôtres, Evêque d'Antioche & Martyr.* L'Histoire de sa vie, l'Analyse de ses Lettres, l'Abregé de sa doctrine, les sen-

timents de cette belle ame ; c'est ce qui se présente de suite, & il en est de même de tous les autres Pères de l'Eglise. Il suffit d'en avertir une fois pour toutes.

Dans l'Analyse des Lettres de S. Ignace, on suit presque partout M. Fleury, c'est-à-dire qu'on transcrit, en grande partie, ses Extraits, au-lieu que, dans le jugement qu'on porte sur la doctrine de ce Père, on s'attache plus particulièrement à D. Ceillier. On n'attend pas de nous des traits de ces beaux monuments de l'Antiquité Ecclésiastique : nous ne devons à nos Lecteurs qu'un petit nombre d'observations, avec le témoignage de l'estime qui est duë au très-bon choix qu'a fait l'Auteur de cette Bibliothèque.

Dans l'Epître de S. Ignace aux Romains il y a un passage très-beau & très-touchant, où le saint Martyr manifeste l'ardent amour

qu'il avoit pour Jesus-Christ. *Amor meus crucifixus est*, s'écrie-t-il dans un saint enthousiasme, *neque ille amor est qui extingui aquâ velit: vivit in me, loquitur in me, & sic me compellat : veni ad Patrem.* Voilà le Latin, assez conforme au Grec tel qu'il se trouve dans les Editions ordinaires. D. Ceillier ne traduit que *Amor meus crucifixus est*, & laisse le reste. M. Fleury dit: » Mon amour est crucifié : je n'ai » point un feu matériel; mais une » eau vive qui parle en moi, & » me dit intérieurement : *Allons* » *au Père.* « Et l'on nous transcrit ici cette Version qui ne rend point le Grec de nos Editions. Ensuite, quand il est question des *sentences spirituelles* de S. Ignace, notre même Auteur adopte une autre traduction qui porte : » Mon » amour a été crucifié ; & le feu » qui m'anime ne cherche aucun » rafraîchissement, qui le rallen-

» tiſſe ; mais il eſt vivant dans mon
» cœur, & j'y entends ſa voix qui
» me dit : *Venez au Père.* « Ceci
rentre mieux dans le ſens de l'Original Grec. Mais d'où peut donc venir cette diverſité d'expreſſions, cette différence entre les deux Verſions d'un même Texte ? Le voici : M. Fleury, autoriſé d'une Note de M. Cotelier qui approuve la leçon de ce paſſage, telle qu'on l'a dans Métaphraſte, traduit de la premiére façon qu'on a vuë plus haut, & notre Auteur recueillant les ſentences de S. Ignace, traduit de la dernière. Ainſi l'une & l'autre Verſion peuvent être cenſées bonnes & fidèles ſelon le Texte auquel on ſe détermine. Pour bien ſaiſir tout ce que nous voulons dire, il faudroit relire la Note de M. Cotelier ſur cet endroit de l'Epître de S. Ignace aux Romains.

Il n'entre pas dans le plan de

cette Bibliothèque de marquer les imperfections, les taches, les opinions hazardées qu'on remarque dans quelques-uns des premiers Pères de l'Eglise. Cependant l'Auteur ne laisse pas de toucher quelquefois cette matière. Sur S. Justin, par exemple, il observe que ce Père *donne, comme Papias, dans l'opinion des Millénaires :* ce qui est exactement vrai, mais on ne nous laisse pas ignorer, en même temps, que ce saint Docteur *avoue qu'il y avoit plusieurs Chrétiens qui rejettoient* cette imagination, *& qu'il ne faisoit aucune difficulté de communiquer avec eux : ce qui fait voir que S. Justin ne regardoit point le regne de mille ans comme un dogme de foi, mais comme une opinion.* Cette remarque est juste, & tempère beaucoup le Millenarisme de ce Père de l'Eglise. Le P. Alexandre & M. Dupin auroient dû faire la

même observation. Elle n'a pas
échappé à M. de Tillemont, ni
peut-être à d'autres qui ont servi
de guides & de garants au sage
Rédacteur de cette Bibliothèque.
Sur l'Article de Clément d'Ale-
xandrie, il eût été bien curieux
le trouver quelque chose de l'ex-
cellente Dissertation du feu Pape
sur cette question, savoir s'il faut
admettre cet Auteur Ecclésiastique
dans le Martyrologe, s'il faut ap-
peller Saint cet illustre Ecrivain
second siècle de l'Eglise. Cette
Dissertation se trouve dans la lon-
e Préface, en forme de Lettres
postoliques, adressée au Roi de
tugal, & placée à la tête du
tyrologe Romain donné en
). Il est difficile de trouver
oint de critique plus appro-
i, plus manié, plus discuté
e l'est celui ci. Le Pape avoit
a sur ce point, & après avoir
é toutes les raisons pour &

contre l'admiſſion de Clément d'Aléxandrie dans le Martyrologe, après avoir fait valoir les vertus & les ſervices de ce perſonnage célèbre, après être convenu que d'anciens Martyrologes portent ſon nom, il décide néanmoins, d'après des raiſons encore plus fortes, qu'il n'eſt point à propos d'innover en ce point & d'admettre cet ancien Père dans les faſtes de l'Egliſe. Encore une fois, une Note, un peu raiſonnée ſur cet Article, eût picqué l'attention du Lecteur qui aime toujours les obſervations contemporaines, & les lumières dont il peut recevoir l'influence directe & prochaine.

Du reſte, la Notice ſur Clément d'Alexandrie eſt fort bien : elle préſente ſur-tout un bon nombre de *ſentences ſpirituelles*; comme pour nous apprendre que Clément eſt un des premiers & des plus grands Maîtres de la vie inté-

:ieure. Dans le cours de ses Analyses ou Extraits, notre Auteur recueille aussi beaucoup de principes de spiritualité, & il les présente dans le vrai sens de Clément d'Alexandrie. Il dit, par exemple, sur le *Gnostique* * ou l homme spirituel, qu'il doit pratiquer les bonnes œuvres, tant à l'égard de lui-même qu'à l'égard des autres; que ses communications avec Dieu, quelque sublimes qu'elles soient, doivent se faire par Jesus-Christ *le grand Pontife auquel* l'homme spirituel *se rend semblable autant qu'il est possible*; que les prières du Gnostique se font en tout temps, en tout lieu, & dans le secret du cœur : ce qui n'exclut

* Il faut bien distinguer le *Gnostique* de Clément d'Alexandrie, de la secte des Gnostiques. Le premier étoit le vrai & parfait Chrétien; les autres étoient des Hérétiques abominables.

pourtant pas les prières vocales, puisqu'il *chante des Pseaumes & des Hymnes* au Seigneur. Enfin quoique, selon Clément d'Alexandrie, le Gnostique se soit *rendu maître* de toutes *les* passions *qui pourroient troubler son ame*, quoiqu'il soit *déja par la charité avec son Bien-aimé*, quoiqu'il soit *inflexible aux voluptés*, on nous le représente cependant comme ayant toujours besoin de *demander la remission de ses péchés* & la grace *de ne plus pécher*. Il y a, dans cette doctrine, tout ce qui est nécessaire pour bien réfuter nos Quiétistes modernes.

On nous parle ici à charge & à décharge des Ecrits d'Origène, c'est-à-dire qu'on ne dissimule ni les erreurs qu'on lui attribue, ni les raisons qui semblent le justifier. *Il expose*, dit notre Auteur, *la Foi de l'Eglise Catholique, & ce qu'elle enseigne universellement*

i

il traite le reste comme des questions problématiques, sur lesquelles il propose ses pensées avec une grande modestie..... Il y avoit d'autres opinions qu'il désavouoit absolument, se plaignant que les Hérétiques avoient falsifié ses Ouvrages. Mais enfin ses Livres demeurerent infectés de plusieurs erreurs, tant de celles qu'il avoit proposées en doutant, que de celles que les Hérétiques y avoient malicieusement insérées. Quant au *salut d'Origène*, on se garde bien d'agiter cette question, comme on le fit dans le siècle dernier, avec aussi peu d'esprit que de discrétion & d'utilité.

Eusèbe est encore un de ces personnages dont la conduite, en matière de Foi, n'est pas exempte d'imputations fâcheuses. Après l'Analyse de ses Œuvres, on s'exprime aussi fort sagement sur ce point : *Malgré les Apologies qu'on*

a publiées en faveur de cet Evêqu pour le justifier de l'Arianisme sa Foi est demeurée justemen suspecte, & sa sainteté aussi équi voque que la pénitence qu'on sup pose qu'il a faite.

Pour S. Athanase, il ne mérit que de l'admiration & des éloge *C'est louer la vertu même*, disoi S. Gregoire de Nazianze, *que d louer Athanase.* L'Article qui l concerne remplit ici 88 page Nous avons suivi, le Texte à l main, toutes les Analyses rassem blées dans ce grand morceau, & nous y avons trouvé beaucou d'exactitude avec un grand fon d'instruction. Les détails mêm des passages, objectés par les Arie sur la divinité du Verbe, y son conservés : c'est ce qui se rema que sur-tout dans l'Abrégé d quatre beaux Discours du sai Docteur contre les Ariens. faudroit voir aussi le résumé q

fait notre Auteur des points de doctrine enseignés par S. Athanase, & ne pas omettre l'explication très-naturelle d'un passage, dont les Sacramentaires ont voulu faire usage pour infirmer le dogme de la présence réelle. Cette explication se trouve à la page 474 de la présente Bibliothèque. Quant à ce que S. Athanase » dit que » les paroles de l'institution de l'Eu» chariftie ne doivent pas s'en» tendre d'une manière charnelle, » mais spirituelle ; & que la chair » de Jesus-Christ est un aliment » céleste & d'en-haut, que nous » devons manger spirituellement ; » il ne veut dire autre chose, sinon » que la chair de Jesus-Christ ne » se divise pas à la manière des » aliments matériels, pour être dis» tribuée aux hommes : *Comment* » *un Corps*, dit-il, *pourroit-il* » *suffire pour la nourriture de* » *tous les hommes du monde?* S'il

» ajoûte que la chair de Jesus-
» Christ est un aliment spirituel,
» c'est par rapport à l'effet qu'elle
» produit dans ceux qui la reçoi-
» vent, qu'elle rend comme assûrés
» de ressusciter à la vie éternelle.«.
Cette explication, qu'on trouvera d'autant meilleure qu'on la comparera de plus près avec le Texte du saint Docteur, n'exclut pas une autre pensée qui est aussi très-analogue aux principes de saint Athanase. Dans ce même endroit, où il s'agit de saisir le sens du passage : *Spiritus est qui vivificat, caro non prodest quidquam*, il prend l'*esprit* pour la *divinité* de Jesus-Christ, ce qui ne laisse plus aucune difficulté par rapport au Dogme Catholique de l'Eucharistie, puisque ceux qui professent ce dogme, croient que la divinité est présente avec la chair de Jesus-Christ dans le Sacrement.

premier Volume de la Bi-
que est terminé par l'Article
Hilaire, qui est tout aussi
que celui de S. Athanase.
mérite pas moins d'être lu,
pourra y remarquer plu-
Notes instructives, avec un
encement de critique rai-
sur les Fragments de S. Hi-
Nous abandonnons tout ceci
ste curiosité du Lecteur, ainsi
s Notices de S. Irénée, de
lien, de S. Cyprien, dont
n'avons rien dit, persuadés
s Ecclésiastiques, pour qui
palement cette Bibliothèque
essée, n'omettront rien de ce
embrasse.

ARTICLE XV.

EXPLANATION of the ocular Harpsichord, &c. London, printed for S. Hooper and A. Morley, at Gay's head 1757. *Explication du Clavecin oculaire. A Londres, chez S. Hooper, & A. Morley, &c. 1757.* (Brochure *in*-8°. 22 pages.)

L'Histoire des Sciences & des Arts fournit peu d'exemples d'Auteurs, qui aient eu la satisfaction de jouir par eux-mêmes de la gloire de leurs découvertes. La plûpart des inventions nouvelles, sur-tout lorsqu'elles sont présentées par les mains qui les ont faites, trouvent dans les esprits une opposition de sentiments, ou bien une indifférence qu'il est diffi-

cile de surmonter. Mais lorsque, retranchés du nombre des Contemporains & des Auteurs vivants, les Inventeurs commencent eux-mêmes à faire, pour ainsi dire, partie de l'Antiquité, il se fait presqu'aussi-tôt dans la façon de penser du Public une révolution en leur faveur ; & l'on voit disparoître ou s'affoiblir les obstacles que leurs productions avoient d'abord essuyés. C'est qu'alors la malignité ou la jalousie ne voyant plus, à côté des inventions nouvelles, les travers ou les défauts personnels des Inventeurs, ce sont ces découvertes elles-mêmes qu'on juge, & non ceux qui les ont mises dans le Public. On ne s'occupe plus que du soin d'appliquer ou de perfectionner même ces découvertes ; on les accueille avec reconnoissance, & l'on en vante les agréments ou l'utilité.

Qui sait si le Clavecin oculaire

n'éprouvera pas le même sort ; & si la postérité ne le mettra pas au rang des Arts nouveaux, qui auront contribué à la gloire du siècle où nous vivons ? On se souvient des contradictions qu'éprouva ce nouveau genre de Musique, lorsque son Auteur (le P. Castel) en proposa la premiére idée. Ce ne fut pas uniquement avec les armes de la Physique & des Mathématiques que l'on attaqua la Musique des couleurs, elle devint un objet de plaisanterie * ; espèce d'armes souvent plus redoutables que les démonstrations géomètriques.

Voici peut-être pour la Musique chromatique le temps où elle va prendre faveur, & être vengée : car la fortune des systêmes, ainsi que celle des hommes, tient quel-

* Quelqu'un dit qu'il ne désespéroit pas de voir incessamment des paysages faits pour les oreilles.

quefois à un moment que des circonstances heureuses peuvent seules amener. Voilà du moins un Auteur qui non-seulement entreprend la défense du Clavecin oculaire, mais qui prétend encore l'avoir exécuté.

Cette Brochure Angloise renferme deux Parties : la premiére nous donne l'historique du Clavecin oculaire ; la seconde nous en présente l'exécution ou la promet.

On sait que ce fut le P. Kircher qui entrevit le premier l'Analogie des sons & des couleurs : il en parle dans son grand Ouvrage : *Ars magna lucis & umbræ* ; &, dans quelques autres de ses Livres, il appelle le son, le singe de la lumière. Newton, qui probablement connoissoit les Ouvrages de Kircher, profitant de cette idée, poussa plus loin l'Analogie des sons & des couleurs. Il en établit

les convenances & les rapports. On peut en voir l'Exposé dans les éléments de la Philosophie de Newton (pag. 143 & suivantes, Edit. de Londres.) C'est d'après les idées de ces deux grands hommes que le P. Castel imagina son Clavecin oculaire. Mais ce qui, dans Kircher & même dans Newton, ne fut, pour ainsi dire, que l'annonce ou les principes de l'Analogie des sons & de la lumière, l'imagination vive & féconde du P. Castel en fit une théorie neuve & sublime, d'où l'on vit éclore d'utiles découvertes.* De sorte

* Telle est l'Art d'imprimer des Tableaux, ou de la Gravure en couleurs; du moins le Sieur Gautier convient qu'il est redevable de la théorie de cet Art aux lumières du P. Castel, ... & il prétend que le Sieur le Blon avoit puisé dans la même source. (Mercure de France, au mois d'Avril 1756; page 212.)

:, si jamais la Musique des couleurs devient un Art, on ne pourra refuser au P. Castel la gloire d'en être l'Inventeur.

Ce fut en 1725 qu'il conçut le projet du Clavecin oculaire, il le communiqua au public, mais sans aucun dessein, *disoit-il*, de réaliser lui-même ce projet ; il laissoit à d'autres le soin de l'exécuter. Cependant quelques années après il y travailla : ce n'étoit encore qu'une ébauche fort imparfaite ; malgré ses imperfections, elle excita la curiosité. On s'empressa de voir ce phénomène chromatique, ainsi que le nomme son Auteur. Pendant quelque temps, on ne parla que de la Musique des couleurs ; les uns pour en relever les avantages, & les autres pour en attaquer la possibilité. Des Physiciens célèbres écrivirent contre le nouveau systême de Musique : parmi les différentes objections qu'on

fit à ſon Auteur, on lui dit : Ce paſſage rapide de pluſieurs couleurs devant les yeux, ſemble devoir étonner, éblouir & fatiguer la vuë ; nos yeux ſont peut être de tous nos ſens le plus pareſſeux ; ils veulent du repos pour jouir de l'agrément des couleurs. Ce n'eſt pas aſſez de nous propoſer un plaiſir, il faut que la nature nous ait rendus capables de recevoir ce plaiſir. D'ailleurs, *ajoûtoit-on*, le nouvel inſtrument ſeroit ſans harmonie ; car, dans la Muſique ordinaire, l'harmonie n'eſt produite que par l'union de différents ſons qui, reçus en même temps dans l'oreille, s'y confondent, en quelque ſorte, pour n'y former plus qu'un ſon unique, qui eſt comme le réſultat des autres ſons. Or, ſuppoſons que trois ou quatre couleurs différentes viennent en même temps à frapper mes yeux : ces couleurs y feront,

elles décompoſées, unies & fondues enſemble au point de ne plus former qu'un ſeul ton de couleur qui ſoit bien décidé ? &c.

Le P. Caſtel entreprit de réfuter les objections, par leſquelles on attaquoit la poſſibilité du Clavecin oculaire. Ses réponſes ſe trouvent dans nos Mémoires ſous l'année 1735. Elles conſiſtent en ſix Lettres fort longues, adreſſées au Préſident de Monteſquieu. C'eſt-là que l'Auteur développe tout ſon ſyſtême ſur la Muſique des couleurs : il n'oublie aucune des raiſons propres à établir le parallèle les deux harmonies optique & couſtique ; il en montre exactement les convenances & les rapports. A meſure qu'il entre dans détail, ſon imagination s'échauffe ; & l'on en voit ſortir quanté de traits de lumière qui caractèriſent le génie. S'il ne perſuada pas les adverſaires de ſon

ſyſtême, il les força du moins de convenir qu'on ne pouvoit donner à un paradoxe un plus grand air de vérité. Il eſt certain que ces Lettres ſont pleines d'idées neuves; il y regne une intelligence profonde de la Muſique & des couleurs. Elles forment comme un Traité complet ſur l'harmonie. Les Coloriſtes, les Peintres, les Muſiciens eux-mêmes y trouveront des vuës pour avancer le progrès de leurs Arts reſpectifs.

Quelque temps après, le P. Caſtel reprit le projet d'exécuter par lui-même le nouveau Clavecin, dont il avoit prouvé la poſſibilité du moins idéale. Mais les difficultés qu'il y rencontra, le peu d'habileté des Ouvriers qu'il employa, & ſur-tout les frais que l'exécution entraînoit, le dégoûterent; il parut y renoncer abſolument. Il y revint cependant encore; & même en l'année 1754,

plusieurs personnes qui virent la dernière tentative, ou, si l'on veut, la dernière Edition qu'il venoit de faire du Clavecin, crurent que le projet étoit exécuté, & que l'on alloit enfin jouer des airs aux yeux. Mais l'Auteur qui voyoit mieux que les Spectateurs dont il recevoit des éloges, eut la bonne foi d'avouer que, bien-loin d'être achevé, le Clavecin étoit à peine ébauché.

Si cette machine ingénieuse, qui demande pour juge des yeux philosophiques, a dû être réalisée, il convenoit qu'elle le fût par le P. Castel, ou par un de ses Elèves: & c'est ce qui est arrivé. L'Auteur de cette Brochure Angloise, initié par le P. Castel aux mystères de la Musique chromatique, a eu le courage d'entreprendre le Clavecin oculaire, dont l'exécution s'étoit refusée aux recherches & aux efforts de l'Inventeur. Lors-

que le nouvel inſtrument ſera donné en ſpectacle au Public, ce ſera aux Phyſiciens & aux Connoiſſeurs à décider ſi l'objet eſt rempli, ſi le ſuccès juſtifie l'entrepriſe, & ſi l'effet répond à ce que promettoit la Théorie. En attendant nous entrons dans le détail de la compoſition même de la machine.

Le Clavecin oculaire a la forme d'un Buffet : ſa hauteur eſt de cinq pieds huit pouces ; ſa largeur de trois pieds quatre pouces, & ſa profondeur de deux pieds. Il eſt placé perpendiculairement ſur la partie antérieure d'un Clavecin ordinaire qui lui ſert de baſe. Le fond, dans un eſpace de trois pieds quarrés, contient cinq cents & tant de lampes.

La partie qui eſt en face des Spectateurs, préſente ſoixante morceaux de glace ou de verre colorés. Chacun de ces verres a

un ton de couleur analogue ou répondant au son, qui entrera dans l'oreille à l'instant que la lumière colorée viendra frapper les yeux ; car la même touche qui produit le son, fera étinceller la couleur lumineuse. Mais comme la marche du son est beaucoup moins rapide que celle de la lumière, c'est lui qui d'abord est mis en mouvement. Les intervalles sont observés & ménagés avec l'art nécessaire, pour que le son parvienne à l'oreille à l'instant que le rayon coloré frappera les yeux. Ces erres colorés sont des émaux ransparents ; leur forme ellipti-ue a deux pouces & demi de amètre.

Dans l'ordre & l'arrangement rmonique de ses couleurs, l'Au-ır de la Brochure Angloise s'est rté des idées de son Maître. effet, le P. Castel vouloit que leu fût *la base*, *la racine pri-*

mitive & la couleur générative des autres couleurs. Le rouge en étoit, selon lui, la quinte dominante, & le jaune la tierce médiante. Il fut toujours invariablement attaché à ce principe : & c'est-là, suivant notre Auteur, ce qui a dû le plus traverser le P. Castel dans l'exécution de son Clavecin, parce que ce principe est contredit par toutes les démonstrations & les expériences qui déposent en faveur du systême de Newton. Notre Auteur a crû devoir abandonner le P. Castel pour Newton, dont le systême justifié, *dit il*, par les expériences que j'ai faites, donne mieux que tous les autres systêmes, la vraie génération des couleurs & leur analogie avec les nôtes de la Musique. Ce n'est point là ce que pensoit le P. Castel. Il déclare que son idée sur l'harmonie des couleurs est contradictoire aux idées

de Newton sur l'optique. Voici comme il s'exprime à ce sujet : » Je l'avoue donc enfin de bonne » foi à ma confusion, si l'on veut : » si le systême de M. Newton a » lieu, tout le mien est renversé » de fond en comble ; il n'y a ni » musique, ni harmonie, ni *Cla-* » *vecin* de couleurs, & tout ce que » j'en ai dit jusqu'ici, n'est qu'une » belle chimère comme bien des » gens l'ont prétendu. « Mémoires de Trévoux Octobre 1735, page 2033.

Il n'est pas vrai-semblable que l'Auteur de cette Brochure ait ignoré cet aveu du P. Castel ; il faut donc qu'il n'ait pas cru le systême de Newton, sur les couleurs, destructif du *Clavecin* oculaire, puisqu'il en entreprend l'exécution d'après les vuës mêmes & le systême de l'Archimède Anglois. Si le nouveau Clavecin oculaire réussit, le P. Castel aura eu tort

de prétendre que le ſyſtême de Newton renverſe de fond en comble la Muſique & l'harmonie des couleurs.

L'Auteur termine ſon écrit par l'Expoſé des difficultés qu'il a rencontrées & ſurmontées dans l'exécution du Clavecin des couleurs. Il inſiſte en particulier ſur ce qu'il lui en a couté de ſoins, d'attentions & de ménagements pour vaincre les préjugés, l'ignorance ou l'entêtement des Ouvriers qu'il employoit.

A la lecture on ſent aiſément que cette Brochure eſt l'Ouvrage d'un François : nous croyons même qu'elle a d'abord été écrite en François, puis traduite en Anglois : car l'Anglois eſt ſi tranſparent, que le François perce à travers. Au ſurplus, ceci n'eſt point étonnant, notre imagination accoûtumée à la marche élégante & naturelle de notre Langue, ne

eut, sans un grand usage, se lier aux tours & aux inversions de la Langue Angloise, qui perd en clarté ce qu'elle gagne du côté de la force & de l'énergie.

L'Auteur s'est trompé sur le jour de la mort du P. Castel : ce P. mourut le 12. Janvier 1757, & non pas le 9.

ARTICLE XVI.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

DE PARIS.

NOus aurions voulu pouvoir annoncer plutôt le Projet de ſouſcription pour la *Gravure des Vuës perſpectives des Ports de France, d'après les Tableaux appartenants au Roi, peints par M. Vernet, de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture.* S'il eſt encore temps de ſouſcrire nous y invitons le Public, & nous expoſons ainſi l'objet de la ſouſcription.

Un Port de Mer eſt toujours

ın ſujet très-pittoreſque, c'eſt-
ı-dire qu'il prête beaucoup à l'ima-
ɡination du Peintre & à la curio-
ıté du Spectateur. On a, dans
ıne Ville maritime & dans un
Port, mille choſes à obſerver; des
Conſtructions pour la ſûreté ou
pour l'ornement de la Place; des
Navires deſtinés à la Marine Mi-
litaire ou Marchande; des Manœu-
vres de Guerre ou de Commerce;
des mouvements de Citoyens &
d'Etrangers; des Embarquements
de troupes, de paſſagers, de mu-
ıitions, de marchandiſes; des
oints de vuë, ſoit du Port même
u de ſon entrée; ſoit de la Mer
ılme ou en fureur; ſoit d'un
mbat naval près de la terre;
it d'un naufrage à la côte; ſoit
ıne Flotte qui rentre victorieuſe
chargée de richeſſes. Et quels
ets ne préſentent pas au pin-
u les rochers, les falaiſes, les
es, les coquillages, les monſ-

tres marins qui ſe jouent dans les eaux, les rayons d'un Soleil levant qui dore les pavillons des Navires, les météores qui conſolent ou allarment le Pilote, les eſpaces immenſes qui forment le lointain des Mers, &c.

Pour réuſſir en ce genre, il faut de la vivacité, de la gaieté, de la fécondité. Le Peintre doit être exercé dans preſque toutes les parties de l'Art; dans la perſpective locale & aërienne; dans le mêlange des lumières & des ombres; dans la repréſentation des figures, des giſements de terre, des campagnes & des eaux; dans la connoiſſance des mœurs & des vêtements qui diſtinguent les différentes conditions & les divers peuples. L'eſſentiel ſur-tout eſt de faire des Tableaux picquants, de captiver l'œil du Spectateur par la vérité des expreſſions & du coloris, par le choix & la beauté des

fites, par l'action & le mouvement des grouppes, par l'éclat & le brillant des circonstances du lieu, & en général de tous les accessoires : car c'est dans les Marines principalement qu'il ne faut rien négliger, & qu'on doit tirer parti des moindres choses pour opérer l'effet total.

Dans tout ce préambule, nous ne représentons encore qu'imparfaitement le mérite, les talents & les succès de M. Vernet, célèbre Peintre de Marines, & Membre de l'Académie Royale de Peinture. Il a fait voir au Public un nombre de Marines, qui ne sont que le commencement de ce qu'il promet, & qui donnent néanmoins la plus haute idée de son génie. En 1755 & 1757, on admira ses Tableaux au Salon du Louvre, & c'est le cri du Public qui fait entreprendre aujourd'hui la gravure de ces excellents Mor-

ceaux. Deux Artiftes du premier mérite, Mrs Cochin & le Bas, fe chargent de l'Ouvrage, & l'on aura les quatre premières Eftampes à la fin de 1759 moyennant 6 liv. pour chaque Eftampe fi l'on fouſcrit, & 9 liv. fi l'on ne fouſcrit pas. Ce fera, de l'une & de l'autre manière, de l'argent bien employé. On nous apprend que les deux célèbres Graveurs ci-deffus nommés, travaillent fans relâche, & mettent dans cette entrepriſe tout l'intérêt de goût & d'honneur que méritent ces belles Marines. *On fouſcrit chez M. Chardin, Peintre de l'Académie aux Galeries du Louvre ; chez M. Cochin, au même endroit ; & chez M. le Bas, rue de la Harpe.*

Théâtre de la Guerre préſente en Allemagne, contenant la Deſcription Géographique du Pays où elle fe fait actuellement ; avec

un Journal Historique des opérations militaires des Armées des Puissances belligérantes ; accompagné d'un grand nombre de Cartes relatives à ces opérations, & des plans des principales Villes dont il est parlé dans cet Ouvrage. (Deux Volumes *in* 12. prix 6 liv.) Chez Duchesne, rue Saint-Jacques, &c. Il y a exactement, dans ces deux Volumes, ce que le titre énonce : 1° La Description Géographique des cantons de l'Allemagne, où la guerre se fait actuellement. Cette Description est, à peu-près, dans le goût des Notices du Dictionnaire de la Martinière, ou des meilleures Géographies. 2° Le Journal des opérations militaires, qui ont été faites en Allemagne depuis l'année 1756 jusqu'à la fin de 1757. On voit bien que ceci est le résultat des Nouvelles publiques & des Gazettes publiées dans le temps. 3° Les

Cartes relatives à ces opérations: il y en a une générale à la tête, & environ trente autres partiales & détaillées. 4° Les plans des principales Villes au nombre de onze, à commencer par Berlin. 5° La Table alphabétique de tous les endroits dont il est parlé dans l'Ouvrage. Ces deux Volumes présentent donc, sur la guerre présente, tout ce que les Curieux peuvent désirer pour leur instruction; & d'ailleurs le coup-d'œil des Gravures est agréable: on pourroit ajoûter, dans une nouvelle Edition, un état des mesures itinéraires d'Allemagne, & des distances respectives des lieux.

Marci Accii Plauti Comœdiæ quæ supersunt. *Les Comédies de Plaute.* (Trois Volumes *in*-12.) Chez Barbou, rue S. Jacques. M. DCC. LIX. Cette nouvelle Edition de Plaute entre dans la

des Auteurs Latins, que la
ographie du Sieur Barbou met
le Public. On ſait quelle eſt
gance de ces Editions : Carac-
, Papier, Planches, Vignet-
correction du Texte, tout y
hoiſi, ſoigné, agréable au
-d'œil & digne d'orner les
leurs Bibliothèques. M. Cap-
nnier, de l'Académie Royale
Belles-Lettres, & M. l'Abbé
rt, très-célèbre Littérateur,
donné leurs ſoins à ce Plaute
ois Volumes ; c'eſt-à-dire
, d'après les meilleures Edi-
conſultées & comparées, ils
rétabli & fixé le Texte de
-ci. Le premier Tome eſt
d'une Dédicace dans la forme
ue, à M. l'Abbé Sallier, ſi
u par ſes talents & par le deſir
a d'obliger les hommes de
res. Le troiſième Volume eſt
hi d'un Gloſſaire pour les
extraordinaires, ſurannés &

difficiles à entendre dans cet ancien Comique : ce morceau est fort travaillé & fort utile. On voit tout à la fin du même Tome une liste exacte des Editions qu'on a faites de Plaute, depuis celle de Venise en 1472 jusqu'à celle-ci qui est datée de 1759. Enfin tout l'Ouvrage est décoré de trois belles Planches, une pour chaque Volume ; & de trois Vignettes, la premiére pour l'*Amphitryon* ; la seconde, pout les *Bacchides* ; la troisième, pour le *Pœnulus* ou le *Carthaginois.*

Quant au Poëte même & au mérite de son Livre, les Anciens & les Modernes ont assez connu Plaute. C'est l'Inventeur ou le Restaurateur du vrai Comique chez les Latins. Il est plein d'action, de feu, de naïveté, de variété. Mais il abonde aussi en bouffoneries, en turlupinades, en mauvaises pointes, en obscénités:

dernier défaut qui eſt le plus grand de tous, & qui fait déſirer que cette belle Edition ſoit plus pour la parure des cabinets que pour l'uſage des jeunes gens. Heureuſement la lecture de ce Poëte ſuppoſe bien de l'avance en matière de Latin ; ce qui n'eſt point trop commun de nos jours : & d'ailleurs le Texte qu'on nous donne eſt ſans Commentaire, ſans Notes, ſans Préliminaires inſtructifs. Il faut ſe faire la route à ſoi-même, & défricher tout ce terrein où nos foibles Latiniſtes n'ont point l'habitude de marcher.

Quoiqu'il en ſoit, voilà un très-beau Plaute qui ſera ſuivi, ſelon la promeſſe de M. Barbou, de Tacite, d'Ovide, de Pline le Naturaliſte, de Ciceron &c. tous exécutés dans le même goût. Nous eſpérons qu'après cette entrepriſe conſommée & portée à ſa perfection, la même Typographie ſe

dévouera à la Grèce, & nous donnera Homère, Hésiode, Théocrite, Platon, Aristote, Hérodote, & généralement tous les Auteurs Grecs : ce qui fera un honneur infini à nos Presses Parisiennes, qui ont actuellement besoin de célébrité en ce genre.

Le même Imprimeur-Libraire vient de donner, dans la suite de ses Auteurs, *les Poësies de Mathias-Casimir Sarbievius*, ou Sarbieuski, Jésuite Polonois, mort à 45 ans en 1640. Ce Poëte a toujours passé pour un Lyrique du premier mérite, en sorte même que Grotius a dit de lui : *Non solùm æquavit, sed interdum superavit Flaccum* : ce qui est néanmoins un peu fort. Sarbievius a peut-être autant d'élévation qu'Horace, mais il n'a ni ses graces, ni sa clarté, ni son ton philosophique, ni son talent de dire les choses les plus obligeantes

s fadeur, ſans appareil, ſans
ſeſſe : ajoûtez le ſtyle qui eſt
ement très-bon & très-Latin
ez Horace, au-lieu que nous
ions beſoin de garants pour
ùrer la même choſe du Poëte
lonois, ainſi que de tous les
ins modernes. Mais quoiqu'il
ſoit, ce Recueil de Poëſies eſt
ijours très-eſtimable : on nous
donne plus complet qu'il n'avoit
u juſqu'ici. Outre pluſieurs
èces qui manquoient au 5ᵉ Li-
e, on publie aujourd'hui deux
tres Livres (6ᵉ & 7ᵉ) qui ont
ſi leur mérite, & le tout paroît
ns toute la parure Typographi-
e qu'ont les autres Editions du
eur Barbou. A la fin du Volume
voit deux Tables; la premiére,
ur la Géographie & l'Hiſtoire
lativement à l'Ouvrage de Sar-
evius; la ſeconde, pour les
oſes mêmes contenues dans ces
èces de Poëſie.

Metaphysica ad usum Scholæ accommodata, &c. *Métaphysique à l'usage & selon la méthode des Ecoles.* (Deux Volumes *in*-12.) Par M. Seguy, Licentié de la Faculté de Théologie de Paris, & Professeur de Philosophie au College de la Marche. *Chez la Veuve Bordelet; Brocas, rue S. Jacques; & Aumont, Place du College Mazarin.* L'Auteur traite dans ces deux Volumes, 1° de la Métaphysique en général ou de l'*Ontologie*, 2° de la Métaphysique particulière ou de la *Pneumatologie*: ce qui comprend surtout la Théologie naturelle & le Traité de l'ame. La méthode & la clarté paroissent les deux qualités principales de ce Livre. *Nous en rendrons compte incessamment.*

Méditations pour tous les jours de l'année, sur les principaux devoirs du Christianisme. (Volume

in-12.) Chez Guerin & Delatour, rue S. Jacques, &c. 1759. Ce Livre est court, clair, commode, bien digéré & bien distribué.

Colloque de Jesus-Christ avec une ame fidèle. (Volume *in*-12.) Par M. D***, Docteur de Sorbonne, Prieur-Curé de la Ville de Meaux. *Chez Claude Hérissant, rue Notre-Dame, &c.* Il y a pour chaque jour du mois un *Colloque* de Jesus-Christ, une *affection* de l'ame fidèle, & une *résolution* conforme au sujet. Tout est tiré de la vie de Jesus-Christ, & c'est le sentiment qui domine dans cette composition, dont on ne peut trop recommander la lecture.

L'Incrédulité convaincue par les Prophéties. (Trois Volumes *in*-12.) On l'aura aussi en un Volume *in*-4°. Chez Hérissant, rue Notre-Dame; & Chaubert, Quai

des Augustins. M. DCC. LIX. Nous rendrons compte de cet important Ouvrage.

Histoire générale des Guerres, *&c.* (Tome II. *in*-4°.) Par M. le Chevalier d'Arcq. De l'Imprimerie Royale. Nous avons beaucoup parlé du premier Volume, & nous n'oublierons pas cette suite.

Le Guide du Compositeur, (en Musique, *in*-8°.) Par M. Giannotti. Chez Durand, rue du Foin; & chez M. le Clerc, rue S. Honoré.

PRIX proposés par l'Académie Royale des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres de Toulouse. Pour les années 1759, 1760 & 1761.

La Ville de Toulouse célèbre par les Prix qu'on y distribue de-

is long-temps à l'Eloquence, à Poësie & aux Arts, voulant conbuer aussi au progrès des Scien-s & des Lettres, a, sous le bon ifir du Roi, fondé un Prix de la leur de cinq cents livres, pour e distribué tous les ans par cadémie Royale des Sciences, fcriptions & Belles-Lettres, à ui qui, au jugement de cette mpagnie, aura le mieux traité sujet qu'elle aura proposé.

Le sujet doit être alternative-ent de Mathématique, de Méde-ie & de Littérature.

L'Académie avoit proposé pour sujet du Prix triple de 1758, *Etat des Sciences & des Arts ns le Royaume de Toulouse, s les Rois Visigots, & quelles y rent les Loix & les Mœurs sous Gouvernement de ces Princes.*

Entre les Pièces présentées pour Prix, quelques-unes auroient ru le mériter, si les Auteurs

eussent également étendu leurs recherches à ce qui concerne tant les Habitants naturels du pays que les Visigots : s'ils avoient tiré de ce travail tous les avantages qui peuvent en résulter ; & s'ils eussent traité avec le même soin les différentes parties du sujet. Mais comme ces conditions, qui sont toutes remplies séparément dans divers Ouvrages, ne se trouvent réunies dans aucun, l'Académie s'est déterminée à réserver encore le Prix, & à le joindre à celui de 1761, qui sera de 2000 livres, & pour lequel elle propose le même sujet.

Les Auteurs qui composeront pour ce Prix, doivent s'attacher à rendre sensibles les changements que la domination des Visigots a produits dans le pays que renfermoit le Royaume de Toulouse.

L'Académie proposa l'année derniére pour le sujet du Prix de 1760, *les moyens de reconnoître*

les contre-coups dans le corps humain, & d'en prévenir les suites.

Quant au Prix de 1759, qui est triple, & qui a pour sujet de *déterminer la direction & la forme la plus avantageuse d'une digue, pour qu'elle résiste avec tout l'avantage possible à l'effort des eaux, en ayant égard aux diverses manières dont elles tendent à détruire*, les Auteurs doivent se rappeller qu'ils ont été avertis que l'Académie a principalement en vuë les Digues ou les Epis destinés à changer le cours des rivières, & les principes de Dynamique relatifs à la solution de ce problème.

Les Auteurs qui ont déja remis des Ouvrages sur les sujets des Prix réservés, pourront les présenter de nouveau, après y avoir fait les changements qu'ils jugeront convenables.

Les Savants sont invités à travailler sur ces sujets, & même les

Associés étrangers de l'Académie. Ses autres Membres sont exclus de prétendre au Prix.

Ceux qui composeront, sont priés d'écrire en François ou en Latin, & de remettre une copie de leurs Ouvrages qui soit bien lisible, sur-tout quand il y aura des calculs Algèbriques.

Les Auteurs écriront au-bas de leurs Ouvrages une sentence ou devise; mais ils n'y mettront point leur nom. Ils pourront néanmoins y joindre un billet séparé & cacheté, qui contienne la même sentence ou devise, avec leur nom, leurs qualités & leur adresse: l'Académie exige même qu'ils prennent cette précaution, lorsqu'ils adresseront leurs Ecrits au Secrétaire. Ce billet ne sera point ouvert, si la Pièce n'a remporté le Prix.

Ceux qui travailleront pour le Prix, pourront adresser leurs Ou-

vrages à M. l'Abbé de Sapte, Secrétaire perpétuel de l'Académie, ou les lui faire remettre par quelque personne domiciliée à Toulouse. Dans ce dernier cas, il en donnera son Récépissé, sur lequel sera écrite la sentence de l'Ouvrage, avec son numero, selon l'ordre dans lequel il aura été reçu.

Les Paquets adressés au Secrétaire, doivent être affranchis de port.

Les Ouvrages ne seront reçus que jusqu'au dernier Janvier des années pour le Prix desquelles ils auront été composés.

L'Académie proclamera, dans son Assemblée publique du vingt-cinq du mois d'Août de chaque année, la Pièce qu'elle aura couronnée.

Si l'Ouvrage qui aura remporté le Prix, a été envoyé au Secrétaire en droiture, le Trésorier de l'Aca-

démie ne délivrera ce Prix qu'à l'Auteur même qui se fera connoître, ou au Porteur d'une Procuration de sa part.

S'il y a un Récépissé du Secrétaire, le Prix sera délivré à celui qui le représentera.

L'Académie, qui ne prescrit aucun systême, déclare aussi qu'elle n'entend point adopter les principes des Ouvrages qu'elle couronnera.

Avis important pour les Cultivateurs.

On vient de publier à Prague en Bohème, un Mémoire en Langue Allemande, dans lequel l'Auteur propose un moyen de multiplier considérablement le fourage, dont on nourrit les chevaux & les bestiaux. Tout le secret consiste à cultiver l'arbre, nommé *Acacia*, qui est très-connu en France. Les

aux sont très-avides de sa
le, qui, suivant les expérien-
u'on en a faites, est plus agréa-
t plus nourrissante que toutes
lantes telles que la Luzerne,
réfle, le Sainfoin que l'on
e communément à ces Ani-
x. Cette feuille peut se don-
ou fraîche ou séchée, seule ou
e avec du foin & de la paille
ée. La culture de l'*Acacia* est
facile, il ne se plaît que dans
terreins secs & élevés, qui
leurs ne sont de nul rapport;
ent également de graine & de
ures; il faut seulement obser-
de ne point planter cet arbre
des terres labourables, parce
ses racines courent & s'éten-
fort loin.

ette découverte si utile est
à M. J. B. Bohadsch, Conseil-
du Commerce de Sa Majesté
pératrice-Reine de Hongrie
anv. 1759. II. vol.

& de Bohème, Professeur de Médecine & d'Histoire Naturelle dans l'Université de Prague, & de l'Académie de Florence. Son Mémoire a été imprimé à Prague en 1758.

Nous terminons ce Journal par deux petites Pièces de Vers dignes d'attention par l'objet & par les talents de l'Auteur. Mademoiselle DE THOMASSIN, fille de condition, & déja connue par plusieurs Poësies, adresse la première Pièce en forme & sous le nom d'Etrennes à la REINE. Mais, comme Sa Majesté pleine de modestie & de piété se refuse à de justes éloges, l'Auteur en prend occasion de célèbrer un objet encore plus sublime. Elle destine le Sonnet qu'on va lire, à l'honneur de la sainte Vierge : destination qui répond parfaitement aux desirs & aux inclinations de la REINE.

Étrennes à la Reine.

De la plus brillante Couronne
Craindre autant l'éclat que le faix,
:mir du fafte, être humble fur le Trône,
'annoncer fa grandeur que par fes feuls bienfaits.
ue de vertus ! Marie en eft l'heureux modèle :
ıfpect, l'ame, l'efprit, tout nous ravit en elle.
ui, Reine..... Cependant tu le veux, je me tais ;
ais fonges que tu rends le portait plus fidèle
En y méconnoiffant tes traits.
bien ! au-lieu de ces louanges vaines,
;ois - en dont ton cœur ne peut qu'être flatté ;
t un tribut d'amour pour la Reine des Reines,
'atrone, l'écueil des vanités humaines :
: puis mieux flatter ta piété,
Ni par de plus dignes Etrennes,
Rendre hommage à ta Majefté.

Sonnet à l'honneur de la Ste Vierge.

Mortels infortunés, déplorez votre sort :
Eve vous a rendus complices de son crime.
Que dis-je ? le Vengeur épargne sa victime ;
L'amour, au cœur d'un père, est toujours le plus fort.

Si de la femme enfin, par un perfide effort,
Satan a triomphé, la femme magnanime
En triomphe à son tour, & sa vertu sublime
Lui fait fouler aux pieds le Serpent & la Mort.

Oui, c'en est fait, pécheurs, votre salut s'opère ;
L'Eve sainte détruit l'Eve d'iniquité :
L'une vous met aux fers, & l'autre en liberté.

Quelle gloire ! Marie accomplit ce Mystère.
Pour faire, en sa faveur, grace à l'humanité,
Un Dieu devient mortel, & la choisit pour Mère.

TABLE

DES ARTICLES

Du mois de Janvier 1759.
II. Vol.

ARTICLE IX. *L'Art de peindre à l'Esprit, &c.* 197

ART. X. *Fables choisies de la Fontaine,* (quatre Volumes *in-fol.*) *avec Planches, &c.* 227

ART. XI. *Dissertation sur le phénomène de la disparition des racines des dents de lait.* 257

ART. XII. Versi sciolti di tre eccellenti Autori, &c. *Poësies non-rimées de trois excellents Auteurs Italiens, &c.* 275

ART. XIII. The History of Great-Britain, &c. *Histoire de la Grande-Bretagne, &c.* Suite de l'Article VI. au I. Vol. de Janvier. 302

ART. XIV. *Bibliothèque portative des Pères de l'Eglise, &c.* 326

TABLE.
ART. XV. Explanation of the ocular Harpsichord, &c. *Explication du Clavecin oculaire, &c.* 341
ART. XVI. Nouvelles Littéraires. 358

ERRATA

Pour Janv. 1759. I. vol.

Pag. 190, *lig.* 4, *Académiens*, lis. *Académiciens.* Ibid. *lig.* 10, Poily, *lis.* Poilly. Ibid. lig. dern. *AMICUS* ajoûtez une virgule.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 25. Déc. 1758.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.
Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. DEVILLE.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

FÉVRIER, 1759.

A V I S.

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1759, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1759, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. in-12. trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché, Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in*-12. Par M. l'Abbé Gauchat, Docteur en Théologie, Prieur de S, André, Abbé Commendataire de S. Jean de Falaiſe & de l'Académie de Villefranche. On reçoit en s'abonnant les onze premiers Volumes, reliés en veau, 27 liv. 10 ſol.

On publiera dans les mois de Janvier, Mai & Septembre 1759, les XII. XIII. & XIV. Vol. reliés en veau, 7 liv. 10 ſ.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année juſqu'à la fin de l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ceux qui ne ſe ſeront point abonnés, payeront tout l'Ouvrage 3 *liv.* le Volume.

ÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
CIENCES ET BEAUX-ARTS,

mmencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

FÉVRIER, 1759.

A PARIS,

ez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée. HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LIX.

vec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 743 volumes: Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1731.	12.
1702.	12.	1732.	12.
1703.	12.	1733.	12.
1704.	13.	1734.	12.
1705.	12.	1735.	14.
1706.	12.	1736.	15.
1707.	12.	1737.	13.
1708.	12.	1738.	13
1709.	12.	1739.	14
1710.	12.	1740.	13.
1711	12.	1741	12.
1712.	12.	1742.	12.
1713.	12.	1743.	12.
1714.	12	1744.	12.
1715.	12.	1745.	12.
1716.	12.	1746.	15.
1717.	12.	1747.	14.
1718.	12.	1748.	15.
1719.	12.	1749.	14.
1720.	5.	1750.	15.
1721.	12.	1751.	14.
1722.	12.	1752.	15.
1723.	12.	1753.	16.
1724.	12.	1754.	16.
1725.	12.	1755.	16.
1726.	13.	1756.	16.
1727.	12.	1757.	16.
1728.	12.	1758.	16.
1729.	12.	1759.	3.
1730.	12.		

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

ÉMOIRES

POUR

L'HISTOIRE

DES

IENCES ET BEAUX-ARTS.

Février, 1759.

ARTICLE XVII.

ABLES CHOISIES, mises en Vers par J. de la Fontaine. (Quatre Volumes *in*-4°. dont trois ont paru.) A Paris,

chez Desaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais ; Durand, rue du Foin. M. DCC. LV. M. DCC. LVI. & suiv. *Suite de l'Article X. au mois de Janvier, II. Volume.*

NOus reprenons cette belle Edition de la Fontaine, pour dire quelque chose de la vie de cet Auteur ; des Fables qu'on voit ici rendues en plusieurs Planches ; des Fleurons & Culs-de-Lampes qu'on y remarque ; de l'exécution Typographique de ces grands Volumes.

La vie de la Fontaine a été écrite par tant de personnes, qu'il n'est plus possible d'ignorer la suite des actions de cet homme célèbre. On a recueilli jusqu'aux plus petites particularités qui le concernent. M. de Montenault, à qui nous devons cette Edition & la nouvelle Vie, a eu sous les

yeux la plûpart des Notices historiques qui pouvoient le guider. Ce qu'il nous donne sur la Fontaine est donc assez étendu, & peut occuper agréablement le Lecteur : nous en citons un morceau qui est comme le résultat de cette Vie, & le trait principal qui caractèrise le génie de notre Fabuliste.

» Il ne connut jamais d'efforts, » ni de contrainte dans ses Ou- » vrages. L'indépendance de son » esprit fut égale à celle de sa vie ; » & l'amour de la liberté fut le » guide de sa plume & de ses pro- » ductions, comme il l'étoit de » son goût & de ses inclinations. » C'est cette aisance & cette faci- » lité d'écrire qui le faisoit ingé- » nieusement appeller par Madame » de Bouillon *un Fablier*, pour dire » que ses Fables étoient une pro- » duction naturelle des idées qui » se trouvoient tout arrangées dans » sa tête. Le soin de les en tirer ;

» fut tout ſon travail, ou, pour
» mieux dire, fut l'Ouvrage de la
» douce & tranquille rêverie dont
» il s'occupoit..... Ses expreſſions
» délicates, enjouées & naïves fu-
» rent des copies fidèles de la belle
» nature, dont le goût, de concert
» avec l'eſprit, lui fit ſaiſir par-tout
» les nuances & les traits. C'eſt
» ainſi qu'en remaniant les Ou-
» vrages des Anciens, il ſe les eſt
» rendu propres, & leur a prêté
» une tournure & des graces qu'ils
» n'avoient point. Auſſi ſage, auſſi
» ſenſé qu'Eſope, il l'a ſurpaſſé
» autant par la juſteſſe des appli-
» cations que par l'élégance & la
» préciſion. Plus vif, plus rempli
» d'intérêt & de chaleur que Phè-
» dre, il l'a laiſſé derrière lui, &
» s'eſt ouvert, dans ſes Fables, une
» carrière toute neuve, toute par-
» ſemée de fleurs & d'agréments
» picquants. Auſſi peut-on dire
» qu'il eſt parvenu au plus haut

point de perfection où l'on puisse atteindre dans ce genre. «

Quoique M. de Montenault se soit picqué d'exactitude dans la Vie de la Fontaine, on lui a néanmoins reproché trois méprises, & c'est dans nos Mémoires même que cette Critique est consignée. Nous en faisons mention ici, persuadés que M. de Montenault regardera ce morceau comme une espèce de Supplément, propre à perfectionner son Ouvrage.

1°. Il fait naître la Fontaine d'une famille Bourgeoise; & l'on prétend qu'il étoit Gentilhomme d'extraction, & que son indolence seule l'empêcha de produire ses titres de Noblesse, dans le temps de la recherche des Nobles de la Généralité de Soissons.

2°. M. de Montenault, comme tous les autres Historiens de la Fontaine, dit que ce Fabuliste avoit une épouse impérieuse, bi-

zarre, d'humeur difficile, & que c'eſt elle qu'il peint dans ſa Nouvelle de Belphégor ſous le nom de la Dame *Honeſta*. Or, par le témoignage de perſonnes qui ont connu Madame de la Fontaine, il eſt prouvé qu'elle étoit *du caractère le plus doux, le plus complaiſant, le plus liant*, & que ſon mari n'a pas plus penſé à elle dans la Pièce de Belphégor, qu'il n'a ſongé à faire les portraits de tant d'autres perſonnages dans ſes diverſes compoſitions. M. de Monmerqué le diſculpe aiſément à l'égard de ceux-ci, il ne s'agit que de mettre Madame de la Fontaine dans la même liſte.

3°. La nouvelle Vie parle d'un parent de la Fontaine, nommé *Jannart*, comme s'il avoit été attaché au ſervice de M. Fouquet le Surintendant des Finances; & l'on ſoûtient que ce parent étoit très-bon Gentilhomme, nullement

eſtique de M. Fouquet, mais
ami ; & qu'enfin il eſt mort
ſeiller d'Etat en 1690. Ces
Obſervations ſe trouvent dans
ite de nos Mémoires au mois
uillet 1755.

lous croyons auſſi qu'après
r lû l'Ouvrage de M. de Mon-
alt, on pourra s'occuper en-
avec plaiſir de la Notice qui
rouve ſur la Fontaine dans le
id Dictionnaire hiſtorique de
le Chauffepié. On y a raſſem-
la plûpart des Anecdotes qui
vent intéreſſer dans la Vie de
e Fabuliſte, & l'on y donne
liſte exacte de ſes Ouvrages
le temps des Editions : ce qui
un morceau de Bibliographie
nable. On y rapporte auſſi tout-
ong le témoignage magnifique
M. de la Motte rend à la Fon-
e, & c'eſt au jugement de l'Au-
du Dictionnaire l'éloge le plus
plet qu'on ait jamais fait de ce

grand homme. On n'oublie point non plus le trait vif & picquant de la Bruyère sur le même personnage : *Un homme paroît grossier, lourd, stupide, il ne sait pas parler, ni raconter ce qu'il vient de voir : s'il se met à écrire..... ce n'est que légèreté, qu'élégance, que beau naturel & que délicatesse dans ses Ouvrages.*

Enfin une vie de la Fontaine pourroit encore être ornée de cinq ou six beaux Vers Latins, mêlés de critique & d'éloges que nous devons au P. Vanière : on les lit dans le Parnasse de M. Titon du Tillet.

Felix ille, suâ si nunquam voce locutus,
Usque lupi vulpisque dolos, nec furta referret
Altera, sed pecudes solas melioraque fantes
Induxisset aves, nec quos à crimine fictis
Amovet Historiis, veris peccare doceret.

On voit que l'Auteur condamne ici les Poëſies licentieuſes de la Fontaine, objet des larmes & de la pénitence ſincère de ce Poëte ; mais le ſcandale eſt donné, & la ſéduction ſe perpétue.

On ſait la différence qu'il y a entre l'Apologue & le Drame. Le premier de ces genres eſt en récit ; le ſecond eſt en action. Mais le récit de l'Apologue ſuppoſe une action, une ſcène, des perſonnages ; & voilà ce que ſaiſit la Gravure, elle ne peut pas donner la parole, mais elle rend les ſituations, elle conſerve les attitudes, elle anime les figures toutes muettes qu'elles ſont en elles-mêmes. De-là encore la pluralité & la diverſité des Planches qui ſe ſuivent dans ce beau Recueil, quand il s'agit de ſujets qui comprennent pluſieurs actions. Nous en avons cité des exemples, en voici deux ou trois nouveaux.

La Fable du *Jardinier & de son Seigneur* est en deux Planches fort belles & fort picquantes ; la premiére représente le bon-homme *demi-bourgeois demi-manant*, qui vient se plaindre des dégâts que fait un lièvre dans son jardin. C'est au Seigneur du Bourg que la supplique s'adresse. Le bon-homme est dans l'attitude la plus parlante ; le Seigneur paroît un peu indifférent, & ne pas rendre tout-à-fait ce charmant endroit de la Fable :

Il est Sorcier, je crois. Sorcier ? Je l'en défie,
Repartit le Seigneur. Fût-il Diable, Miraut
En dépit de ses tours, l'attrapera bientôt.
Je vous en déferai, bon-homme, sur ma vie
Et quand ? & dès demain, sans tarder plus long-temps.

a seconde Planche comprend
asse. On y voit les Cavaliers
es chiens mettre tout le jardin
on-homme au pillage.

. . Adieu planches, carreaux,
lieu chicorée & porreaux,
lieu de quoi mettre au potage.

e Lièvre ne paroît point, *il*
gîté dessous un maître-chou.
de palissade, plus de haye
le jardin ; on y entre comme
un grand chemin ; & voilà
de Prince disoit le bon-
me.

a Fable de l'*Ane & de ses*
tres est aussi en deux Plan-
, mais il pourroit y en avoir
; car la Fontaine dit que le
gement de condition se fit
u'à trois fois ; que l'Ane ap-
int d'abord à un Jardinier,
ite à un Corroyeur, & enfin
Charbonnier. La premiere
Février, 1759.

Planche est pour le Jardinier ; il n'y en a point pour le Corroyeur : la troisième représente non un *Charbonnier*, mais un *Chaudronnier* avec toute sa batterie de cuisine, & ce morceau est même fort bien. Il n'y a point de Chaudronnier de Ville-Dieu qui ne se reconnût dans cette Gravure.

L'admirable Fable du *Savetier & du Financier* n'a fourni qu'une Planche à ce Recueil, & elle pouvoit en donner trois ; car il y a trois moments, ou, si l'on veut, trois scènes dans ce récit. D'abord le Savetier qui *chante du matin jusqu'au soir*, qui *fait des passages* : ensuite l'allocution du Financier qui lui donne cent écus, & *le met* pour un moment *sur le trône* : enfin le retour du Savetier qui, excédé de soucis, rapporte les cent écus pour ratrapper *ses chansons & son somme*. Or de ces trois scènes, toutes bonnes à peindre

e à graver, on n'a ici que la dernière : on ne voit que le Savetier qui rend la bourse avec les cent écus : mais il est très bien ; il a l'air d'un homme fort ennuyé de son opulence, & fort pressé de retourner à son travail & à sa premiére tranquillité.

Quod te per genium, dextramque,
deosque penates,
Obsecro & obtestor ; vitæ me redde
priori.

C'est ce que disoit le *Vulteius* d'Horace, & ce Vultejus est le Savetier de la Fontaine & d'Oudry.

La Fable *Rien de trop* est bien exprimée en trois *Planches*. D'abord ce sont les Moutons qui ayant permission de brouter quelque peu d'herbe, gaspillent tout. Viennent les Loups qui, pour punir les Moutons, en font une dé-

confiture générale. Enfin courroucés contre les Loups, les hommes s'arment de toutes pièces, & détruisent presque tous ces Animaux.

Rien de trop est un point
Dont on parle sans cesse & qu'on n'observe point.

Les Fleurons & les Culs-de-Lampe qui ornent cette Edition, ne sont qu'en bois, & c'est néanmoins une vraie beauté, une singularité qui ajoûte au mérite du reste de l'Ouvrage. Quelques personnes, peu instruites du procédé des Arts, ont cru qu'on avoit eu recours à ces Gravures par esprit d'œconomie & pour épargner la dépense : mais c'est une illusion. Ces Fleurons & Culs-de-Lampe coutent beaucoup plus que s'ils avoient été gravés en taille-douce. La gravure en bois est un Art qu'il a fallu, en quelque sorte, ressus-

se venger du discrédit où il
tombé. Ses avantages d'ail-
sont précieux : on imprime
nements de ce genre avec
age même. La Typographie
te sorte de Gravure sont
e deux sœurs qui ne se sé-
point, & qui, liées indis-
ement ensemble, se prêtent
ours mutuels. La Typogra-
communique à cette Gra-
outes ses facilités, & cette
re releve par ses agréments
hesses de la Typographie.
e une fois, on ne sent pas
e prix de cette parure, dont
velle Edition des Fables est
pèce de modèle unique ; tant
ft donné de soins pour y
. M. Bachelier, Peintre cé-
le Fleurs, a inventé les Des-
Mrs Papillon & le Sueur les
écutés. Mais quels sont-ils
sseins ?
ci encore le Censeur Alle-
vrier, 1759.

mand, M. Gottſched, que nous trouvons en notre chemin, & à qui nous devons parler, au moins pour l'inſtruction de nos Lecteurs. Il commence par critiquer le Fleuron du Frontiſpice. Comment, *dit-il*, ce Fleuron loge-t-il une ruche d'abeilles & un maſque dans les nues? Ce déplacement n'eſt-il pas contraire à la nature? Qui vit jamais *des ruches d'abeilles voltiger dans les airs ou repoſer ſur des vapeurs?* Le vrai de la choſe eſt que ce Fleuron préſente à l'œil une Ruche d'Abeilles, un Caducée, une Corne d'Abondance, un Maſque, des Fleurs répandues çà & là, l'écharpe de Mercure ou le voile de l'Allégorie; enfin la flamme, ſymbole de l'invention, d'où partent des traits de lumière; & le tout paroît porté ſur un nuage. Mais M. Gottſched a-t-il pu ignorer que toutes ces choſes ſervant à

ctériser le génie de la Fon-
e & les divers attributs de ses
les ; le Graveur a eu droit de
e intervenir les Dieux, & de
oser qu'un Ouvrage si excel-
: n'avoit pas été fait sans le
cours du ciel ? Le Caducée,
é de ses aîles, marque la viva-
: & la force d'esprit dont fut
ié la Fontaine. La Ruche dé-
e la douceur & les richesses
son récit. Le Masque est l'em-
me de l'Apologue, dont le pro-
e est de couvrir des vérités affli-
antes & de les faire passer à
ppui de la fiction. La Corne
bondance signifie la variété des
ets traités par notre Fabuliste.
Echarpe de Mercure ou le voile
l'Allégorie exprime la nature
ême des Fables. Les Fleurs an-
ncent la beauté & les agréments
: l'Ouvrage. La Flamme est ce
ésent divin qui, dans le style

des Poëtes & des Peintres, n'eſt donné qu'aux hommes extraordinaires. Les traits de lumière ſont les éclats du génie. Le Nuage annonce que, par ſon travail & ſes ſuccès, le Poëte eſt venu à bout de ſe placer au-deſſus des choſes mortelles : *c'eſt* comme l'accompliſſement des eſpérances dont ſe flattoit Horace en diſant : *Sublimi feriam ſydera vertice.*

Autre Critique de M. Gottſched : » La même inexactitude, » *dit-il*, caractériſe la Vignette de » la Dédicace. Un ſerpent cerclé » en rond, qui mord dans l'extré» mité de ſa queue, eſt entouré » de lys & de fleurs, & brille de » rayons de lumière. D'où partent» ils ces rayons ? D'ordinaire les » ſerpents n'en répandent point, » & je ne découvre nulle part ce » ſoleil qui puiſſe les produire. » Les Palmes qui traverſent tout » le corps de la figure ne ſont rien

ioins que copiées d'après na-
ure; & jamais l'univers n'a vu
Original des autres rameaux
ui germent, pour ainsi dire, de
extrêmité des Palmes. «
Ce M. Gottsched n'est guères
sé dans le style des emblèmes,
allégories, des éloges figurés,
Peintures & Gravures consa-
es à la gloire des Rois. La
gnette dont il nous parle, est
mée, à proprement parler, de
ux Palmes en sautoir, représen-
t chacune la première lettre du
m de Louis. Le serpent *corclé*
lasse ces palmes pour marquer
e la prudence forme le carac-
e du Monarque auquel ces Fa-
s sont dédiées: le cercle est aussi
symbole de l'immortalité. Les
ons de lumière dénotent la
ire du Roi. Les palmes sont
roïques, & telles qu'on les sup-
se dans les monuments destinés
célébrer les grands hommes.
Février, 1759.

L'extrémité inférieure de ces palmes est terminée par une guirlande de fleurs, servant à former & completter la premiére lettre du nom de Louis. Qu'y a-t-il en tout cela d'insolite, de bizarre, d'inconséquent ?

Ces Critiques du Docteur Allemand n'empêchent donc pas que les Gravures en bois qui décorent ces Volumes, ne soient une belle chose. Les Culs-de-Lampe sont variés suivant l'espace qui restoit après chaque Fable. Ce sont des Fleurs, des Fruits, des Cornes d'abondance, un Caducée, une Lyre, un Serpent, les attributs du Temps, savoir un Sable, une Faux, des Ciseaux, des Aîles &c. Les mêmes sujets reviennent de temps en temps, mais il y a un assez grand nombre de combinaisons & de variétés, pour empêcher la monotonie. Au reste, de l'aveu même de M. Gottsched,

les

*s figures comprises dans ces Ou-
'ages en bois, sont d'un grand
oût & d'une grande finesse; elles
nt toutes dessinées d'après na-
re, & l'on y retrouve avec plai-
r les chef-d'œuvres des anciens
raveurs Allemands qui ont in-
enté l'Art de graver en bois, &
nt les talents avoient été ense-
elis avec eux.* Contentons-nous
e cet aveu qui ne se concilie que
ar des subtilités avec la mauvaise
umeur de ce même Critique.

.Quant à la partie Typographi-
ie de cette Edition, elle a été
sujet d'une controverse assez
re entre des gens du métier,
st-à-dire des Imprimeurs, des
aveurs & Fondeurs de Caractè-
On a les pièces de ce diffé-
l en divers Volumes du Jour-
des Savants & du Mercure *

---

*Voyez le Journal des Savants (Jan-
Février, Mai, Juin, Septembre,
évrier, 1759.

de France. Il ne nous vient en pensée ni de vouloir continuer la querelle, ni d'entreprendre de la décider. Il nous suffit d'observer que le Censeur le plus sévère de la nouvelle Edition de la Fontaine est convenu qu'*elle tiendra toujours un rang distingué parmi les grandes productions de l'Imprimerie*. Quant aux détails des Critiques de ce Censeur, il paroît d'abord que plusieurs sont d'une très-légère importance, & qu'elles peuvent être regardées comme des minucies ou comme des chicanes. Cependant nous savons aussi que le desir de la perfection est difficultueux, qu'il ne passe rien, qu'il songe à tout, & qu'après avoir donné lieu de l'accuser d'inquiétude ou de malignité, on se sauroit néanmoins bon gré de n'avoir

---

Octobre 1756,) & le Mercure (Mars, Mai, Juillet 1756, Janvier, Mai 1757.)

oint méprisé ses avis. Nous avons
uivi, la nouvelle Edition à la main,
out ce qu'on a critiqué quant à
a forme de certaines lettres, à
arrangement de quelques titres,
u choix de tels ou tels caractè-
es &c. & peut-être qu'avec ces
bservations ce bel ouvrage auroit
u quelques beautés accessoires
u'il n'a pas. Le beau est suscep-
ible de tant de degrés, & des
eux extrêmement connoisseurs
oient tant de choses qui échap-
ent à des regards ordinaires !

Mais quel que soit le parti qu'on
renne dans le démêlé Typogra-
hique, dont nous venons d'insi-
uer l'objet, il y a, dans l'Edi-
ion qui nous a occupés jusqu'ici,
uantité de parties qui n'ont été
ttaquées de personne, comme la
eauté du papier, le tirage des
Estampes & l'impression du Texte,
a perfection & l'élégance des
Gravures en bois, la délicatesse

& le goût des Gravures en Taille-douce, la correction des Desseins, la distribution, l'arrangement & l'exécution générale de tout l'Ouvrage.

Des quatre Volumes qu'il doit comprendre, le premier a été présenté au Roi par M. de Montenault le 27 Avril 1755. Le second, le 2, de Mars 1756. Le troisième, le 24. Août 1757. Le dernier paroîtra dans peu, & sera également mis sous les yeux de S. M. qui a toujours témoigné une satisfaction particulière de l'entreprise, & de la manière dont elle est exécutée.

ARTICLE XVIII.

HISTOIRE DE LA RÉPUBLIQUE de Venise, depuis sa fondation jusqu'à présent. Par M. l'Abbé L***. *A Paris, chez N. B. Duchesne, Libraire, rue S. Jacques, au-dessous de la Fontaine de S. Benoît, au Temple du Goût.* M. DCC. LIX. (Trois Tomes *in*-12.)

PLUSIEURS de nos Auteurs se sont attachés à nous faire connoître le Gouvernement de la République de Venise.* Amélot de

* Amélot de la Houssaye a fait *l'Histoire du Gouvernement de Venise*. C'est un de ses meilleurs Ouvrages. On lui reproche quelques traits de Satyre contre les Vénitiens. L'Ouvrage du Chevalier de S. Didier est plus sage & plus modéré. Il a pour titre, *la Ville & la Republique de Venise.*

la Houssaye & le Chevalier de S. Didier en ont fait une étude particulière. Ils en ont saisi le plan, l'art & les principes les plus secrets. Il semble que rien n'ait échappé à la pénétration de leurs regards. On diroit qu'ils ont assisté toute leur vie aux Conseils & aux délibérations du Sénat. Ils nous développent avec la plus grande intelligence le jeu des ressorts, & les coups d'Etat que la Politique profonde & toujours vigilante de ce Corps illustre a mis en œuvre, pour donner à la République cette consistance & cette espèce d'immutabilité qui, depuis tant de siècles, fait l'admiration & l'étonnement de l'Europe. Mais ces Ouvrages, quelque estimables qu'ils soient d'ailleurs, ne sont pas assez étendus. Il manquoit à notre Littérature une Histoire complette & générale de Venise. M. l'Abbé Laugier vient de l'entreprendre;

il l'a même exécutée en grande partie.

A la tête du premier Volume, l'Auteur a mis une Préface historique qui pourroit elle-même passer pour un Ouvrage dans les formes : elle contient plus de cent pages. Conformément à la méthode ordinaire des Auteurs, M. l'Abbé Laugier commence par faire l'éloge du sujet qu'il a choisi. Ensuite il se propose d'examiner ce que l'on doit penser de l'origine des Vénitiens, du privilège de leur indépendance, de la forme primitive de leur Gouvernement, & de l'ancienneté de leurs Nobles.

Les Vénitiens sont incontestablement originaires des Vénetes, Peuple très-anciennement soumis aux Romains, & qui devint une portion distinguée de leur Empire. Les Historiens de l'ancienne Rome font mention de la Province de

Vénitie, ſituée entre les Alpes & la Mer Adriatique, dans les mêmes lieux où les Vénitiens modernes ont formé leur Etat de terre ferme.

Mais ces Vénetes eux-mêmes de qui tiroient-ils leur origine? Cette queſtion partage les Auteurs. Les uns veulent que les Vénetes d'Italie ſoient une Colonie des Vénetes Gaulois qui ſe joignirent aux Boiens, aux Inſubres, aux Cénomaniens, pour franchir les Alpes & s'établir dans le pays qu'on nomme aujourd'hui la Lombardie. Ce n'eſt point ici une de ces opinions uniquement fondées ſur des conjectures arbitraires; pluſieurs circonſtances concourent à lui donner un grand air de vraiſemblance: 1° La certitude de l'ancienne tranſmigration de diverſes Nations des Gaules au-delà des Alpes: 2° L'exiſtence très-aſſûrée d'une Nation établie ſur

la Côte Méridionale de l'Armorique, dont la Capitale se nommoit *Venetia* ou *Dariorigum Venetorum.* (Voyez les Comm. de César, L. 3.)

Cependant quelque plausible que puisse être cette opinion, M. l'Abbé Laugier ne l'adopte pas ; il entreprend même de la réfuter. » La parfaite ressemblance » de nom, *dit-il*, l'exacte confor- » mité de position sur le bord de » la Mer *sont les seuls rapports » que l'on trouve entre les deux » Peuples.....** S'il étoit possible de » leur attribuer un même langage, » la question seroit bientôt déci- » dée..... Une seule observation, » *ajoûte-t-il*, va détruire cette » opinion..... Les Vénetes d'Italie,

* Nous verrons plus bas si ce sont-là les seuls rapports qu'aient entre eux ces deux Peuples.

» loin d'être unis d'intérêt avec ce
» qu'on nommoit à Rome les Gau-
» lois Cisalpins, ont paru avec eux
» dès le commencement en riva-
» lité & en inimitié déclarée....
» Nous voyons que tous les autres
» Gaulois-Cisalpins furent cons-
» tants à se prêter un appuy réci-
» proque... Les seuls Véneres mon-
» trerent toujours, à cet égard, des
» vues particulières, qui ne per-
» mettent pas de les regarder
» comme faisant un même corps
» de Nation avec les Gaulois-
» Cisalpins. « L'Auteur raconte ensuite différentes guerres des Romains contre les Gaulois-Cisalpins, guerres dans lesquelles les Véneres prirent parti pour les Romains, & firent en leur faveur des diversions utiles dans le pays des Gaulois-Cisalpins.

Nous conviendrons que ces observations forment une présomption contre le sentiment qui

fait defcendre des Vénetes Gaulois les Vénetes d'Italie. Mais après tout, ce n'eft qu'une préfomption, qui ne détruït pas la *Communauté de Patrie* de ces deux efpèces de Vénetes, fi cette Communauté paroît d'ailleurs bien établie. C'eft ce que nous examinerons bientôt. Obfervons toujours ici qu'il n'eft pas rare de trouver dans l'Hiftoire des exemples de Peuples qui, au bout de quelques générations, fe font fait des guerres fanglantes*, quoiqu'ils euffent une origine commune. Le même efprit d'intérêt qui, dans les familles, produit des haines, qui, parmi des parents & des frères, éteint les fentiments de la nature, peut armer les uns contre les autres les membres d'une même Nation, & les engager, pour détruire leurs rivaux, à implorer le fecours d'ennemis étrangers contre lefquels ils auroient dû fe réunir.

Le second systême sur la descendance des Vénetes d'Italie les fait originaires de Paphlagonie, Province Maritime de l'Asie Mineure, dont la Capitale étoit Amastris sur le Pont-Euxin. Il y avoit, *dit-on*, dans ces Contrées Orientales, une Nation de Paphlagoniens, que l'on appelloit Hénètes. On conjecture qu'une Colonie de cette Nation fut conduite par Anténor en Italie après le siège de Troie. Ces Hénètes, dont la prononciation Latine a changé le nom en celui de Vénètes, comme elle a fait *Vesper* de *Hesper*, étant entrés dans le Golfe Adriatique, aborderent dans le pays des Etrusques Euganiens, & s'y établirent.

M. l'Abbé Laugier prétend, d'après le célèbre Marquis Maffei dans son Ouvrage intitulé *Verona illustrata*, (p. 6 & 7) que cette opinion est appuyée sur des probabilités beaucoup plus fortes que

précédente. Outre la ressem-
ance de nom entre les Hénètes
aphlagoniens & les Vénetes d'Ita-
e ; outre la conformité de leur
osition dans des pays Maritimes,
s Auteurs anciens ont remarqué
itre eux des rapports moins va-
ues & plus immédiats. Les Vé-
etes d'Italie avoient de commun
vec les Hénètes Paphlagoniens,
n grand amour pour les che-
aux..... une grande attention à
ever des jumens..... un goût dé-
dé pour les jeux équestres, &
s courses de chariot..... les hon-
eurs qu'ils rendoient à Diomède,
qui ils sacrifioient un cheval
lanc. Usages & habitudes, *pour-*
uit notre Auteur, qui tiennent
ux mœurs, qui décèlent la tour-
ure du génie que donne l'édu-
ation ou le climat, & qui carac-
érisent aussi sûrement la patrie
riginaire des Peuples transplan-
és, que certaines qualités défi-

gnent le terrein producteur des plantes étrangères.

On voit que, dans ce détail des rapports qu'ont entre eux les Héneres & les Véneres, il n'est pas fait mention de l'identité de leur langage. Ainsi, à cet égard, tout est égal pour les deux opinions, & la seconde n'a aucun avantage sur la première. Jusqu'ici nous avons entendu l'Auteur estimable de cette Histoire : il nous permettra, pour l'éclaircissement de ces origines, d'entrer aussi dans quelques détails, & de donner le résultat de nos recherches.

D'abord est-il bien vrai *que la ressemblance de nom & la conformité de position sur le bord de la Mer soient les seuls rapports que l'on trouve entre les Vénetes Gaulois & les Vénetes d'Italie?* Polybe, parlant des Vénetes qui habitoient les bords du Golfe Adriatique, dit que ces Peuples ref-

sembloient aux Gaulois par leurs mœurs, leurs coûtumes, par leur façon de se vêtir, & qu'ils n'en différoient que par leur langage. Nous citons le Texte au bas de la page.* Il n'a pas été ignoré du Marquis Maffei, puisque cet Auteur cite (p. 7) en faveur de son sentiment les mots qui attestent que les Vénetes d'Italie avoient *une Langue différente de celle des Gaulois.* Sur quoi nous demandons si la fidélité historique n'exigeoit pas qu'il fît mention également, & de ce qui est contraire & de ce qui est favorable à son opinion dans ce Texte. S'il a cru pouvoir s'autoriser des paroles de Polybe, pour établir que les Vé-

* Τὰ δὲ πρὸς τὸν Ἀδρίαν ἤδη προσήκοντα γένος ἄλλο πάνυ παλαιὸν διακατέσχε Προσαγορεύονται δὲ Οὐένετοι τοῖς ἔθεσι καὶ τῷ κόσμῳ βραχὺ διαφέροντες Κελτῶν, γλώττῃ δ' ἀλλοίᾳ χρώμενοι. *Polyb. Lib.* 2.

netes & les Gaulois-Ciſalpins *avoient un langage différent* ; le paſſage de cet ancien Auteur n'eſt ni moins authentique, ni moins déciſif, pour donner à ces deux Peuples, les mêmes mœurs, les mêmes coûtumes, & la même façon de ſe vêtir. Nous pouvons donc ici faire uſage des réflexions de M. l'Abbé Laugier, & dire: *Les Coûtumes, les Mœurs, les Vêtements* décèlent la tournure de génie que donne le climat ou l'éducation, & caractériſent auſſi ſûrement la patrie originaire des Peuples tranſplantés, que certaines qualités déſignent le terrein producteur des plantes étrangères. Et nous en conclurons ultérieurement que les Vénetes d'Italie deſcendent des Vénetes Gaulois.

Au reſte, cette concluſion eſt appuyée du ſentiment de Strabon, qui dit, en parlant des Vénetes Gaulois vaincus par Céſar : Je

s que ces Vénetes sont les
êtres & les Auteurs des Vé-
s établis sur la Mer Adria-
ē.* Casaubon, dans ses No-
ur cet endroit, se déclare pour
: même opinion. *Strabonis*
ecturam probo ac libenter
lector. Quis enim adeo harum
m imperitus quin sciat à
is totam illam Italiæ par-
fuisse occupatam, multasque
psis fuisse conditas urbes iis
profecti erant cognomines?
saub. Comm. in Lib. 4. Strab.)
itons encore quelques réfle-
s, dont M. l'Abbé Laugier
nême sentira mieux que per-
e la force & les conséquences.
, pour décider la question,
vouloit compter & peser les

τούτους οἶμαι τοὺς Οὐενετοὺς οἰκιστὰς τῶν κατὰ τὸν Ἀδρίαν. *Strab. Lib.* 4.
8. *Edit. Amstelodam.* 1707.

autorités pour & contre les deux opinions ci-dessus exposées, les Vénetes Gaulois ne gagneroient-ils pas leur procès, & les Hénetes Paphlagoniens ne seroient-ils pas *déboutés des prétentions* qu'on leur prête ? En effet, les premiers ont pour eux les plus célèbres Géographes anciens & modernes. Voyez Paul Mérula dans sa Cosmographie (L. 3. Ch. 31,) l'Atlas de Blaeu ; Sanson dans ses Remarques sur la Carte de l'ancienne Gaule. Enfin la Martinière dit expressément qu'*il n'y a que les Poëtes & les Historiens, Amateurs des Fables, qui aient voulu faire descendre ces* Veneti *d'Italie*, ab Henetis Paphlagoniæ populis. (Diction. de la Martin. Tome IX.)

Quant à ce qu'on ajoûte que *cette origine* (qui fait descendre les Vénetes d'Italie des Paphlagoniens) *est infiniment plus glo-*

rieuse aux Vénetes, nous demanderons 1° Si toutes les origines qui remontent à plus de deux mille ans, ne sont pas, à peu-près, également illustres ? 2° S'il n'est pas aussi glorieux de descendre d'un Peuple d'habiles Navigateurs tels qu'étoient les Vénetes Gaulois que d'avoir pour Ancêtres des Asiatiques, qui *aimoient beaucoup les chevaux, les jeux équestres & les courses de chariots?* Eh! la République elle-même, qui a été fondée au milieu des eaux & qui épouse tous les ans la Mer, ne donneroit-elle pas volontiers son suffrage à la premiére de ces origines ? Mais c'en est assez sur ces discussions d'Antiquités ; revenons à la Préface historique de notre Auteur.

L'indépendance de l'Etat de Venise est le second objet qu'il s'est proposé de discuter. L'Etat de Venise a-t-il été de tout temps

un Etat libre & indépendant ? Les auteurs Vénitiens, *dit M. l'Abbé L.* se déclarent fortement pour l'affirmative, & non contens d'établir le privilège de la liberté, ils veulent l'indépendance de droit & de fait. Les Auteurs Anti-Vénitiens tiennent la négative plus obstinément encore ; non-seulement ils détruisent l'indépendance, ils attaquent même la liberté. Dans ceux-ci c'est humeur, c'est partialité dans ceux-là. Un Patriotisme outré aveugle les premiers ; une rivalité indécente emporte les seconds. M. l'Abbé L. évite sagement ces excès de zèle & d'aigreur. Degagé de préventions & de préjugés sur cet article, il prend un milieu entre ces deux opinions, & dit que l'Etat de Venise a toujours été un Etat libre, mais qu'il n'a pas toujours été un Etat indépendant. On ne doit pas croire que ces deux mots *Libre* & *Indé-*

dant ne signifient que la même
se quand il s'agit d'un Etat.
effet un peuple peut être Libre
; être Indépendant, & toute
tion maîtresse de ses Loix, mais
igée à des services vis-à-vis
ne autre, ne peut se dire indé-
idante, quelque grande que soit
illeurs sa liberté. Cette distinc-
n aussi clairement rendue qu'el-
est finement saisie forme un
rceau très-intéressant. Nous
vons rien vû de si judicieux &
si exact sur ce point Historico-
itique.

Notre Auteur prouve très-bien
de tout temps les Vénitiens
joui du pouvoir de se gou-
er selon leurs Loix propres
ationales, de choisir leurs
strats, d'instituer & de chan-
leur gré leurs Magistratures;
cet égard ils n'ont suivi l'im-
on d'aucun pouvoir étranger;

qu'ils n'ont eu que leur sagesse pour guide dans les règles qu'ils se sont prescrites. Ces faits, *dit M. Laugier* ne peuvent être contestés que par l'ignorance ou la mauvaise foi. L'Auteur de l'*Examen de la liberté de Venise* que l'on croit être le Marquis de Bedmar, est le seul qui se soit avisé de les révoquer en doute, en conjecturant que les Tribuns & les premiers Ducs Vénitiens pourroient bien avoir été choisis & nommés par d'autres que par les Vénitiens mêmes. Mais cet Auteur n'oppose à des faits constants que des conjectures & des présomptions destituées de toute apparence de fondement, & qui n'ont pour principe que la partialité qui l'animoit contre la République.

Après avoir établi & prouvé solidement la liberté de Venise, M. l'Abbé Laugier examine avec le même désintéressement, si cet

Etat a toujours été un Etat indépendant. Les Vénitiens n'ont-ils jamais eu de Maître auquel ils fussent obligés de rendre un hommage de soumission ? Notre Auteur est persuadé qu'ils ont été dans leur origine sujets de droit de l'Empire Romain ; qu'ils ont reconnu les Empereurs pour leurs Maîtres, & que malgré les foiblesses des successeurs d'Honorius ils n'ont jamais osé se prétendre indépendants de l'Empire.

Théodoric qui régna si longtemps & si heureusement en Italie, rendit les Isles Vénitiennes ses tributaires : nous avons une Lettre de Cassiodore qui fournit sur cela une preuve, à l'évidence de laquelle il n'est pas possible de se refuser. On voit par le contenu de cette Lettre que les Vénitiens étoient obligés à des services envers le Roi Théodoric, qui d'ailleurs ne touche ni à leurs Loix,

ni à leurs usages. Lorsque Narsès eut détruit l'empire des Goths, les Vénitiens se dévouerent au service des Empereurs d'Orient. C'est ce qu'on doit conclure de l'autorité que se donna cet illustre & malheureux Général de faire bâtir, au sein même de l'Etat de Venise, les Eglises de saint Théodore & de saint Géminien, comme un monument de sa victoire sur les Goths.

Cet assujettissement des Vénitiens aux Empereurs d'Orient subsistoit encore dans son entier au commencement du neuviéme siècle. On en trouve une preuve complette dans un acte de Justinien Participatio, dixième Doge de Venise. L'an 827. ce Doge fit bâtir une Abbaye de filles dédiée à saint Zacharie. L'acte de la fondation est rapporté par Sansovin Auteur qui ne peut être suspect aux Vénitiens. Or dans cet acte

on voit des ordres donnés par l'Empereur d'Orient au Chef de cette République, une chambre Impériale établie à Venise, d'où l'on ne peut tirer des deniers qu'en vertu d'une commission émanée de la Cour de Constantinople. On y voit que tous les membres principaux de la République & les Doges eux-mêmes sont nommés *fidèles du saint Empire Romain.* On y voit des prières ordonnées pour le salut de l'Empereur Léon l'Arménien. On voit en même temps par cet acte que la dépendance de l'Etat de Venise se bornoit à peu d'objets. Le Doge ne donne point aux Membres de l'Etat le nom de sujets du saint Empire Romain *subditi*, dont la signification détruiroit la liberté que l'Auteur a si bien établie plus haut, mais la qualité de fidèles, *fideles*, qui ne peut désigner que

la vaſſalité, ſorte de dépendance dont les Princes & les Rois eux-mêmes ſont ſuſceptibles. Le Doge s'annonce comme ayant ſon Palais, ſa Juſtice, ſon Greffe & ſon Fiſc.

» L'Etat de Veniſe en un mot, » *dit M. l'Abbé Laugier* étoit dans » l'Empire d'Orient ce qu'ont été » ſous l'Empire François les Prin» ces poſſeſſeurs des grands Fiefs, » ce que ſont encore aujourd'hui » en Allemagne les Electeurs & » les autres Princes de l'Empire.

Ce fut vers le commencement du dixiéme ſiècle que l'Etat de Veniſe parvint à l'indépendance abſolue. On vit alors les Vénitiens ſortir de leurs bornes, faire des Conquêtes en Dalmatie, Province ancienne de l'Empire d'Orient, & ne plus traiter avec les Empereurs de Conſtantinople que comme on traite d'égal à égal.

Cette Diſſertation ſur la liber-

r la dépendance de Venise
rès de 40 pages de la Pré-
ous n'avons pû en donner
précis. Elle mérite d'être
itier. On y trouvera d'ex-
recherches, une critique
é, & une grande impar-

ne suivrons pas l'Auteur
éclaircissements qu'il pré-
: la forme primitive du
nement de Venise. En ren-
npte de cette Histoire,
ons soin de faire remar-
s différentes révolutions
Gouvernement aura es-
& les nouvelles formes
stration que les évene-
la suite des siècles auront
es dans la République.
ne dirons qu'un mot sur
les Vénitiens. On sçait
st point de Nation qui
en son sein des parti-

culiers d'une aussi grande qualité.
Les familles qu'on nomme à Venise *Case Vecchie* peuvent le disputer aux Maisons souveraines, pour l'ancienneté de la Noblesse. Elles descendent des premiers Tribuns qui gouvernerent les Isles Vénitiennes à la naissance de la République : ainsi elles peuvent se flatter d'une Noblesse qui a douze ou treize siècles d'antiquité. On nomme ici ces illustres familles. A Venise, comme par-tout ailleurs, il y a du choix & des différences à faire. On y distingue quatre classes de Nobles : mais parce que ce détail nous meneroit trop loin, nous renvoyons les Lecteurs à l'Ouvrage de notre Auteur.

Sur la fin de sa Préface, il donne une liste des Historiens de Venise : peut-être n'a-t-il pas prétendu la rendre parfaite. Il est certain du moins qu'on n'y voit

point 1°. *Paul Morosini* dont l'Histoire commence à l'origine de la République, & finit en 1486. *cette Histoire*, dit l'Abbé Lenglet, *est des plus estimées* (Meth. pour l'Hist. T. II. p. 346.) 2° le Sénateur Jacques Diedo qui a fait l'Histoire de Venise depuis la naissance de la République jusqu'en l'année 1747. cet Ouvrage a été imprimé à Venise en 1751. il consiste en quatre Tomes in-4°.

On dit à la fin de cette Préface (pag. 112.) que le Cardinal Pierre Bombe (lisez Bembe, ou Bembo) a donné une Histoire générale de Venise, cela est vrai si l'on entend une Histoire de tous les Etats & de tout le Gouvernement de la République. Mais si l'on conçoit un Ouvrage qui remonte à l'origine de Venise & des Vénitiens, cela ne peut être appellé une *Histoire générale*, puisque Bembe ne promet dès la

première phrase de son Livre que 43 années.

Nous parlerons du corps de l'Histoire dans un autre Article.

ARTICLE XIX.

LETTRE AUX AUTEURS de ces Mémoires sur les Antiquités Romaines, & sur les Temples des Anciens.

MM. RR. PP.

L'Accueil favorable que trouve auprès de vous tout ce qui appartient aux Sciences & aux Arts, m'enhardit à vous communiquer encore quelques réflexions sur les Edifices Antiques. Parmi cette multitude de Monuments qui firent l'admiration des siècles passés, & dont il ne subsiste

aujourd'hui que des descriptions ou des ruines, je choisis les Temples des Dieux : objets méprisables, quand on les envisage du côté de leur destination sous le regne de l'Idolatrie, mais objets intéressants dès qu'on en examine la structure; objets dignes sur-tout de la curiosité des vrais Amateurs, qui ne doivent jamais admirer ce qu'ils ne connoissent qu'imparfaitement, moins encore prononcer d'après un préjugé commun. Les anciens Temples entrent pour beaucoup dans l'Histoire de l'Architecture, & l'on ne peut aimer ce bel Art, sans faire une étude particuliere des Monuments où il a le plus déployé sa majesté & ses richesses. Je sais que je n'en parlerai qu'après beaucoup d'autres, mais en traitant la même matiere qu'eux, je la restreindrai. Je n'examinerai ni l'origine, ni l'antiquité des Temples ; leurs

ornemens même n'entreront que par occasion dans ce que je veux vous en dire. Leur grandeur seule m'occupera, & je me bornerai à fixer un peu les idées sur leurs dimensions les plus ordinaires.

A la vuë de nos Temples, surtout de ceux qui ont le plus de célébrité, on se demande s'ils valent les Temples du Paganisme; & l'idée que l'on a des Anciens dictant la réponse, il est rare qu'on ne décide point en faveur de l'Antique. J'avoue qu'on ne risque guères de se tromper en supposant aux anciens Temples plus de magnificence & de richesse que n'en a le commun des nôtres hors de l'Italie; & nous devons rougir que la Superstition ait été plus généreuse que la vraie Religion. Mais je crois qu'on se trompe, en donnant, du côté de la capacité ou grandeur, la préférence à l'Antique sur le Moderne. Vous me

direz ce que vous en penſez vous-mêmes, quand je vous aurai expoſé ſur ce point mes conjectures, que je tâcherai cependant d'appuyer de notions bien certaines. Après vous avoir parlé des anciens Temples, peut-être vous parlerai-je de nos Egliſes. Il en eſt parmi elles qu'on mépriſe trop, & qui gagnent beaucoup à être examinées ſans prévention. *Si* vous jugez à propos de communiquer mes Lettres à quelques Amateurs de vos amis, dites-leur, je vous prie, que je ne ſuis point Architecte, & qu'ils ne doivent point prendre pour des oracles ce que j'avancerai, en parlant d'un Art que je n'exerce pas ; mais repréſentez-leur auſſi, qu'il y auroit de leur part un peu d'injuſtice à trouver toutes mes raiſons mauvaiſes, préciſément parce que je n'ai conſtruit ni Temple, ni Palais.

D'autres que vous, MM. RR. PP.,

s'étonneroient peut-être de voir douter que la grandeur des anciens Temples égalât celle de nos Eglises. On a oüi parler des Temples de Jupiter Olympien, de Diane d'Ephèse, de Sérapis &c. & pleins des merveilles qu'en ont racontées les Historiens, on attribue la célébrité de ces Edifices autant à leur capacité, qu'à leur richesse. Ils étoient vastes, sans doute, mais en inférer que tous les autres avoient, à peu-près, les mêmes dimensions, c'est une erreur de l'imagination qui ajoûte au moins les deux tiers à la réalité. Pour savoir à quoi s'en tenir, distinguons deux sortes de Temples. Cette distinction, je ne la tire point, en Architecte, de la forme de l'Edifice, du plus ou moins de modules donné à l'entrecolonnement, ce qui le rend ou Pygnostyle, ou Diastyle &c. Je la prends de sa situation dans les

Villes, ou hors des Villes. Donnons notre premiére attention à ceux-ci.

A la suite du plus habile Voyageur de l'Antiquité*, je parcours toutes les campagnes de la Grèce, du Péloponèse, des Isles adjacentes. De tous côtés j'apperçois de petits édifices, qu'on me dit être des Temples. Les uns sont à moitié ruinés; les autres encore en bon état, n'ont presque rien qui les distingue d'une maison profane: point d'ornements extérieurs; tous, à-peu-près, sont de brique; il y en a qui ne sont composés que de quelques lauriers, dont les branches entrelacées forment une enceinte étroite, au milieu de laquelle est la Statue du Dieu qu'on y adore. Ceux-ci sont sans toits, ou parce que le temps les a détruits, ou parce

* Pausanias.

qu'il n'a pas plu à l'Architecte de leur en donner. Ceux-là n'ont qu'un toit de chaume ; les plus magnifiques sont couverts d'une voûte, ou d'un plat-fond orné de légères sculptures. Je les trouve quelquefois entourés d'un bosquet, ou consacré par la superstition, ou uniquement destiné à donner de l'ombrage à ceux qu'elle amène aux pieds de l'Idole. Une fontaine, un ruisseau que la nature y a placé ; & qu'on n'a pas manqué de diviniser, fournissent au Pélerin altéré de quoi étancher sa soif. Du reste, les environs sont déserts, ou habités tout-au-plus par quelque Hiérophante, chargé de faire l'Histoire du monument, & d'amuser, par des fables, le Voyageur curieux.

Ce n'est donc point dans ces Edifices qu'il faut chercher la grandeur des Temples de la Grèce. Les Romains en construisirent

ſi dans les campagnes, mais en
ucoup plus petit nombre que
Grecs ; leur Hiſtoire avoit
ins de merveilleux. Preſque
s les Dieux de l'Olympe, de
Terre, & des Enfers étoient nés
ez ces derniers ; les premiers
ros du monde étoient Grecs ;
i'étoit aucun canton de l'At-
ue, de la Theſſalie &c. où il
ſe fût opéré quelque méta-
orphoſe, & qui n'eût été le
âtre de quelque combat divin.
s prérogatives, en étendant la
uerſtition, devoient multiplier
Monuments propres à l'annon-
. Mais les Romains, imita-
urs des Grecs & formés par eux
as les Arts, ne donnerent pas
is d'étendue que leurs Maîtres
ces Temples iſolés. Il en ſub-
e encore des ruines en plu-
urs endroits, & les plans qu'en
t levés quelques Architectes mo-
rnes, ne préſentent que d'élé-

gantes compositions, dont un coup d'œil saisit les dimensions & apperçoit en un instant toutes les parties.

On dira peut-être que je donne le nom de Temples à des Edifices qui, dans l'Antiquité, ne le portoient pas & qui n'étoient point regardés comme des Temples proprement dits. Sans entrer dans des discussions sur la signification exacte & précise de *Templum*, *Delubrum*, *Ædes*, *Fanum*, &c. il me suffit que les Edifices, dont je parle, fussent sacrés & publics; qu'on y vît des Statues, des Autels, des Trépieds. Je ne trouve rien de plus, pour l'essentiel des cérémonies communes, dans les plus vastes Temples d'Athènes & de Corinthe. Ceux-ci sont plus grands, mais les autres n'en sont pas moins des Temples par leur objet & leur usage. Enfin, si l'on veut ne comprendre sous le nom de

Temples, que ceux dont les dimensions se désignoient par arpents ou par stades ; il faudra convenir que Rome, malgré sa prodigieuse étendue, quoique la Ville de tous les Dieux, n'avoit que trois Temples : celui de Jupiter Capitolin, celui de la Paix, & le Panthéon. Ce sont les seuls qui fussent d'une étendue beaucoup au-dessus de l'ordinaire. Vous savez que le dernier qui subsiste encore en entier, n'a que 144 pieds de diamètre. Le temps a aussi épargné le Temple de la Fortune *Virile*, & celui de Vesta : l'un est un quarré long, l'autre est une rotonde, & pour se former une juste idée de leur grandeur, il suffit de savoir que tous les deux se placeroient à l'aise dans le Panthéon.

Si les anciens Architectes n'avoient eu à construire que de pareils morceaux, ils auroient pu y

montrer du goût & de la délicatesse, mais le génie n'y auroit point trouvé à se développer. Nous savons jusqu'où alloient leur imagination & leur hardiesse dans certains Edifices profanes, comme Théâtres, Thermes, Basiliques. C'est en examinant les Temples des Villes qu'il faut voir si, pour les Dieux, ils travailloient en grand, comme pour les hommes. Pour cela, il n'est pas nécessaire d'entrer dans des détails de toises & de pieds, de comparer les longueurs & les largeurs. On l'entreprendroit même assez inutilement, puisqu'il est très-peu d'anciens Temples dont les Historiens nous aient marqué les dimensions principales. D'ailleurs ceux dont ils parlent, passoient pour des merveilles, & ce n'est point d'après eux qu'il faut juger des autres. Je vous en dirai cependant un mot.

Presque tous les Antiquaires qui ont parlé des anciens Temples, se sont plus attachés à peindre leur magnificence, qu'à fixer leur étendue. Dans ce qu'ils en ont dit, je crois trouver deux défauts de précision d'où naît la fausse idée que l'on se fait des Monuments sacrés d'Athènes & de l'ancienne Rome. Ils appliquent à tous les Temples en général, ce qui n'étoit propre que de quelques Temples particuliers; ils ne distinguent pas assez ce qui constituoit le Temple proprement dit, de ce qui n'en étoit que l'accessoire.

Consultez sur les Temples du Paganisme ceux qui ont travaillé à nous en donner une idée, ils vous diront: Qu'au-devant de ces Temples il y avoit toujours une grande Place, appellée *Area* (Aire,) occupée par les Marchands qui vendoient les denrées nécessaires

aux Sacrifices, aux Offrandes, aux Libations ; qu'ensuite étoit une Fontaine, destinée à purifier les Sacrificateurs & les Victimes ; que de l'Aire on passoit dans une Cour, appellée *Atrium*, entourée de Portiques, de cette Cour dans le Vestibule, du Vestibule dans le corps de Bâtiment, nommé *Cella*, où étoient les Dieux, les Autels, les Candelabres ; que cette *Cella* avoit trois parties principales, la *Basilique* répondant à ce que nous appellons Nef, l'*Adytum* qui répond à notre Sanctuaire, & la *Tribune* ou Rond-point de nos Eglises, où étoit la Statue du Dieu dont le Temple portoit le nom. Ils parlent encore du *Penetrale*, du *Sacrarium* &c. & sont assez embarrassés à distribuer ces différentes pièces. Quoiqu'il en soit, voilà une description qui suppose bien du terrein occupé ; sur-tout les rapports que l'on donne aux di-

s parties de la *Cella* avec de nos plus grandes Eglises, nt dans l'esprit l'image d'un e spacieux. Mais cette deson est faite d'après le Teme Diane d'Ephèse, ou de Ju- Olympien ; elle ne convient à tous les Temples ; tous ient ni ces Places, ni ces ques, ni ces Vestibules qu'on représente comme essentiels composition. Les trouvoit-par exemple, aux soixante les qui étoient sur le Capi- celui de Jupiter Capitolin ant déja une bonne partie tein ; & l'Eglise de S. Pierre ant aujourd'hui elle seule l'autant de surface, qu'en a fameuse montagne ? Les oit-on à ceux qui entouroient ltié du *Forum Romanum*, y avoit outre cela des Basi-, des Rostres, des Arcs de phe, des Statues équestres,
vrier, 1759.

des Fontaines qui resserroient l'espace ? Quelques-uns avoient, tout-au-plus, un petit Portique à deux, quatre ou six colonnes ; les autres pouvoient être riches en Peintures & en Sculptures, mais l'extérieur étoit sans cet appareil qui demande un grand terrein pour avoir de la majesté, & qui tombe dans le mesquin dès qu'on le traite en petites proportions.

L'ancienne Rome avoit une étendue immense ; mais vu la quantité aussi immense de Temples qu'elle renfermoit dans son enceinte, il faudroit lui supposer une grandeur trois fois plus vaste, si tous les Temples avoient été accompagnés de Portiques, de Prodomes, &c. Croit-on que la Superstition, sans bornes dans les objets de son culte, n'en connût point dans les dépenses auxquelles l'engageoit la multiplicité de ses Dieux ? L'œconomie eut

ıt de part que la commodité
ıvention du *Pſeudodiptère*
Hermogène. Il eſt ſûr que
ant les ſix premiers ſiècles
ome, les Temples ne furent
us grands, ni plus magni-
s que les maiſons des Ci-
ns, leſquelles n'avoient qu'un
e, & c'eſt à la pauvreté des
yens qu'il faut attribuer cette
té entre les Edifices ſacrés
s habitations des Particuliers.
fut du moins l'état des choſes
t les conquêtes des Romains
la Grèce. En 662 de Rome,
line, on ne voyoit encore
lonnes de marbre dans au-
difice public ; & c'eſt dans
cle que le Temple de Ju-
'érétrien n'avoit que quinze
le long. La Fortune étoit
es Déeſſes les plus hono-
es Romains, le culte de
toit des plus ſacrés, datoit
gine même de la Nation;

& ce que j'ai dit plus haut des Temples de ces deux Divinités qui subsistent, doit arrêter l'essor de l'imagination sur leur étendue, dans ceux qui ne les ont point vus. Je vous exposerai dans une seconde Lettre la révolution qui se fit dans l'Architecture sous les Empereurs.

Je suis, &c.

15. Décembre 1758.

ARTICLE XX.

THE HISTORY of Great-Britain. Vol. II. &c. C'est-à-dire : *Histoire de la Grande-Bretagne. Volume II. Contenant la République & les Regnes de Charles II. & de Jacques II.* Par David Hume. *A Londres, &c.* M.DCC.LVII. Suite de l'Article XIII. au II. Vol. de Janv. 1759.

CHARLES II. Ce Prince monta sur le thrône à l'âge de 30 ans en 1660. Dans sa personne, dans son caractère, & dans le choix de ses Ministres, on ne vit d'abord que des augures favorables. La joie que le peuple en ressentit, ne contribua pas peu à décrier les principes austères de ces noirs fanatiques, dont le cré-

dit avoit si long-temps fait le deuil & le malheur de toute la nation. *The melancholy austerity of the fanatics fell into discredit together with their principles.* L'expérience, *dit M. Hume*, avoit enfin appris aux Anglois à distinguer la gravité de la sagesse, la vertu de ce qui n'en a que la forme, & l'hypocrisie de la Religion, *Gravity was very distinct from wisdom, formality from virtue, and hypocrity from Religion.* Mais, *ajoûte l'Historien*, on ne revient d'un extrême que pour passer dans un autre : on ne fit qu'échanger les vices pernicieux à la Société générale contre les désordres funestes à ses membres.

Charles signala les premiers jours de son rétablissement par la publication d'un Bill d'*indemnité*, tel qu'il l'avoit promis dans la *Déclaration* qui avoit accéléré son rappel. Après qu'on eut réglé ses revenus,

revenus, on procéda contre les meurtriers de ſon pere. Le Parlement qui, depuis l'arrivée du Roi, ne s'appelloit plus que la *Convention*, fut diſſous. Alors Clarendon, Chancelier du Royaume & premier Miniſtre de Charles, s'employa tout entier à calmer les eſprits, à modérer les partis, & à procurer le bien du Roi & de la Nation. L'Epiſcopat fut rétabli, la Liturgie réglée, & dans toutes ces opérations qui n'étoient rien moins qu'agréables aux Presbytériens, on eut pour cette Secte des égards qui ne lui laiſſoient pas droit de ſe plaindre d'une partialité trop marquée. Malgré ces attentions la querelle entre l'Epiſcopat & le Presbyterianiſme ſubſiſta. L'un aſpiroit à la ſupériorité ſur l'autre. On en vint à des diſputes théologiques dont le ſuccès fut auſſi nul qu'on devoit s'y attendre.

Le Roi ayant convoqué un nouveau Parlement, les Royalistes & les Episcopaux s'y trouverent dominants. Les Actes en furent également favorables au Monarque & aux Evêques qui reprirent enfin leurs places dans ce Parlement où le Bill d'*uniformité* fut porté. Ce Bill imposoit à tous les Ministres l'obligation de se conformer au culte de l'Eglise Anglicane, de renoncer au *Convenant*,* à la ligue *solemnelle*, & à toute maxime qui permet de prendre les armes contre son Roi sous quelque prétexte que ce puisse être. Ce Bill, en confondant sous le terme de *Non-conformistes*, toutes les sectes qui refuseroient

---

* Ce *convenant*, cette *ligue* étoient des formulaires & des actes qui avoient été dressés par les Presbytériens, pour consommer la ruine de l'Episcopat & de l'Eglise Anglicane.

de s'y soumettre, élevoit entre
les Episcopaux & les Presbyté-
riens, un mur de séparation; il
mettoit l'Ordre Episcopal en état
de se venger de la cruelle & san-
glante persécution qu'il avoit souf-
ferte sous la domination Presby-
terienne. Le prétexte qu'on prit
pour dresser ce Bill, furent les
bruits continuels de complots qui
se formoient dans le Royaume
contre le Roi & le Gouverne-
ment.

Notre Historien commence à
parler ici des profusions du Roi:
ce Monarque oublia bientôt dans
l'aisance les règles d'œconomie
qu'il avoit si bien pratiquées dans
sa disgrace. Charles eut toujours
été un Roi heureux & puissant,
s'il n'eût jamais été un Prince
prodigue & débauché. Quelque
dévoué que le Parlement fût à
ses ordres, il ne se prêtoit pas à
ses profusions. Pour suppléer aux

moyens qui lui manquoient, Charles fit une faute que les Anglois ne lui ont jamais pardonnée, il vendit Dunkerque à la France.

M. Hume, avec tous les Historiens Protestants, regarde la Déclaration que Charles donna en 1662. pour adoucir le Bill *d'uniformité*, comme une faveur accordée plutôt aux Catholiques qui avoient toujours fidèlement servi la famille Royale, qu'aux Presbytériens dont elle avoit toujours eu à se plaindre comme de ses plus mortels ennemis. Quoique ces Ecrivains assurent que le Roi étoit réconcilié avec l'Eglise Romaine, avant qu'il eût recouvré son Royaume, cependant ce n'est point au Roi, c'est à la Reine Cathérine, Infante de Portugal, qu'ils attribuent cet acte d'indulgence. Ils prétendent que, dans la force de l'âge & des passions, Charles plutôt *Déiste* que Catho-

lique, n'avoit qu'une Religion fléxible au gré de ſes intérêts politiques.

Alors le plus ſolide appui des Catholiques à la Cour, étoit le Duc d'Yorck : ſon application aux affaires le rendit d'autant plus puiſſant que le Roi ſon frere étoit plus livré à ſes plaiſirs. Ces deux Princes, ſelon M. Hume, qui ſuit toujours les mêmes guides dans l'Hiſtoire, étoient charmés de ce qu'il y avoit un ſi grand nombre de Presbytériens qui aimoient mieux renoncer à leurs Bénéfices que de ſouſcrire au Bill *d'uniformité*. Cette foule de Non-conformiſtes étoit un prétexte honnête pour relâcher la rigueur du Bill, & pour procurer plus d'aiſance aux Catholiques. Mais le Chancelier & le Parlement, auſſi oppoſés aux Catholiques qu'aux Presbytériens, ſoûtenoient que le Parlement ſeul pouvoit diſpenſer de la Loi qui

enjoignoit l'uniformité. Les deux Chambres de concert firent une remontrance : le Roi y déféra en publiant contre les *Papistes* une proclamation févère dont leurs ennemis ne furent pas encore contents.

Clarendon étoit un Ministre plein d'honneur & de fermeté : il ne fçavoit ni flatter les gouts de fon Maître, ni plier fous le joug de fes Maîtreffes. L'oppofition du Chancelier aux penchants du Roi étoit trop forte, pour que fon crédit n'en devînt pas plus foible. La Ducheffe de Cleveland s'en apperçut. Cette femme prodigue & avide, auffi violente dans fes reffentiments que déréglée dans fa conduite *A woman prodigal rapacious, diffolute, violent, revengeful*, faifit ce moment pour fapper un crédit qui déclinoit : elle commença par écarter les amis de Clarendon, & les remplaça par fes créatures.

Alors, dit M. Hume, aux yeux pénétrants qui obſervoient Charles II. s'évanouirent ces belles qualités qui avoient ébloui la Nation. On remarqua que ce Prince, avec beaucoup d'intelligence, n'avoit aucune application; qu'il y avoit plus de facilité que de générosité dans la bonté de ſon caractère; qu'il étoit familier ſans dignité, & voluptueux ſans décence; que ſon accueil plein de graces ne ſuppoſoit aucun fond d'amitié, & qu'il avoit trop mauvaiſe idée des hommes pour ne pas ſe défier de tout le monde. On lui reprochoit encore de manquer de reconnoiſſance envers des amis qui avoient tout ſacrifié pour ſa cauſe. M. Hume l'excuſe avec raiſon : c'étoit principalement à ſes ennemis qu'il devoit ſon rétabliſſement : il ne pouvoit étendre ſes faveurs à tous ceux qui l'avoient obligé; mais ce qu'on ne ſçauroit

trop lui reprocher, c'est que ses immenses revenus étoient la proie de ses Maîtresses & des Compagnons de ses plaisirs.

Le Commerce devint en ce temps-là un objet de jalousie & de guerre entre l'Angleterre & la Hollande. Le Duc d'Yorck frère de Charles II. espéroit se signaler par des opérations militaires. M. Hume, comme les autres Historiens Protestants, soupçonne, probablement sans raison, que ce Prince étoit charmé d'avoir cette occasion d'humilier une puissance qui étoit le boulevart de la Religion Protestante. Cette guerre qui fournit à l'Historien le récit de plusieurs batailles navales où la valeur Angloise fut presque toujours couronnée, entraîna une rupture entre l'Angleterre & la France, qui se crut obligée de soûtenir la Hollande en vertu de son alliance défensive avec les Etats Géné-

ix. Charles rompit encore avec
Roi de Dannemark, dont il
oit éprouvé l'infidélité. Pendant
cours de cette guerre, où le
nsionnaire de With déploya tou-
; les ressources de son génie,
mme Ruyter & Tromp toute
ır valeur & toute leur capacité,
:iva l'incendie de Londres. Ce
ıeste accident troubla la joie
s victoires qui avoient couté si
er à l'Angleterre. M. Hume n'en
cuse pas plus les Catholiques
ıe les Presbytériens : il con-
ent que cette imputation ne fut
ı'une calomnie accréditée par
; préjugés populaires.

La guerre avec la Hollande ne
ndoit pas aux Anglois tout ce
ı'ils en avoient espéré. Les Hol-
ndois étoient plus en état de
parer leurs pertes que les An-
ois de soûtenir leurs avantages.
our avoir la paix, Charles fit
:s avances, qui n'empêcherent

pas Ruyter d'entrer dans la Tamise & de brûler les Vaisseaux Anglois qui s'y trouverent. Les Hollandois s'en prévalurent dans les Négociations, & en obtinrent à de meilleures conditions, la paix qui fut signée à Breda en 1667. Par ce Traité, la France recouvra l'Acadie, & l'Angleterre acquit la Nouvelle-Yorck. Cependant les Anglois n'étoient pas contents du Gouvernement. Clarendon fut immolé à la haine publique : sa chute fut agréable aux sectes qui le regardoient comme leur persécuteur, & même aux Catholiques dont il étoit l'ennemi juré. Le Roi ne fut pas fâché de trouver cette occasion de se défaire d'un Ministre trop roide & trop austère, pour se plier aux mœurs & aux dépenses d'une Cour dissolue. Malgré les mouvements que se donna le Duc d'Yorck en faveur de Clarendon, son beau-

re, ce Miniſtre ne put ſe ſouſ-
ire aux pourſuites de ſes enne-
s, qu'en ſe retirant en France :
n'en fut pas moins banni par
Parlement. Pendant les ſix ans
'il ſurvécut à ſa diſgrace, il com-
ſa ſon Hiſtoire des guerres civi-
: d'Angleterre.

Sous un Monarque auſſi indo-
nt & auſſi voluptueux que Char-
: II. le Parlement d'Angleterre,
omme l'obſerve M. Hume, n'é-
it pas fort gêné dans ſes opéra-
ons : il n'avoit point à lutter
ntre les droits de la Couronne
faveur de la liberté nationale.
nſi, à cet égard, tout étoit en
ix. Néanmoins la Chambre des
ommunes ne laiſſoit pas de mur-
urer contre la Cour ſur bien des
ticles, entr'autres ſur les maxi-
es de tolérance qu'on y ſuivoit,
ſur le mauvais emploi des ſom-
es qu'on accordoit au Roi. Mais
qui indiſpoſa le plus contre

Charles, fut le changement qui se fit dans son Conseil. Il cessa d'y appeller les hommes qui méritoient le mieux la confiance de la Nation : il les remplaça par d'autres, dont le Committé fut appellé la *cabale*, dénomination fondée sur l'assemblage des lettres initiales de leurs noms, & autorisée par l'idée qu'on avoit de leur caractère, que M. Hume ne laisse pas ignorer à son Lecteur. Il prétend que le projet de ce Conseil fut de reprendre tout ce que le Parlement avoit usurpé sur l'autorité royale. Pour y réussir, on n'imagina point de meilleur moyen que de se fortifier d'alliances avec l'Etranger, & surtout avec la France, de lever une bonne armée, & d'en faire naître la nécessité en déclarant à la Hollande une guerre qui procureroit des subsides & des prises, dont l'armée navale n'épuiseroit pas tel-

lement les fonds, qu'on n'en pût tirer, à peu-près, ce qu'il faudroit pour entretenir l'armée de terre. Ce projet, *ajoûte l'Historien*, n'étoit que trop conforme aux inclinations de Charles II. La France y devoit entrer avec d'autant moins de peine, que c'étoit une brêche faite à la triple alliance, formée auparavant entre la Hollande, la Suède & l'Angleterre. Sans appuyer sur l'ambition dont M. Hume accuse trop Louis XIV, c'étoit encore nous présenter une occasion de nous venger de la Hollande, dont nous avions plus à nous plaindre que notre Histotien Ecossois n'en paroît persuadé.

Quoiqu'il en soit, il faut avouer qu'à la faveur des vuës qu'il prête & des démarches qu'il interprète, M. Hume lie admirablement les négociations & les incidents qui précéderent la rupture de l'Angleterre avec la Hollande. De-là

il entre dans le récit des grandes batailles navales, & des autres suites qu'eut cette fameuse guerre commencée en 1672 & terminée en 1674, du moins pour l'Angleterre & la Hollande. Charles fut forcé par son Parlement de signer la paix : il n'en eût pu obtenir de subsides pour continuer la guerre, & la France n'étoit pas alors en état d'y suppléer. C'est peut-être ici l'endroit de son Histoire, où M. Hume décèle plus ouvertement son génie Républicain & sa partialité pour la Hollande. Il rapporte toutes les vuës de Charles II. & de son Conseil, à l'intention d'étendre l'autorité Monarchique aux dépens de la liberté Angloise : c'est-là ce qui lui fait applaudir à toutes les résolutions où le Parlement d'Angleterre se déclara contre Charles II. contre son Conseil, contre la tolérance accordée aux Non-Conformistes,

& révoquée ensuite à la Requête des Communes.

Le Parlement s'unissoit au parti opposé à la Cour, pour entretenir, dans la Nation, des frayeurs fondées sur l'augmentation des forces de la France. On craignoit qu'à la faveur de notre alliance avec Charles II. la Religion & les maximes de notre Monarchie ne vinssent enfin à prévaloir dans la Grande-Bretagne. Quoique, dans son Histoire, M. Hume se laisse guider par ces préjugés, cependant lorsqu'en 1678, il arrive à la *conjuration des Papistes*, il en reconnoît l'évidente fausseté, sans disconvenir de l'impression fâcheuse que fit sur les Anglois une Fable si mal ourdie. La Cour avoit alors de puissants ennemis, qui savoient profiter de tout pour décrier le Gouvernement. Le peuple se laisse aisément prévenir par les partis qui se montrent zelés pour sa

Religion & pour ſes franchiſes. Cette prévention aſſûroit le ſuccès de tous les artifices qui appuyoient l'abſurde ſoupçon d'une ſi horrible conſpiration : la nier, *dit M. Hume*, c'étoit en être coupable ; en douter, c'étoit en être complice. Quand le Parlement fut aſſemblé, il ſaiſit ce prétendu complot, pour exercer contre les Catholiques la plus ſanglante perſécution. L'Hiſtorien avoue qu'il n'y a, dans l'Hiſtoire, aucun exemple où la *frénéſie du peuple & l'illuſion des dévots* ſe ſoient portées, contre l'évidence la plus ſenſible, à des extrémités ſi affreuſes & ſi injuſtes.

L'animoſité des Communes contre cette conjuration imaginaire ſe livra aux mêmes excès dans deux Parlemens conſécutifs, & elle devint enfin une conjuration réelle contre le Roi, ſes partiſans, & ſur-tout contre ſon frère le Duc

d'Yorck. Il fut bientôt queſtion de l'exclure de la ſucceſſion à la Couronne : déja les yeux ſe tournoient vers le Duc de Monmouth, fils naturel de Charles. Pour parer ce coup, le Roi relâchoit de ſes droits tout ce qu'on vouloit. Rien ne paroiſſoit ſuffiſant à la faction des *Wighs*, c'eſt ainſi qu'on appelloit ces mécontents, comme on appelloit *Thorys* ceux du parti de la Cour. Enfin on propoſa contre le Duc d'Yorck le Bill d'excluſion, & l'on y ajoûta le projet d'un acte de banniſſement. Pendant toutes ces troubles, le Roi n'étoit guères mieux traité que ſon frère : on ne lui payoit point ſes revenus, il étoit obligé de les anticiper & de s'endetter : on pourſuivoit à toute outrance le Comte de Danby, ſon Miniſtre. Les Communes regardoient le pardon que le Roi lui avoit accordé comme une entrepriſe ſur leurs libertés. Le Preſby-

térianifme, dominant dans ce Parlement, renouvelloit, malgré les Pairs, fes anciennes perfécutions contre les Evêques rétablis. La prorogation, la diffolution même de ce Parlement, qui devint un acte néceffaire, n'empêcha pas de procéder contre les Catholiques; & d'en faire des exécutions fanglantes.

Le Parlement, affemblé en 1680, ne fut pas plus traitable : les Communes s'y éleverent avec plus de violence que jamais contre le Roi & contre les droits de fa Couronne : elles infifterent fortement fur le Bill d'exclufion : ce fut prefque le feul article que Charles rejetta toujours avec fermeté. Il favoit, *dit M. Hume*, qu'il ne pouvoit y confentir fans fe livrer à fes ennemis mortels, fans trahir fes meilleurs amis, & que les Prefbytériens, qui conduifoient toute l'intrigue, étoient, par principe,

ennemis de la Royauté. Dans l'intention de les engager à se relâcher sur ce Bill, le Roi ne refusoit rien aux Wighs. Les offres qu'il leur faisoit, même aux dépens de sa Couronne, enchérissoient les unes sur les autres. Il n'en étoit pas moins charmé qu'elles ne fussent pas acceptées, espérant qu'une obstination si déraisonnable se dissiperoit d'elle-même en vains éclats, & qu'un jour il pourroit s'en prévaloir devant son peuple. Cependant, malgré la Chambre des Communes, ce Bill fut rejetté. Indépendamment des autres motifs connus, M. Hume en allégue un qui, quoique secret, fut très-puissant sur le Clergé Anglican; c'est qu'en rejettant le Bill, on ne risquoit de favoriser que le Papisme : en le recevant, on auroit favorisé le Presbytérianisme dont la domination étoit bien plus redoutable. Les Communes s'en

vengerent ſur Halifax, en forçant le Roi à le chaſſer de ſon Conſeil; & ſur le Vicomte Stafford, dont l'injuſte ſupplice fut un ſpectacle agréable aux yeux de ces Fanatiques ſanguinaires. Ce vieillard, auſſi infirme que reſpectable, porta ſur l'échaffaud ces ſentiments de douceur, qui caractériſent la plus noble & la plus vertueuſe innocence. Sa tendre piété rendit tous les aſſiſtants ſenſibles au coup qui trancha ſa tête. Tel fut, *dit M. Hume*, le *dernier ſang* qu'on fit couler pour expier une conſpiration chimérique. Cet Hiſtorien ne ſauroit, ſans en être humilié, tranſmettre à la poſtérité l'image de ce ſupplice; il ſouhaite qu'elle proſcrive à jamais un fanatiſme ſi honteux & ſi barbare.

Les Communes, tranſportées d'une fureur dont les accès alloient toujours en croiſſant, propoſerent pluſieurs Bills qui étoient autant

ttentats contre le Trône : ces
:reurs ne se montroient que
s les dehors les plus sacrés &
plus imposants pour la multi-
le : la sûreté du Roi, la conser-
:ion de la Religion, la paix &
tranquillité de l'Etat, voilà le
éternel des Wighs & des Com-
ines : il n'y a point de danger
nt ils ne feignissent de croire
Royaume menacé, tandis qu'il
resteroit la moindre trace de
tpisme. On avoit attaché à ce
tme une idée de conspiration,
nt on étendoit le crime à tous
ux qui n'entroient pas dans les
ës des Wighs. Le flambeau de
guerre civile alloit se rallu-
er ; le Roi n'eut aucun moyen
l'étouffer, que la dissolution du
irlement & la convocation d'un
itre à Oxfort, où les mêmes
ènes recommencerent si promp-
ment qu'il fallut presque aussi-
it le dissoudre, de peur qu'à la

fin les Communes ne devinssent assez puissantes pour faire passer le Bill d'exclusion.

La dissolution de ce dernier Parlement fut un coup hardi de la part du Roi, & un triomphe pour tout son parti. La Nation en conçut plus de respect pour le Monarque, & le peuple en fut plus soumis à son autorité : le Clergé Anglican répandit & fortifia ces sentiments avec le plus grand zèle.. Enfin la conjuration des *Papistes*, dont les ennemis de Charles avoient tiré de si grands avantages, devint, *dit M. Hume*, un problème. Cette légion de faux témoins & d'espions infidèles qui avoient été si bien accueillis, quand leurs dépositions autorisoient à verser le sang des Royalistes, étoit également disposée à flatter la Cour, quand elle eut pris le dessus. Ainsi les instruments qui avoient servi la haine des Wighs, s'offrirent

à servir la vengeance des Thoris. Les vils délateurs sont une peste publique : le parti qui les suscite & les récompense, est toujours le plus mauvais des partis qui déchirent un Etat. Charles comprit donc enfin que les Factieux qu'il avoit laissés s'accréditer & se fortifier dans son Royaume, ne pourroient être regagnés en leur cédant le terrein, & que le seul moyen de ne les point craindre, étoit d'en venir à des coups d'autorité capables de les intimider eux-mêmes.

En 1683. on découvrit la *consiration des Protestants*, & *le omplot de Rye-House*. L'une toit un projet de soulever tout le oyaume contre le gouvernement: utre étoit un dessein formé d'assiner le Roi. Le Duc de Monuth & le Lord Schaftesbury ient les Chefs de la conspira-

tion ; le Colonel Rumſey étoit un des principaux auteurs du complot. Ces deux évenements attirerent encore une ſoule de ſanglantes exécutions. Les Hiſtoriens Proteſtants n'ont rien publié pour rendre ces complots auſſi douteux que la conſpiration des *Papiſtes*. M. Hume n'en a pu diſſimuler la réalité : il remarque que la *Couronne* en tira de grands avantages. Ces attentats, *dit l'Hiſtorien*, n'étoient plus dans le goût de la Nation : l'horreur qu'en avoit eue le peuple, ſe tourna contre le parti où s'étoient formés de ſi déteſtables projets.

L'Ecoſſe & l'Irlande ont fourni à cette Hiſtoire d'agréables digreſſions que nous n'avons pu placer dans notre extrait. En parlant de la paix qui régnoit en Irlande, pendant les troubles que cauſoient dans toute l'Angleterre ces faux bruits de *conſpirations*

papiſtiques,

papistiques, M. Hume remarque qu'en Irlande les *Papistes*, quoique la plus nombreuse partie de la nation, étoient les sujets les plus soumis & les plus dociles, tandis qu'en Angleterre où *ils étoient à peine un contre cent*, on veut qu'ils conspirassent éternellement contre une Cour qui ne leur étoit pas contraire.

Charles II. ne songeoit qu'à regagner toute l'affection de son peuple, lorsqu'il mourut assez brusquement. Quelques Historiens ennemis du Duc d'Yorck, l'ont oupçonné de n'avoir pas été innoent de cette mort : M. Hume lus équitable, quoique très-paral contre ce Prince, avoue que soupçon s'évanouit à la simple e des circonstances qui accomgnerent la mort du Monarque. arles mourut dans la Commun Romaine : son frere publia Ecrit où le Roi rendoit compte

des motifs qui l'avoient déterminé à préférer la Religion Catholique. M. Hume regarde la publication de cet Ecrit, comme une démarche où la politique fut moins consultée que la piété, presque toujours confondue dans cette Histoire avec la *bigotterie*.

Dans la société, Charles II. dit M. Hume, étoit le plus aimable & le plus séduisant des hommes, *the most amiable and engaging of men.* Il aimoit à railler; mais en Prince bien élevé qui ne se permet aucun trait offensant, *His love of raillery was so tempered with good breeding, that it was never offensive.* Son penchant à la satyre étoit réprimé par une discrétion qui mettoit toujours ses amis à l'abri de sa malignité. Son savoir n'étoit point un savoir rafiné & sublime, qu'on jalouse & qu'on redoute dans la société; c'étoit plutôt un savoir

aiſé, agréable, poli, qui ſe faiſoit chérir & rechercher, *His wit..... could not be ſaid ſo much to be very refined or elevated, qualities apt to beget jealouſy and apprehenſion in company, as to be a plain, gaining, well-bred, recommending kind of wit.* Dans la converſation, on étoit toujours ſi charmé d'entendre un Prince ſi affable & ſi communicatif, qu'en le quittant on étoit toujours content du Monarque & de ſoi-même, &c.

Dans les devoirs de la vie privée, ſans avoir été auſſi irréprochable, Charles, ſelon M. Hume, fut encore *au fond aſſez digne d'éloges* : c'étoit, *dit-il*, un époux civil & obligeant, un frere tendre, un pere indulgent, un bon Maître. Dans toutes les amitiés qui étoient de ſon choix, les ſentimens de ſa tendreſſe & de ſa reconnoiſſance ne furent jamais foibles; mais pour ſes Miniſtres

& ses Courtisans, il n'eut jamais d'affection sincère : il ne les croyoit attachés à son service que par l'intérêt : aussi de son côté, étoit-il toujours prêt à les sacrifier aux circonstances du temps & aux besoins de ses affaires. Voilà, continue notre Historien, tout l'éloge qu'on peut faire de Charles II. Dans tout le reste, on pourroit quelquefois excuser sa conduite ; mais on ne sçauroit gueres y applaudir, *the other parts of his conduct may admit of some apology, but can deserve small applause*. Sans thrône c'étoit un Prince arrangé, frugal, œconome : sur le Thrône ce fut un Roi prodigue, dissipé, négligent, *profuse, thoughtless, négligent*.

Pour finir ce caractère, M. H. nous représente Charles II. comme un Prince *qui ne sçut pas se faire honorer*, comme un Souverain *dangereux à son peuple*, par

son indifférence pour les intérêts de sa nation, enfin comme un Roi dont l'administration exposoit son Royaume à la *fureur des guerres civiles* & au péril des *invasions étrangéres*. Quoique ce portrait ne soit pas flatté, il faut néanmoins sçavoir gré à l'Auteur de n'avoir pas employé les couleurs dont se sert le Docteur Brunet pour peindre le même Prince : couleurs sombres, effrayantes, & telles que les choisit l'Histoire pour représenter l'Empereur Tibère.

JACQUES II. Il ne faut pas s'attendre, que M. Hume, en écrivant l'Histoire de ce regne, garde une exacte impartialité : il est trop prévenu d'une part contre la personne, la Cour, la Religion de Jacques II. de l'autre contre la France; Louis XIV. & toute espèce de zèle, pour que sa plume ne répande pas dans cette Histoire des traces de ses préventions

Malgré ſes préjugés, il avoue que Jacques II. avoit les qualités eſſentielles d'un bon Citoyen & d'un bon Roi, *which form a good citizen....... a good Sovereing* : il avance même que *ſes talens & ſes vertus* auroient fait un *excellent Monarque*, s'il n'eût manqué ni d'égards, ni d'affection pour la Religion & la conſtitution de ſon Etat, *a due regard and affection to the Religion and conſtitution of his country.* Si M. Hume ne parle pas avec autant d'horreur qu'il le devroit, de la révolte & de l'invaſion que firent de concert le Duc de Monmouth, & le Comte d'Argile, l'un en Angleterre, l'autre en Ecoſſe; au moins ne rejette-t-il pas tant ſur Jacques II. que ſur le premier Juge Jefferies, & ſur le Colonel Kirke, ce qu'il y eut de trop cruel dans les exécutions qui ſuivirent la défaite & le ſupplice du Duc & du Comte.

On ſçait que les Wighs, qui avoient porté le Bill d'excluſion contre Jacques II. ont imaginé différents ſyſtêmes contradictoires, pour jetter des doutes ſur la naiſſance de ſes enfants dans l'intention de les exclure de la ſucceſſion, & principalement ſur les couches de la Reine d'Angleterre en 1688. M. Hume ne daigne pas entrer dans le détail des abſurdités qui démontrent la fauſſeté de ces ſyſtêmes, & la noirceur des calomnies dont on les a voulu étayer : il ſe contente de rejetter ces ſoupçons avec mépris, & de les traiter *d'intolérables*. Il n'a pas eu le courage de s'élever avec l'énergie dont il eſt ſi capable, contre l'intrigue du gendre qui déthrôna ſon beau-pere, c'eſt-à-dire, du Prince d'Orange Guillaume III. qui les armes à la main uſurpa la Couronne de Jacques II. & chaſſa de ſon Royaume un

Monarque dont il avoit épousé la fille.

Quoi qu'il en soit, parmi les Historiens Protestans qui ont écrit l'Histoire d'Angleterre du dernier siècle, M. Hume, est encore le moins partial contre l'Eglise de Rome, & pour les sectes de la Réforme; c'est un mérite dont on doit lui tenir compte. Mais ce qui attache & ce qui intéresse le plus dans son Histoire; c'est la beauté du stile, la vérité de plusieurs caractères, & l'abondance des réfléxions utiles qu'elle suggère à tout Lecteur judicieux.

ARTICLE XXI.

TOIRE DES MATHÉMATIQUES, dans laquelle rend compte de leurs progrès, depuis leur origine jusqu'à nos jours; où l'on expose tableau & le développement s principales découvertes, les ntestations qu'elles ont fait naître, & les principaux traits la vie des Mathématiciens plus célèbres. Par M. Montucla, de l'Académie Royale s Sciences & Belles-Lettres de usse. (Deux Volumes *in*-4°.) *Paris, chez Jombert, rue auphine, &c.* M. DCC. LVIII.

Chancelier Bacon désiroit ardemment qu'on écrivît l'Histoire Littéraire; il disoit que sans Histoire, celle du genre hu-

y a de plus animé, de
lant, de plus *caractérifti*
une figure. Nous ne c
rien à cette similitude
peut-être gigantefque c
Statue de Polyphème,
a toujours l'avantage d'
une grande vérité.

L'Hiftoire du monde
effet comme une ftatue
& défigurée, fans l'Hi
l'Efprit humain, laquelle
tre chofe que l'Hiftoire d
ces, des Lettres & des A
ce font là les trois objets
quels l'efprit de l'hom
exercé & s'exerce depı

ſes écarts, ſa témérité, ſes folies. Mais ceci entre pareillement dans l'Hiſtoire de l'Eſprit, & ſert à prouver que cette puiſſance, dont nous nous prévalons ſi fort, a ſes bornes, ſes écueils; ſes devoirs par conſéquent, dont le premier & le principal eſt de reconnoître qu'elle diffère eſſentiellement de l'Eſprit incréé qui fait tout ſans exception, ſans meſure, ſans travail, ſans viciſſitude.

Si le Chancelier Bacon avoit vécu de nos jours, il auroit vu ſes deſirs accomplis. L'Hiſtoire littéraire a occupé beaucoup de bons Eſprits & de plumes ſavantes. Quelle eſt la Science, quel eſt l'Art, quelle eſt la partie des Belles-Lettres dont on n'ait pas recherché l'origine, les progrès, les révolutions, les ſuccès & les diſgraces, les temps de guerre & de paix, d'obſcurité & d'éclat, de chute & de renaiſſance?

M. Montucla ferme, en quelque ſorte, la marche par l'entrepriſe qui auroit dû la commencer; par l'Hiſtoire des Mathématiques, c'eſt-à-dire des Sciences proprement dites, des connoiſſances qu'on appelle exactes, démontrées, infaillibles. En divers temps, on avoit écrit quelque choſe ſur ces matières, mais c'étoient des eſſais, des productions informes. Notre Auteur énonce, dans ſa Préface, les Ouvrages principaux qui ont préludé au ſien; il s'en eſt ſervi, parce que, quand on eſt en train de faire des recherches, on ne néglige rien, on s'attache à tout, on ſe flatte de trouver des ſecours par-tout. L'Imagination du moins ſe contente, & l'on ſe met à l'abri de la crainte d'oublier des choſes eſſentielles, ou du reproche d'avoir mépriſé les lumières des Devanciers.

Toute la Bibliographie Mathé-

matique a donc été consultée, mais au fond, elle a été presque inutile pour les grands traits de cette Histoire, & notre Auteur sera toujours l'Historien des Mathématiques, c'est-à-dire le Chef de l'entreprise & le Conquérant de cette terre inconnue. Bacon eût fait d'autant plus d'accueil à cet Ouvrage qu'il y auroit remarqué presque tout son plan, quoique tracé par lui plus en grand pour toutes les Sciences & tous les Arts. On pourroit relire le Chap. 4[e] du second Livre de l'*Accroissement des Sciences*, & le comparer avec la distribution de cette Histoire des Mathématiques. On verroit que Bacon désiroit sur-tout qu'on prît chaque Science dans le point précis de son origine, & qu'on en conduisît le fil dans l'étendue de tous les siècles, pour faire voir tout ce qu'elle a été en elle-même, & par rapport à ceux qui l'ont

cultivée, protégée, ou même dégradée, persécutée; pour donner, en un mot, tout le spectacle de sa fortune.

Or voilà ce qu'exécute M. Montucla dans le district des Mathématiques, & nous rendrons compte de son travail qui est grand. Ici nous ne présenterons que quelques traits de son *Discours préliminaire sur la nature, les divisions & l'utilité des Mathématiques.*

On est assez prévenu en faveur des Mathématiques, pour croire qu'elles sont ainsi appellées en considération de leur excellence. On prétend que ce sont les *Sciences* proprement dites, & que les Anciens leur ont donné très-à-propos le nom qui exprime leur caractère de certitude, d'élévation, de distinction: ce sont les *Mathématiques*, dit-on; ce sont les Sciences, les Connoissances qui méritent le

plus les attentions & les travaux de l'Eſprit humain.

Notre Auteur n'eſt pas tout-à-fait de ce ſentiment. Il trouve cette Etymologie trop peu fondée en origine, & trop peu autoriſée des Anciens. Cependant il nous ſemble que, ſelon Aulu-Gelle *, l'Antiquité donna le nom de *Mathémathiques*, à la Géométrie, à la Gnomonique, à la Muſique, & à toutes les Connoiſſances ſupérieures, *Diſciplinas altiores* : preuve aſſez évidente qu'on fit choix de ce nom, pour exprimer le haut dégré d'eſtime dont jouiſſoient ces Sciences, & toutes les Mathématiques en général. Nous nous reſſouvenons auſſi que Platon attribuoit ſpécialement aux Mathématiques le privilège d'appartenir à l'Eſprit, d'occuper la penſée, de n'avoir nul beſoin des opérations

---

* *Lib.* 1. *Cap.* 9.

de la main : diſtinction ſublime ; & qui avoit fait naître, ſans doute, le nom dont ces Sciences étoient décorées.

Mais quoiqu'il en ſoit, l'obſervation de M. Montucla marque toujours ſa bonne foi, & le deſir qu'il a de traiter la matière ſans partialité. Il donne, dans la ſuite de ſon Diſcours préliminaire, quelques moments à la définition des Mathématiques, à leur nature ou leurs objets, à leur diviſion ou leurs différentes branches ; après quoi il en vient aux éloges qu'elles ont reçus, dans tous les temps, des meilleurs Eſprits & des plus grands Philoſophes. Cet Article n'auroit preſque pas beſoin de preuve, s'il ne s'étoit trouvé quelques hommes de mérite, & quantité d'Ecrivains de mauvaiſe humeur, qui ont paru négliger ou même déprimer les Mathématiques.

Socrate, par exemple, disoit que, quand on sait assez de Géométrie pour mesurer son champ, assez d'Astronomie pour connoître les heures & les temps, pour se conduire dans les voyages de terre & de mer, on ne doit pas affecter un savoir plus profond. « cependant est ce là une objection contre la Géomètrie & contre l'Astronomie ? Si l'on étend ainsi l'étude & les usages de ces Sciences à tout ce qui regarde les besoins de la société, n'est-ce pas leur laisser jouir encore d'une grande considération ? Celui qui saura mesurer toutes les terres qui sont ou peuvent être en la possession des hommes, qui pourra diriger tous les voyages terrestres & maritimes, sera-t-il un Géomètre & un Astronome médiocre ? Tel est le résultat de la pensée à laquelle s'attache d'abord notre Auteur. Bientôt il y ajoûte une autre

obſervation priſe du motif qui faiſoit parler Socrate. Ce Philoſophe préféroit la Morale à tout : il craignoit que le temps donné aux Mathématiques ne fût un larcin fait à la Science des Mœurs, & au ſoin de la perfection dont l'homme doit être ſi jaloux : c'eſt véritablement là ſon idée dans l'Ouvrage de Xénophon, où nous liſons le trait cité plus haut. M. Montucla ne blâme point ces vuës, il convient que la Philoſophie morale eſt *la premiere & la plus eſſentielle*, mais il voudroit tempérer l'auſtérité de Socrate, & laiſſer à l'homme l'étude, même profonde, des Mathématiques ; il la trouve au moins utile pour occuper, amuſer, enrichir l'Eſprit humain. D'ailleurs il obſerve que Socrate qui paroît ſi rigide chez Xénophon, ſe prête volontiers à l'éloge des Mathématiques dans les Ouvrages de Platon. Et

cette remarque eſt encore très-juſte. Pour peu qu'on ait lu les Dialogues de ce dernier Philoſophe, on y aura rencontré preſque par-tout Socrate exaltant la Géomètrie, l'Arithmétique, la Muſique, &c. d'où l'on pourroit conclure qu'en ce point Platon contrarie Xénophon ; & que ces deux Diſciples de Socrate, toujours ennemis & jaloux l'un de l'autre, ont pris à tâche de ne ſe point accorder ſur les ſentiments de leur Maître à l'égard des Mathématiques. Cette petite mention des rivalités de ces deux illuſtres Grecs, n'eſt point à négliger dans un point de critique tel que celui-ci.

Les Mathématiques ont eu pour adverſaires une foule de Sceptiques, tels que Pyrrhon, Sextus Empiricus, Ariſtippe, & dans ces derniers temps, Hobbes, Bayle, avec une eſpèce d'illuminé, nom-

mé Pierre Poiret *, qui mourut en 1719, après avoir été Miniſtre dans pluſieurs Villes Proteſtantes, & s'être fait l'Editeur des Œuvres d'Antoinette Bourignon. Notre Auteur dit un petit mot à chacun de ces perſonnages. Par exemple, » Quel eſt l'homme raiſonnable » qui ne rira des prétentions ab- » ſurdes d'Empiricus, lorſqu'il en- » treprend de prouver contre les » Géomètres qu'il n'y a ni corps, » ni étendue ; contre les Arithmé- » ticiens, qu'il n'y a pas même » de nombre ; contre les Muſi- » ciens, qu'il n'y a point de ſon? » L'expoſition ſeule de ces para- » doxes ridicules ſuffit pour les » réfuter. «

Bien des gens qui n'étoient pas

---

* Sur ce perſonnage, on peut voir une bonne Notice dans le quatrième Tome de l'Hiſtoire de la Philoſophie par Brucker.

Sceptiques, ont reproché aux Mathématiciens de s'exercer sur des objets qui n'existent point & qui ne peuvent exister ; sur des lignes sans largeur, des surfaces sans profondeur, des points sans longueur, largeur, ni épaisseur. On a formé beaucoup de difficultés contre le plan parfait, le cercle parfait, la sphère parfaite, &c. Mais il y a long-temps aussi que ces attaques ont été repoussées ; qu'on a montré le vrai but des Mathématiques, qui est de considérer les rapports de grandeur ou de nombre indépendamment de la nature & de l'existence physique des corps. Ces choses ont été rebattues cent fois ; s'il restoit encore quelque nuage à cet égard, le Discours de M. Montucla acheveroit de le dissiper.

Cet Auteur combat un autre adversaire des Mathématiques ; savoir, le fameux Abbé Desfon-

taines, qui a écrit quelque part que les siècles de Barbarie ont possédé des Mathématiciens, & que ceux qui ont le mieux réussi dans les Mathématiques, ont toujours été *les plus âgés*, ou les plus laborieux. Nous disons sur la foi de M. Montucla que l'Abbé *a écrit* cela *quelque part*, sans qu'il nous soit facile d'articuler les endroits de ses Ouvrages, où il s'est exprimé de cette manière. En particulier, nous nous ressouvenons simplement que, dans le 33^e^ Volume de ses *Observations*, on trouve un mot de critique sur le Discours de M. l'Abbé de la Chapelle touchant l'étude des Mathématiques. Cet Auteur, d'ailleurs très-estimable, prétendoit qu'Euclide *peut être étudié à six ans.* Sur quoi l'Aristarque témoignoit que, généralement parlant, il ne croyoit pas la chose pratiquable; que d'ailleurs l'étude de la Géomètrie à six ans

rendroit un enfant rêveur : ce qui n'eſt point le caractère propre de cet âge ; qu'il valoit mieux conſacrer ces tendres années à l'ornement de la mémoire, aux exercices légers & agréables de l'eſprit. Le même Critique ajoûtoit que les Géomètres manquoient d'ordinaire d'*invention* & d'*agrément*, que leur *imagination* étoit *ſtérile* & *peſante* ; mais il avouoit que cette régle n'eſt nullement générale ; il convenoit que de très-beaux Eſprits avoient été Géomètres, & il citoit en preuve Pythagore, Platon, Paſcal, Mallebranche, &c. Il rendoit juſtice ſur le même pied d'eſtime & de conſidération à pluſieurs Géomètres de ſa connoiſſance, *dont l'imagination étoit vive & gaie, & qui raiſonnoient fort bien ſur tout.*

Comme M. Montucla attaque très-vivement cet Ecrivain célèbre en ſon temps, & bien plus aiſé à

vaincre douze ans après sa mort, que quand il tenoit le timon de la Critique, nous avons dû, ce semble, remettre sous les yeux du Lecteur les pensées qu'il a eues sur les Mathématiques vers la fin de sa vie.* Ensuite nous convenons, que, si cet Abbé a prétendu donner la palme dans ce genre d'étude *aux plus âgés & aux plus laborieux*, indépendamment de leur génie & de leurs dispositions naturelles, il est tombé dans une très-grande illusion ; il a dit une chose très-réfutée par le bon sens & par l'expérience. Qu'il ait soûtenu que le commun des enfants de six ans ne pouvoit entendre Euclide, c'est peut-être une vérité; mais qu'il n'ait voulu reconnoître pour grands Mathématiciens que

* Cet endroit des Observations est du mois de Juillet 1743, & l'Abbé est mort sur la fin de 1745.

ceux

ceux avoient vieilli dans l'exercice des Mathématiques, c'eſt un égarement de ſa part ; & l'on voit la diſtance énorme qui ſépare ces deux propoſitions : *La plûpart des hommes ne peuvent être Géomètres à ſix ans ; & la plûpart des hommes ne ſont grands Géomètres que quand ils ſont vieux.*

Nous convenons auſſi, avec M. Montucla, que les Mathématiciens des ſiècles de barbares ne furent point auſſi habiles que l'ont été ceux qu'on a vu paroître depuis la renaiſſance des Lettres. L'Abbé Desfontaines auroit-il pu penſer qu'Alcuin & Gerbert égaloient pour le ſavoir Deſcartes & Newton ? Cela n'eſt pas probable ; mais ce qu'il a pu dire, c'eſt que le génie eſt de tous les temps ; qu'au milieu de cette nuit profonde qui enveloppoit les eſprits & les talents, il y eut des hommes capables d'inventer, de per-

fectionner ; dignes, en un mot, de tenir un rang dans l'Histoire des Sciences & des Arts. Eh ! qui refuseroit aux Maçons qui construisirent nos belles Cathédrales Gothiques, la gloire d'avoir été versés dans beaucoup de belles parties des Mathématiques, dans l'art de dresser & d'employer les machines, dans la coupe des pierres &c ? Qui ne sait que ces temps si obscurs donnerent naissance à quantité de découvertes qui ont extrêmement enrichi les Arts ; par exemple, aux Moulins-à-vent, aux Notes de Musique, à la Poudre à Canon, à l'Imprimerie, à la Peinture à l'Huile, à la Gravure en Taille-douce, &c.

Ces Observations, au reste, M. Montucla les place ou les indique dans son Discours ; & il y ajoûte une vérité très-certaine : c'est que *presque toujours les hommes célèbres dans la Littérature*

& ceux qui l'ont été dans les Mathématiques, ont vécu en même temps. Les partiſans des Lettres diſent que les Mathématiques ont cette obligation en partie aux lumières, à l'activité, à l'émulation que la Littérature met dans les Eſprits : on pourroit voir à ce ſujet le beau Diſcours de M. de Foncemagne à la tête du XVI[e] Volume de l'Académie Royale des Belles-Lettres. Mais notre Auteur prétend tourner ſon Obſervation contre l'Abbé Desfontaines qui ſembloit refuſer la gloire de *l'invention*, de *l'agrément*, des richeſſes de l'imagination aux Géomètres & aux autres Mathématiciens. Si cependant on vouloit s'entendre, toute cette controverſe pourroit ſe pacifier. L'Abbé ne nie point qu'il n'y ait eu & qu'il n'y ait encore de très-beaux Eſprits parmi les Géomètres, il parle ſimplement de ce qu'on remarque

dans le cours ordinaire des choses. Ira-t-on, en effet, chercher les Poëtes, les élégants Ecrivains, les Orateurs véhéments parmi des hommes occupés sans cesse de spéculations Mathématiques ? Non, sans doute. Pour une douzaine de beaux Esprits, tels que Fontenelle & Mallebranche, qui allierent le mérite d'une imagination vive & ornée à l'étude des Sciences abstraites, on trouvera cent Mathématiciens qui, sans cesser d'être fort éstimables, ne tireront que des lignes & ne formeront que des calculs ; qui seront peu sensibles aux ouvrages de goût & aux productions agréables : témoin ce bon Géomètre qui, après la lecture de la premiére Scène de l'Iphigènie de Racine, dit : *Qu'est-ce que cela prouve ?* & jetta le Livre comme totalement frivole & inutile.

Il y a néanmoins un reproche

bien sérieux à faire au fameux Censeur, qui s'attire ici l'animadversion de notre Historien; & nous sommes surpris que celui-ci supprime une accusation si raisonnable. L'Abbé dit, en parlant de la plûpart des Géomètres, que *leur jugement est fort médiocre* ; & cela n'est pas vrai ; à moins qu'on n'entende par le terme de *jugement* la science des affaires & les manèges de la Politique : car souvent les personnes de cette profession sont très-bornées dans ces deux objets. Ce sont des hommes simples, sans ambition, sans prétentions, sans artifice : ce qui est bien plus le sujet d'un Eloge que d'une Observation critique. Mais enfin le terme de *jugement* est fort impropre si l'on lui donne cette interprétation. L'Abbé Desfontaines est donc ici en faute ; & il y est de même, s'il a voulu obscurcir la gloire des Mathémati-

ques, s'il a prétendu établir ſur leurs ruines l'Empire des Belles-Lettres. Nous doutons encore que telle ait été ſa penſée.

En tout cas, nous embraſſons, comme un principe plein de ſageſſe, cette maxime de M. de Foncémagne dans le Diſcours déja cité. » Les Lettres, *dit-il*, ne ſont » point indignes de partager la » faveur publique avec les Scien-» ces exactes, à qui nous n'avons » pas l'injuſtice de diſputer, par » repréſailles, le droit d'y avoir » part. En adoptant excluſivement » un des deux genres, on agiroit » tout-à-la fois contre le vœu de » la nature, qui n'a diviſé ſes dons » que pour multiplier les talents; » contre le bien général de la » ſociété, à qui il importe que » toutes les eſpèces de connoiſ-» ſances ſoient en honneur, que » tous les Arts fleuriſſent, que tous » les Citoyens s'efforcent de ſe

» rendre utiles ; contre l'intérêt
» même des Sciences qui, indé-
» pendamment des secours qu'el-
» les peuvent recevoir des Lettres,
» leur doivent, pour le moins,
» l'art de composer & d'écrire. «

Au reste, c'est un avantage pour l'*Histoire des Mathématiques*, qui fait le sujet de notre Analyse, que l'Abbé Desfontaines se soit trouvé vis-à-vis de M. Montucla. Celui-ci s'est animé, a monté son ton, a traité vivement ce point de controverse ; & il a prouvé qu'il n'étoit point dans le cas de ces Géomètres qui ont *l'imagination stérile & pesante* : en quoi il a fait le bien & de sa Profession, & de son Livre, & de ses Lecteurs. Il termine son Discours préliminaire par les utilités sensibles & bien constatées des Mathématiques ; il fait voir com-

bien la Géomètrie, l'Arithmétique, la Méchanique, l'Hydraulique, l'Astronomie, la Géographie, la Navigation &c. contribuent au bonheur & aux agréments de la société. C'en est assez sur ce premier morceau, qui annonce très-bien la nouvelle *Histoire des Mathématiques*. Nous reviendrons à cet Ouvrage qui mérite toutes sortes d'attentions de la part des Journaux littéraires & du Public.

ARTICLE XXII.

LA NOBLESSE telle qu'elle doit être, &c. A Paris, chez Lottin l'aîné, rue S. Jacques, 1758. (*In*-12. pages 232.)

LA controverse politique qui s'est élevée au sujet de la Noblesse pauvre & des moyens propres à la tirer de son inaction, aura le sort de quantité d'autres. Après s'être jetté dans les extrémités diamètralement opposées, on se rapprochera, on en reviendra à ce juste milieu, où d'ordinaire se trouve la vérité, aussi-bien que la vertu :

> Virtus est medium vitiorum & utrinque reductum.

L'Ouvrage que nous annonçons est dans ce goût de conciliation ; c'est comme un Médiateur entre les deux Auteurs de la *Noblesse commerçante* & de la *Noblesse militaire*. Il rend hommage à leurs talents & à leurs lumières : il est charmé de leur zèle patriotique : il adopte leurs vuës à certains égards ; mais il y a cette différence qu'il participe beaucoup plus de celui-ci que de celui-là.

Des deux Parties, en quoi consiste sa Dissertation, la premiére fait voir que le Commerce ne peut ni ne doit être, en façon quelconque, l'objet direct & principal de la brave Noblesse Françoise. Si cet homme, dit-on, (l'Auteur de la *Noblesse Commerçante*) qui invite tous ces pauvres Gentilshommes altérés à *étancher leur soif dans les eaux vives du Commerce..... dans cette piscine*

salutaire, » eût vu le Commerce
» ailleurs que dans son Cabinet ;
» s'il entendoit, dans les Villes les
» plus commerçantes, les Mar-
» chands se plaindre sans cesse de
» la difficulté des affaires ; s'il leur
» entendoit dire que l'industrie est
» poussée à bout ; que trop de gens
» s'en mêlent ; qu'il n'y a plus de
» fortune à faire, offriroit-il encore
» à la Noblesse le parti du Com-
» merce, comme le plus sûr moyen
» de sortir de sa misère ?... Tout
» près de cette *piscine salutaire*,
» il y a cent mille malades de la
» soif de l'or, qui s'y précipite-
» ront avant que la pauvre No-
» blesse paralytique ait fait le
» moindre mouvement pour y
» descendre. «

Le Panégyriste du Commerce y avoit vu une espèce de gloire, dont l'Auteur anonyme ne paroît pas fort touché. *Y a-t-il de la gloire dans le Commerce ?* lui

demande-t-on, comme s'il étoit permis d'en douter. *N'y a-t-il point de place au Temple de Mémoire pour les gros Marchands?* L'Auteur demande à son tour: » En bonne foi, y a-t-il grande » matière de louanges dans un » Héros de Commerce, qui n'a » acquis ce titre que par la plus » fine ruse, & par l'adresse avec » laquelle il a su, dans une con» joncture favorable, attirer dans » ses coffres tout l'argent de sa » Province; qui, à la faveur d'un » crédit établi sur un luxe éblouis» sant, a enlevé toute une mar» chandise de même espèce, en a » rempli ses Magasins, & l'a re» vendue ensuite en très-dèshon» nête monopole, lorsque des be» soins pressants ont forcé le Public » de recourir à lui? &c. « Il continue sur le même ton, & s'il étoit Poëte, *dit-il*, ce n'est pas pour chanter des Vers à la louange des *Héros* Marchands.

N'outre-t-il point un peu ? On conviendra ſans peine avec lui que l'art d'amaſſer, *quocunque modo rem*, n'eſt pas un titre fort ſolide pour ſe faire inſcrire dans les faſtes de l'immortalité ; mais n'y aura-t-il point de privilège en faveur de certains Négocians ; par exemple, de ceux dont la Science maritime auroit découvert quelque plage inconnue, auroit perfectionné la navigation ou la conſtruction ; de ceux dont l'induſtrie auroit ouvert quelque nouvelle veine, ou étendu quelque nouvelle branche de Commerce ; de ceux dont la généroſité auroit, dans un temps de beſoin, fourni ou avancé des fonds à l'Etat, dont les Fabriques & les Manufactures auroient heureuſement détourné ſur leur patrie des rivières ou du moins des ruiſſeaux d'or & d'argent, qui ſans cela paſſoient à l'ennemi ; de ceux qui auroient

soûtenu de leur crédit & de leur bourse l'honneur de la Nation, les entreprises de la Religion ? &c. Samon, ancien Roi des Avares; Cartier & Jacques Cœur en France; ailleurs les Fugger, les Colomb, les Gama, les Drake, tant d'autres qui n'étoient, au fond, que des Marchands *parvenus*, n'auroient-ils aucun droit d'être comptés parmi les *Illustres ?* S'ils sont en petit nombre, le petit nombre même rend l'exception plus glorieuse pour eux.

Quoiqu'il en soit, on ne veut point ici de cette gloire pour nos Gentilshommes. Celle que se propose un Noble, est d'un ordre tout-à-fait différent. Chez nous, un Roturier prendra fort bien l'esprit militaire, & les exemples n'en sont pas rares; notre Noblesse ne sauroit prendre l'esprit du Commerce, & le *tant pour cent* ne sera jamais sa devise. C'est un bon-

heur, au reste : si le goût du trafic & de l'aisance, qui marche à sa suite, s'introduisoit une fois parmi elle, si ce goût contagieux se transmettoit au simple Bourgeois, comme il arriveroit, sans doute, » le Royaume deviendroit donc » insensiblement un Royaume de » Marchands, & se reposant de sa » sûreté sur des troupes étrangè- » res, (comme autrefois les Car- » thaginois & aujourd'hui les Hol- » landois) ne seroit-il pas en » danger de devenir la proie des » Nations guerrières qui l'environ- » neroient ? &c. « Il faut considérer, en tout systême, l'intérêt de l'Etat.

C'est en vain, *poursuit-on*, qu'on nous oppose l'Angleterre, qui s'est rendue si formidable par son Commerce du dedans & du dehors : Commerce où la Noblesse entre pour beaucoup sans déroger à sa qualité. L'induction qu'on en

voudroit tirer, n'eſt du tout point juſte. L'Angleterre eſt une Iſle, un compoſé d'Iſles; quelle parité veut-on mettre entre une Puiſſance, ſituée au milieu des eaux, & qui, conſéquemment, ne peut attendre que des eaux ſa réputation & ſon abondance, & un Royaume, tel que la France, entouré de Nations ſouvent jalouſes, ſouvent ennemies? » Mais ſi une » ſimple Langue de terre unifſoit l'Angleterre au Continent, » croyez qu'elle ne ſeroit pas ſi » commerçante, & qu'elle ne fe» roit pas flotter toutes ſes forces. » Croyez auſſi qu'elle n'auroit pas » oſé inſulter notre Pavillon en » pleine paix. Si les Bataillons » François euſſent pu aller à pied » lui en demander raiſon, elle » s'en ſeroit bien gardée. « L'Auteur s'anime ici contre l'injuſtice Angloiſe, & ſa chaleur pourra ſembler pardonnable à d'autres même qu'à des François.

On nous répète avec emphase, que le Commerce amène l'Abondance, que l'Abondance favorise la Population. Cette abondance de denrées superflues & souvent nuisibles, n'est-ce pas cela même qui

N'a fait qu'augmenter nos misères
En multipliant nos besoins ?

N'est-ce pas ce qui produit le luxe, & à sa suite la dépopulation ? L'Auteur, en cet endroit, peint au naturel les tristes effets de ce luxe qui trouve aujourd'hui tant de patrons, & s'éleve avec force contre nos Philosophes modernes qui, en dépit du sentiment commun, de l'expérience, de la prescription, non-seulement l'excusent, mais le préconisent ce luxe, *le destructeur*, à les entendre, *de la paresse & de l'oisiveté.* « O, esprits clair-voyants, *leur* » *dit-on*, lumières des hommes,

» conçue d'un vice qu'il a
» gardé jusqu'à ce jour, co
» plus fatal qui pût se gliss
» un Empire. C'étoit v
» deviez faire appercevoi
» Souverains la bévuë qu
» faite, lorsqu'ils ont vou
» des réglements, en en
» le progrès..... Félicitez
» ce que l'évènement n'a
» pondu à leurs intentio
» voyez avec complaisa
» progrès admirables que
» fait tous les jours &c. « C
ensuite à un détail que
pouvons suivre, des maux

ſon, que le luxe n'eſt pas *un mot ſans idée préciſe... ni l'objet d'une infinité de vagues déclamations, qui partent moins d'une ſaine connoiſſance, ou d'une ſage ſevérité de mœurs, que d'un eſprit chagrin & envieux ;* il fait voir que c'eſt un fléau véritable, un germe de corruption, & le prognoſtic infaillible de la décadence d'un Royaume.

Produit par l'abondance, le luxe, à ſon tour, cauſe la dépopulation. Notre Hiſtoire en fournit la première preuve. » Sous le » Regne de Charles IX. la France, » qui n'avoit pas, à beaucoup près, » l'étendue qu'elle a aujourd'hui, » renfermoit vingt millions d'ha» bitants..... & le Commerce étoit » ſi borné, qu'il étoit compté pour » peu de choſe..... Environ cent » ans après, ſuivant le calcul de » M. de Vauban, il ne s'en trou» voit plus que dix-neuf mil-

» lions ; ... Alors, sous Louis XIV. » le Commerce qui occupoit beau- » coup le Ministère, avoit déja fait » de grands progrès... Aujourd'hui » nous n'en comptons plus que » dix-sept à dix-huit millions..... & » le Commerce est certainement » bien plus étendu que sous le » dernier Regne..... voilà un pro- » grès bien suivi en dépopula- » tion..... Sur ce simple Exposé » peut-on promettre un remède » à ce mal dans l'augmentation » du Commerce ? « Nous convien- drons avec l'Auteur que le Commerce n'a pas peu contribué à cette diminution ; mais il nous permettra de lui remontrer 1° Que l'exactitude de cette récension faite sous Charles IX. est fort équivoque : 2° Que plusieurs autres causes ont concouru au même effet, les longues guerres, les grandes armées, l'usage des épiceries, les calamités, &c.

Auſſi ne ſe borne-t-il pas aux ſeuls faits ; il prouve fort bien que le luxe eſt l'ennemi mortel du mariage, dont il détourne & qu'il corrompt. Tout cet Article eſt touché avec force, & ne ſemble pas éloigné de la démonſtration. Le Commerce n'eſt donc point le fait de la pauvre Nobleſſe : ſi l'on l'y applique, il ne peut que préjudicier à tout le Royaume & à elle-même : c'eſt la concluſion.

Il s'agit cependant de l'occuper utilement cette Nobleſſe oiſive & malheureuſe : c'eſt à en fournir les moyens qu'eſt deſtinée la ſeconde Partie. On veut bien lui permettre une ſorte de petit Commerce, mais indirect & paſſager : voici l'eſquiſſe de tout le ſyſtême. La Marine commerçante ſeroit comme le berceau de la Marine guerrière. » Au lieu de monter d'abord » ſur les Vaiſſeaux de guerre en » qualité d'Elèves, ſous le nom

» de *Garde-Marines*, je pense qu'il
» faudroit que nos Gentilshommes
» fissent leur apprentissage sur les
» Vaisseaux Marchands, & qu'ils
» ne pussent passer sur les Vais-
» seaux du Roi, même en qualité
» de derniers Officiers, qu'après
» être parvenus au grade de Capi-
» taine de Vaisseau Marchand. Il
» est à propos que dès qu'ils seront
» classés, l'uniforme de la Marine
» les distingue, & qu'on les recon-
» noisse pour Officiers de Marine
» de l'Etat : on peut même mar-
» quer par quelques différences,
» dans cet uniforme, les grades
» où chacun sera parvenu, comme
» d'Enseigne, de Lieutenant, de
» Capitaine. Ce dernier étant le
» plus élevé de la Marine Mar-
» chande, je serois d'avis qu'en y
» montant on fût pourvu du Bre-
» vet d'Enseigne de Vaisseau du
» Roi; & qu'après un certain
» nombre de voyages faits en cette

» qualité, que le Gouvernement
» fixeroit, comme il le jugeroit
» à propos, on en fût tiré pour
» passer sur les Vaisseaux de guerre
» & y servir en qualité d'Enseigne,
» dont on auroit déja reçu le Bre-
» vet, en montant au grade de
» Capitaine dans la Marine Mar-
» chande, &c.

L'Auteur montre fort bien les avantages de cette méthode. Nos jeunes Officiers ainsi formés, seroient au-fait des mers, des parages, des ports, des écueils, du pilotage, de la manœuvre & de tout le service de mer. Ils connoîtroient les Matelots; ils seroient faits à l'air & à l'allure de la Marine. Ils porteroient leur expérience sur les Vaisseaux de Roi. Leur intrépidité rendroit nos Corsaires & nos simples Vaisseaux Marchands bien plus respectables. Ajoûtons que leur éducation ne coûteroit rien. On les suppose

défrayés, & touchant même quelques légers appointements. D'ailleurs qui les empêche de faire un petit commerce innocent par voie de *pacotille* ou de commission qui, sans leur donner l'opulence les mettra plus au large ? &c. Voila le beau côté : voyons le revers.

D'abord qui réduira jamais les Nobles riches, les Nobles distingués, à faire le service Marchand à se mettre aux gages d'un homme assez souvent de basse extraction sans mœurs, sans manières ? C'est ce qu'on obtiendra à peine des Gentilshommes les plus indigents Il faudra donc établir alors comme deux écoles pour la Marine, l'une pour les riches, l'autre pour les pauvres : qui n'en voit pas les inconvénients ? Ensuite le moyen d'entretenir la bonne intelligence entre l'Officier noble & le Propriétaire du Navire Marchand ? Celui-ci qui nourrira l'autre &

& qui le payera, voudra le dominer, & l'autre le souffrira-t-il? Enfin il est mille occurrences où il faut que le Capitaine du Vaisseau Marchand en soit le Facteur. Notre Officier eût-il tous les talents propres à ces détails, daignera-t-il s'y assujettir? Qu'il s'y assujettisse, le voilà tombé dans l'écueil qu'on veut fuir: voilà l'appas du lucre, qui bientôt chasse le desir de la gloire: le voilà Commerçant, & non plus Guerrier. Quant à tracer des plans & des systêmes, ne vaut-il pas mieux faire de nos pauvres Gentilshommes des Régiments nobles de Marine? Nous proposons, les Experts jugeront.

Le service de Terre souffre moins de difficultés. Posons avec l'Auteur que le Corps de la Noblesse Françoise monte à 400 mille hommes. Il en sépare la moitié

(c'est un peu trop peut-être) pour l'Eglise, la Robbe, la Marine, à quoi nous ajoûtons la haute Noblesse, restent, selon lui, deux cents mille; selon nous, cent mille. Car ne faut-il pas excepter les pères de familles, les vieillards, les enfants, les infirmes &c. sans parler de ceux qui servent déja, & qui ne doivent pas se compter deux fois? Tout compensé, voici cent mille pauvres Gentilshommes, qui ne demandent qu'à être employés: qu'en faire? dites vous: *enrégimentez-les*, vous répondra l'Auteur avec celui de la Noblesse militaire: & voici son idée.

Il forme de cette Noblesse toute la Maison du Roi; quelle Garde plus sûre & plus affidée? Du restant, il compose des Régiments nobles de 500, de 600, de 1000 hommes, comme l'on voudra. Pour les y engager, il propose la punition & la récompense; la pu-

seroit la dérogeance. Tout
: jeune, valide & désœuvré
:fuseroit le service, tombe-
ı roture, seroit dégradé. On
ɔmbien ce motif est touchant
des familles qui n'ont rien
us cher que l'honneur, ni
s d'autre bien que leurs titres
ɔblesse; mais d'autre part,
:oient double paie, quelques
ctions, l'espérance fondée de
:r aux premiers grades, sui-
leur rang d'antiquité. On
oit à leur tête des Officiers
imentés qu'on tireroit des
; Régiments; & qui ne se
pas gloire de commander
ɔrps de Gentilshommes? On
: pour eux des égards, mais
s tiendroit dans une disci-
exacte & sevère, moins pour
nir des bassesses dont on les
incapables, que pour obvier
docilité, aux querelles, au

libertinage &c. dont on les croit plus susceptibles.

Par ce moyen, voilà bien des Paysans licentiés, c'est-à-dire des Cultivateurs rendus à la terre. Le Laboureur défrîchera son champ, & le Noble le défendra. Mais quelles troupes qu'une armée de Nobles ! » Quelle impression ne » feroit pas la vuë d'une Milice » si belle & si parfaite, lorsque » deux armées, en face l'une de » l'autre, peuvent aisément se con» sidérer & se reconnoître ? Quel » port, quelle majesté, quelle » contenance dans la marche de » ces troupes, dont chaque Soldat » seroit fait pour en commander » d'autres ? Quelle légèreté, quelle » harmonie n'admireroit-on pas » dans leurs évolutions ? Quel est » le Colonel ennemi..... qui ne » tremblât..... en menant des » hommes grossiers..... formés » sous le bâton, contre une troupe

» d'hommes nobles, qu'il sauroit
» être prêts à le recevoir par goût,
» par honneur & par le desir de
» la gloire ; &c. « L'Auteur se
donne ici l'essor & caresse l'image
qu'il voit déja comme en perspective. Il a raison : il semble, en
effet, que cette partie du systême
réunit les deux avantages, & d'être
utile & d'être pratiquable. Cependant la matière n'est pas épuisée :
on ne nous donne tout ceci que
comme un essai, une ébauche qu'il
est facile de perfectionner. Nous
en laissons l'examen & le jugement aux Maîtres en Politique &
aux hommes d'Etat.

Notre affaire & notre plaisir
sont d'applaudir aux vuës de l'Auteur, à son amour de la patrie &
du bien public, à la saine morale
qui regne dans tout son Ouvrage,
à l'horreur qu'il témoigne pour la
corruption, & pour la fausse Phi-

losophie de nos jours, qu'il démasque si bien &c. Il n'y a guères qu'un point où nos sentiments ne s'accordent pas ; c'est l'injustice qu'il se fait à lui-même sur sa façon d'écrire. Elle n'est point chargée, à la vérité, des expressions de mode, de ces phrases concises & énigmatiques, de ces traits délicats & imperceptibles, de ces métaphores brillantes, dont se parent tant d'autres écrits. Mais sa manière est noble, vive, naturelle, assez exacte, que faut-il de plus ?

ARTICLE XXIII.

*LETTRE AU R. P.*** Journaliste de Trévoux.* (Huit pages *in-4°.*)

LETTRE sur le Matérialisme. (Pages 77, *in-12.*)

CEs deux Lettres ont été faites pour la défense du Livre *de l'Esprit :* preuve manifeste qu'on défend tout ce qu'on veut, quand on ne s'embarrasse pas de dire des vérités, & qu'on garde l'*incognitò*. Nous dirons quelque chose de ces petits Ecrits, dont l'un est obscur, l'autre frivole ; le premier très-foible de raisons, le second point raisonné du tout.

Lettre au Journaliste.

La première Lettre n'attaque point les grandes Analyses que

nous avons données du Livre *de l'Esprit*, dans nos Mémoires d'Octobre & de Novembre. Elle s'attache à la petite Notice insérée vers la fin du Journal de Septembre : Notice destinée à faire connoître sommairement que *l'Esprit* n'étoit sûr ni en Métaphysique, ni en Religion, ni en Morale, ni en Politique.

Nous commencions cette Critique littéraire par désirer que l'Auteur de *l'Esprit* eût voulu nous instruire des *devoirs qu'impose la Loi naturelle*, *de la distinction primitive & essentielle du bien & du mal*, *&c.* Sur quoi on vient ici nous disputer tous les premiers principes des Loix. On nous dit que *l'idée de la Loi Naturelle est vague*, *abstraite*, nullement *liée aux causes qui déterminent l'établissement des Loix positives.* On prétend que *la Loi Naturelle s'interprète diversement*

par les hommes ; que, par cette raison, *il a fallu des Loix positives pour fixer leur conduite.* On ajoûte qu'*il y a dans tous les Gouvernements des vices établis & des vertus proscrites par les Loix* ; qu'il faut néanmoins *obéir aveuglément, &c.*

Qu'est-ce que toute cette doctrine ? Quelle précision, quelle netteté, quelle lumière y remarque-t-on ? Selon tous les Maîtres de la Morale, la Loi naturelle est ce flambeau intérieur que Dieu donne à l'homme pour lui servir de guide. Cette Loi est très claire & très-distincte dans ses principes. Qui peut ignorer, par exemple, qu'on doit un tribut d'hommage & d'amour au Créateur ; qu'on est obligé d'épargner aux autres le mal auquel on ne voudroit pas être exposé soi-même ; que la bienfaisance, la libéralité, la compassion pour les malheureux, la

reconnoissance des services, sont des qualités aimables ? &c. La Loi naturelle est la base de toutes les Loix positives : c'est elle qui autorise les Législateurs, qui leur soumet les esprits & les volontés. Ce qui *s'interprète diversement* dans la Loi naturelle, ce n'est ni son existence, ni sa force, ni sa clarté, ni l'ensemble de ses principes ; ce sont les conséquences éloignées, compliquées, raisonnées. C'est sur cela qu'ont travaillé les Législateurs. Leurs Loix doivent être respectées & maintenues : qui en doute ? Mais on présuppose toujours que ces Loix sont ordonnées à des fins légitimes ; qu'elles ne contredisent aucunes Loix supérieures, dont la premiére est la Loi Naturelle. On ne met point au nombre des bons Gouvernements ceux où les *vices sont établis* & les *vertus proscrites par les Loix*. Vainement l'Auteur de

la Lettre cite-t-il l'*ad duritiam cordis* des Livres-Saints. Ce mot n'a été dit que de la répudiation qu'on voit expliquée au 24^e Chap. du Deutéronome. Or, selon beaucoup d'Interprètes & de Théologiens, cette Loi de la répudiation n'exemptoit que de la peine portée contre les adultères, & non du péché dont on se rendoit toujours coupable en violant la Loi primitive de l'indissolubilité du mariage. Il y a encore d'autres Commentaires sur la répudiation & sur le mot *ad duritiam cordis*; mais aucun ne porte à croire que la Loi Mosaïque ait *établi* ou même *permis directement des vices*, qu'elle ait *interdit & proscrit des vertus*. Nous ferions un Livre si nous voulions discuter tous ces objets, éclaircir toutes les obscurités répandues dans la Lettre qu'on nous adresse, montrer les contradictions qu'elle renferme,

déduire les conséquences pernicieuses qui sont liées immédiatement aux principes qu'elle hazarde.

Nous avions reproché à l'*Auteur* de l'*Esprit* son Matérialisme; en quoi nous sommes très-sûrs d'avoir pensé comme tous ceux qui se sont élevés contre ce dangereux Livre.* Or, voici l'Apologiste qui nous demande si nous *prétendons soûtenir que l'évidence de l'immatérialité de l'ame soit un article de foi?* Question très-mal énoncée. Il falloit demander simplement *s'il est de foi que l'ame est immatérielle*; & nous répondrions très-affirmativement, sans renoncer toutefois à l'avan-

* On peut voir plusieurs bons Ouvrages, tels que les Lettres qui ont pour titre *la Religion Vengée*; l'*Examen Critique du Livre de l'Esprit*; le XI. Volume des *Lettres Critiques*, &c.

tage de regarder cette même vérité comme démontrée en Métaphysique : car ceci est un des cas où la Foi & la Philosophie ne s'excluent point, parce que chacune a ses motifs propres ; savoir, la révélation d'une part, & le raisonnement de l'autre.

Mais, ajoûte-t-on, *ceux qui regardent l'immortalité de l'ame comme un Article de Foi, pensent au contraire que cette vérité n'est pas évidente, puisqu'elle est révélée par la Foi.* On brouille encore tout dans cette objection. Il s'agissoit plus haut d'*immatérialité*, & l'on parle ici d'*immortalité* : deux choses assez différentes pour n'être point confondues dans un Ecrit polémique. Et l'on n'explique point encore ce qu'on entend par *immortalité* : ce mot a deux sens ; il signifie, & ce qui n'a en soi aucun principe de dissolution, & ce qui doit subsister éternelle-

ment. Il eſt vrai que, dans ces deux ſignifications, l'immortalité de l'ame eſt un point révélé par la Foi ; mais en tant que révélé, il n'eſt point évident, la révélation faiſant connoître ſimplement qu'une telle choſe eſt, & non ce qu'elle eſt dans ſa nature.

L'Auteur de l'*Eſprit* réduit toutes les facultés de l'ame à *ſentir*. Et nous avons conclu de cette doctrine, qu'il n'y auroit ni idée claire, ni évidence, *puiſque le ſentiment eſt toujours obſcur*. Tout cela eſt certain dans les principes de la ſaine Philoſophie : car le ſentiment interne, quoique très-certain & très-infaillible, n'éclaire pourtant point l'Eſprit ſur la nature des objets. On a, par exemple, une ſenſation de chaleur, de lumière, de couleurs &c. on ne peut douter que cette affection ne ſoit préſente à l'ame, & l'on

ne peut expliquer cependant, au moyen de cette affection, ce que la chaleur, la lumière, les couleurs sont en elles-mêmes. Voilà tout ce que nous avons voulu dire, & cela n'est assûrément pas d'une Métaphysique fort recherchée & fort difficile à saisir.

Que fait l'Apologiste ? Il nous demande encore s'il *s'agit ici d'un Article de Foi ?* A quoi nous répondons que, comme la doctrine du Livre de *l'Esprit* sur le sentiment ou, comme il s'exprime, sur la *sensibilité physique*, est le fondement de son Matérialisme ; en ce sens on ne peut disconvenir que cette doctrine n'intéresse la Foi. Eh ! que seroit l'homme s'il n'étoit capable que de sentir ? Il n'y auroit en lui ni liberté, ni principe de mérite, ni vertu réelle ; & c'est bien aussi ce que prétend l'Auteur *de l'Esprit.* En cela, comme en tout le reste, nous ne

lui prêtons aucunes *intentions odieuses*. Son Livre ne parle que trop.

Mais, *ajoûte-t-on*, le P. Buffier a tenu la même opinion ; il enseigne que *nous n'avons de pensées & de connoissances que par l'usage des sens qui sont une partie du corps*. Eh bien ! cela prouve-t-il que toutes les facultés de l'ame se réduisent à sentir ? Le P. Buffier entend que l'usage de nos sens est la cause occasionnelle de ce qui se passe dans notre ame * : il ne prétend ni que les sens soient la cause efficiente de nos pensées, ni que le jugement, le raisonnement, la reminiscence, l'action de notre libre arbitre,

---

* Dans sa seconde Logique, Article XIII. parlant de nos premiéres idées qu'il appelle des *idées reçues*, il dit que *ce sont celles que nous formons à l'occasion des objets qui frappent nos sens*.

qu'en un mot, toutes les opérations de notre ame ſoient confondues avec le ſentiment.

On nous dit que notre opinion appointée contre celle *de l'Eſprit*, détruiroit *toute évidence des ſens*, & que ce ſeroit-là *un abyſme de doute par rapport à la Religion.* Mais quel abus des termes ! 1° Il n'y a point, à parler en rigueur, *d'evidence des ſens*; il y a ſimplement *certitude* dans le témoignage qu'ils rendent. L'évidence eſt réſervée à l'idée claire, quoiqu'en diſe l'Auteur *de l'Eſprit*, qui ne s'eſt guères embarraſſé de *mettre une Enſeigne à l'Hôtellerie de l'Evidence*; c'eſt l'expreſſion dont il ſe ſert lui-même. 2° En niant que toutes les facultés & toutes les opérations de l'ame ſe réduiſent à *ſentir*, on n'infirme point le témoignage des ſens, on l'établit au contraire, puiſqu'on maintient, dans l'ame, la liberté

& le pouvoir de juger, de raiſonner, de ſe déterminer d'après les ſenſations occaſionnées par le témoignage des ſens.

L'Auteur anonyme de la Lettre prétend excuſer la Tolérance univerſelle qui perce de toutes parts dans le Livre de *l'Eſprit*. Cette Tolérance, *dit-on*, ne marque aucune indifférence pour la Religion, c'eſt ſeulement l'effet d'une inclination pacifique &c. Ceci eſt ſingulier. Le Livre de *l'Eſprit* abonde en principes tout-à-fait contraires aux Dogmes & à la Morale du Chriſtianiſme. Il qualifie ſans ceſſe de *ſuperſtition* la piété & le zèle. Il ne reconnoît d'autre reſſort dans l'homme que *l'intérêt & la paſſion*. Il aſſure que *les plaiſirs des ſens ſont l'unique objet des deſirs de l'homme* ; ce qui entraîne l'extinction de tout ſentiment pour Dieu, de toute tendance vers la vie future.

Il trouve chez les Turcs, les Chinois Matérialistes, les Sadducéens ennemis de l'Immortalité de l'ame, les Gymnosophistes toujours accusez d'Athéïsme, autant de motifs pour pratiquer la vertu que chez les Chrétiens. Et l'on veut nous persuader que cet Ecrivain n'annonce point *l'indifférence totale* en matière de Religion? Que ne dit-on plutôt qu'il auroit fallu faire une critique plus forte sur cet Article & sur d'autres? Mais ce qui manque à la notice de Septembre se trouve dans nos exraits d'Octobre & de Novembre.

Que pense l'Anonyme de la *liberté*, objet si peu & si mal ménagé dans le Livre de *l'Esprit?* L'Apologiste en réduit l'exercice à un acte de *l'intelligence éclairée* sur son intérêt. D'où il faudroit conclure 1° Qu'il n'y auroit jamais de choix véritable: ce qui est bien évident, puisqu'à la

présence des motifs qui favoriseroient l'intérêt, il seroit impossible de ne pas suivre cette lumière. 2° Que deux hommes également éclairés choisiroient toujours de la même façon, ce qui est manifeste par l'énoncé même des termes. 3° Que la volonté ne s'égareroit jamais : & quels égarements en effet pourroit-on craindre dans l'hypothèse d'une *intelligence éclairée ?* Mais enfin quelle liberté peut donc compatir avec un systême où tout est *sensibilité physique*, où tout se gouverne par *attraction* comme les corps, où *la passion nécessite à l'amour du vice ou de la vertu*, &c.

Et sur les passions que nous dit la Lettre ? Cet Article seroit risible s'il s'agissoit d'objets moins importants. L'Auteur voudroit nous faire accroire qu'il n'y a que les *affections vives de l'ame*, &

non les *affections déréglées* qu'on exalte dans le Livre de *l'Esprit.* Mais on citeroit cent endroits de cet Ouvrage où les passions ou, ce qui est la même chose, les *affections* les plus féroces, les plus honteuses, les plus révoltées contre la raison reçoivent des éloges. Brisons sur ce point qui sera toujours le désespoir d'un Apologiste de ce Livre trop fameux.

Il contient véritablement, comme nous l'avons observé, des principes d'ou peuvent naître quantité de *conséquences très-préjudiciables au bon ordre & à la paix des Etats.* L'Apologiste oseroit-il bien bien prendre la défense de ce que dit *l'Esprit* dans le Chapitre *de la puissance des Passions?* Croiroit-il pouvoir justifier les anecdotes qu'on cite de Dicéarque, d'Omar, de la Femme Chinoise, d'Helvidius &c. Et la *fausse cu*

riosité qui contribue tant à faire des Matérialistes, des Déistes, des Inventeurs de systêmes abominables; & la mauvaise manière de conclure du particulier au général, d'imputer, par exemple à *l'Eglise* ce qu'un simple Tribunal d'Inquisition ordonna sur Galilée; & mille traits envenimés qu'on lance contre les Ministres de la Religion, contre la piété, contre le zèle &c. l'Auteur de la Lettre se chargeroit-il bien de les appuyer ou même de les excuser ? Disons plutôt d'un mot tout ce que mérite cette Apologie: c'est un effort inutile & tenté mal adroitement, pour une cause absolument perdue. Il ne reste à l'Auteur de *l'Esprit* que la voie qu'il s'est ouverte à lui-même en se rétractant. Qu'il la suive, qu'il profite non de nos Extraits & de nos Critiques qui ne sont rien; mais de tous les bons documents qui lui ont été

donnés par l'érudition, par l'autorité, par l'amitié, par le zèle désintéressé, par mille bouches infiniment plus croyables que le petit & très-mince Ouvrage de son Apologiste.

LETTRE SUR LE MATÉRIALISME.

Il y a quelques années que M. l'Abbé Coyer inventa ou restaura un petit genre de Littérature qui consiste à couvrir des vérités du voile de l'Ironie, & à les faire passer sous cette enveloppe. Ainsi, par exemple, en 1754, cet Auteur voulant corriger ou satyriser le *siècle présent*, par le contraste du dernier siècle, imagina d'exalter notre Littérature, nos Arts, nos Mœurs, notre Religion: le tout en style de contre-vérités, & sans épargner le sel de la plus piquante raillerie. Cela étoit agréable, instructif & tout-à-

fait dans le goût du *Ridiculumacri* &c. d'Horace. Voyez le Recueil des *Bagatelles Morales* : c'est le Livre classique en ce genre, quoiqu'à quelques égards il ne soit pas non plus exempt de tout reproche.

Or il arrive qu'aujourd'hui un imitateur ou copiste de l'Abbé s'empare de son invention, l'applique à une matière très-grave, s'en sert pour ourdir une sorte d'Apologie du Livre de *l'Esprit*. Cela est exécuté avec assez de malice, mais sans aucun fond de vérité, & contre toute apparence de raison. Voici en peu de mots ce que c'est.

On n'a que trop de certitude aujourd'hui de l'existence du Matérialisme. Combien de Livres, depuis ceux de Hobbes jusqu'à *l'Esprit*, enseignent que la matière peut penser & pense en effet; que nos idées, nos jugements,

nos

nos volitions, nos raisonnemens sont les modifications d'une substance étendue & composée de parties ! Qui ne connoît, parmi la foule des Ouvrages impies dont le public est inondé, *l'Histoire naturelle de l'Ame*, *l'Homme-machine*, *l'Anti-Sénèque*, *la Philosophie du bon Sens*, *le Monde & son Origine*, *les Lettres Philosophiques* &c. ? Ces Livres sont remplis du Matérialisme le plus crud, le plus formel, le plus indubitable ; par exemple, l'Auteur des *Lettres Philosophiques* dit nettement : *Je suis corps & je pense, je n'en sais pas davantage.* Le Médecin la Métrie, qui a publié *l'Homme-machine*, *l'Histoire de l'Ame*, *l'Anti-Sénèque*, assûre que tout l'Esprit de l'homme est dans les fibres médullaires du cerveau. Le prétendu *Philosophe du bon Sens* place nos sensations dans les Esprits animaux. Enfin quand

l'Auteur *de l'Esprit* met en problême la spiritualité ou la matérialité de l'ame, (problême résolu dans tout son Livre en faveur des Matérialistes,) il entend que, si l'ame est matérielle, ses facultés & ses opérations appartiennent à une substance qui n'est que matière, comme le sont tous les corps.

Cependant que nous dit-on dans la Lettre qui nous est adressée ? Rien autre chose, pour le fond, que cette proposition singuliere : *le Matérialisme est un fantôme*, ensorte que tous les Ecrivains, tous les Docteurs, tous les Pasteurs des ames qui l'attaquent sont dans le cas de l'Epigraphe de la lettre *ferro diverberat umbras.* Et pour la manière, comment traite-t on ce sujet ? En substituant au Matérialisme très-réel, très-subsistant & très-répandu, un Matérialisme idéal, métaphorique,

fondé ſur un abus manifeſte des termes. Imaginez le Maître de Muſique & le Maître à Danſer de M. Jourdain dans la Comédie du Bourgeois-Gentilhomme. Le premier ſoûtient que, dans le monde, tout dépend d'apprendre la Muſique ; parce que la Muſique eſt le ſeul *moyen d'accorder les hommes*, & d'établir une *paix univerſelle*. L'autre prétend que tous les *malheurs*, tous les *revers*, toutes les *bévues* viennent de ce qu'on ne ſait pas danſer : car faute de ſavoir danſer, on fait de *mauvais pas* en toute affaire. Voilà des bouffonneries bonnes pour faire rire un Parterre peu délicat.

Il en eſt de même ici, excepté que l'invention eſt encore plus hétéroclite. Oui, ſans doute, dit la Brochure, il y a du Matérialiſme *en tout & par-tout* : car, par exemple, on dit *l'ame* d'un Violon ; on appelle même *Violon*

celui qui en joue ; on appelle *Trompette* celui qui, à l'armée, uſe de cet inſtrument. On dit d'un *Ruſé*, qu'il eſt un *Renard* ; d'un *Cruel*, qu'il eſt un *Tygre* ; d'un *Ignorant*, qu'il eſt un *Aſne* ; d'un *Stupide*, qu'il eſt un *Oiſon*. On dit encore qu'un *Brave* eſt tout *Cœur* ; qu'un ſimple *Citoyen* devant un *Miniſtre* eſt un *Atome*, & que le *Miniſtre* eſt une *Montagne*. Il y a plus : c'eſt qu'on ne nous met ſous les yeux que des ſpectacles de Matérialiſme ; à la Foire, un *Fluteur Automate*, des *Marionnettes* &c. à la Comédie Françoiſe, un Prométhée qui *pétrit des Statues d'argile*, & qui en fait des hommes ; dans les atteliers des Artiſtes, un pinceau qui anime la toile, un ciſeau qui donne de la vie, de la *paſſion* au marbre &c. Tout cela n'eſt-il pas bien ingénieux, & n'eſt-ce pas une démonſtration peremptoire en faveur de l'Epi-

graphe, *ferro diverberat umbras?*

Quand M. l'Abbé Coyer, dans une de ses *Bagatelles Morales*, ayant pour titre *la Magie démontrée*, disoit que tout le monde à Paris étoit sorcier; son Discours ne présentoit non plus qu'un tissu d'allégories, d'allusions, de paradoxes, de conceptions singulières & comiques; mais c'étoit pour faire sentir l'excès du luxe, la bizarrerie des procédés, la multitude des travers, la corruption des mœurs. Il y avoit-là un fond de choses & un corps de vérités: ici c'est tout le contraire. On fait disparoître ce qui n'est que trop réel & trop certain, pour mettre à la place un badinage frivole, & un *morceau ginguet* *, pour nous

* Cette expression est de l'*Ami des hommes*, contre qui l'on invective ici sans ménagement, sans vérité & à propos de rien.

servir aussi d'une expression qui a bien révolté l'amour propre de notre Faiseur de Lettre.

Cet Auteur nous gratifie de quelques injures ou de quelques termes de mépris : passe encore pour cela. Mais devoit-il s'escrimer de même contre quatre ou cinq autres Ecrivains très-estimables par leur zèle & par leurs talents ? Comme ces Messieurs sont très-bons pour se défendre & qu'ils ne manqueront pas de réfuter la Brochure, s'ils croient que la chose en vaille la peine, nous n'entrons point dans ces querelles particulières. Nous observons seulement qu'outre les écarts fort répréhensibles que se permet ici l'Auteur, la manière dont il parle, aux pages 59 & 60, de plusieurs personnages illustres de l'ancien Testament, est tout-à-fait inexcusable. Il ne tient pas à lui que Moyse, Josué, Aod, Samuel,

David ne passent pour des hommes injustes & sanguinaires, quoiqu'ils fussent inspirés de Dieu dans les opérations de rigueur que l'Ecriture-Sainte raconte d'eux. Cette hardiesse suffiroit déjà pour rendre suspecte la Religion de cet Apologiste du Livre de *l'Esprit*. La cause qu'il défend, la protection qu'il donne au Matérialisme, & quantité d'autres traits répandus dans la Brochure achevent de persuader que son symbole, comme on l'a écrit de celui du fameux Guy Patin, *est chargé de très-peu d'Articles*. Nous serions très-charmés de nous tromper dans ce jugement ; mais pour nous tirer d'erreur, il faut des preuves tout autrement tournées que ne l'est la *Lettre sur le Matérialisme*.

ARTICLE XXIV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

DE PARIS.

ABC Royal, ou l'Art d'apprendre à lire sans épeler les Voyelles & les Consonnes, du nom que ces derniéres ont dans l'Alphabet. (In-12. pag. 40.)

Rudiment François, à l'usage de la jeunesse des deux sexes, pour apprendre, en peu de temps, sa Langue par régles, les principes d'Ortographe, &c. (In-12. pages 70.)

Traité des deux imperfections de la Langue Françoise, une pro-

nonciation incertaine, nécessité de la fixer : l'impossibilité de trouver la prononciation par l'écriture, moyens de l'indiquer sans toucher à l'Ortographe. (In 12. p. 72.) L'Auteur de ces trois Livres est M. Bouchot, Chanoine de la Collègiale de Sainte-Croix de Pont-à-Mousson, & *ils se trouvent chez Mérigot père, Quai des Augustins; & Lambert, rue de la Comédie.* M. DCC. LIX. Nous croyons connoître le premier de ces trois Livres; mais nous n'en dirons rien de peur de nous tromper. Le second nous a paru bon & utile, quoiqu'on pût y désirer quelques degrés de perfection. Nous n'avons pas eu le temps de lire le troisième. L'Auteur est plein de zèle & de bonnes vuës; il a réfléchi sur les objets que comprend la premiére éducation.

Introduction à l'étude de la Langue Grecque, ou Feuilles Elémentaires qui contiennent seulement les Déclinaisons, les Conjugaisons de cette Langue, un petit Abrégé de Syntaxe, un Chapitre du Texte de S. Luc, le Vocabulaire des mots & la liste des verbes à part. (*In-8°.* pages 140.) *Chez Guerin & Delatour, rue S. Jacques.* M. DCC. LIX. Ce Livre a pour Auteur M. Chompré, qui n'a donné que de bons Ouvrages dans le genre d'Eléments, d'Institutions, de Dictionnaires, d'Extraits. On connoît sur-tout ses *Selecta Latini Sermonis exemplaria*, son *Vocabulaire universel Latin-François*, &c. avec l'excellente Brochure ou Dissertation sous le titre de *Moyens sûrs d'apprendre facilement les Langues, & sur-tout la Latine.* Cet Ecrivain ne se fait point Novateur dans les matières qu'il traite; il ramene tout aux

bons Auteurs de l'Antiquité, & il recommande fortement, vivement, constamment l'Explication : ce qui est bien aussi la pratique des bons Maîtres.

Il nous donne aujourd'hui cette *Introduction à la Langue Grecque*, laquelle contient précisément ce que porte le titre. Or il y a plus de trente ans qu'un habile homme nous disoit de saisir le Grec par le côté qu'on nous présente ici. Lire, apprendre par cœur les Déclinaisons, (les Simples même suffisent) se rendre familier le Verbe Baryton, puis expliquer tout de suite un morceau de l'Evangile de saint Luc ; voilà toute la magie des éléments du Grec : & nous mettons en fait que quiconque suivra une route si facile & si claire, conservera cette belle Langue dans le plan de nos éducations, sur-tout de celle qui est publique ; car il est plus aisé de piquer l'émula-

tion ſur ce point dans une claſſe, que dans une chambre.

Avant M. Chompré, le P. Giraudeau, Jéſuite de la Rochelle, avoit invité de la même manière le Public à rappeller le ſouvenir d'Athènes: il avoit détruit tous les Monſtres qui ſembloient garder la porte du Temple de Minerve. Nous comprenons ſous le terme de *Monſtres* les Grammaires difficiles, les préceptes épineux, la fadaiſe des accents avec la terreur des *enclitiques*. Que de larmes ont été verſées pour toutes ces misères!

Ce n'eſt point trop d'une ſeconde *Introduction* dans le même goût; & ce ſera mettre tout-à-fait le Public dans ſon tort, s'il refuſe déſormais d'apprendre le Grec, & s'il ſe plaint d'avoir manqué de facilités pour l'étudier & pour le bien ſavoir. M. Chompré oſeroit-il bien préſentement nous donner

des *Selecta Græci Sermonis exemplaria?* Nous l'invitons à ce travail, & nous prions très-fort les Libraires, Hommes de Lettres, de ne lui pas refuser leur ministère à cet égard. Nous croirions pouvoir répondre du succès & du débit. Mais il y auroit beaucoup de bonnes petites réflexions à faire sur la manière d'exécuter, tant pour la partie Littéraire, que pour la Typographie.

Le Bouclier d'honneur, où sont représentés les beaux faits de très-généreux & puissant Seigneur feu Messire Louis de Berton, Seigneur de Crillon, &c. C'est l'Oraison funèbre tout-à-fait bizarre & singulière qui fut prononcée à Avignon en 1615, aux obséques du brave CRILLON. Cette Pièce devoit faire partie de la Vie de ce Guerrier, composée par feu Mademoiselle de Lussan : c'est ce qui

fait que les pages sont ici cottées comme formant la suite de cette Vie. *Desprez Libraire, rue S. Jacques*, distribue cet original morceau qui commençoit à devenir rare.

Il y a toute apparence qu'on trouvera chez quelque Libraire de Paris un Livre intitulé : *Augure de Paix, Politique fondamentale de l'Europe dans l'union perpétuelle des trois Puissances, de France, d'Espagne & d'Autriche.* C'est un *in-8°.* de 130 ou 40 pag. imprimé à Clermont-Ferrand, chez Viallanes, & composé par quelqu'un qui a beaucoup de bonnes pensées sur la Paix & sur la Religion. Le frontispice est orné d'une gravure symbolique & fort historiée dans le goût du 16ᵉ siècle. Quoique tout cela soit fort louable dans les principes, il faut bien d'autres choses pour éteindre les

guerres, l'impiété & les scandales.

Ecole d'Agriculture. (Brochure *in*-12. pages 180.) Chez les Frères Estienne, rue S. Jacques. On parle toujours bien sur cette matière. La Brochure que nous annonçons, rassemble ce qu'on a dit & écrit de bon pour encourager les Citoyens à la pratique d'un Art, qui est le premier de tous, & le plus nécessaire. On donne de grands éloges aux mesures prises par les Etats de Bretagne, pour favoriser l'Agriculture. Tout ce corps de réflexions nous paroît bien rassemblé & bien utile. Plaise à Dieu qu'on ne s'en tienne pas à la théorie!

On trouve chez Duchesne une Brochure *in*-8°. intitulée: *Invention d'une Manufacture & Fabrique de Vers au petit métier, ou l'Art de versifier par les seules*

Février, 1759.

régles du calcul numérique. Par M. Migneret, Professeur de Mathématique, &c. Ce Livre n'est pas fort utile ; mais il décèle la capacité & l'industrie de l'Auteur. On peut désirer qu'il tourne ses connoissances à des objets plus dignes de l'attention générale du Public.

Essai sur l'Education Militaire, ou Institution de Belles-Lettres & de Tactique Françoise, avec des Réflexions & des Notes, pour faciliter le cours de ces études, & les rendre utiles & agréables. (*In*-12. pag. 110.) Chez Merigot père, Quai des Augustins ; & Lambert, rue de la Comédie, &c. On n'a, dans ce Volume, qu'un nombre de Fables de la Fontaine & de M. de la Motte, avec beaucoup de Notes relatives à la Mythologie, à l'Histoire, à la Géographie &c. Nous ne voyons encore

là rien qui concerne la Tactique ; tout se borne à l'Apologue. Et quelle est donc l'idée de l'Auteur, en transcrivant ainsi nos Fabulistes ? Il nous semble qu'il a voulu donner aux jeunes gens des sujets de lecture réfléchie : les Fables sont le Texte, les Notes sont le Commentaire. On y relève les beautés de chaque Fable, on fait des réflexions à ce sujet, on insiste sur tout ce qui a besoin d'explication en fait de Mythologie &c. Pour dire au juste la vérité, il n'y a rien de blâmable dans ce plan, ni dans l'exécution ; mais nous n'en saisissons pas bien l'utilité. L'Auteur doit, dans la suite de son Ouvrage, spécifier & articuler les fruits qu'on en peut retirer. Cet Ecrivain d'ailleurs, qui a du goût & qui expose proprement ce qu'il veut dire, n'imagine-t-il rien de mieux que de transcrire des Fables connues de tout le monde,

& de placer des Notes au-dessous ? Nous pourrions assûrer, même d'après son Livre, qu'il est capable de produire de son fond, & d'enrichir notre Littérature.

Leçons de Chymie, propres à perfectionner la Physique, le Commerce & les Arts. (Volume *in*-4°.) Par M. Pierre Shaw, premier Médecin du Roi d'Angleterre. *Traduites de l'Anglois.* Chez Jean-Thomas Hérissant, rue Saint-Jacques. M. DCC. LIX. Ceci, par exemple, est un Ouvrage ; & nous en rendrons compte ainsi que des suivants.

Essais de Jurisprudence sur toutes sortes de sujets, Questions de Droit Civil & Canonique, Points de Coûtume, & Matières Ecclésiastiques. (Tomes III. IV. V. *in*-12.) Par M. Huerne de la Mothe, Avocat au Parlement. C'est la suite d'un

bon Ouvrage, dont nous avons parlé fort au-long au mois de Mars de l'année dernière. *On trouve ces trois nouveaux Volumes chez Saillant, rue S. Jean de Beauvais ; & Durand, rue du Foin.*

Géomètrie Métaphysique, ou Essai d'analyse sur les éléments de l'étendue bornée. (Grand *in*-8°.) *Chez Jean-Thomas Hérissant, rue S. Jacques.* Nous croyions avoir annoncé ce Livre, dont le Public fait cas. Nous tâcherons d'en parler plus au-long.

Ganeau, rue S. *Severin*, publie en quatre Volumes *in*-8°. bien exécutés, le commencement de sa Table du Journal de Verdun. Ces quatre Volumes vont jusqu'au G inclusivement, & il y en aura neuf en tout. On souscrit pour cette Table bien faite & nécessaire. Elle

est précédée d'une Préface, dont on reconnoît aisément l'Auteur, au style ferme & aisé tout ensemble, qui caractèrise ce morceau. On trouve, dans cette Préface, l'Histoire du Journal de Verdun, & le plan qui a été saisi par l'Auteur de la Table. On dit aussi quelque chose des avantages de cette Nomenclature; mais la thèse est toute prouvée. Un corps de Journaux qui se continuent depuis 55 ans, exige nécessairement une Table. C'est comme l'ame & la vie d'une pareille Littérature.

Le prix des neuf Volumes sera pour les Souscripteurs de 31 liv. 10 s. & la souscription sera ouverte jusqu'au premier de Mai, après quoi le prix de la Table sera de 45 livres.

Tableau de Paris pour l'année 1759, d'après les Antiquités, l'Histoire, la Description de cette

Ville, &c. contenant un Calendrier civil : le précis de l'Hiſtoire de cette Ville : un état abregé du Miniſtère : les noms, les demeures & les diſtricts de tous les premiers Commis des quatre *Secrétaires* d'Etat, du Lieutenant-Général de Police, du Prévôt des Marchands, du Controleur-Général, & des Intendants des Finances : le Gouvernement, les divers établiſſements pour les Sciences & Arts libéraux : la demeure des Maîtres dans les Langues, Sciences &c. les *Spectacles*, les Cabinets de Tableaux, d'Hiſtoire Naturelle & autres curioſités : les Manufactures, la Compagnie des Indes, la Bourſe ; & la définition des principaux effets qui s'y négocient, &c. (*In*-12.) *Broché 2 liv. port-franc par la Poſte 2 liv. 10 ſ. chez Hériſſant, rue Neuve Notre-Dame.*

On vient de nous écrire ce Billet :

M. R. P. on assûre, dans un Papier public, que le P. Berthier, Jésuite, a donné son approbation au Livre de *l'Esprit*, avant qu'il vit le jour. On ajoûte même que l'Auteur de ce Livre a des Lettres, par lesquelles ledit P. B. le félicite sur le mérite de son Ouvrage. Vous me ferez plaisir de m'apprendre ce qui en est.

Dimanche, 28. Janv. 1759.

Réponse. Le P. Berthier affirme très-positivement qu'il n'a ni approuvé, ni même connu le Livre *de l'Esprit*, avant qu'il ait vu le jour. Il ajoûte qu'il n'a jamais écrit de Lettres à l'Auteur *de l'Esprit*, & qu'il ne lui a jamais parlé. Sur tous ces points, le même P. B. défie quiconque de produire aucune preuve contraire à la présente déclaration.

Lundi, 29. Janv. 1759.

On annonce par un *Prospectus* qui paroît bien fait, un *Dictionnaire universel des Sciences Ecclésiastiques*, en cinq Volumes *in-fol.* Nous donnerons le mois prochain une idée de ce *Prospectus*.

TABLE

DES ARTICLES

Du mois de Février 1759.

ARTICLE XVII. *Fables de la Fontaine, &c. (In-fol.)* Suite de l'Article X. au mois de Janvier, II. Vol. 389

ART. XVIII. *Histoire de la République de Venise, &c.* 413

ART. XIX. *Lettre sur les Antiquités Romaines, & sur les Temples des Anciens.* 438

ART. XX. The History of Great-Britain, &c. *Histoire de la Grande-Bretagne, &c.* Dernier Extrait. 455